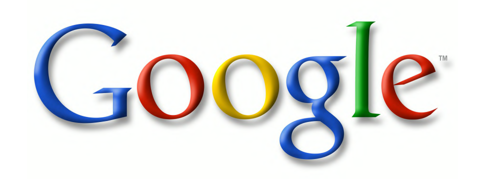
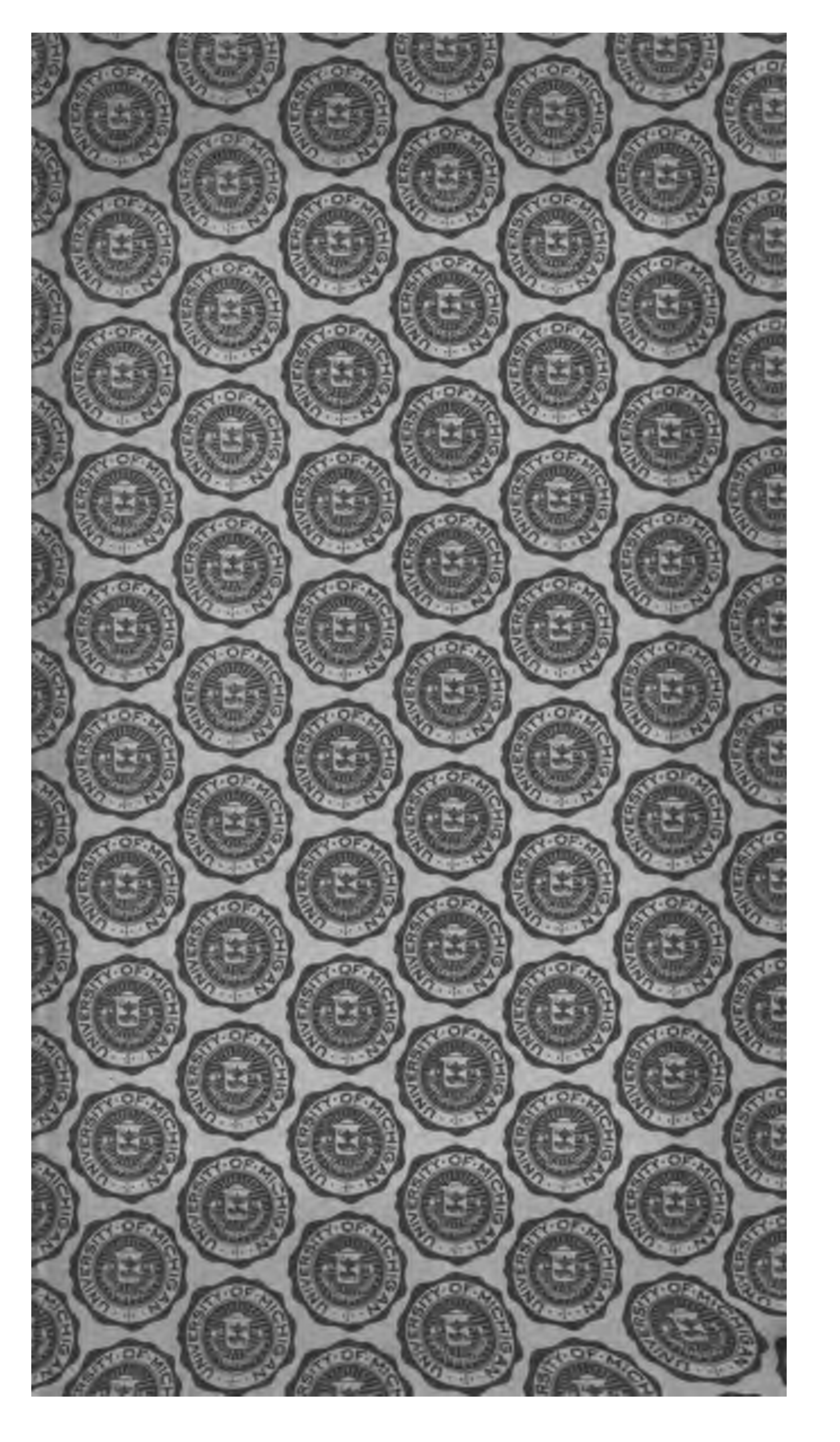



B 1,273,742


UNIVERSITY·OF·MICHIGAN
SE TAIRE
FAIRE


UNIVERSITY·OF·MICHIGAN



ÉTUDES SUR L'EMPIRE ROMAIN

TOME ONZIÈME

LES CÉSARS

DU TROISIÈME SIÈCLE

II

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LES CÉSARS, Histoire des Césars jusqu'à Néron et Tableau du monde romain sous les premiers empereurs, 4e édition, revue et augmentée. 4 vol. in-8°. . . . . 20 fr.

— Le même ouvrage, 4 vol, in-18 anglais. . . . . . . 12 fr.

ROME ET LA JUDÉE. 3e édition, revue et augmentée, 2 vol. in-8° avec plan de Jérusalem . . . . 12 fr.

— Le même ouvrage, 2 vol. in-18 anglais . . . . 7 fr.

LES ANTONINS (ans de J. C. 69-180), suite des *Césars* et de *Rome et la Judée*, 2e édition, revue et augmentée. 3 vol. in-8° . . . 18 fr.

— Le même ouvrage, 3 vol. in-18 anglais . . . . . . 10 fr. 50

Abbeville. — Imp. Briez, C. Paillart et Retaux

ÉTUDES SUR L'EMPIRE ROMAIN

TOME ONZIÈME

LES CÉSARS

DU

TROISIÈME SIÈCLE

PAR

LE Cte DE CHAMPAGNY

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE AMBROISE BRAY

BRAY ET RETAUX, SUCCESSEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1870

LES CÉSARS

DU TROISIÈME SIÈCLE

LIVRE IV

UN EMPEREUR HOMME DE BIEN. — ALESANDRE SÉVÈRE

— 222-235 —

CHAPITRE PREMIER

SA PERSONNE

Nous arrivons à des temps meilleurs, et le règne d'Alexandre Sévère est certainement un des beaux règnes de l'empire païen [1].

Malheureusement bien peu de monuments nous en sont demeurés. Nous avons toujours nos trois historiens,

1 Génésius Alexianus ou Bassianus, fils de Génésius Marcianus et de Julia Mammœa, né à Arcé ou Césarée du Liban, en Phénicie, le 1er octobre 208. — Adopté par l'empereur Elagabale et appelé M. Aurélius César, en 221. — Empereur, le 11 mars 222, et surnommé *Pius, Félix, Alexander*. — Consul en 222, 225 et 229.—(Il ne paraît avoir pris aucun titre d'*imperator* ni aucun surnom commémorant une victoire.) — Tué le.... mars 235.
Sa mère : Julia Mammœa, fille de Julia Mœsa, et de......, mariée d'abord

Dion Cassius, Hérodien et Lampride. Mais Dion Cassius, qui écrit avant la fin du règne d'Alexandre, en dit fort peu de chose ; sous ce règne il a vécu loin de Rome, loin de l'Italie, il n'a rien su ou ne se soucie pas de dire ce qu'il a su. Hérodien dont le style solennel et dramatique inspire toujours un peu de défiance, Hérodien contredit les autres et se contredit lui-même. Lampride qui écrit d'après des documents contemporains, mais qui écrit près d'un siècle après les événements, Lampride contredit Hérodien, mais ne le rectifie pas; il s'arrête selon son habitude à des détails anecdotiques et dit à peine un mot des grands faits.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'éloge d'Alexandre qui nous arrive par toutes ces voies ne nous arrive pas sans quelques discordances. Il était paisible et timide, dit Hérodien, et cédait aux volontés d'une mère ambitieuse et avare [1]. Il était raide, dur, rigoureux jusqu'à la cruauté, dit Lampride. Il régna sans verser une goutte de sang, disent-ils tous deux ; mais Lampride explique un peu plus bas qu'il ne faut entendre par cette parole que le sang des sénateurs, et même les deux écrivains

à Génésius Marcianus, consulaire, puis à un homme de condition inférieure (Voy. Ulpien, *Dig.* 12 *de Senatoribus* I, 9). — Surnommée Augusta, Mère des camps et du Sénat. — Tuée avec son fils (235).

Ses femmes : 1° N......., fille de Marcianus ou Macrianus ? 2° Sulpitia Memnia, fille d'un consulaire. 3° Gnœa Seia Herennia Sallustia Barbia Orbiana (v. ci-dessous). Historiens : Dion, LXXX. Hérodien VI. Lampride *in Alexandro*.

1 Julien *(de Cæsaribus)* l'accuse aussi de faiblesse : « Alexandre le Syrien trouva place dans les derniers rangs. Il pleurait là son mauvais destin. Silène lui dit : Ami, pourquoi te laisser mener comme un enfant par ta mère, lui confier l'empire et tes trésors ? N'importe, dit Némésis, je ferai bonne justice de ceux qui t'ont fait mourir. Et on laissa ce pauvre enfant en repos. »

nous parlent du supplice d'un Marcianus, homme important, patricien, sénateur certainement, et, qui plus est, beau-père de l'empereur. Il laissa aux chrétiens toute liberté, dit Lampride ; et, si l'on veut réunir tous les actes de martyres qu'il est possible d'attribuer à son règne, on comptera jusqu'à vingt-deux martyrs et peut-être davantage, pendant les treize années d'Alexandre, tandis que pendant les onze ans de Caracalla et d'Élagabale, on en trouve à peine cinq ou six. S'il y a des contradictions sur le compte du fils, il n'y en a pas moins sur le compte de la mère. Mammée était chrétienne, disent les écrivains chrétiens, Orose et Vincent de Lérins, peut-être Eusèbe ; néanmoins, quand on voit les hommages païens qui lui sont adressés et, après sa mort, celui même de l'apothéose, il semble qu'elle ait bien profondément dissimulé son christianisme. C'était une sainte femme, disent-ils tous, païens et chrétiens, c'était une femme de mœurs pures, d'une vie grave et digne; une mère dont la pieuse sollicitude sut garder à travers mille périls, la vie, l'intelligence, la vertu de son fils: c'est un hommage que tous lui rendent. Hérodien cependant et même Lampride parlent de son avarice, de sa jalousie maternelle contre sa belle-fille, qui serait allée jusqu'à la persécution et jusqu'au meurtre; et cette femme que tous déclarent si pure se serait implicitement reconnue coupable d'adultère et aurait exploité cet aveu, vrai ou faux, en faisant passer son fils pour fils de Caracalla. Il est certain que la mémoire de Caracalla semble avoir été respectée sous ce règne, et qu'Alexandre, peut-être par suite d'une adoption posthume, comme Sévère

en avait donné l'exemple, l'appelle : « mon père Antonin »[1]. Je ne prétends pas en ce moment concilier toutes ces contradictions ni résoudre toutes ces difficultés ; mais peut-être, dans le cours du récit, quelques-unes s'éclairciront-elles.

Ce qu'on peut dire à l'honneur de ce règne, c'est qu'il commença au milieu d'une joie universelle, et n'en laissa pas moins, quand il finit, des regrets presqu'unanimes. Le rapprochement de ces deux faits est un grand et rare éloge.

Ne parlons maintenant que de la joie du début. Elle fut celle de tous. A tous, peuple et soldats, si rarement d'accord, le règne d'Élagabale avait pesé comme un malheur et comme une honte. Tous à sa mort se sentaient délivrés. C'était encore, il est vrai, le règne d'un enfant et d'une femme ; mais au lieu d'une mère prostituée, c'était une mère que tous s'accordaient à bénir, au lieu d'un adolescent déjà vieilli par le vice, c'était un enfant, à l'intelligence ouverte, à l'âme douce et candide. Le peuple, toujours puéril, se plaisait à dire que ce jeune Alexandre était né dans le temple de son illustre homonyme, le jour même où on célébrait la fête funèbre du héros, qu'à l'heure où sa mère le mettait au monde,

1 Ainsi dans une inscription de la première année de son règne, il se qualifie petit fils de Sévère, fils d'*Antoninus magnus, pius*. Orelli 957. — Dans deux rescrits de l'an 223 : *Divi parentes mei*. *C. J.* 6 *ad Leg. Jul. de adult.* (IX, 9).; C. J. 2 *ad Leg. Cornel. de falsis* (IX, 22). — Dans un rescrit de 225 : *Divus Antoninus pater meus*. 8. *de edendo* (II. 1). — Ailleurs. *Divus Marcus et* (?) *Antoninus pater meus*. 4. *De re militari* (XII, 36). — Ailleurs *Divi Severi avi mei* 5. *C. J. ad Legem Falcid.* (VI. 50)

Quelquefois, il est vrai, ces titres semblent n'être que de simples formules. Ainsi Septime Sévère dit une fois : *Divus Claudius pater meus*. 1. *Qui non possunt ad libertatem pervenire* (VII. 12).

un portrait de Trajan appendu dans la chambre nuptiale s'était détaché et était tombé sur le lit; que la nourrice de l'enfant s'était appelée Olympias et son père nourricier Philippe, comme les parents d'Alexandre le Grand ; que le jour de sa naissance, en Phénicie, une étoile de première grandeur s'était montrée pendant toute la journée; que, dans le pays où était la maison de son père, une sorte d'auréole s'était fait voir autour du soleil; que sa mère, la veille de ses couches, avait rêvé qu'elle enfantait un dragon couleur de pourpre ; que son père, la même nuit, s'était vu en rêve porté vers le ciel sur les ailes de cette victoire dorée qui décorait le Sénat de Rome ; qu'un laurier planté le jour de sa naissance auprès d'un pêcher [1] avait en un an dépassé la hauteur de cet arbre... On cherchait d'autres présages, peut-être un peu plus sûrs, dans la beauté de son visage et la vivacité de son regard, dans les facultés déjà brillantes de son esprit, dans sa mémoire qu'on disait merveilleuse, dans cette atmosphère de sainteté et de pureté, au moins relative, où il avait vécu. Ce jour-là, on aimait la vertu comme les peuples apprennent à l'aimer quand ils ont trop longtemps souffert de la domination du vice. Les chrétiens, mêlés à la foule, pouvaient bénir Dieu de leur donner pour empereur le fils de leur sœur Mammée. Le Sénat enthousiasmé accumulait les marques d'honneur sur cet enfant devenu maître du monde; en une seule séance il lui conférait ces titres, du reste si peu utiles, mais que d'ordinaire il laissait attendre un jour ou deux,

1 Le pêcher ou pommier persique *(malus persica)*. Vit-on là un présage des futures victoires d'Alexandre sur les Perses ?

d'Auguste, de proconsul, de tribun du peuple (ou pour mieux dire revêtu de la puissance tribunitienne), de père de la patrie (à quatorze ans) ; il lui donnait le droit, qui, autrefois appartenait aux seuls consuls, d'initiative dans le Sénat [1]. Il voulait qu'il prît le surnom de Grand comme le portait dans l'histoire son homonyme macédonien, le nom d'Antonin comme l'avaient porté Caracalla et Elagabale ; mais ces derniers honneurs furent refusés. Le nom de Grand donné à un enfant eut prêté à la risée ; le nom d'Antonin était désormais trop souillé. Lampride nous rapporte un singulier et invraisemblable dialogue entre le Sénat qui veut donner ce nom à Alexandre et Alexandre qui le repousse ; on n'a jamais aussi longtemps disputé sur un nom propre. Telle était la joie de ce début.

Sur qui cependant reposait la fortune de l'Empire? Sur un enfant appuyé par deux femmes. Et autour de ce pouvoir, en apparence si faible, que de difficultés, que de périls! combien de chances pour ce César ou de se perdre ou de se corrompre ! On comprend sans peine quelle atmosphère empestée était celle du palais, de Rome, de l'Empire, après les saturnales du dernier règne. Ce peuple d'hommes sans nom, sans patrie, sans honneur, qui avait régné pendant quatre ans ne devait pas se laisser si facilement détrôner. Les favoris les plus puissants sous Ela-

1 *Jus relationis*. Mais ici, c'était le *jus quintæ relationis*, c'est-à-dire le droit de saisir, jusqu'à cinq fois dans une séance, le Sénat d'une affaire nouvelle. Les empereurs avaient, de droit, l'initiative à raison de leur puissance tribunitienne (Dion. Cass. LIII. 32. et la loi *De imperio Vespasiani*). Mais peu à peu on y ajouta le droit de seconde, troisième, cinquième initiative. (Capitolin *in M. Antonin* 5. *in Pertinace* 5. Lampride *in Alexandro* 1. Vopiscus *in Probo* 12).

gabale étaient tombés sous l'épée des soldats; mais le palais était encore rempli par ses amis subalternes, ses cochers, ses bouffons, ses comédiens, ses eunuques et tant d'autres catégories d'êtres humains qui n'ont pas de nom dans notre langue, en un mot par tous ces valets du prince qui avaient été les maîtres du prince et de l'Empire. Ils n'eussent pas demandé mieux que de circonvenir Alexandre, et de dépraver son enfance comme ils avaient dépravé celle du jeune Avitus. Il semble même qu'un instant ils aient pu croire que l'empereur enfant leur appartenait [1].

Dans la cité régnaient d'autres intrigants. Elle était pleine de soi-disant gens en crédit, d'origine et de mœurs très-basses et faisant d'autant plus croire à leur puissance, de *marchands de fumée* comme on les appelait proverbialement, vendant un crédit qu'ils n'avaient pas ou un crédit qu'ils n'auraient pas dû avoir. Dans l'Empire romain où le souverain avait volontiers pour confidents, pour intendants, pour ministres, des affranchis, c'est-à-dire des hommes placés dans un rang légalement inférieur, les intrigants de cette espèce devaient naturellement abonder. Être ou se dire l'ami d'un affranchi du palais, être le cousin ou le favori ou même l'esclave du tout-puissant esclave avec lequel Élagabale causait bien plus en confidence qu'il n'eût causé avec le prince du Sénat, quel honneur et surtout quelle puissance! La faveur du prince qui se prodiguait au palais,

1 Et eos quidem (bonos viros) malorum cohors depulerat, qui circumvenerunt Alexandrum primis diebus, sed prudentia juvenis, his malis occisis atque expulsis, amicitia ista sancta convaluit. (Lampride *in Alex.* 68).

se vendait en détail sur tous les marchés de Rome, cela se fait toujours : mais sous un empereur romain et un empereur romain adolescent, débauché, fou, cela avait dû se faire plus que jamais.

Dans les provinces c'était pis encore. On avait acheté les magistratures, les commandements d'armée, le pouvoir, on voulait en tirer profit. Quand, systématiquement, on avait mis en place ou l'homme le plus payant, ou l'homme le plus immonde, quelle effroyable ignominie et quel effroyable pillage devaient s'ensuivre! L'Empire n'était déjà ni si honorable, ni si prospère sous Caracalla ; que devait-il être après les quatre ans d'Élagabale pendant lesquels la grande et permanente orgie du palais s'était répétée par une orgie permanente dans tous les prétoires! Il faut si peu de temps pour faire le mal, si peu de temps pour déshonorer un pays, si peu de temps pour l'appauvrir! La force du pouvoir est si grande hélas! quand le pouvoir veut autre chose que le bien. En quatre ans on défait sans peine l'œuvre d'un siècle. Quand on pense surtout qu'un pouvoir insensé et immoral regarde peu à changer les hommes, qu'un pouvoir honnête et sage ne les change qu'avec circonspection, on sent combien devait être rude cette tâche de déraciner toute une administration corrompue dans un empire de cent millions d'hommes.

Et cependant, il fallait le faire. Les peuples gémissaient. Le règne des voleurs (car ce nom semble à cette époque avoir été exclusivement réservé aux voleurs officiels), le règne des voleurs, le règne des enivrés, le règne des bacchantes avait été si dur ! Nous avons assez

dit combien l'empereur romain, légalement parlant était pauvre et combien les princes modérés avaient besoin d'une stricte économie. Mais, quand à cette pénurie étaient venus s'ajouter les besoins insatiables d'une débauche poussée jusqu'à la monstruosité et d'une magnificence poussée jusqu'à la folie, les besoins de quelques milliers de favoris, d'agents, d'intrigants aux ordres du prince ou plutôt qui avaient le prince à leurs ordres, à quels expédients n'avait-il pas fallu recourir? Tous les impôts étaient accrus; tous les peuples dépouillés, toutes les ressources de l'Empire dévorées par avance. Le monde romain, déjà si pauvre, était plus indigent que jamais.

Mais le grand tyran de l'Empire, celui, il est vrai, dont on s'inquiétait le moins, parce qu'il venait de rendre un service, mais le tyran de tous le plus redoutable parce qu'il était le plus durable, c'était l'armée. Cette prépondérance militaire créée par Sévère pour soutenir les empereurs, était en pleine possession de faire et de défaire les empereurs. En onze ans, sans le Sénat et sans le peuple et le plus souvent contre leur vœu, elle avait écrasé Géta, élu Macrin, renversé Macrin, élu Elagabale, tué Elagabale. Quelle triste armée devait être celle qui faisait et défaisait ainsi ses maîtres! Quelle pauvre armée contre l'ennemi! Quelle abominable armée pour le citoyen! Quelle redoutable armée pour le prince!

C'était donc un triple ennemi qu'Alexandre avait en face de lui, le palais, le prétoire et le camp; les serviteurs du prince qui exploitaient le prince, les agents du pouvoir qui exploitaient le pouvoir, les légions qui avaient tout fait et pouvaient tout défaire : les premiers et les seconds,

fidèles à la tradition du despotisme, faisaient César le plus grand possible afin de se faire eux-mêmes le plus riches possible ; les derniers, fiers de trois révolutions accomplies en quatre ans et prêts à en opérer une nouvelle si on ne leur obéissait pas, à plus forte raison, si on prétendait les faire obéir. Contre ce double ennemi, le Sénat et le peuple romain étaient les seuls appuis du prince et de faibles appuis. Aussi la vie d'Alexandre tout entière ne fut-elle qu'une lutte contre les intrigues de ses serviteurs, contre l'avidité de ses agents et surtout contre l'indiscipline, pour ainsi dire constitutionnelle, des soldats. Ce qui est étonnant, c'est qu'il ait pu soutenir cette lutte pendant treize années.

Voilà la tâche politique qu'entreprenaient deux femmes au nom d'un enfant. Nous allons décrire cette politique, plutôt que raconter cette histoire. Nos pauvres historiens nous disent bien quelque chose des mesures politiques et économiques du temps, rien des événements. Si c'est faute d'événements, ne nous en plaignons pas ; heureux les peuples sans événements et sans histoire !

Mais si ce règne fut, pendant quelques années du moins, sans événements, cette politique ne fut pas sans combats, et l'on va voir quelle tâche militante fut celle de la vieille Mésa, de la régente Mammée et plus tard du jeune Alexandre.

Il fallut d'abord purifier la demeure impériale ; la fermeté des deux régentes de l'Empire eut raison au bout de peu de jours des obsessions que tentait autour du jeune prince la population impure du palais d'Elagabale. L'empereur Elagabale étant mort, son dieu Elagabale

ayant été renvoyé en Syrie, il fallut bien que les adorateurs ou plutôt les exploitants de l'un et de l'autre disparussent. Les cochers du cirque et les chasseurs de l'amphithéâtre ne furent plus si bien payés. Les eunuques, incroyablement nombreux au palais, mêlés à tout, chargés de tout sous Elagabale, furent réservés en petit nombre pour le service du bain des femmes; la plupart furent donnés ou vendus au dehors, les pires d'entre eux avec permission à leurs maîtres, s'ils se conduisaient mal, de les tuer sans forme de procès. Les nains, les naines, les bouffons, les chanteurs, les pantomimes du palais furent donnés au peuple, c'est-à-dire envoyés figurer sur les théâtres publics de Rome ou des provinces. Des êtres plus méprisables encore furent à plus forte raison chassés du palais et on pensa même à les chasser de Rome. On balayait ainsi les traces immondes de l'orgie.

La canaille étant sortie, les honnêtes gens purent rentrer. Le conseil de l'empire que nous avons vu si important sous Sévère et qui, sous Elagabale, semble avoir disparu au milieu du bruit des festins, fut reconstitué par Mésa et par Mammée. Seize sénateurs et à leur tête le préfet du prétoire, Domitius Ulpianus, formèrent ce conseil intime de l'empereur. Les jurisconsultes que Sévère avait déjà si fort grandis, eurent ce jour-là plus que jamais, leur entrée dans la vie politique. Le gouvernement d'Alexandre devait être le gouvernement du droit.

Ces premiers actes du nouveau pouvoir étaient accomplis, quand Mésa mourut (223) ; elle commençait à réparer, en constituant le pouvoir d'Alexandre, le mal

qu'elle avait fait à l'Empire en lui imposant le pouvoir d'Elagabale. Rome déifia cette Syrienne, aïeule de deux empereurs et auteur de deux révolutions; Rome la déifia comme le prescrivait la coutume, faisant ainsi un hommage banal d'un hommage qui n'aurait dû être rendu à personne. Rome la regretta, reconnaissante du bien qu'elle lui faisait et oubliant le mal qu'elle lui avait fait. Mais ces regrets ne furent point mêlés d'inquiétudes pour l'avenir. On gardait Mammée et Alexandre, l'une vénérée depuis longtemps, l'autre déjà aimé.

Aussi, rien ne changea-t-il. Les treize années du règne d'Alexandre nous apparaissent dans les historiens comme une seule période gouvernée par le même esprit. Que Mésa règne sous le nom de son petit-fils, Mammée sous le nom de son fils, ou qu'Alexandre règne par lui-même avec les conseils de sa mère, toute cette famille semble n'avoir jamais eu qu'une seule âme. La mère a reçu les conseils de l'aïeule et les transmet à son fils. Quand Alexandre prit-il sérieusement en main les rênes du pouvoir? Nous ne le savons même pas. Nous ne savons pas au juste de quels actes il faut faire honneur au fils plutôt qu'à la mère. C'est le règne commun de Mammée et d'Alexandre que nous avons à étudier, leur lutte commune, maintenant que les intrigants du palais sont écartés, contre les intrigants du prétoire et les insolents de l'armée.

Or la vie militaire d'Alexandre, ses rapports avec l'armée, ses guerres nous occuperont en dernier lieu, parce que l'époque belliqueuse de son règne se place dans les dernières années. C'est sa vie politique, son administra-

tion que nous avons en ce moment à faire connaître.

Sa politique se réduit à trois termes auxquels nous avons déjà réduit celle de tous les bons empereurs : simplicité personnelle, et par suite économie, et par suite de l'économie justice et clémence. Nous allons retrouver dans Alexandre ces traits que nous avons remarqués dans Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, Pertinax. Parlons d'abord de sa personne et de la simplicité de sa personne.

A Rome surtout, la question politique n'était guère qu'une question personnelle. La vie privée du César faisait sa vie politique.

On nous peint bien brièvement, hélas ! Alexandre comme un beau jeune homme, grand, vigoureux, façonné à tous les exercices du corps, dont le regard avait une lucidité pénétrante que nul ne pouvait soutenir longtemps, dont l'esprit était prompt, la mémoire admirable, l'âme douce, la conversation enjouée, la parole franche. Son éducation avait été soignée ; il était lettré sans vouloir être littérateur, il était géomètre, peintre, poëte, il était musicien et chanteur, tout en ayant soin de réserver ces talents pour l'intimité et de n'être pas, comme Néron, artiste en public ; il était même quelque peu astrologue et se connaissait au vol des oiseaux ; c'était une des manies de son siècle. Toute cette éducation, il est vrai, donnée en Orient, avait été grecque plutôt que romaine ; il parlait la langue de Platon mieux que celle de Virgile ; il n'était Romain que de cœur. Il eût voulu cependant être Romain d'origine, et c'était sa faiblesse, nobiliaire ou patriotique, de prétendre, par des généalogies plus ou

moins certaines, rattacher sa famille syrienne à une souche romaine.

Peu importait du reste: soit de tradition, soit de mœurs, nul n'était plus romain que lui. C'était une joie et une joie profonde autant que légitime, après le monstrueux Elagabale, après le fou furieux Caracalla, je dirai même après Sévère, de contempler ce prince, imitateur non-seulement d'Auguste, mais dirait-on volontiers de Fabricius. Le prince s'est levé avant l'aurore; lui ne se lève pas, comme Elagabale, accablé par la pesanteur de l'orgie. Car sa vie est tempérante et chaste, il a horreur des vices de la Grèce comme Fabricius en avait horreur; il est du petit nombre du très-petit nombre de ceux que les historiens déclarent en avoir été exempts [1]. Il semble même qu'un chaste mariage soit à ses yeux une sorte de tache, et conformément à la discipline sacerdotale, il se croit obligé de se séparer de sa femme la veille du jour où il veut se présenter devant les dieux. Ainsi, pur, serein, recueilli, il entre le matin dans sa chapelle domestique; il y adore avec les images de ses ancêtres, celle d'Orphée, celle d'Abraham, celle même de Jésus-Christ (nous reviendrons sur ce rapprochement et ce mélange qui ne doit pas trop nous surprendre ici). La prière lui sert à rasséréner son âme et à réjouir sa pensée. Quand il n'a pas la prière, il demande aux salutaires exercices du corps, à la pêche, à la promenade, à la chasse un moment de récréation et de gaieté. Ensuite il

1 Lampride 39. Usus veneris in eo moderatus fuit, exoletorum ita expers ut..... legem de his auferendis ferre voluerit.

donne un premier coup d'œil aux affaires publiques. De sages conseillers, et surtout des conseillers sûrs et fidèles ont préparé les décisions impériales; il ne reste plus qu'à y mettre le sceau de la volonté souveraine. Parfois cependant, ce travail se prolonge ; Alexandre n'admet sans examen rien de ce qui lui est présenté. Parfois, il faut commencer le travail avant le jour, et le continuer pendant de longues heures. Alexandre s'y prête sans regret, souriant, ouvert, en même temps qu'attentif, éveillé, pénétrant, sachant ne se laisser tromper par personne, et sachant punir ceux qui veulent le tromper.

Après le travail, jouissant de ce loisir que les hommes les plus occupés savent se faire par une certaine clarté de l'esprit qui simplifie toute chose, Alexandre lit ou se fait lire ; car dans l'antiquité, on aimait que la lecture se fît à deux et que la parole arrivât à l'esprit, vivante par les oreilles et non pas morte par les yeux. Mais dans cette récréation littéraire, il n'oublie pas tout à fait son métier de souverain [1]. Il lit les poëtes, il aime Horace, il aime son contemporain Serenus Sammonicus ; mais il revient plus volontiers à la vie de son homonyme Alexandre dont il faut bien cependant qu'il déplore les vices ; il revient à la *République* de Platon, chimère d'un grand esprit que nul souverain ne sera tenté d'imiter; il revient à la *République* de Cicéron, à ses *Offices*, lecture tout autre, toute pratique, toute positive, toute romaine [2]. A la lecture succède, selon la mode antique, la palestre,

1 Dès son enfance, il ne passa pas, autant qu'il dépendit de lui, un seul jour sans s'exercer et aux lettres et à la milice. Lampride 3.
2 Lampride 30.

les onctions, le bain, presque toujours le bain froid pendant une heure, tout cela à jeun, sans avoir rien bu que de l'eau de la fontaine Claudia ; après le bain, un léger repas de pain, de lait, d'œufs, de vin miellé qui lui suffit quelquefois jusqu'à l'heure du souper [1].

Après midi les affaires publiques le reprennent. L'affranchi chargé de la correspondance (*ab epistolis*), celui qui est chargé des requêtes (*a libellis*), celui qui tient pour lui les notes de la journée (*a memoria*) sont là devant lui, debout selon l'étiquette impériale, à moins que leur santé et la bienveillance du prince ne les forcent à s'asseoir. Alexandre écoute tout, répond à tout, se fait lire par le copiste (*librarius*) la lettre qu'il a dictée à son secrétaire, y ajoute au besoin quelque chose de sa main. Le travail de la correspondance fini, la porte s'ouvre et l'empereur reçoit ses amis. Une règle qu'il s'est faite et que les abus des règnes précédents peuvent seuls expliquer, c'est de ne recevoir jamais une personne seule; on a tant de fois exploité la faveur du prince et le privilége fortuné d'un tête-à-tête avec lui! Le préfet du prétoire Ulpien, le second personnage de l'Empire, est seul excepté de cette règle, de plus quand Alexandre a un entretien particulier, Ulpien est en tiers [2]. Les portes s'ouvrent donc et tous peuvent entrer. Pas de séparation entre les amis du prince, pas de maître des cérémonies (*admissionalis*) pour assigner aux uns telle enceinte, aux autres telle autre ; nul autre que les serviteurs qui veillent aux portes dans toutes les maisons riches ; pas de rideau derrière lequel

1 Lampride ibid.
2 Id 31.

le prince se retire pour n'y admettre que ses amis les plus dignes et garder davantage le prestige de la souveraineté ; tout se passe librement, familièrement, comme chez le moindre sénateur [1].

L'empereur se distingue à peine par son costume; à la guerre, il porte la chlamyde velue de Septime Sévère, à la campagne et à la chasse la tunique simple et unie, à Rome et dans les villes la toge; aux jours de cérémonie, la *toga picta* du Consul ou la robe prétexte du grand pontife. Ici, à sa réception (*salutatio*) du matin, il porte la toge blanche comme tout citoyen a droit de la porter, pas un vêtement de soie, pas une frange d'or, pas une pierre précieuse comme en portaient Commode et Elagabale (les pierreries, dit-il, ne sont pas à l'usage d'un homme), des braies blanches et non pourprées, une tunique à longue manche d'une seule couleur, à peine frangée d'une petite bande de pourpre insigne de la dignité impériale ; en un mot pas une trace du luxe honteux et efféminé d'Elagabale [2].

Un sénateur paraît ; l'empereur le fait asseoir. Un homme, façonné à l'étiquette d'Elagabale, vient adorer le prince à la façon persique, c'est-à-dire se prosterne devant lui ; on l'arrête et on lui dit que le prince ne veut pas être adoré. Un autre baisse profondément la tête avec une obséquiosité servile ; l'empereur se détourne. Un autre se répand en compliments adulateurs, il est accueilli par des éclats de rire [3]. On est à son aise dans ce salon ; on salue le maître de la maison de ce seul mot : Salut,

1 Lampride 4.
2 Id. 4, 33, 40.
3 Id. 18.

Alexandre. Il y a des habitués qu'on y voit tous les jours, des intimes qui se présentent à toute heure et sans être appelés ; mais quiconque y est admis s'approche librement du prince, trouve le prince affable, amical, généreux ; tous, même les amis de seconde et de troisième classe, comme on les appelait, voient, lorsqu'ils sont malades, le prince venir à leur chevet ; tous peuvent parler librement au prince, même des affaires publiques ; il n'est personne avec qui il ne consente à discuter, à s'expliquer, sinon à se justifier, parfois à se rétracter [1]. Il est vrai que ce salon ne s'ouvre qu'à des gens de bien ; les courtisans éhontés du régime précédent ont été mis à la porte, les consciences tarées sont exclues, et l'on renvoie les flatteurs.

Après avoir vu ses amis, si le prince veut se distraire quelques moments, appellera-t-on les bouffons ? Le cirque de la maison impériale s'ouvrira-t-il pour les courses de chars ? Ne fera-t-on pas du moins sortir quelques lions de leurs cages pour être tués par de hardis chasseurs ou pour dévorer quelques esclaves ? Si les lions manquent, quelques paires de gladiateurs, se tuant pour procurer au prince une innocente récréation, lui sembleront-ils un plaisir trop coûteux ? Non, rien de tout cela ; c'est bien assez que le peuple de Rome se fasse donner ces divertissements somptueux, ignobles, sanguinaires. Si le prince aime le spectacle, il peut aller se divertir là où le peuple se divertit ; il y sera mieux et comme homme et comme prince. Cette rage de divertissements à part, de spectacles intimes et d'autant plus honteux, ce vice du palais de

1 Lampride 24

Rome et des palais modernes, ce vice avait fait Néron et en partie il fit Louis XV. Ne mettez pas vos plaisirs à part de ceux du peuple ; il jugera les siens bien pauvres ou'il jugera les vôtres bien scandaleux !

Les divertissements d'Alexandre ne coûtent ni une goutte de sang, ni une larme, ni un écu au dernier de ses sujets. Il a dans le jardin du palais d'immenses volières; paons, faisans, poules, canards, perdrix et jusqu'à vingt mille pigeons, dit-on, y prennent leurs ébats, et le maître du monde se plaît à les regarder. Ces innocentes créatures du bon Dieu, comme nous dirions, remplacent pour lui les gladiateurs de Domitien, les cochers de Néron et l'épouvantable sérail d'Elagabale ; heureux le monde d'avoir un tel maître ! Et encore sa conscience de prince économe, pour être en repos, a-t-elle besoin de se dire que le trésor de l'Empire n'a à payer pour cet innocent plaisir, ni un employé, ni un grain de blé ; les esclaves du fisc sont chargés d'y pourvoir, et la vente des œufs, des poulets et des petits pigeons suffit à l'entretien de toute cette famille ailée, joyeuse cliente de César [1].

Vient maintenant le souper, cette heure solennelle de la vie romaine. C'est l'heure où Alexandre est moins empereur, plus citoyen, plus homme, plus Alexandre que jamais. Souvent, il soupe hors de chez lui, simplement, familièrement, comme un homme à qui il est permis d'avoir des amis. D'autres jours, seul chez lui, il n'a pour convive qu'un livre, grec le plus souvent, latin quelquefois ; ou bien son fidèle Ulpien et des gens lettrés comme Ulpien, dont la conversation le récrée et le con-

1 Lampride 41.

sole. A ces convives intimes, il fait servir les jours de fête une oie comme chez nos pères au moyen âge, les jours de grande fête un ou deux faisans. Lorsqu'il faut avoir de nombreux convives et ce que nous appellerions des soupers officiels, la table est plus vaste, mais non plus somptueuse. Pour les convives de ces jours-là, pas plus que pour les amis, il n'y a de valets tout vêtus d'or, ni de vaisselle d'or, ni d'oiseaux et de poissons apportés des bouts du monde. Il y a une table décente, abondamment servie, mais sans excès; il y a cette propreté brillante qui est le luxe des gens simples et qui n'est pas toujours celui des gens recherchés; des serviettes (puisqu'on nous donne ce détail) tout au plus frangées de pourpre, jamais d'or ; une vaisselle d'argent seulement, et peu considérable ; jamais comédie, ni pantomime pour égayer le repas : des perdrix qui se battent, des oiseaux qui voltigent dans la salle du festin, sont les innocentes distractions qui égaient la conversation sans la troubler [1]. « Au repas, dit son historien, il était courtois, de plaisanterie douce, de conversation aimable ; chacun osait lui dire et lui demander ce qu'il voulait ; sa mère et sa femme lui reprochaient parfois de se familiariser trop, d'affaiblir la dignité du pouvoir. Mais, lui, qui savait assez que le danger n'était pas là : « Je n'affaiblis pas le pouvoir, répondait-il, je le rends plus assuré et plus durable. » A la fin du repas, comme un père de famille de l'ancienne Rome, Alexandre, paternel malgré sa jeunesse et sérieux malgré son enjouement, mettait à part le pain, les légumes, les portions destinées aux serviteurs du festin. Et

1 Lampride 35, 37.

c'est ainsi que, sans saturnales, sans orgie, sans enivrement, comme sans adulation et sans acte sanguinaire, finissait la journée de ce successeur de Commode, de Caracalla et d'Elagabale.



CHAPITRE II

FINANCES

Cette simplicité, je n'ai pas besoin de le dire, amenait avec elle l'économie : l'économie dans la maison du prince, l'économie dans l'administration de l'État. Qu'on me pardonne si j'entre ici dans des détails de ménage. Ces détails de ménage que Rome a recueillis étaient précieux pour elle ; ils constituaient à ses yeux toute une politique.

Du reste l'économie était facile quand on succédait à un prince aussi sottement et aussi honteusement prodigue qu'Élagabale. S'il laissait après lui peu de recettes nouvelles à faire, il laissait beaucoup de dépenses à supprimer, avec un double profit et pour la bourse et pour l'honneur. On avait trouvé dans son palais un personnel à la fois ignoble et coûteux que j'ai souvent énuméré, et le balayage moral que le palais venait de subir était aussi un balayage financier. Quand le palais n'eut plus d'autres habitants que ceux qui rendaient d'utiles services [1],

1 Nec quemquam passus est in Palatinis nisi necessarium hominem (Lamprid. 16).

les histrions et les courtisanes étant sortis par une porte, les millions entraient par une autre. C'est bien le moins que la vertu ait sur le vice le petit avantage de coûter moins cher.

On avait trouvé des services nécessaires, mais vulgaires, érigés presque en dignités de l'État et rétribués comme tels, des foulons, des tailleurs, des peintres, des échansons, classés sur le pied des fonctionnaires publics ; Alexandre les réduit à une simple, tout au plus à une double ration : — des cuisiniers, des pêcheurs, des baigneurs, de condition libre et salariés à grands frais ; il les remplace par des esclaves : — tout un monde de médecins pour les santés toujours compromises des amis d'Élagabale ; avec la tempérance pour premier médecin, il n'en garde que sept dont un seul payé en argent, les autres (esclaves ?) en rations [1] : — des soldats de parade [2] faits, non pour le combat, mais pour la montre, comme il y en a dans toutes les cours : ceux-là, Alexandre ne les supprime pas ; il sait que soldats et peuple sont enfants et aiment une certaine pompe sous les armes. Mais cette pompe qu'il accepte, il la modère ; il veut à ces soldats des costumes brillants mais non somptueux [3], c'est-à-dire sans or, argent, soie, ni pierres précieuses ; pour les drapeaux, pour toutes les magnificences royales, il accorde de l'or et de la soie, mais avec mesure. Le pouvoir, disait-il, repose sur la force, non sur l'éclat [4].

On avait trouvé enfin (ce que les prédécesseurs d'A-

1 Lampride 41, 42.
2 Ostensionales milites.
3 Non pretiosis, sed speciosis clarisque vestibus ornabat, 33.
4 Id. 40. Imperium esse in virtute, non in decore.

lexandre estimaient peut-être une sage épargne) de vastes magasins qu'Élagabale n'avait pas été tenté de visiter ni de gaspiller et dans lesquels dormaient des trésors inutiles accumulés par une prévoyance maladroite ou par une frivolité orgueilleuse. Alexandre, qui a deviné les économistes modernes, se soucie peu de garder ces capitaux dormants, inutiles aujourd'hui et peut-être sans valeur le jour où l'on voudra en tirer parti. — Il y a là des bijoux et des pierreries gardés plus encore à titre de richesses qu'à titre d'ornements. Alexandre estime peu cette richesse improductive, et trouve, au moins pour lui, cette parure trop puérile. Sa femme elle-même et sa mère ne possèdent en fait d'or et de pierreries qu'un réseau sur leur tête, des boucles à leurs oreilles, un collier [1], une couronne pour faire les sacrifices, un seul manteau parsemé d'or, une *cyclas* (draperie légère qu'on jetait sur le reste du vêtement) ornée au plus de six onces d'or. Le reste des pierreries du palais a été vendu.—Il y a des lingots, de la vaisselle d'or et d'argent par milliers de livres. Les lingots sont portés au trésor public, comme aussi la vaisselle d'or sans doute, car Alexandre ne veut pas de vaisselle d'or. Quant à son argenterie, il la réduit à un taux minime, deux cents livres (en tout? ou pour chaque service?) [2], dût-il, le jour où par extraordinaire il lui en faudra davantage, en emprunter à ses amis. — Une autre sorte de capital dormant, c'étaient de riches étoffes; dans l'antiquité, une garde-robe plus ou moins magnifiquement remplie compte pour une bonne part dans une fortune; pour

1 Baccato monili (Lamp 41).
2 Ducentarum librarum argenti pondus ministerium ejus nunquam transiis (Lamprid. 34).

des gens inquiets de l'avenir et craignant tous les genres de placement, c'était là aussi une manière de thésauriser; la soie surtout avait une valeur énorme. Alexandre la trouve trop coûteuse comme parure, trop précaire comme placement; plus confiant dans le crédit, il entend placer ailleurs que dans les armoires du palais. Lui-même ne porta jamais une étoffe toute de soie, rarement une étoffe mêlée de soie. Les magasins d'Élagabale demeurent donc vides; quand un habit ou une étoffe précieuse a séjourné un an sans emploi dans les armoires du palais, elle est vendue [1]. — Le palais contenait enfin des milliers d'esclaves inutiles, capital non-seulement stérile, mais coûteux: Alexandre en réduit tellement le nombre que dans les circonstances extraordinaires, il aura encore recours à l'obligeance de ses amis.

Charlemagne réglait les comptes de sa maison et l'histoire n'a pas dédaigné de les conserver. On nous a conservé aussi les comptes de ménage d'Alexandre Sévère. Sa table était réglée à trente setiers (15 litres) de vin par jour; trente livres (un peu moins de vingt livres françaises) de pain de pur froment; cinquante livres de pain inférieur pour donner à ses serviteurs; trente livres de diverses viandes, deux poulets; les jours de fête, une oie; aux calendes de janvier, au jour de réjouissance de la Mère des dieux (25 mars), aux jeux apollinaires (6 juillet), au festin de Jupiter, aux saturnales (16 décembre) et aux autres fêtes semblables, un faisan, quelquefois deux, accompagnés de deux poulets; du

1 Lampride 40.

lièvre tous les jours; de la venaison souvent (et en même temps il en distribuait à ses amis); quatre setiers de farine pure [1], deux setiers de farine mêlée de poivre; et ainsi du reste : car tout était réglé, et Gargilius Martialis, écrivain contemporain, avait tout noté [2].

On criait à l'avarice, je n'en doute pas; Mammée surtout était accusée plus encore que son fils, et l'empereur, disait-on, trouvait lui-même que sa mère épargnait trop. Alexandre lui aussi, était raillé des courtisans désappointés de maison palatine ; critique méritée, mais critique honorable. Chez un empereur romain l'avarice était une vertu. Les deniers qu'il épargnait, ce n'était pas seulement les deniers de ses peuples, c'était leur sang.

On raillait, et cependant l'exemple ainsi donné était contagieux, et le bien que faisait aux peuples la suppression du luxe impérial se multipliait par le bien qu'allait leur faire la diminution du luxe privé. Le palais des Césars avait donné au monde assez d'exemples de faste, d'intempérance, de prodigalité, de débauches; il était juste qu'il en donnât enfin de tempérance, de sagesse, d'épargne. Les premiers avaient été trop fidèlement suivis; les seconds le furent au moins quelque peu. Les mœurs simples et dignes d'Alexandre descendirent de la demeure du mont Palatin dans le palais des grands de l'empire, et dans les villas des riches. Les hommes eurent honte et presque peur d'étaler un luxe que l'empereur n'étalait

1 Au lieu de *milii* qui n'aurait pas de sens raisonnable, je lis avec Schrevelius *amyli*; en grec ἄμυλος, farine obtenue sans meule, amidon, ou quelquefois aussi la plus pure farine.
2 Lampride 37.

pas [1]. Les femmes elles-mêmes se firent quelque scrupule de porter plus de bijoux et des robes d'une soie plus éclatante que leurs impératrices n'en portaient. On abusa moins du travail, des forces, de la vie de l'esclave pour tisser la soie et monter les diamants; on lui laissa quelques demi-journées ou quelques nuits de plus pour gagner, par un labeur utile et vulgaire, le pécule qui devait un jour le racheter; on le mit plus près de la liberté, de l'aisance, de la joie. Cela ne vaut-il pas, belle romaine, quelques pierreriès de plus sur un front qui n'en a pas besoin? Et cela ne vaut-il pas, illustre Apicius, autant que le poisson de la mer Noire qui fait la satisfaction de votre palais délicat, mais le désespoir de vos pêcheurs esclaves et la ruine de votre santé?

Il faut bien se rappeler ce qu'était cet Empire romain où le travail, exercé par des esclaves, était esclave lui-même et ne servait que les fantaisies du riche, où il n'y avait pas assez de pain parce qu'il y avait trop de robes de soie et trop de vases d'or, où l'industrie utile n'avait pas assez de bras parce que l'industrie fastueuse les avait tous, où l'aiguille de la mère de famille manquait à ses enfants parce qu'elle était confisquée pour le gynécée de la matrone. Il faut se le rappeler, et on sentira quel bienfait public c'était qu'un peu de modération dans les voluptés du prince, dans les voluptés des grands, dans les voluptés des riches. En renonçant à une robe de soie, Mammée sans le savoir habillait tout une famille de colons grelottant sous le ciel de la Grande-Bretagne. En

1 Imitati sunt eum magni viri, et uxorem ejus matronæ pernobiles (Lamp 41).

faisant disparaître de sa table les oiseaux du Phase et les huîtres engraissées dans le lac Lucrin, Alexandre donnait sans le savoir du pain à une centaine d'esclaves.

Du reste, n'en est-il pas et n'en sera t-il pas toujours ainsi? Le travail du genre humain lui donnera-t-il jamais les denrées nécessaires en si grande abondance qu'on puisse sans scrupule consacrer une part notable de ce labeur à la production des denrées inutiles? Ces jouissances du luxe, si vaines, si mesquines, si puériles, si sottes, si promptement insipides, dans lesquelles il n'y a rien, ni pour le cœur, ni pour l'esprit, ni pour l'imagination, ni même pour cette partie élevée de nos sens qui perçoit le beau et cherche sa satisfaction dans les arts; ces jouissances du luxe qui coûtent si cher à notre âme et la satisfont si peu et si peu de temps, méritent-elles que pour elles nous retranchions à ce pauvre esclave, à ce pauvre ouvrier, à ce pauvre laboureur un denier de sa bourse, encore moins une goutte de son sang, encore moins une parcelle de sa liberté et de sa dignité d'homme, de la paix de son âme et de la pureté de sa conscience?

Enfin cette économie ou cette avarice dans la dépense personnelle du prince amenait à plus forte raison l'économie dans les dépenses de l'État. On a le droit de retrancher quelque chose à autrui quand on a beaucoup retranché à soi-même. Supprimant son théâtre domestique et laissant subsister le théâtre populaire, Alexandre pouvait restreindre un peu les magnificences de celui-ci, et ne pas faire payer si cher aux caisses de l'État ou à celles des villes les acteurs et les funambules

de Rome [1]. En faisant cadeau au peuple Romain de tout ce qu'il avait trouvé dans ce genre chez Elagabale, n'avait-il pas fait baisser le prix de cette triste marchandise? Aussi, lorsqu'on lui demandait des récompenses pour ces talents si inutiles à la chose publique, se montrait-il fort avare; il donnait de l'argent peu et rarement; des lingots, de la vaisselle précieuse, des étoffes de prix, jamais. Il se crut même en droit d'ôter à ces virtuoses les magnifiques costumes que leur avait donnés Elagabale. Pour lui un muletier valait bien un comédien, et le chasseur domestique qui tuait du gibier dans les forêts valait bien le chasseur théâtral qui, dans l'arène, tuait des ours et des panthères pour les plaisirs des spectateurs [2]. Cette barbarie, j'en conviens, était loin de la civilisation des cours modernes qui paient un chanteur plus qu'un général, et qui après avoir comblé une danseuse de présents, lui font encore porter les armes par leurs soldats. Mais aussi les cours modernes nagent tellement dans la richesse! les peuples modernes sont si opulents! l'excédant de recettes de leur budget pèse si lourdement sur leur conscience! ils aiment tant à payer l'impôt! Les sujets de l'empire romain n'avaient, ce semble, pas le même goût.

De même encore, ayant strictement réglé la dépense de sa maison, Alexandre pouvait se mêler quelque peu de régler la maison de ses subordonnés et ne pas astreindre le trésor public à payer toutes les magnificences de leur goût. Avec lui, tous les salaires, tous les traitements

1 Lampride 43.
2 Id. 37.

étaient réglés suffisamment, équitablement, mais strictement. Lampride nous donne le compte détaillé de ce qui était alloué à un gouverneur de province, dont le traitement, pour une partie du moins, se payait en nature : « vingt livres d'argenterie, six patères (d'or ou d'argent « *(phialas)*, sans doute pour les sacrifices), deux mu- « lets, deux chevaux, deux costumes officiels, un autre « pour l'intérieur, un autre pour le bain, cent pièces d'or, « un cuisinier, un muletier, et s'ils n'ont pas de femme, « une *concubina* puisqu'ils ne peuvent s'en passer. « Leur temps d'administration fini, ils rendront le mule- « tier, le cuisinier, les mulets et les chevaux ; le reste « leur demeurera, s'ils se sont bien conduits ; sinon, ils « le rendront au quadruple sans préjudice de poursuites « pour péculat ou concussion. »

Et enfin, honnête homme pardessus tout, gardant la bourse de ses peuples contre ses propres faiblesses ou ses propres caprices, Alexandre était bien en droit de la garder sévèrement contre la cupidité d'autrui. D'abord il avait horreur de ces marchés qui s'étaient tant de fois pratiqués au palais et par lesquels le prince ou ses affranchis avaient vendu les charges, même celles qui entraînaient le droit de vie et de mort [1] : « Qui a acheté, a besoin de vendre, disait-il. Si cet homme après avoir acheté de moi le droit de juger vend la justice, je ne puis plus le condamner. » Les marchands de fumée, comme nous avons dit qu'on appelait les trafiquants de la faveur du prince, n'étaient pas moins l'objet de sa colère. Pour excuser une sévérité qui alla jusqu'à la cruauté, il faut

1. Honores juris gladii (Lampride 41).

comprendre ce qu'avant lui l'abus avait été sous un prince trop immoral pour ne pas encourager toutes les corruptions, trop aveugle pour ne pas les favoriser toutes, même à ses dépens. Les intrigants de tout genre avaient été mis à la porte du palais ; mais cette porte, ils espéraient toujours la voir se rouvrir. Ils rôdaient autour de la maison du prince et, s'ils n'y avaient pas leurs entrées, du moins ils prétendaient les avoir. Un certain Vetronius Turinus qui avait eu jadis quelque relation avec l'Empereur, parlait du prince comme d'un sot dont lui Turinus pouvait faire ce qu'il voulait. Alexandre, ayant ouï quelque chose de ces propos, envoie à Turinus un affidé qui, jouant un rôle convenu, demande à l'intrigant son appui pour une requête adressée au prince. « J'en parlerai à l'Empereur », dit Turinus; et il se fait payer. Les mêmes instances se renouvellent, Turinus affirme qu'il a parlé et se fait payer encore. On arrive ainsi à lui remettre des sommes considérables, sans qu'en réalité il ait dit au prince un seul mot. Quand on en est là, Alexandre suffisamment édifié fait éclater la mine. Turinus est accusé, convaincu d'avoir vendu un crédit qu'il n'avait pas ; d'autres intrigues se révèlent : on apprend que, sollicité par deux parties adverses, il a reçu de l'une et de l'autre ; que des hommes nommés à des charges publiques l'ont rémunéré d'une assistance qu'il ne leur avait pas donnée. Il est condamné, condamné à mort, et par une dérision cruelle, Alexandre ordonne qu'il soit asphyxié par la fumée d'un bûcher, en faisant crier par le héraut : « Il périt par la fumée pour avoir vendu de la fumée [1]. »

1 Lampride 36.

Et maintenant, le voleur proprement dit, le magistrat dilapidateur, le publicain qui pille les provinces, comment est-il traité ? Alexandre a trouvé la concussion partout, il la poursuit partout. Les voleurs de cette espèce lui sont odieux ; leur présence est une souillure pour son palais, et, de même que dans les mystères le héraut interdit l'entrée du temple à quiconque a la conscience chargée d'un crime, de même Alexandre fait crier à sa porte : « Que nul ne vienne à l'audience impériale s'il se sent coupable de vol, car découvert il serait mis à mort. » Lorsqu'un de ces hommes (et il y en avait beaucoup dont la réputation était faite) ose se présenter pour le saluer, Alexandre se trouble, pâlit de colère, il peut à peine parler ; il en demeure malade [1] : « Septimius Ara-« binus ici ! Arabinus vivant et venant ici au rang des « sénateurs ! Jupiter ! dieux immortels ! Est-ce qu'il at-« tend quelque chose de moi ? Est-ce qu'il me croit fou « ou insensé à ce point ? » Et quand il a à juger de tels voleurs, ces « scélérats de tous les jours, ces ennemis de l'État, de tous les plus funestes » comme il les appelle, il a peine à se contenir. Un secrétaire (*notarius*) qui a apporté au conseil du prince une pièce falsifiée, est puni par une incision au doigt, qui lui ôte la faculté d'écrire. Un malheureux, qui, déjà coupable de vol, a, par l'entremise de certains rois vassaux de l'Empire, obtenu un emploi dans la milice, vole de nouveau et cette fois est surpris. Les rois, ses protecteurs, étaient à ce moment à la cour d'Alexandre. Celui-ci les fait venir, la cause est plaidée devant eux. « Quelle est chez

1 Ut stomachi choleram moveret.

vous la peine des voleurs? » leur dit Alexandre. La croix. Et il le fait mettre en croix, condamné par ses patrons. N'excusons pas, cela est cruel; et cependant l'homme était doux, tous les témoignages l'attestent, il n'avait pas de passion mauvaise ; il n'avait qu'une justice trop emportée, la haine trop passionnée pour le mal; mais il fallait que le mal fût bien grand.

Du moins les peuples goûtaient-ils le fruit de cette sévérité. Les chiffres que nous donne Lampride peuvent sembler incroyables, ils ne le sont pas. D'un César livré à toutes les débauches et encourageant toutes les concussions à un César qui n'avait pas un vice et ne souffrait pas un désordre, la différence était telle que le peuple romain put voir sa condition changer du tout au tout. Dès son début, Alexandre avait fait remise à la ville de Rome de l'or coronaire [1], don de joyeux avènement que la flatterie avait offert et que le despotisme s'était habitué à exiger. Bientôt il put abaisser tous les impôts que ses prédécesseurs avaient singulièrement élevés. L'impôt indirect (*vectigal*) se payait exclusivement en or, parce que les princes, ayant altéré et altérant de plus en plus les pièces d'argent, ne voulaient pas reprendre cette monnaie variable et décriée qu'ils donnaient à leur peuple. Il se trouva donc que, là où Élagabale faisait payer dix pièces d'or (220 fr.?), Alexandre ne fit plus payer que le tiers d'une ; c'est-à-dire qu'il abaissa l'impôt de trente à un. Élagabale pour rendre la perception plus commode, avait fait frapper des pièces, deux, trois, quatre, dix fois, on dit même quatre-vingt

1 Aurum coronarium et negotiatorium 32.

et cent fois plus fortes que l'*aureus* [1]. Alexandre n'en eut plus besoin, les fit fondre, et tout au contraire, fit faire des demi *aurei* et des tiers d'*aurei*, pour que l'impôt réduit continuât à se payer en or ; il pensait même, pour faire face à une nouvelle réduction, à émettre des quart d'*aurei*. Par toute une série de mesures, le système fiscal fut réglé de nouveau et réglé dans le sens de la modération [2]. Ce n'est pas assez de diminuer l'impôt, il faut le faire porter sur les denrées les moins nécessaires; l'impôt indirect à Rome se percevait au marché et frappait surtout les objets de consommation. Alexandre Sévère en établit un autre (un très-bel impôt, dit Lampride) sur un certain nombre d'industries et en particulier d'industries de luxe [3], sur le trafic des étoffes de lin, des

1 *Formas bilibres et centenarias*, dit Lampride, 39. Cela ferait donc des pièces de 2,200 francs !

2 Leges de jure *populi* et *fisci* moderatas et infinitas sanxit. (Lampride 16). Par ces deux mots Lampride désigne l'*ærarium* ou trésor public et le *fiscus* ou trésor du prince. Nous n'avons malheureusement pas d'autre trace de ces mesures financières d'Alexandre. Les textes du code Justinien ne nous ont fait connaître que des décisions juridiques rendues dans des cas particuliers, et en général restreignant les droits du fisc. Ainsi — restitution *in integrum* d'un mineur contre le fisc. (2, C. J. *si advers. fisc.* II. 37). — Exception à la loi qui attribue au fisc les biens des déportés. (3 ibid *de bonis proscript.* — Les juges fiscaux ne peuvent prononcer d'amendes. (2 *de modo mulctar.*). — Différents droits contre le fisc 6 — 8, C, J. *de edendo*; 5, *de privilegio fisci* (VII. 73) ; 1, *ne fiscus rem quam vendidit* (X 4) ; 1, *de pœnis fiscalibus* (X. 7) ; 1. *de fiscalibus usuris* ; (X. 8) *de venditione rerum fiscal.* (X 4 ; 1, *de delatoribus* (X. II) ; — La règle qui adjugeait au fisc les biens de l'accusé suicidé, restreinte au cas où l'accusé poursuivi pour homicide, s'était suicidé par la seule crainte du jugement. (2. C. J. *de bonis eorum qui sibi mortem consciverunt* (IX. 50).

Les testaments et legs faits à l'Empereur soumis à la loi des testaments ordinaires 3. C. J. *de testamentis* (VI, 23) et 4 ibid. *ad legem Falcid.* (VI 50). Car, est-il dit, « bien que la loi de l'empire ait dispensé l'Empereur des formalités légales, rien ne convient mieux à la dignité impériale que de vivre selon les lois ». (3. *de testamentis*).

3 *Braccarii* (L'usage des braies celtiques se répandait à Rome, mais n'était pas encore général), *linteones*. (La laine et non le lin formait le vêtement habituel du peuple), *vitrearii*. (On sait que le verre était un objet de luxe), *pelliones, plaustrarii, et ceteræ arte*..... Lampride 25.

pelleteries, des objets de verre, d'or et d'argent, etc...

Mais l'abaissement de l'impôt ne suffit pas encore au soulagement du peuple ; il se plaint de la cherté des vivres ; au Forum ou au théâtre, il interpelle l'empereur, persuadé, comme le sont les peuples affamés, qu'au pouvoir il appartient de fixer le prix des denrées ; il veut que César fasse une loi de *maximum* (*vilitatem*) pour la viande [1]. Les lois de *maximum* étaient dans l'habitude des empereurs romains, et que de gens y croient encore ! Alexandre à cet égard en savait plus long que son temps. Quelle sorte de viande est trop chère ? fait-il demander au peuple par le crieur public. Le bœuf et le porc, lui répond-on tout d'une voix. Alexandre ne s'en prit pas aux marchands qui n'en pouvaient ; mais il s'en prit aux gourmets de son empire qui mangeaient la viande avant qu'elle ne fût née. Il défendit de mettre en vente et la femelle qui vient de mettre bas et l'animal qui tette encore (l'un et l'autre fournissaient au palais blasé du monde romain certains mets recherchés.) Et ces pratiques gastronomiques étaient si répandues, qu'en moins de deux ans, leur cessation fit tomber le prix de la viande dans la proportion de huit à deux [2].

Le pauvre se plaint qu'il est dévoré par l'usure, ce mal endémique de la république romaine et de l'empire romain ; Alexandre vient encore à son secours. « Il réduisit, nous dit-on, l'intérêt de l'argent à trois pour cent [3]. » Ce

1 Lampride 22.

2 *Suminatam* ne quis (suem) occideret ; ne quis lactentem, ne quis vaccam, ne quis *damalionem (vitulum tenellum)*. . 22.

3 Usuras fœneratorum contraxit ad trientes pensiones, c'est à dire à trois onces sur cent as par mois. L'once était le douzième de l'as.

résultat serait merveilleux. Nous avons vu, sous Trajan, le taux de cinq pour cent être considéré comme un taux non-seulement équitable, mais bienfaisant. Alexandre aurait-il obtenu un tel abaissement d'intérêt par un décret, par une simple intimation de sa volonté, je ne saurais le croire; mais ici, comme en matière de luxe, il agit par la puissance de l'exemple. Lui-même il prête à trois pour cent et fait concurrence aux usuriers; mieux encore, pour rejeter vers le travail des champs depuis si longtemps abandonné, la population souffrante de Rome; il lui prête sans intérêts des sommes au moyen desquelles elle achète des terres et s'acquitte avec leurs produits. Il engage les sénateurs à suivre son exemple, et d'abord à prêter comme lui sans intérêts; il autorise simplement un cadeau du débiteur au créancier; mais plus tard, comme ce mot de cadeau peut être trop largement interprété, il revient sur sa défense et permet de demander six pour cent d'intérêts [1].

Le peuple ne travaille pas parce que le travail est sans honneur, sans encouragement, sans liberté; parce que l'ouvrier esclave, soutenu par les capitaux de son maître, fait une concurrence ruineuse à l'ouvrier libre, à peu près aussi méprisé que l'esclave. Pour soutenir et surtout pour honorer le travail libre, Alexandre a recours à l'association. Ces colléges d'artisans qui jadis inspiraient aux empereurs des craintes politiques, sont devenus, pour Rome appauvrie et pour des princes plus clairvoyants, trop évidemment nécessaires. Antonin et Marc-Aurèle

1 Semisses, 6 onces par mois sur cent as. Voyez sur tout ceci, Lampride, 21, 26,

ont commencé à les protéger. L'ouvrier qui appartient à ces corporations, n'est pas plus riche sans doute ; mais il se sent plus appuyé, plus encouragé, plus honoré, depuis qu'en vertu du sénatus-consulte protecteur de sa liberté, il peut avec ses compagnons se réunir, s'associer à des repas fraternels, concourir au culte de ses dieux, mettre de côté quelques deniers pour le soulagement des malades et pour les derniers honneurs à rendre aux morts. Alexandre protége, relève, multiplie ces associations; il arrive à y faire entrer tous les corps d'état de la ville de Rome [1]. Il cherche ailleurs encore un aide à l'industrie ; il demande secours à la mécanique pour aider au travail de l'homme toujours inférieur à ses besoins ; il multiplie à Rome l'usage des machines [2].

Malheureusement toutes ces mesures ne nous sont connues que par le récit d'un écrivain du siècle suivant, récit singulièrement laconique, décousu, par suite obscur ; mais l'ensemble n'en laisse pas moins voir un prince qui voulait le bien et savait les moyens de l'opérer ; un prince , non-seulement économe , mais économiste , dirais-je, bien que le mot soit moderne, un économiste de l'école chrétienne, faisant de la seule véritable et seule efficace économie politique, celle qui commence par l'abnégation. Il retranche de ses propres voluptés et des voluptés de ses pareils, pour améliorer le sort de ceux à qui manque, non la volupté, mais la vie. Il diminue les dépenses publiques afin d'accroître l'aisance privée. Il protége le travail pour amener la richesse, au lieu de

1 Parmi les nouveaux, *vinarii, lupinarii, caligarii*. 33.
2 Mechanica opera Romæ plurima instituit. 22.

confisquer le travail au profit de la richesse. Contrairement à la pratique des siècles païens qui cherchaient la satisfaction du petit nombre par la souffrance du grand, il veut amener le bien-être du pauvre par la volontaire abstinence du riche, la prospérité de tous par le travail de tous, le goût du travail par l'honneur et la liberté qu'il lui donne.

Mais de plus, Alexandre n'ignora pas tout à fait que le travail a besoin d'un supplément et d'un aide, la charité. Les fruits du travail étant inégalement répartis entre les hommes et quelques-uns d'entre eux se trouvant ainsi sans ressources, il faut que cette inégalité soit réparée par le dépouillement gratuit et volontaire de quelques autres. Quand nous disons avec l'apôtre : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger » (II. *Thess.* III, 10) nous sous-entendons cette condition : s'il est en état de travailler. Mais s'il est infirme, s'il est vieux, s'il est enfant, si la somme de son travail possible est inférieure à celle de ses besoins; si, époux et père, il travaille seul pour nourrir plusieurs; il faudra à toute force que le don gratuit intervienne, et, placé en face de cette inégale puissance du travail, diminue la surabondance d'un côté, comble l'insuffisance de l'autre, et rétablisse une proportion plus égale[1]. Si nul ne travaillait que pour lui-même et n'avait de ressources qu'à l'exacte mesure de son travail, des milliers d'hommes mourraient de faim. Et le don gratuit était plus nécessaire encore dans une société où, grâce à Dieu, l'esclavage tendait à diminuer. Jusque là, en effet, l'esclavage nourrissait mal, mais nourrissait des millions d'hommes. Il fallait maintenant que cette ration que le maître donnait

1 Ut fiat æqualitas. II, *Cor.* VIII, 14.

à son esclave, d'une main avare, intéressée, contrainte, et pour prix d'un travail forcé, se convertît en une aumône donnée au pauvre par le riche, aumône libre, volontaire, joyeuse, abondante, gratuite. Alexandre comprit cette nécessité. On dit de lui ce qu'on ne dit d'aucun autre César : il aida les pauvres *(pauperes juvit)* [1]. Il ne laissa pas passer un jour [2], dit-on encore, sans quelque acte de douceur, de condescendance, de pieuse libéralité ; veillant seulement à ne pas excéder les ressources du trésor, à ne pas faire des pauvres par l'impôt pendant qu'il soulageait d'autres pauvres par la bienfaisance. Les fondations alimentaires de Trajan, cette œuvre de bienfaisance semi-chrétienne, furent continuées et développées. Septime Sévère les avait maintenues [3], elles avaient même traversé les règnes désordonnés de Caracalla et d'Elagabale. Alexandre en augmenta le nombre. Les deux Antonins avaient institué en l'honneur des deux Faustines des *Enfants Faustiniens ;* il institua en l'honneur de sa mère des *Enfants Mamméens* [4], leur donnant une plus digne protectrice et faisant de sa piété envers les pauvres un hommage de sa piété filiale.

Les serviteurs de l'État, comme de raison, n'étaient pas oubliés dans ces libéralités d'Alexandre et ne restaient ni sans rémunération, ni sans honneur [5]. Quand il fallait

1 Lampride 40, et ailleurs : pauperibus consulens. 26.

2 Dies denique nunquam transiit quin aliquid mansuetum, civile, pium faceret, sed ita ut œrarium non everteret 20.

3 Mention de Mœcius Probus, préfet des aliments sous Septime Sévère (ou Caracalla) Orelli 2267, — de C. Valerius Gratus Sabinianus consul en 221 sous Elagabale), qui avait été *Flaminiæ et alimentorum curator* (Hengen 50).

4 V. Lampride, 57 et une inscription du temps d'Alexandre, qui porte : CVRATOR VIAE AEMI *(liæ)* PR *(fæctus)* ALIMENT *(orum)*. Henzen 50.

5 Lampride 32, 40.

qu'ils se retirassent : « La république te remercie, » leur disait le prince ; et il assurait leur bien-être par de sages libéralités. Il aimait à installer un vieux serviteur de l'État ou un sénateur ruiné pourvu qu'il ne se fût pas ruiné par le luxe, sur une terre qu'il pût cultiver, lui donnant des bœufs pour traîner sa charrue, des pierres pour édifier sa demeure, des ouvriers pour la bâtir, des marbres même pour l'orner. A des hommes d'un rang plus élevé et dont les services avaient été plus importants, il faisait parfois cadeau d'une maison magnifique bâtie tout exprès pour eux [1]. Il venait en aide à ces orateurs des villes municipales qui étaient à la fois pour leur cité et un honneur et un appui, aux rhéteurs, aux grammairiens, aux médecins, aux mécaniciens, aux architectes, aux aruspices même et aux astrologues ; il leur assignait des traitements, ouvrait des édifices pour leurs leçons, et pour me servir de l'expression moderne, fondait même des bourses, pour des enfants pauvres destinés à être les héritiers de leur science [2]. Il se plaignait quand on ne lui demandait rien, et, lorsqu'un nom digne d'estime manquait sur la liste toujours exactement tenue de ses libéralités ordinaires : « Pourquoi, disait-il, ne me demandes-tu rien ? Veux-tu que je sois en dette vis-à-vis de toi ? Veux-tu te réserver le droit de te plaindre un jour de mon avarice [3] ? »

Mais dans ses libéralités, comme en toute chose, il portait cette minutieuse exactitude et cette préoccupation de l'utile qui faisait de lui l'antithèse la plus complète de Néron. Il donnait rarement soit de l'or ou de l'argent en

1 Lampride 39.
2 Id. 44.
3 Id. 46.

lingots, soit des pierres précieuses[1]. Aux sanctuaires même des dieux, il donna parfois quatre ou cinq livres d'argent, pas un grain d'or. A quoi sert l'or dans le sanctuaire? disait-il avec le poëte [2]. Quand il donnait un lingot, ce n'était pas sans le faire peser devant lui; une étoffe de prix, sans la faire mesurer [3]. Dispensateur du bien public, il ne se croyait pas en droit de le faire servir à ses fantaisies. Tout cela était sans doute moins grandiose, moins éblouissant, moins propre à lui faire des courtisans et des flatteurs, que les prodigalités aveugles d'Elagabale et les splendeurs infinies de la cour de Néron. Mais aussi, on pouvait dire d'Alexandre, ce qu'on n'a pu dire ni de Néron, ni de tant d'autres, ni du très-grand nombre des empereurs Romains : « il n'envia jamais la richesse de personne [4]. »

Telles étaient donc à la fois et cette sage économie et cette piété bienfaisante d'Alexandre : devançant son époque de deux manières, d'un côté par une intelligence des besoins publics et par un mépris des jouissances égoïstes que le paganisme ne pouvait ni enseigner, ni comprendre; d'un autre côté par une bienfaisance sérieuse, sincère, désintéressée, sans but politique, sans éclat et qui n'était pas non plus du paganisme.

Cependant le peuple païen ne perdait aucune de ses satisfactions légitimes. Les traditions de la munificence impériale subsistaient dans ce qu'elles avaient de noble, d'élevé, d'utile, de politique. Les spectacles

1 Lampride 46.
2 In sanctis quid facit aurum (Perse) Lampride 44.
3 Lampride 40.
4 Divitiis nullius invidit id, 40.

eux-mêmes, quoiqu'on récompensât les acteurs par de moins folles largesses et par de moins serviles hommages, conservaient leur magnificence.

Ce père de la famille Romaine, ce financier si prudent, cet économiste si essentiellement *utilitaire*, savait cependant aimer les grandes choses. S'il donnait des spectacles à son peuple, à plus forte raison lui donnait-il des monuments. C'étaient non-seulement des greniers bâtis dans toutes les régions de Rome et ouverts à quiconque ne voulait pas garder son grain chez soi ; c'étaient aussi de nouveaux embellissements pour cette cité embellie par tant de princes et qui à force de s'embellir, devait finir par se gâter ; c'étaient des restaurations nombreuses ; de nouveaux édifices, nombreux aussi ; nulle destruction [1] : car Alexandre pour accomplir ses projets, n'employa ni le feu, comme Néron, ni la pioche comme tant d'autres ; il ne détruisit rien que des édifices qui lui appartenaient personnellement. C'étaient des travaux pour les thermes (car Alexandre, lui aussi, eut le tort de favoriser cette manie du peuple romain) : des portiques ajoutés aux thermes de Caracalla ; les thermes de Néron agrandis et connus désormais, au lieu de ce nom détesté, sous le nom de thermes d'Alexandre (227) ; un aqueduc nouveau pour ces nouveaux thermes (225) amenant d'une distance de 13 milles cette même eau que Sixte-Quint a retrouvée depuis et qui, du nom de ce pontife, s'appelle aujourd'hui *Acqua Felice* [2] ; à l'extrémité

1 Opera veterum principium restauravit. Ipse nova multa constituit, 25.
2 Les thermes de Néron ou d'Alexandre étaient situés entre le Panthéon et la place Navone, où sont Saint-Louis des Français, Saint-Eustache, etc,. Les régionnaires mentionnent près de là un cirque d'Alexandre,

de ces aqueducs une vaste piscine qu'on appela le trône de l'Océan. Et, pour mettre le comble à la satisfaction de ces infatigables baigneurs, les thermes approvisionnés d'huile par la libéralité d'Alexandre furent éclairés du soir au matin. Pour faire face à ces dépenses, il consacra à l'entretien des thermes le revenu de certaines forêts [1] et un impôt payé par les industries de luxe. La volupté payait ainsi la volupté et le vice était chargé de pourvoir aux dépenses du vice. D'ailleurs, un peu d'indulgence envers la sensualité publique était peut être nécessaire pour se faire pardonner par les débauchés de Rome d'avoir supprimé la honteuse licence du temps d'Elagabale qui ouvrait aux deux sexes les mêmes bains aux mêmes heures [2].

Ce furent aussi, outre les thermes, outre le théâtre de Marcellus qu'Alexandre avait le projet de restaurer, des magnificences d'un ordre plus élevé. Ce fut pour les affaires publiques une basilique nouvelle construite sous le nom de Mammée. Alexandre en projetait une autre plus vaste que nulle ne le fut, toute reposant sur des colonnes, entre le champ de Mars et les *septa* d'Agrippa; mais le temps lui manqua [3].

Alexandre enfin avait le culte des anciens souvenirs. Tous les peuples ne sont pas comme nous qui, depuis

qui serait évidemment la place Navone et dont les restes se retrouvent dans les souterrains des maisons qui entourent cette place. Mais cette unique indication des régionnaires suffit-elle pour faire attribuer ce cirque à Alexandre ?

1 *Nymphæum* (réservoir d'eau) d'Alexandre, dans la sixième région Esquiline (V. Rufus, P. Victor et la Notice de l'empire). On croit en retrouver les restes près de l'édifice appelé d'ordinaire temple de Minerve Medica.

2 Voyez sur tout ceci Lampride, 24, 25.

3 Lampride, 26. Il donne à cette basilique projetée une longueur de mille pieds sur une largeur de cent, ce qui paraît bien peu admissible.

trois siècles, démolissons avec plus de joie ce qui retrace plus glorieusement le nom de nos aïeux. Alexandre remplit Rome de statues colossales. Dans le forum de Trajan, il réunit des statues de grands hommes apportées de tous côtés. Dans les quatorze entre-colonnements du forum de Nerva, il mit les statues des quatorze empereurs divinisés, les uns à cheval, les autres à pied, et nus en leur qualité de dieux; il y ajouta des plaques d'airain, rappelant les actes de chacun d'eux et enseignant au peuple cosmopolite de Rome l'histoire du peuple Romain [1].

Il fallait cependant que l'Empereur fît quelque chose pour l'Empereur, et que cette demeure Augustale du mont Palatin que la race de Sévère avait à peu près abandonnée et où Alexandre était revenu le premier, fût quelque peu embellie par son nouveau maître. Il y multiplia les pavés de serpentine et de porphyre, qui étaient connus avant lui, mais qui, répétés fréquemment sous lui et après lui, ont reçu des modernes le nom d'*ouvrage Alexandrin*. Mais pour lui-même, il était disposé à faire peu de chose, et ces embellissements du palais furent pour lui un acte de piété filiale: ce fut au souvenir et sous le nom de sa mère qu'il consacra les édifices nouveaux ajoutés par lui aux constructions de ses prédécesseurs [2].

Rome ne devait pas seule profiter de sa magnificence. Les villes qui après un tremblement de terre avaient des édifices publics ou même privés à relever, obtinrent que

1 Lampride 28.
2 *Diætæ Mammæanæ* d'où est dérivée la dénomination vulgaire *ad Mammam* donnée à l'angle oriental du mont Palatin, vers l'arc de Constantin.

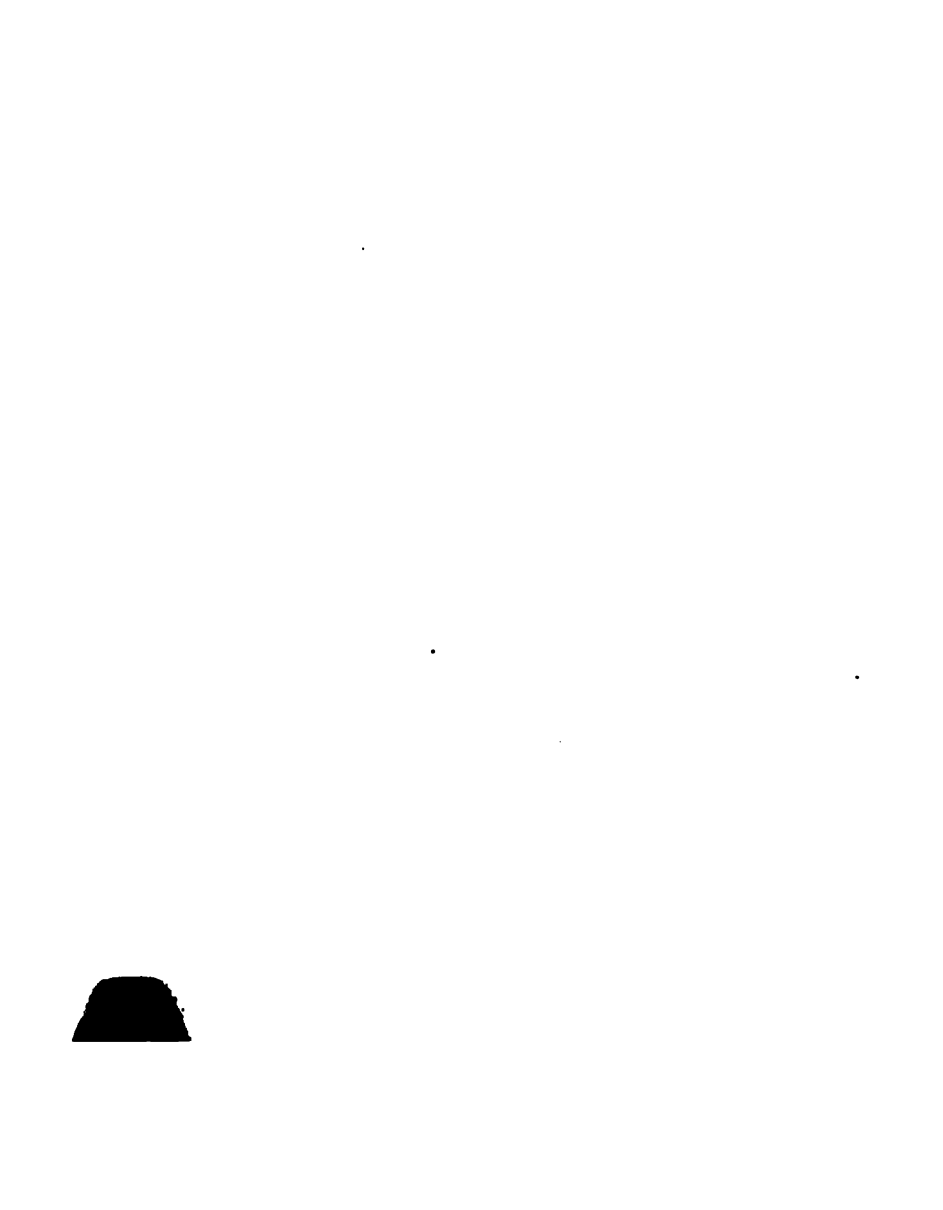
l'Empereur leur vînt en aide aux dépens du Trésor public. En Italie, les routes furent reconstruites ; les ponts que, dans son grand travail pour donner des chemins à la Péninsule, Trajan avait élevés, furent restaurés presque partout ; de nouveaux furent ajoutés ; mais sur les anciens restaurés par Alexandre, le nom de Trajan resta seul [1]. Là aussi, Alexandre fit quelques travaux de pur agrément, mais tous consacrés à quelqu'affectueux souvenir. Baïes fut pour lui un lieu destiné à rappeler les noms de sa famille [2] ; auprès d'un étang creusé de main d'homme et rempli des eaux de la mer, s'éleva un palais de Mammée et ce nom donné par la piété filiale fut longtemps conservé par la reconnaissance populaire ; d'autres édifices gardèrent le nom de quelque personne de sa famille également aimée. On était touché de voir César aimer et honorer une autre personne que César.

Quand il en était ainsi, quand, malgré les impôts diminués, il se faisait d'aussi belles œuvres, de quoi le peuple romain pouvait-il se plaindre ? Remarquez que tout en encourageant le travail, on ne laissait pas que de donner à la fainéantise du citoyen romain le tribut qu'elle avait été accoutumée à recevoir. C'était le fantasque et dépravé Élagabale qui avait vidé les greniers de Rome ; c'était l'économe Alexandre qui les remplissait, qui multipliait les distributions de blé au Forum comme sous les princes les plus prodigues ; qui renouvelait ces approvisionnements aux dépens de sa fortune particulière ; qui

1 *Inscriptions milliaires* d'Alexandre, en Afrique. (Renier. 2802, 3803) *Aquæ Alexandrinæ* à Lambœsa. (*Idem.*)
2 Lampride 26 : In matrem Mammœam unice pius fuit.

encourageait le trafic des blés et accordait les immunités les plus larges aux armateurs de navires destinés à amener le froment d'Égypte ou d'Afrique. C'était encore Élagabale qui avait supprimé ou amoindri, à force de tout laisser à la disposition de ses favoris, les distributions d'huile instituées par Sévère, et c'était Alexandre qui les rétablissait. Les largesses en argent ne faisaient pas non plus défaut ; il y en eut cinq sous Alexandre [1] et toutes cinq accompagnées de distributions de viandes. Encore une fois, de quoi le peuple romain pouvait-il se plaindre? Était-ce de ne plus voir dans les rues le cortége honteusement bouffon des bacchanales du fils de Sohémias? Était-ce de ne plus voir de sénateur étranglé, assassiné sans jugement, par ordre du prince? Était-ce de ne plus payer des doubles *aurei* pour suffire à toutes les fantaisies de cinquante valets syriens chargés de gouverner le monde? En vérité si le peuple se fut plaint, le peuple eut été bien difficile.

1 Les monnaies en comptent cinq: en 222, 226, 225, 228 etc... Lampride en nomme trois et trois distributions aux soldats (26)



CHAPITRE III

GOUVERNEMENT ET LÉGISLATION

Telle était la sagesse financière d'Alexandre, et son économie faisait sa force. Il fallait que la simplicité et l'économie sa sœur régnassent au palais, pour que la richesse, la sécurité, la liberté régnassent dans l'Empire. Dans un autre pays et dans un autre siècle, il n'en eut peut-être pas été de même ; mais dans l'Empire romain, ce procédé était infaillible. Auguste, Vespasien, Titus, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, Pertinax avaient été cléments parce qu'ils étaient économes, et économes parce qu'ils étaient simples.

En fait de clémence, sa voie était toute tracée, et, si dans l'économie politique Alexandre avait pu être à beaucoup d'égards un heureux et intelligent novateur, dans le gouvernement il n'avait qu'à suivre les pas de ces grands princes que Rome admirait davantage à mesure que leurs successeurs leur ressemblaient moins.

Le premier devoir d'un empereur romain était d'être Romain. Elagabale n'avait été qu'un Oriental, Caracalla un fou épris des mœurs germaniques, Sévère lui-même

s'était trop souvenu de son origine africaine, et, en tout, s'était reposé sur la force de son armée bien plus que sur le patriotisme de son peuple. Alexandre, quoique Syrien d'origine et d'éducation, se fit Romain de cœur. Il eut voulu, je l'ai dit, se faire des ancêtres romains. Un de ses premiers actes avait été d'expulser de Rome et de renvoyer à Emèse son dieu à lui, son dieu syrien, la pierre noire Elagabale [1] ; et en même temps, les dieux de Rome et les talismans divinisés qui avaient été convoqués, bon gré mal gré, au mont Palatin pour former la cour de ce dieu suprême, avaient été rendus à leurs sanctuaires et à l'amour de leurs fidèles ; le Palladium aux Vestales désolées; les boucliers sacrés aux pauvres Saliens demeurés oisifs. Alexandre ne passait pas une semaine sans monter solennellement au Capitole .

Il rentrait aussi, autant qu'il se pouvait faire, dans ce système de républicanisme officiel, qui était, sous l'Empire, non pas sans doute une garantie pour les droits, mais pour les cœurs un noble souvenir. Trois fois consul, il accomplit toutes les cérémonies du consulat et il diminua les dépenses que cette dignité purement nominale imposait à ceux qui l'acceptaient. Comme sous l'ancienne république, il voulut que les dépenses des jeux fussent à la charge des questeurs, c'est-à-dire de ceux qui entraient dans la carrière des honneurs ; il ne chargea le trésor que de suppléer à la libéralité privée. Mais en revanche, il voulut que la préture et le gouvernement des provinces fussent la récompense de ces largesses

1 Lamprid., 43.
2 Id., 28.

populaires [1]. Il rétablit et il observa fidèlement la loi qui fixait l'âge exigé pour les magistratures [2]. Faut-il croire qu'il ait rétabli quelque chose comme les anciennes assemblées populaires? Ce serait une bien grande merveille; on nous dit cependant que les antiques *nundines,* jours de marché et d'assemblée, furent renouvelées par lui [3]; on nous dit que, dans Rome, comme les tribuns et les consuls d'autrefois, il convoqua et harangua souvent le peuple [4]. Chérchait-il à réveiller Rome affaiblie et endormie par une image de son ancienne liberté?

Mais surtout il honora le Sénat, parce que le Sénat était un reste un peu plus sérieux de l'ancienne liberté républicaine. Il ne l'honora pas seulement, il l'éleva; il eut voulu que le Sénat fût autre chose qu'un nom, qu'il fût une puissance. Il n'accorda pas seulement aux sénateurs le privilége un peu frivole d'avoir dans Rome des voitures argentées. Il veilla à la composition du Sénat; nul ne devint sénateur s'il n'était chevalier, nul ne fut chevalier s'il était affranchi. Il ne nomma pas un sénateur sans l'avis de tous les sénateurs présents à son conseil, et sans la garantie personnelle de quelque dignitaire de l'État : « Nul autre qu'un homme de grande considération « ne doit être appelé, dit-il, à faire un sénateur [5]. » Et le Sénat ainsi composé fut consulté sur le choix des proconsuls, des légats, de tous les gouverneurs de pro-

1 Quæstores candidatos jussit ex sua pecunia munera populo dare, sed ut post quæsturam præturas acciperent et inde provincias regerent, 43.
2 Leges in annos firmavit easque etiam diligentissime servavit, 44.
3 Nundina vetera ex ordine instituit, 43.
4 Conciones in urbe multas habuit more veterum tribunorum et consulum, 25.
5 Magnum virum oportere esse qui faceret senatorem.

vince [1], sur le choix même du préfet du prétoire, le second personnage de l'Empire. Le préfet du prétoire jusque-là n'était pas sénateur, et cependant en certains cas il jugeait des sénateurs : Alexandre trouva cette anomalie blessante; le préfet du prétoire dut être toujours un sénateur, et un sénateur choisi avec l'agrément du Sénat. Alexandre eut volontiers gémi d'être trop puissant; et pour combien d'autres souverains l'excès de leur pouvoir n'aurait-il pas dû être une cause d'effroi et de regret?

Ce culte des traditions et ce respect des puissances d'autrefois rendaient plus facile la justice dans les choses du présent. La justice, par cela même qu'elle est de tous les temps, trouve mieux son compte avec les esprits conservateurs et modérés, qu'avec les novateurs et les violents. Respecter une loi politique aide à faire respecter les lois morales. Aussi Alexandre fut-il équitable et comme gouvernant et comme législateur et comme juge. Doux par caractère, sévère par devoir, il sut le plus souvent trouver ce point difficile à saisir où la rigueur n'est que justice et où la bonté n'est pas faiblesse. Il voulait que les châtiments fussent rares; mais, la sentence une fois prononcée, il ne lui arrivait guère de l'adoucir. Il n'eut jamais ni un procédé fâcheux, ni des paroles amères pour ceux qui l'entouraient ; mais aussi il savait n'admettre et ne garder auprès de lui que des hommes de bien; un de ses moyens, rarement pratiqué par le pouvoir qui en général exige les sollicitations ne

1 Proconsulares provincias ex senatus voluntate ordinavit, 24. Provincias legatorias (prætorias ?) plurimas præsidiales fecit, 24. (Le sens de ce passage est obscur). — Præsides, proconsules et legatos nunquam ad beneficium fecit, sed ad judicium suum vel senatus, 46.

serait-ce qu'à titre d'hommage, était de donner les places à ceux qui n'en voulaient point plutôt qu'à ceux qui les demandaient. Il fit préfet du prétoire un homme qui s'était enfui de Rome pour ne pas l'être. Un autre moyen était d'être sévère au besoin pour ceux qui lui tenaient de plus près. Tout en aimant ses amis, il ne faisait point de la distribution des charges publiques une affaire d'amitié, mais de jugement [1]. Des amis, des parents même furent éloignés, furent punis [2]. « J'aime cet « homme, disait-il, mais j'aime mieux encore la chose « publique. » En tout il cherchait l'ordre, l'exactitude, la règle, peut-être jusqu'à l'excès. Il avait pour surveiller son empire et sa cour, une police qu'il croyait incorruptible et fidèle parce qu'elle était anonyme ; un gouvernement croit toujours à sa police [3]. Il réglait l'habit de ses esclaves, l'habit de ses affranchis [4] ; il eut voulu régler l'habit de tous les citoyens, donner à chaque dignité son costume, distinguer l'esclave de l'homme libre, parce que dans les émeutes populaires les esclaves jouaient un grand rôle et sous leurs habits d'esclaves auraient eu moins de crédit. « Prends garde, lui dit-on, « les querelles en seront plus fréquentes. On regardera « moins à maltraiter l'homme qu'on saura ne pas être « votre égal. » Il se contenta de maintenir ou peut-être de rétablir (car toutes les coutumes disparaissaient) le laticlave pour le sénateur, la toge pour le citoyen, la

1 Non ad beneficium, sed ad judicium, 46.
2 Lampride 67.
3 De omnibus hominibus per fideles homines suos semper quæsivit, et per eos quos nemo nosset hoc agere, cum diceret omnes præda corrumpi posse, 23.
4 *Ibid.*, 27.

stole pour la matrone ; il ne permit qu'aux vieillards et aux voyageurs le manteau d'hiver *(pœnula)* qui cachait la toge ou la stole. C'étaient des petitesses, mais c'étaient les petitesses du patriotisme romain.

Alexandre fut législateur. Il porta des lois sans nombre, dit son historien. Il fut législateur attentif, prudent, consciencieux. Ce conseil de jurisconsultes qui entourait les empereurs était devenu une sorte de Sénat, prenant part à toutes les grandes affaires, appelé à délibérer sur toutes les lois. Vingt jurisconsultes dont on nous a gardé les noms [1], la plupart demeurés célèbres dans les annales de la jurisprudence, y siégeaient en permanence et en formaient pour ainsi dire le fonds ; le droit (dans tous les sens du mot) était pour Alexandre la base de tout le reste. Mais à eux s'adjoignaient aussi, selon la nature des affaires, ou des généraux éprouvés, ou des savants et des lettrés, ou même des historiens auxquels Alexandre aimait à demander ce qu'en des occasions pareilles d'autres avaient fait avant lui. Lorsqu'il y avait à porter une loi, il voulait que cinquante membres siégeassent dans le conseil, le même nombre qui était nécessaire au Sénat pour faire un sénatus-consulte. Le sujet de la délibération était exposé devant eux, et un délai leur était donné pour réfléchir. Ce délai écoulé, on se réunissait de nouveau, on allait aux opinions ; procès-verbal était dressé, et l'assemblée prononçait. Alexandre voulait que, dans son gouvernement, tout fût sérieux, prudent, mesuré, afin de laisser le

1 Lamprid., 68. Ainsi Domitius Ulpianus, Julius Paulus, Pomponius, Africanus, Florentinus, Marcianus, Callistratus, Hermogenes, Celsus, Proculus, Modestinus, etc... tous noms que les recueils de jurisprudence ont conservés.

moins possible à l'influence du caprice personnel et à l'influence des affranchis.

Quelle fut cette législation d'Alexandre Sévère? Quel bien ou quel trouble purent semer dans la vie de l'Empire romain ces lois innombrables dont l'historien nous parle? Nous ne le savons pas, nous n'en connaissons pas une seule; je ne trouve, dans les recueils de la jurisprudence romaine, la trace ni d'un sénatus-consulte porté sous ce règne ni d'un *édit* promulgué par ce prince. Mais je trouve en grand nombre des *rescrits*, c'est-à-dire des réponses faites par l'arbitre souverain de l'Empire aux magistrats qui le consultent, aux plaideurs qui l'invoquent. Si je ne trouve pas là le législateur, j'y trouve au moins le juge; si je ne lis pas ses lois, je connais au moins sa pensée.

Ce qui frappe dans ces documents, ce n'est pas seulement la sagesse et l'équité du jurisconsulte, l'application logique, sensée, impartiale, des lois antérieures; c'est un sentiment moral que ces lois elles-mêmes n'avaient pas toujours eu, c'est un esprit d'interprétation honnête et libérale, exempt de partialité et de sophisme, qui, sans fausser la loi, la fait incliner autant qu'il se peut vers la justice, l'humanité, la vertu, la liberté. S'agit-il de la résurrection de la politique néronienne qui tentait encore de se produire, même sous les princes les plus modérés? « Sous mon règne, dit Alexandre, pour quelque « cause que ce soit, les poursuites de lèse-majesté sont « abolies; à plus forte raison ne te permettrais-je pas « d'accuser ton juge de lèse-majesté sous prétexte qu'il « aurait enfreint ma constitution [1]. » Voilà ce qu'il dit

1 (3 Id. April. 223) 1 *Cod. Justin. Ad Leg. Jul. majest.* (IX, 8).

au début de son règne. Et l'année suivante : « Tu sais bien « peu, dit-il à un pauvre pétitionnaire tremblant de sa « faute, tu sais bien peu quels sont mes principes, puis- « qu'ayant dans un moment de colère juré par l'Empe- « reur que tu ne pardonnerais pas à ton esclave, tu peux « croire qu'en rétractant cette promesse étourdie, tu en- « courrais une poursuite de lèse-majesté [1]. » Ceci montre jusqu'où, à certaines époques, le crime de lèse-majesté s'était étendu. Ailleurs encore, à propos d'un pareil serment : « C'est aux dieux à venger le parjure ; « mais un péril corporel, mais une accusation de lèse- « majesté pour avoir manqué dans l'emportement de la « passion à un serment fait par la personne du prince ! « je n'en veux pas ouïr parler [2]. Non, les accusations de « lèse-majesté ne sont plus de mon temps [3]. » Différent encore par un autre point de ses prédécesseurs, le prince ne tient pas plus à hériter qu'à proscrire ; il n'est pas plus exigeant en fait de succession que chatouilleux en fait d'injures. Les legs qui lui sont faits subissent, comme les autres, le prélèvement exigé par la loi Falcidia ; le testament qui institue le prince héritier sera vicié par les mêmes défauts de forme qui annulleraient un autre testament : « car, dit-il, bien que la loi de l'Empire exempte « l'Empereur des formalités solennelles du droit, rien ne « convient mieux à la dignité impériale que de vivre se- « lon les lois [4]. »

1 (3 Non Febr. 224, 1) 2 *ibid.*
2 (6 K. Apr. 223) 2 *de rebus creditis* (IV. 1).
3 Majestatis crimina cessant meo sæculo. 1, *C. J. Ad Leg. Jul. Majest.* IX, 8) en 224.
4 K. Jan. 222. 4 *Ad Leg. Falcid* (VI, 50). Licet enim lex imperii solem-

S'agit-il des relations de famille, si dures et si despotiques dans l'ancienne Rome? Elles ont depuis longtemps commencé à s'adoucir; le père n'a plus le droit de donner la mort à son fils, il ne peut qu'invoquer contre son fils coupable la justice des magistrats. Aussi y a-t-il besoin aujourd'hui bien plutôt de fortifier le lien de famille et de venir en aide à la puissance et à la dignité paternelles[1]. « Vous formez, écrit-il à des enfants, vous « formez une accusation contre votre mère; les prin- « cipes que je professe ne me permettent pas de vous « entendre[2]. »

Le pouvoir testamentaire du père de famille, si absolu autrefois, a été diminué. Mais il est temps aujourd'hui de le soutenir, surtout quand il s'exerce dans le sens de l'honnêteté publique et de la dignité du citoyen. Oui, dit Alexandre profitant de cette occasion pour flétrir les dégradations théâtrales, « celui qui n'a pas été condamné « aux jeux de l'arène, mais qui s'y est voué de son plein « gré, garde son droit d'homme libre, de citoyen, d'hé- « ritier légitime. Mais si son père l'a exclu par testament « de sa succession, il n'a le droit de soulever aucune « réclamation. Dès que le père ne faisait pas ce métier, « c'est avec raison qu'il a jugé qu'un tel fils était indigne « de lui succéder[3]. »

S'agit-il maintenant de la grande question de l'esclavage? Celle-là, les princes de la dynastie antonine ne

nibus juris imperatorem solverit, nihil tamen tam proprium imperii est quam legibus vivere. 11. K. Jan. 232. 3 *de Testament.* (VI, 23).

1 Voyez Ulpien Dig. 2. *Ad Leg. Cornel. de Sicariis.* (XVIII. 8), et Alexandre. (6 Id. dec 227) *C. J.* 3. *de patria potestate* (VIII. 47).

2 (3 k. sep. 230) *C. J.* 4. *Ad L. Cornel, de falsis* (IX, 22).

3 11 k. *jan.* 224. *C. J.* 11. *de inoffic. testamento* (III. 28).

laissaient pas que de l'avoir avancée, et Alexandre ne pouvait que suivre leur trace : comme eux il adoucit le sort de l'esclave. « On ne doit pas causer de tort même à « l'esclave d'autrui[1]....... Un testateur irrité a ordonné « l'emprisonnement ou l'exportation d'un esclave ; mais, « si depuis il s'est repenti de sa sévérité, il n'est pas « besoin qu'il ait modifié son testament, une preuve « quelconque du changement de sa volonté suffit[2]. » Le droit de torture subsiste contre l'esclave, mais l'esclave affranchi par testament ne peut être torturé, même pour rechercher les meurtriers du maître[3]. — Alexandre favorise les affranchissements : aussi protège-t-il l'esclave vendu sous la condition d'être affranchi et que son nouveau maître tarde à affranchir[4], l'esclave à qui la liberté a été léguée et à qui on la refuse[5], l'esclave cédée à la condition que la prostitution lui sera épargnée et qui devient libre de droit si on tente de la prostituer[6], l'esclave qui a acheté sa liberté ou de son maître ou des créanciers de son maître[7]. — Alexandre enfin vient en aide aux réclamations de l'homme né dans la liberté contre

1 (11 k. Dec. 222) *C. J.* 1, *de injuriis* (IX 35).
2 5, *Familiæ erciscundæ* (III. 36).
3 (6 Id. Mart. 224) 5. *de quæstionibus* (IX. 41).
4 1, *Si mancip. ita fuerit alienatum*, (IV. 57).
5 Par suite de la faveur accordée au testament du soldat, un soldat mineur pouvait, sauf l'appréciation des motifs par le juge, affranchir par testament ; la seule qualification d'affranchi donné à un esclave dans un testament militaire emporte ponr lui la liberté. 4 et 7. C. J, *de testam. militis* (VI. 21).
Le mari après la mort de sa femme peut émanciper par testament les esclaves dotaux bien que la dot doive revenir au père. C. J. 3. *de jure dotium.* (V. 12).
6 C. J. 12 *Si mancipium ita vœnerit ne prostituatur* (IV. 56).
7 3. *Si servus pro suo facto.* (IV, 14). Sur l'esclave donné en gage et qui paye le créancier, 4, 5. *de servo pignori dato.* (VII. 8). — Affranchissement en certains cas par un autre que le propriétaire (2, 3. *de his qui a non domino manumitt.* (VIII, 10).

l'esclavage que la force lui a imposé. L'homme même qui s'est laissé vendre comme esclave peut réclamer sa liberté à moins qu'il n'ait touché une portion du prix. Au contraire, si un esclave est parvenu à se faire passer pour libre, et si nulle réclamation ne s'est produite dans les cinq ans qui ont suivi sa mort, l'*ingénuité* reste acquise à ses enfants, son patrimoine à ses héritiers, la liberté aux esclaves qu'il a affranchis. Telle est enfin la faveur acquise à ces procès de liberté (*liberales causæ*) que l'homme, réclamé comme esclave, peut être déclaré libre même en l'absence de son adversaire [1].—Enfin Alexandre améliore le sort des affranchis. On disputait aux affranchis, aux affranchis même de l'empereur, le droit de plaider pour autrui; l'avocat, disait-on, est un patron (*patronus*). et l'affranchi, loin de pouvoir être patron de personne, est lui-même soumis à un patronage; Alexandre juge néanmoins que, s'il est instruit, il peut être avocat [2]. —L'affranchi doit au patron qui l'a rendu libre, une part convenue de son travail, si cette condition a été mise à sa liberté. Oui sans doute, dit Alexandre, quand il a été affranchi gratuitement, mais non pas s'il a payé sa liberté; oui, sans doute il la doit à son patron, mais non pas aux héritiers du patron; oui, sans doute, l'affranchie elle aussi peut en être redevable; mais si son patron l'a épousée, plus élevée en dignité, elle n'est plus sujette aux mêmes devoirs; il ne peut réclamer un reste de ses droits de maître sur celle qu'il a faite son épouse [3].

S'agit-il enfin de la pureté des mœurs qui, au milieu

1 C. J. 4 *de liberali causa* (VII, 16). 4. *ne de statu defunctor.* (VII. 21).
2 (Non. Mart. 224 2. *C. J. de postulando* (II, 7).
3 6-10 C. J. *de operis libertorum* (VI, 3).

de Rome dégradée, est si difficile à garder, si difficile à rétablir? Alexandre le premier en donne l'exemple; non-seulement l'aspect du palais n'est plus le même, la population infâme qui l'encombrait sous Élagabale est allée peupler le théâtre, la prison ou l'exil; non-seulement les femmes de réputation compromise sont exclues du salon des impératrices comme les concussionnaires du salon des empereurs [1] : mais on sait que le prince lui-même vit avec la chasteté des anciens Romains. Il eut voulu, non pas faire Rome à son image, mais la faire au moins décente, sinon chaste; exempte de toutes les abominations, sinon de tous les vices. Ses rescrits interprètent volontiers dans le sens le plus sévère cette loi d'Auguste sur l'adultère qui semblerait à l'Europe moderne si rigoureuse [2]. L'or que la prostitution sous ses formes différentes payait au Trésor public fait horreur à Alexandre; il n'en veut pas souiller les caisses de l'État: mais, comme il ne veut pas non plus, en affranchissant la débauche, l'encourager, ce honteux revenu ira payer les réparations du cirque ou de l'amphithéâtre; puisqu'il faut laisser subsister ces deux fléaux, qu'au moins ils s'alimentent l'un l'autre. [3] Il eut voulu faire plus, et supprimer des formes de la prostitution, au moins la plus monstrueuse; le courage ou le pouvoir lui manqua. Le vice était si abominablement enraciné dans Rome, qu'en purger la place publique, disait-on, c'était en infecter le foyer domestique. Ce qu'Alexandre

1 A mulieribus famosis matrem et uxorem suam salutari vetuit (Lampride 39).
2 4-11. *C. Just. Ad legem Jul. de adulter* (IX,9).
3 Lampride. 26.

n'osa ou ne put faire devait être plus tard l'œuvre et la gloire d'un César chrétien.

C'est par ce labeur de législateur et de juge qu'Alexandre mettait la dernière pierre à une grande œuvre à laquelle les siècles avaient travaillé et qui a duré même plus que l'Empire de Rome.

Il n'en est pas du droit civil des peuples comme il en est de leurs cités. Les anciennes villes, dans leur pittoresque désordre, flattent souvent nos regards ; ces rues obscures et sinueuses, ces maisons appuyées les unes sur les autres, projetant leurs étages au dessus du vide, mettant à côté les unes des autres les architectures les plus diverses et les fantaisies les plus singulières, se font regarder et se font aimer ; elles sont chères au voyageur qui fouille et qui découvre ; elles sont chères au citoyen au souvenir duquel la ville natale se peint avec quelque chose de plus caractéristique, de plus riant, de plus intime, de plus maternel. Lorsque par malheur la toute-puissance du magistrat, sous prétexte d'une salubrité souvent douteuse et d'une élégance souvent mal comprise, traite la vieille patrie en ville prise d'assaut, la coupe de longues lignes géométriques, transforme les petites maisons pittoresquement variées en grandes maisons uniformément rangées, uniformément dessinées et uniformément blanchies ; on ne peut s'empêcher, malgré les louanges des panégyristes, de ressentir un profond ennui. La ville devient triste et sans souvenirs comme tout ce qui est uniforme ; le citoyen n'a plus la mémoire de sa rue natale qui ressemble à tant d'autres, ni de son toit domestique qui ressemble à tant d'autres toits ; l'é-

tranger passe et ne s'arrête plus ; il n'a rien à découvrir dans cette perspective d'un quart de lieue qu'il voit tout entier d'un seul coup d'œil. Cette ville est faite pour y passer, non pour y vivre, pour les voitures, non pour les hommes.

Quelque chose de semblable a lieu dans l'histoire du droit. Aux époques anciennes de la vie des peuples, le droit est pittoresque, divers, bizarre, caractéristique ; il ne parle pas, mais il chante ; il n'écrit pas, mais il peint. Ses contrats sont des symboles, ses monuments des emblêmes, ses actes des cérémonies religieuses, ses ministres des prêtres. Chaque peuple fait alors son droit à son image, il le fait pour lui seul ; il ne pense ni à emprunter les lois d'autrui, ni à imposer à autrui les siennes. Loi, justice, équité, tout cela lui appartient en propre, comme le sol qu'il cultive ou la cité qu'il habite. Cette époque de la vie des peuples est l'époque poétique, pittoresque, nationale, du droit.

Cependant un travail ne tardera pas à se faire, analogue à celui qu'un magistrat passionné pour les beautés de la monotonie accomplissait tout à l'heure au sein de la cité. Mais ce travail ici doit être jugé différemment. L'idéal en fait de beauté visible n'est pas facilement saisissable pour tous ; les artistes même s'y trompent souvent, à plus forte raison les magistrats peuvent-ils s'y tromper. Plus nous considérons les œuvres visibles de Dieu, plus il se révèle à nous qu'aucune forme mathématiquement définie, la ligne droite pas plus que le triangle, ne renferme exclusivement en elle le type et le principe de la beauté. Dans l'ordre moral au contraire, la beauté,

la vérité, la règle est écrite, si nous voulons la lire, au fond de toutes nos consciences. Il y a là une ligne droite que tout homme peut tracer et peut suivre, sûr qu'elle le mènera au but ; il y a une loi, antérieure et supérieure à toutes les lois humaines ; une loi qui proteste au besoin contre les lois humaines, contre leur barbarie, leur iniquité, leur diversité. Quand on a dit : « Vérité en deça des Pyrénées, mensonge au delà », on a caractérisé la loi telle que les hommes l'ont faite, non telle que Dieu l'a décrétée. Au contraire, qu'en fait de justice il n'y ait plus de Pyrénées ; que tous les peuples vivent sous cette loi immortelle de Dieu ; qu'ils sortent de leur enfance, poétique je le veux bien, mais exclusive et barbare, pour arriver à la maturité de leur vie ; que l'harmonie s'établisse entre leur conscience et leurs actes, entre leur devoir comme hommes et leurs lois comme nation : c'est là le vœu du moraliste, du jurisconsulte, de l'homme de bien, du chrétien.

Rome, à l'époque d'Alexandre, voyait ce vœu s'accomplir autant qu'une société païenne pouvait le voir s'accomplir. Depuis des siècles, Rome avait commencé de sortir de son droit national et historique. Comment en eût-il été autrement? Rome n'était plus une cité, ni même une nation ; c'était un monde. Mais, chose dont il faut la féliciter, ce n'est point par voie d'autorité et de commandement que cette révolution s'opérait. Ce n'est pas le prince, quelle que fût sa toute-puissance, qui brisait ce droit civil, primitif et barbare ; défions-nous, en fait de progrès, de ceux qui se font par ordre du prince. Le droit civil de Rome ne fut point brisé, mais peu à peu il

en admit un autre à côté de lui. Les étrangers affluant à Rome, il y eut un juge pour décider leurs contestations, et ce juge ou préteur des étrangers (*prætor peregrinus*), ne pouvant leur appliquer le droit de Rome et ne connaissant pas leurs lois nationales, les jugea selon la loi naturelle. Il y eut des magistrats envoyés dans les provinces pour rendre la justice aux alliés et aux sujets du peuple Romain, et ces magistrats les jugèrent selon leurs propres lois ; mais, pleins du souvenir des lois de Rome, tempérant les unes par les autres et rapprochant les unes des autres, ils arrivèrent à comprendre, mieux que jamais, cette législation universelle et supérieure qui est la législation de Dieu lui-même. A Rome même, les philosophes venus de la Grèce firent triompher dans les esprits la notion abstraite du droit absolu sur la notion traditionnelle du droit national. On comprit et on proclama que « si chaque peuple possède un droit qu'il s'est donné à lui-même et qui est le droit propre de sa cité, il y a aussi un droit de toutes les nations, commun à elles toutes et que la raison leur enseigne à toutes [1]. »

On comprit que, s'il ne fallait pas encore abandonner l'une, au moins fallait-il faire à l'autre sa part. La loi des Douze Tables, cette étroite enceinte bâtie par les décemvirs pour un petit peuple, ignorant et barbare, demeura toujours debout et respectée. Mais à côté d'elle, au sein de

1 Quod quisque populus ipse sibi juris constituit, id ipsius proprium est vocaturque jus civile, quasi jus proprium ipsius civitatis. Quod vero naturali ratio inter omnes constituit, id apud omnes populos peræque custoditur vocaturque jus gentium, quasi quo jure omnes gentes utuntur. Populus itaque romanus, partim suo proprio, partim communi omnium gentium jure utitur. Caius *Instit.*. t. I § 1 *Instit. Justin.*. I, tit. 2 § 1. *Digeste* 9, *de Justitia et jure*.

cette Rome civilisée, philosophe, cosmopolite, vers laquelle les peuples affluaient et qui s'ouvrait à des citoyens de toute nation et de toute langue, le préteur urbain, législateur sous le manteau du juge, élevait une plus large enceinte et abritait sous la tutelle d'une loi plus équitable, ces sept millions d'hommes, natifs du dedans ou venus du dehors, victorieux ou vaincus de la veille, qui s'appelaient maintenant le peuple Romain.

Ce fut bien mieux encore quand le peuple Romain compta non plus seulement sept millions, mais cent vingt millions d'hommes, quand l'édit de Caracalla fit citoyens de Rome tous les sujets de son Empire. C'est là le côté grave et important de cet édit dont on a exagéré la portée politique, et ce fut peut-être celui sur lequel s'arrêta le moins le regard de Caracalla. La loi civile de Rome, quelle qu'elle fût, devint alors forcément la loi civile de tout l'Empire. Les nations sujettes, en se voyant proclamer romaines, se trouvèrent dépouillées de leur droit national ; et Rome à son tour, appliquant son droit à tout l'ensemble des nations, lui vit perdre peu à peu son caractère historique et romain. Partout et pour tous, la loi dut être de moins en moins celle de la nation, de plus en plus celle de l'équité.

Cette révolution, qui s'opérait progressivement et sans bruit, avait pour ministres les jurisconsultes romains. C'était jadis une fonction des patriciens, lorsque le patriciat régnait, que de *répondre sur le droit,* d'enseigner aux clients de leurs familles qui avaient une revendication à faire en justice, le jour qu'ils devaient choisir et la formule qu'ils devaient employer. Plus tard, lorsque les

privilèges du patriciat eurent fait place à l'influence d'une aristocratie nouvelle, des sénateurs, des consulaires, vieillis dans la gestion des affaires publiques, s'assirent à la fin de leur vie sur le fauteuil du jurisconsulte et donnèrent aux affaires des citoyens le temps que la république ne leur demandait plus [1]. A mesure que l'Empire grandissait, que les races et les idées les plus diverses se croisaient sur le sol du Forum, que la loi des Douze Tables, cette loi de fer, fléchissait elle-même sous la pression de peuples nouveaux et de pensées nouvelles; le jurisconsulte qui avait mission de la plier sans la rompre et de faire une place à côté du droit de Rome au droit du genre humain, le jurisconsulte prenait une importance plus grande. Auguste en fut jaloux et décréta que nul ne « répondrait sur le droit », si ce n'est au nom de l'Empereur et par conséquent avec la permission de l'Empereur [2]; c'était peut-être grandir l'autorité du jurisconsulte, mais c'était diminuer sa liberté. Hadrien lui rendit celle-ci sans amoindrir l'autre; ce qu'Auguste donnait comme un privilége, il le reconnut comme un droit à quiconque avait traversé les charges jusques et y compris la préture [3]; et en même temps il déclarait que l'avis des jurisconsultes, lorsqu'il était unanime, devait faire loi [4].

1 Sur l'importance des jurisconsultes et de l'étude de la jurisprudence au temps de la République. Voyez *Digeste* 2, § 43. *De origine juris* (I, 2). — Cicéron, *de Oratore*, I, 37, 44, 45, 55, III, 33; *Brutus* 42; *De officiis*, II, 19.

2 *Dig.* 2, § 47. *De origine juris* (I, 2). 8. *Instit. de jure naturæ* (I, 2). Tibère obligea les jurisconsultes à donner leurs réponses par écrit et scellées de leur cachet. *Digeste, ibid.* V. aussi Sénèque. *Epit.* 94.

3 Cum ab eo peterent viri prætorii ut sibi liceret respondere, rescripsit eis hoc non peti, sed præstari debere, et ideo, si quis fiduciam sui haberet, delectari se populo ad respondendum se pararet. Pomponius 2, § 47. *Dig. de Origine juris* (I, 2).

4 Caïus, I, 7 et *Instit. De jure naturæ* (I, 2).

Le légiste devenait ainsi législateur, c'était à lui de suppléer à l'insuffisance de la loi et de mettre à la mesure d'un Empire cosmopolite le droit fait pour les vingt lieues carrées de l'*Ager romanus*.

Il y eut alors une classe d'hommes, peu nombreux, éminents par leur importance et leur savoir, et dont la situation n'a pas d'analogue dans les sociétés modernes. Ils eurent des disciples, des écoles, et des école qui ne laissaient pas que de se combattre les unes les autres. Les maîtres succédèrent aux maîtres et on conserve encore la série des chefs d'école qui, depuis le temps d'Auguste jusqu'à celui d'Hadrien s'assirent l'un après l'autre dans les deux fauteuils de Labéon et de Capiton. Leur rôle devint bientôt un rôle politique. Ce conseil de l'Empire qui commence à prendre sous Hadrien une forme plus arrêtée, qui devint sous Septime Sévère une institution, sous Alexandre presque un second Sénat; était surtout composé de jurisconsultes[1]. Depuis Septime Sévère, le préfet du prétoire ou l'un des préfets du prétoire fut également un jurisconsulte[2]. Ce que l'éloquence, maintenant proscrite et abaissée, avait été sous la république, la science du droit l'était sous l'Empire : le seul moyen pour qui ne portait pas l'épée de grandir en honneur, en considération, en influence. Les tyrans

1. Dion Cassius, LII, 33; LIII, 21; LV, 27; LVI, 28; LVII, 7; LX, 4. Pline, *Ep.*, IV, 22; VI, 31. Spartien, *in Hadrian.*, 8, 18, 22. Capitolin, *in Antonin.*, 12. Hérodien, VI, 1. Lamprid., *in Alexand.*, 15. 16, 68. Sous Marc-Aurèle, *Dig.* 17, *De jure patron.* (XXXVII, 14).

2 Le préfet du prétoire eut même une sorte de pouvoir législatif : Formam a præf. præt. datam, etsi generalis sit, minime legibus vel constitutionibus contraria; si nihil postea auctoritate mea innovatum sit, servari æquum est. Rescrit d'Alexandre de 235. *C. J.* 2 *De offic. pr. pr. orientis* (I, 26).

avaient gouverné par leurs affranchis, c'est-à-dire gouverné sans lois et contre toutes les lois. Que pouvaient faire de mieux les empereurs honnêtes et sensés que d'appeler à leur conseil les hommes de la loi? L'esprit légal est une dernière barrière pour le pouvoir quand les autres barrières ont disparu.

Une révolution s'opérait donc ou plutôt achevait de s'opérer; on peut en indiquer brièvement les traits principaux. Le droit civil de l'ancienne Rome était despotique par cela seul qu'il était exclusivement romain. Le *Quirite*, le fils de Romulus était un être placé tellement haut que tout ce qui n'était pas lui devait fléchir profondément devant lui. Se courbant devant Rome, sa patrie déifiée, lui obéissant jusqu'à la mort, soldat, serviteur et esclave de Rome, mais libre vis-à-vis de ses pareils, il était despote vis-à-vis de tout le reste. Ce qui n'était pas citoyen romain, était, non pas un être, mais une chose susceptible de propriété : et nulle part le droit de propriété n'a été plus énergiquement compris, plus fortement assis, plus largement appliqué que dans Rome. Le droit de propriété entendu à la façon romaine, était quelque chose de tellement romain que nul, si ce n'est un romain, n'en était capable. Les étrangers possédaient, le romain seul était propriétaire; seul il avait le domaine quiritaire c'est-à-dire le domaine romain; une main romaine pouvait seule opérer cette prise de possession toute puissante qui faisait d'un homme votre esclave (*mancipium, manu capere*) et d'une chose votre bien (*res mancipi, mancipatio*). A ce droit de propriété s'assimilaient tous les droits : le romain libre, le *père de*

famille (expression autrement énergique dans la langue légale de Rome que dans la nôtre) n'était pas propriétaire seulement de sa maison ou de son champ. Il l'était encore de son esclave, maître de l'affranchir et de le faire citoyen comme lui, maître de le punir, de le vendre et de le tuer. Il était propriétaire de la femme qu'il avait épousée ; car, selon l'expression brutalement pittoresque du droit, il la tenait dans sa main *(in manu)* ; lorsqu'en se mariant elle était sortie de la puissance du père, elle était entrée dans celle du mari, elle était la chose de celui-ci comme elle avait été la chose de celui-là. Il était propriétaire de ses enfants ; on les appelait ses *libres* (*liberi*) parce que c'était en effet ses propriétés de condition libre comme les esclaves étaient ses propriétés de condition servile. Il était maître de les émanciper eux aussi, de les donner à autrui, de les vendre, de les tuer ; maître de ses fils jusqu'à sa mort ; de ses filles avant ou après le mariage ; quelquefois même pendant la durée du mariage ; des enfants de son fils, que son fils fût vivant ou non. Ainsi était abaissé, au nom de cet énergique droit de la propriété romaine, l'étranger devant le citoyen, l'esclave devant le maître, l'enfant devant le père, l'épouse devant l'époux, la femme devant l'homme (car la femme, n'eût elle ni père ni mari, était soumise à une éternelle tutelle). Il n'y avait de droit véritablement complet que le droit du citoyen romain.

Il serait trop long et trop en dehors de mon sujet de noter les phases ou d'indiquer le détail du labeur qui s'opéra, pendant trois siècles au moins, pour transformer cette loi si absolue et si dure en une loi plus libérale et

plus douce. Cette révolution, d'ailleurs, fut tellement insensible qu'on ne saurait en dater les progrès; elle se fit, nous l'avons dit, non par la volonté du législateur, mais par l'adresse du légiste, la condescendance du juge, la lente opération de l'esprit public, le progrès des mœurs, l'influence de la philosophie, et plus encore peut-être, au temps des empereurs, par l'influence indirecte du christianisme [1]. Ici nous voulons dire seulement jusqu'à quel point, à l'époque d'Alexandre, elle se trouvait accomplie et ce qu'avait produit ce labeur des siècles arrivé alors à sa pleine maturité.

Il ne faut pas croire que le droit ancien fût brisé, aboli, oublié; (l'esprit tenace et patriotique des Romains ne l'eût pas souffert;) il subsistait quant à la forme, mais cette forme cachait un fond tout autre. La propriété romaine, la propriété *quiritaire* avait toujours son caractère spécial; elle était le droit de propriété à sa plus haute puissance, inaccessible pour qui n'était pas Romain et transmissible par les seuls actes solennels de la vie romaine. Mais, à côté d'elle, un autre droit de propriété, en principe moins solennel, en fait aussi complet, était reconnu au profit des déshérités de la loi romaine et indépendamment des actes solennels de la loi. La famille romaine subsistait, en principe et en nom, toujours la même : le père tout-puissant et maître de tout; le fils sans droit et n'étant maître de rien; la femme, quand elle s'était mariée *dans la main* de son mari, c'est-à-dire

1 Voir à ce sujet les *Antonins*. Livre III, 5; IV, 1; VI, 6. Et l'ouvrage important de M. Troplong *De l'influence du christianisme sur le droit romain*.

quand le pouvoir paternel avait été transporté à son mari, la femme tenue pour fille de son époux et sœur de ses enfants. Oui, sans doute, mais d'autres formes de mariage avaient été admises et étaient presque exclusivement pratiquées, qui ne donnaient plus à l'époux le redoutable pouvoir du père de famille [1]. La femme était donc libre, libre même jusqu'à l'excès, libre de gouverner sa fortune, sauf sa dot, libre de divorcer ou pour mieux dire de répudier son mari sans alléguer aucun motif [2], libre après le divorce ou dans le veuvage de réclamer sa dot [3] déclarée inaliénable [4].

1 La désuétude du mariage *in manu* est bien prouvée par ce sénatus-consulte rendu sous Tibère, qui établit que la femme du *flamen Dialis*, bien que mariée par *confarreatio* ce qui emporte l'*in manu*, ne sera sous la puissance de son mari que pour ce qui regarde les cérémonies, et, pour tout le reste, vivra selon le droit commun *(cetera promiscuo feminarum jure ageret)*. Tacite, *Ann.*, I, 43. Caius, *Instit.*, I, 136.

2 La femme mariée *in manu* demandait la levée de la puissance maritale, puis envoyait son billet de répudiation (Gaïus, I, 137). La femme mariée par *confarreatio* divorçait au moyen de la *diffareatio*, cérémonie inventée dans les derniers siècles et dont l'appareil lugubre figurait la mort. Plutar., *Quæst. R.*, 50. Festus, V° *Diffareatio*.

3 Restitution de la dot en cas de divorce. La femme, par la faute de laquelle le divorce avait eu lieu, perdait un sixième de sa dot au profit de chaque enfant, au maximum une moitié; en cas de faute grave, elle perdait la dot tout entière; mais cela, selon les principes anciens; mais depuis, on lui fit perdre un sixième seulement en cas d'adultère, un huitième pour d'autres fautes. Si la faute, au contraire, venait du mari, il était puni par l'obligation de restituer la dot, non en trois termes comme c'était la règle ordinaire, mais, en cas d'adultère au comptant, en cas de faute moindre, dans les six mois. L'appréciation de ces torts se faisait par le jugement dit *De moribus*. Ulpien, *Regul* VI, 10-14. Cicér., *Topic.*, 4. Val. Maxim. VIII, 2, 3. Pline, *Hist. nat.* XIV, 14 (13). Sur le jugement *de moribus*, Voy. 5 pr. *Dig. De pact. dot.* (XXIII, 4) et 15, § 1, 39, 47, *Soluto matrimon.*. (XXIV, 3).

4 Par la loi Julia sous Auguste, pour la dot composée d'immeubles en Italie. Caius, II, 62, 63. Paul, II, *Sentent.*, XXI. B., 2. *Digeste* 1 pr., 4. 16. *De fundo dotali* (XXIII, 5). — La dot était véritablement prêtée au mari et restait la propriété de la femme. *Digeste* 4, § 4, *De minorib.* (IV, 4); — 75, *De jure dotium* XXIII, 3). — Les biens de la femme autres que la dot étaient administrés par elle, à moins qu'elle n'en remît volontairement l'administration à son mari. *Digeste* 9, § 3, *De jure dot.*; — 95 pr., *Ad leg. Falcid.* (XXXVI, 2); 18, § 1, *Ut legator.* (XXXVI, 3). Les libéralités entre époux qui étaient nulles selon l'ancien droit furent seulement réputées révocables. 32 pr., § 1-14, *De donat. inter virum et uxorem* (XXIV, 1).

Le droit du père de famille avait également été atténué. Depuis le temps de Trajan, le fils de famille pouvait posséder au moins ce qu'il avait gagné sous les drapeaux [1], et les libéralités du père envers le fils émancipé étaient valables à titre de testament, et après la mort du père [2]. A plus forte raison le droit de vie et de mort sur l'enfant adulte n'avait pas été maintenu. Dès le temps de Trajan et d'Hadrien, nous le voyons disparaître ; c'était là une question de police criminelle et le prince ne craignait pas d'user de son pouvoir. Au temps d'Alexandre, le droit de vie et de mort n'existe plus, le juge est substitué au père [3]. Même pour les enfants nouveau-nés, si méprisés d'ordinaire en dehors de la loi chrétienne, l'infanticide était puni et l'abandon était tenu pour équivalent à l'infanticide [4]. L'avortement, licite autrefois, était également puni, puni même de mort s'il avait entraîné la mort[5]. Le droit de vente des enfants par le père était, sinon supprimé, du moins flétri, et l'enfant vendu pouvait être réhabilité dans sa condition première [6]. Le fait de donner les enfants en gage était déclaré punissable, même chez le créancier qui acceptait ce gage, parce que, disait-on, un homme libre n'a pas de prix [7]. Le droit

1 Sur le pécule *castrens*, V. *les Antonins*, t. I. L. II, ch. IX, § 3.

2 Les donations faites par le fils, ou par le père au fils, révocables pendant la vie, devenaient, si elles n'avaient pas été révoquées, valables après la mort comme actes de dernière volonté. *Fragm. Vatican.*, 174, 277, 278, 281. V. *Sentent.*, XI, 3.

3 *Dig.* 2 *Ad leg. Cornel. de Sicariis* (XLVIII, 7). C. J. 3 *De patria potestate* (VIII, 47). Rescrit d'Alexandre du 6 des Ides décembre 227, Paul, *Dig.* 11, *De liber. et posth. hæred.* (XXVIII, 2).

4 Paul. D. 4 *De agnoscendis et alendis liberis* (XXV, 3).

5 Paul. *D.* 8. *Ad leges Cornel. de Sicar.* (XLVIII, 8). 38, § 4 et 39 *De pœnis* (XLVIII, 19) et V *Sentent.*, XXIII, 14.

6 Caracalla, 1. *C. J. De liberali causa* (VII, 16). Paul, V. *Sent.*, I, 1. — Diocl. et Maxim., 1. *C. J. De patrib. qui filios distraxerunt*

7 Homo liber nullo pretio æstimatur. Paul, *D.* 5, *Quæ res pignori* (XX, 3), et V *Sentent.*, I, 1.

d'émanciper, de donner en adoption, subsistait, mais ne mettait pas l'enfant hors de la famille; l'enfant n'était plus la chose du père de famille, mais il était toujours son fils.

La loi de l'héritage, dans la forme, était toujours aussi sévère ; le père de famille n'avait d'héritiers légitimes et directs que ceux qu'on appelait *siens*, c'est-à-dire qui étaient soumis à sa puissance ; la subordination était une condition de l'héritage. Et encore, ces héritiers *siens et nécessaires* pouvaient être écartés par le droit suprême du testateur, au profit d'un étranger, d'un inconnu, même d'un esclave qu'il affranchissait. Telle était la loi de l'hérédité; mais, à côté de l'hérédité, la subtile imagination du préteur avait inventé la *possession de biens*, et, si l'hérédité avait ses règles, la possession de biens avait les siennes. Elle ne repoussait absolument, ni le fils émancipé [1], ni le fils étranger d'un père devenu citoyen romain [2], ni la fille sortie de la famille par le mariage, ni en l'absence d'enfant, la parenté par les femmes. Elle était accordée en vertu d'un testament, qui n'eût pas été valide pour conférer l'hérédité, (*possessio bonorum secundum tabulas*). Elle était donnée même à l'encontre de la volonté du testateur (*contra tabulas*) : le père a le droit de déshériter ses enfants, oui sans doute, mais encore faut-il qu'il les déshérite autrement que par un oubli ; que l'exhérédation soit expresse, autrement l'enfant, exclu seulement par le silence, aura la possession de

1 En vertu d'une clause nouvelle que Salvius Julianus introduisit dans la rédaction de l'édit perpétuel, il eut une demi part. *Dig.* 1 pr., § 1, 11 ; 3 *De conjung. cum emancip.* (XXXVII, 8). 1, § 13, *De ventre* (XXXVII, 9).

2 Il fut admis au temps d'Antonin. Pausan., VII, 43,

biens. Le père a le droit de déshériter ses enfants, mais encore faut-il qu'il soit dans son bon sens; et peut-on supposer la raison présente chez un père qui met hors de la famille un fils digne de son amour? Pour ne pas accuser son cœur, on accusera sa raison, et le juge, révisant la sentence paternelle, cassera comme acte de démence, une exhérédation inique.

La femme enfin demeurait en tutelle toute sa vie; oui sans doute, cependant la vestale par sa virginité [1], la mère par sa fécondité [2] échappaient à ce joug. Même pour les autres femmes, le joug devenait bien léger; depuis l'édit de Claude que nous avons rapporté [3], le tuteur de la femme, à moins qu'il fût son père, son mari, ou en cas d'affranchissement, son patron, n'était guère qu'un personnage de comédie. Libre dans la conduite ordinaire de son bien et de sa personne [4], elle avait besoin, pour certains actes, pour son testament par exemple [5], du sceau de ce débonnaire gardien, et s'il le refusait, elle pouvait le faire contraindre par le juge [6]. Parfois même, le testament de son mari ou de son père lui donnait le choix de son tuteur [7]; et le jour vint où cette

1 Plut., *In Numa* 13. Gaïus, I, 14.
2 Par le *Jus liberorum*. Trois enfants pour la femme ingénue, quatre pour l'affranchie. Gaïus, I, 145, 194; III, 44. Ulpien, *Reg.* XXIX, 3 (en vertu de la loi Pappia Poppæa sous Auguste).
3 Supprimant la tutelle des agnats; Gaïus, I, 157, 171. Ulpien, XI. Voyez les *Césars* 8, 27.
4 Gaïus, I, 190, 191. Ulpien, XI, 25.
5 Jusque sous Hadrien, la femme ne pouvait tester qu'en sortant de sa famille par une *coëmption* ou vente fictive. Hadrien la dispensa de cette formalité, n'exigeant plus que l'autorisation du tuteur (autorisation qui n'était qu'une pure forme quand le tuteur n'était ni le patron, ni le père). Gaïus, I, 111, 113, 115, 114 a, 190, 192, III, 43. Cicéron *Topic.* 4. Ulpien, XX, 15.
6 Cicéron, *Pro Murena*, 12. Gaïus, I, 190, II, 122.
7 Gaïus, I, 150, 154. Tite-Live, XXIX, 19.

tutelle des femmes, jadis si impérieusement exigée par Caton l'ancien [1], semble s'être effacée de la vie romaine, sans qu'on sache quand et comment elle a disparu [2].

Enfin, pour dire encore un mot d'une question que nous avons si souvent touchée, le pouvoir du maître sur l'esclave subsistait sans doute, en principe aussi absolu, emportant avec lui, selon la rigueur des antiques règles, droit de punir, droit de vendre, droit de tuer, droit de déshonorer et de flétrir ; donnant tout au maître ; ne donnant rien à l'esclave, ni propriété, ni famille, ni droit de vivre, ni droit de penser, ni la liberté de la prière, de la conscience, de l'âme. Et cependant, voici à côté de ce principe, le principe tout contraire échappé à la plume d'un jurisconsulte : « Vis-à-vis du droit civil, les esclaves « sont considérés comme n'étant pas ; mais selon le droit « naturel il en est autrement ; car, d'après ce droit, tous « les hommes sont égaux [3]. » Et ce droit naturel de l'esclave, que de fois ne l'avons-nous pas vu se faire jour à travers le droit civil du maître [4] ? — L'esclave n'a pas de famille, cela est vrai ; et cependant la parenté entre esclaves forme après l'affranchissement un empêchement au mariage [5] ; et par « un sentiment de piété », on interdit, à moins d'une volonté expresse du testateur, la séparation de l'esclave d'avec sa femme et ses enfants [5]. — L'esclave n'a aucune propriété, cela est vrai ; et cependant, quand

1 Tite-Live...
2 La dernière trace sous Dioclétien. *Frag. Vatican.*, § 325. Dans la législation de Justinien, il n'en est plus question.
3 Ulpien, *D.* 32, *De regulis juris* (I, 17).
4 Voy. *les Antonins*, III, 5 (tome II).
5 *Dig.* 14, § 2 *De ritu nuptiar.* (XXIII, 2).
6 Ulpien, *Dig.* 12, § 7, *De instructo et instrumento legato* (XXXIII, 7). pietatis intuitu, 41, § 2. *De legatis* (XXXII, 1).

il a été affranchi sans que le maître déclarât formellement se réserver son pécule, ce pécule, possession tolérée chez l'esclave, devient la propriété inviolable de l'affranchi [1].— En un mot, si l'esclavage subsiste toujours comme droit, on voudrait le voir diminuer comme fait. Le légiste, à l'exemple de l'Empereur, favorise l'affranchissement, prête une oreille bienveillante à qui réclame la liberté, enlève une par une quelques victimes au joug de la servitude en attendant que ce joug puisse être brisé [2].

Si, à ce progrès général qui est l'œuvre des légistes, on ajoute les progrès partiels qui avaient été l'œuvre directe des empereurs, et que d'époque en époque nous avons signalés : les premières restrictions apposées à l'absolutisme paternel, la propriété du pécule reconnue au fils soldat, la mère appelée à la succession de ses enfants, les enfants à la succession de leur mère, l'esclavage adouci et l'affranchissement facilité; on admettra sans peine que le progrès au delà des traditions historiques et exclusivement romaines avait été sous le règne d'Alexandre accompli autant qu'il pouvait s'accom-

1 *Fragm. Vatican.*, § 261, *D.* 53 *De peculio* (XV, 1). Obligations naturelles qui résultent de l'emploi du pécule et par suite desquelles une somme payée ne peut être redemandée. *Dig.* 42, § 2 *De peculio* (XVI, 1) : 64, *De conditione indebiti* (XII, 6). Gaïus, III, 119, IV, 78. Sénèque, *De beneficiis*, III, 19.

2 Ainsi on juge que la mère esclave, affranchie pendant sa grossesse, met au monde un homme libre. Paul, II, *Sentent.*, XXIV, 1-3 ; *Digeste* 5. § 2, 3. *De statu hominum* (I, 5). — Que l'affranchissement prononcé par le fils de famille, en vertu d'un ordre de son père, est valide, quoique le père fût mort, si on ignorait sa mort. *Dig.* 22, *De manumissionib.* (XL, 1); 4 pr., 10, 22. *De manum. vindict.* (XL, 2); 30, § 1, *Qui et à quibus* (LX, 9). — Que le droit de patronat cesse pour celui qui, ayant imposé la clause *ne prostituatur*, y manque lui-même. *D.* 10, *De jure patron.* (XXXVII, 14).

plir avant la venue du christianisme. De la loi antique du peuple de Romulus, du code sévère des Décemvirs, il ne restait rien pour ainsi dire qu'un nom, une apparence, une écorce vide et fragile. La vie civile de Rome n'était plus romaine ; elle était humaine, cosmopolite, réglée par des notions de justice absolue au lieu de l'être par des réminiscences historiques ou des intérêts nationaux. Faire davantage, accomplir l'œuvre, faire pénétrer jusqu'au bout les notions d'équité dans la loi de Rome devenue la loi commune de l'humanité ; épurer complétement les idées de propriété et de famille, sanctifier le mariage, tracer à la puissance paternelle la règle suprême de ses droits et de ses devoirs, régler la loi des héritages d'après l'éternel sentiment de la famille plutôt que d'après l'intérêt variable des nations, donner à la femme toute sa dignité et lui enseigner tous ses devoirs, adoucir l'esclavage et faciliter l'affranchissement jusqu'à ce point où l'esclavage n'existerait plus; faire la législation humaine en la faisant en quelque sorte divine, et la rendre d'autant plus équitable envers l'homme qu'elle n'était plus la loi de l'homme, mais la loi de Dieu : c'était une tâche que le christianisme seul pouvait accomplir. La civilisation païenne, même aidée par les influences chrétiennes qui la vivifiaient et la soutenaient, était allée aussi loin qu'elle pouvait aller. C'était le tour de la civilisation chrétienne ; le monde ne pouvait plus être réformé qu'au nom du Christ et par la vertu de la croix.

A cet égard, pour le dire en passant, où en est aujourd'hui l'Europe moderne ? Le progrès a-t-il été continué, et l'œuvre de la sagesse romaine, améliorée

par la sagesse chrétienne, a-t-elle été ou respectueusement conservée ou portée encore à une perfection plus grande ? La main de la Réforme au seizième siècle, celle de la Révolution au dix-huitième ont-elles fait avancer, ou, au contraire, ont-elles fait reculer les peuples dans la voie du progrès? Je ne prétends pas en juger ici. On a reculé peu s'en faut jusqu'au paganisme romain en ôtant au mariage son caractère divin, ici le brisant par le divorce, ailleurs le dégradant au niveau des actes les plus vulgaires de la vie civile. Sur d'autres points, au contraire, on a outre-passé la réaction anti-romaine ; on a anéanti la puissance paternelle ; et le testament, cet acte si solennel de la vie du romain, chez nous gêné par la loi, brisé par le juge, arrivera peut-être à disparaître de nos mœurs. On n'a eu, il faut en convenir, ni la lente et progressive sagesse des jurisconsultes de Rome, ni la pieuse équité des législateurs chrétiens. Mais ce ne sont là que des œuvres d'un jour qu'un jour peut détruire. Déjà nos Codes français du commencement de ce siècle, plus encensés que conservés, deviennent pour nous ce qu'était la loi des douze Tables pour les Romains, une forme que l'on maintient par respect, mais sous laquelle le fonds s'altère chaque jour. Nous les vénérons et nous les transformons ; c'est un cadre que nous gardons brillant de son antique dorure, mais dont la peinture aura bientôt disparu sous les retouches[1]. Nous allons dans cette voie

1 « Une sorte d'hymne triomphal retentit depuis quelque temps en l'honneur du Code Napoléon. Mais pendant que le pouvoir le divinise par ses éloges, il le désavoue par ses lois. Il ne s'écoule pas une session qui ne lui porte une grave atteinte, il ne s'en prépare pas une qui ne lui en réserve une nouvelle. » *Rome devant l'Europe*, par M. Sauzet, Paris, 1860, p. 178, et les 150 pages qui suivent, qui sont le développement de

bien plus vite que n'allaient les Romains. Ne nous en plaignons pas ; l'instabilité a ses périls, mais parfois aussi elle a son mérite.

Je m'arrête ici ; ce qui précède est une digression dans une digression, mais je me suis étendu quelques instants sur ce labeur de la jurisprudence romaine, parce que la jurisprudence est incontestablement un des côtés importants de la vie romaine, et l'esprit juridique un des grands traits du caractère romain ; parce que, de l'avis de tous, le temps d'Alexandre Sévère est l'apogée de la jurisprudence romaine. Ces jurisconsultes, plus puissants et plus hommes politiques depuis Septime Sévère, étaient en même temps les ouvriers ingénieux et féconds d'un grand travail scientifique. L'école de Papinien avait produit et beaucoup de disciples et beaucoup d'écrits. Les livres juridiques se multipliaient, autant peut-être qu'à aucune époque de l'antiquité nuls livres ne s'étaient multipliés. Les légistes, fils de Papinien, remplissaient le palais du prince. Ulpien et Paul étaient préfets du prétoire. La liste des conseillers d'Alexandre Sévère contient les noms de ces mêmes légistes dont les écrits, trois siècles plus tard, fourniront à l'empereur Justinien les éléments de sa grande collection juridique [1].

Le règne d'Alexandre, dans tous les sens du mot, fut le règne du droit. Et cet éloge là n'est pas un petit éloge. Bien des souverains ont été grands ou qualifiés tels ; bien

cette pensée et la justification des peuples qui n'adoptent pas servilement l'œuvre que nous-mêmes nous modifions. On ne peut mieux dire ni avec une autorité plus haute.

1 Ainsi, Domitius Ulpianus, Julius Paulus, Florentinus, Q. Venuleius, Saturninus, S. Cæcilius Africanus, Callistratus, Hermogène, Ælius Marcianus, Proculus, Herennius Modestinus, Claudius Tryphonius. (Lampride, 68).

peu de souverains, si on y regarde de près, ont été justes. Si la loi romaine sous les empereurs, a préparé quelque peu les voies à la civilisation chrétienne, si elle a contribué à adoucir le sort de l'esclave et à diminuer l'étendue de l'esclavage, à rendre les relations de famille plus douces, la femme plus libre, en toute chose la vie humaine plus équitable [1], le fils de Mammée peut réclamer sa part de cette gloire.

1 « Le bon sens, ce grand maître de la vie humaine, règne partout dans la loi de ce grand peuple (romain), et on ne voit nulle part une plus belle application des principes de l'équité. » (Bossuet, *Disc. sur l'H. U. Empires*, ch. VI).

CHAPITRE IV

LES CHRÉTIENS

Voilà quel noble exemple et quelles excitations au bien Rome trouvait dans la personne d'Alexandre. C'était l'ancienne et sage politique d'Auguste, de Trajan, de Marc-Aurèle, leur respect pour la tradition romaine, la modération de leur pouvoir, la simplicité de leur vie, leur économie, leur clémence, c'était tout cela, oui sans doute, mais en même temps c'était quelque chose de plus élevé, de plus pur, je dirais volontiers de plus moderne et de plus chrétien. Ce zèle pour la réforme des mœurs au lieu des infamies de Trajan ; ce discernement des vraies conditions de la richesse au lieu des erreurs économiques de presque toute l'antiquité ; cette vie ouverte, affable, gaie, presque enfantine, d'un jeune prince au lieu de la vieillesse soucieuse et anticipée de Marc-Aurèle : tout cela ne dérivait-il pas d'une philosophie et d'une morale, je ne dirai peut-être pas plus pure, mais incontestablement née d'un principe plus élevé et appuyée sur des bases plus fermes que la vacillante philosophie de Marc-Aurèle ?

Depuis quarante ou cinquante ans que Marc-Aurèle était mort, le monde avait fait bien des pas vers la connaissance de la vérité. Malgré la haine des Gentils, dit à cette époque Origène[1], la multitude est innombrable de ceux qui ont abandonné leur loi et leurs dieux héréditaires, pour écouter la loi de Moïse et la parole de Jésus-Christ. Même le règne désordonné du fils de Sohémias avait vu naître au milieu de ses folles orgies la pensée d'une religion universelle dans laquelle toutes les doctrines, hellénisme, orientalisme, samaritisme, judaïsme, christianisme, seraient venues s'embrasser et se confondre. Cette pensée dénotait le trouble des âmes, et au milieu de ce trouble un éclair de vérité. La vraie croyance, la vraie philosophie, la loi véritable serait donc une pour le genre humain tout entier ! Et la philosophie aurait quelque chose à recueillir même de ces Juifs si méprisés, même de ces chrétiens si cruellement proscrits ! Qu'en pensa Alexandre ? Il était, lui aussi, originaire de Syrie et prêtre des dieux syriens ; mais, succédant à Elagabale, il n'avait pu se refuser à rendre aux dieux romains disgraciés leurs temples et leurs honneurs. Il s'était montré prodigue d'hommages envers eux. Il n'avait pas non plus négligé tout à fait les dieux de l'Orient, ou du moins les dieux égyptiens Isis et Sérapis, devenus presque des dieux romains. Néanmoins, au milieu de ces hommages officiellement rendus aux dieux nationaux ou aux dieux populaires, une pensée plus haute germait dans son esprit. Il parle de lui-même comme ferait l'adepte d'une philosophie ou d'une religion supérieure, plus pure que

1 *Periarchon* IV, 1. (Ce livre a été écrit vers l'an 231).

la religion ou la philosophie vulgaire : « Ceci ne convient pas à nos principes, » venons-nous de lui entendre dire à deux reprises : ou pour traduire plus littéralement : « Ceci ne convient pas à ma secte[1] » (*sectæ meæ*).

On sent qu'une loi plus élevée et plus sévère, adoptée par lui, lui impose des devoirs plus étroits de pudeur, de modération et d'humanité. Lui aussi, comme Elagabale, mais dans un autre but et avec une autre pensée, voudrait, à travers la diversité des adorations humaines, trouver la vérité une, dominante, universelle, éternelle. Il a chez lui un double sanctuaire, ou, si vous l'aimez mieux, une double chapelle, comme celle où, dans les maisons romaines, on gardait les lares domestiques (*lararium*). L'une contenait les images des grands hommes, celle d'Achille et d'autres guerriers, celle de Cicéron, celle de Platon sans doute et celle de Virgile qu'il appelait le Platon des poètes [2]. Mais dans le sanctuaire le plus vénéré, il n'y avait que des images de dieux ou d'hommes déifiés [3]. Là se trouvaient réunis (singulier mélange qui atteste la perturbation de ces âmes, où la vérité commençait à pénétrer, mais où l'erreur se défendait encore), là se trouvaient réunis, avec ses ancêtres, avec son homonyme Alexandre de Macédoine, avec les meilleurs d'entre les Césars déifiés, Apollonius qui, depuis l'écrit de Philostrate sous Septime Sévère, prenait de plus en

1 Alienam sectæ meæ consuetudinem concepisti. 3 Non. Febr. 224, C. J. 2. *Ad Leg. Jul. Majest.* (IX, 8). Secta mea non patitur. 3 Kal. Dec. 230 C. J. 5. *Ad Leg. Cornel., de falsis* (IX, 22). Ailleurs *seculo meo*. 1, *Ad Leg. Jul. Maj.* — Verecundiæ meæ... Castitati meorum temporum convenit. 7 Kal. Febr. 22, C. J. 9, *Ad Leg. Jul. adulter.*, (IX, 9).
2 Lampride, 24.
3 Id., 24-29.

plus rang comme dieu; Orphée, cher aux païens, adopté par le prosélytisme juif, adopté aussi par le symbolisme chrétien; puis, à côté d'Orphée, Abraham, le père des Hébreux; et enfin, au milieu de tant d'hommes faits dieux par les opinions humaines, le Dieu fait homme, Jésus-Christ. Et c'était là que le prince, les jours où il se levait pur même des voluptés permises, allait le matin offrir son sacrifice et sa prière. Ceux qu'il adorait là étaient-ils pour lui des dieux secondaires, ministres d'un Dieu suprême, vers lequel sa pensée n'osait monter directement? ou bien n'étaient-ce que des noms divers sous lesquels il adorait un Dieu unique? C'était toujours, comme sous Elagabale, le rapprochement opéré entre les cultes et les croyances, mais cette fois du moins au profit de la vertu, non de la débauche, à la gloire, non pas du dieu syrien d'Emèse, mais du Dieu un chanté par Orphée, du divin Sauveur annoncé par l'Evangile. Ce rapprochement était la pensée d'une âme sincère, non le caprice d'un pouvoir tyrannique; il se faisait par l'exemple, non par la force, dans la chasteté et le recueillement, non dans l'orgie.



Faut-il s'étonner si, dans ce syncrétisme religieux qu'Alexandre cherchait avec plus de sincérité que de lumières, le christianisme tenait une grande place? A ce prince, moins qu'à tout autre, les enseignements du christianisme avaient dû être étrangers. Sa mère était chrétienne; il y avait, selon Eusèbe[1], d'autres chrétiens dans sa famille et dans son palais. Aussi, loin de faire la guerre aux chrétiens, nous le voyons leur rendant justice, s'appuyant sur leurs maximes et sur leurs exemples. Une

1 *Hist. Eccl.* VI, 28 et Zonaras.

église chrétienne (Sainte-Marie au Transtévere) s'établit à Rome sur un terrain sans maître ; des cabaretiers prétendent avoir un droit sur ce terrain et veulent en chasser les fidèles. Alexandre dans sa réponse déclare qu'il aime mieux voir là, non un cabaret, mais une demeure où, sous un nom quelconque, Dieu est adoré[1]. Quand il doit nommer un gouverneur de province : « Faisons, dit-il, comme les juifs et les chrétiens qui ne consacrent pas un prêtre, sans avoir à l'avance proclamé son nom et interrogé le jugement public [2]. » Il a appris de quelque chrétien ou de quelque juif cette belle maxime des livres saints : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît [3] ; » il la répète, il la crie sans cesse, dit son historien, il la fait proclamer par le hérault, il la fait écrire sur les monuments publics. Enfin il voulait élever un temple au Christ et compter le Christ parmi ses dieux [4]. S'il avait eu le temps de le faire, le Christ n'eût certes pas accepté le temple et l'apothéose d'Alexandre, mais il eût peut-être ouvert à Alexandre son propre temple et l'eût compté parmi ses fidèles.

Et cependant, même sous le règne d'Alexandre, il y aurait eu des persécutions et des martyrs. On en cite dans des provinces éloignées, où le fanatisme d'un gouverneur, la peur qu'inspirait au pouvoir la populace païenne, le prétexte facilement invoqué de la discipline militaire ont pu

1 Lamprid. 49.
2 Id. 45.
3 Lamprid. 51. Voy. Tobie IV, 16. Luc VI, 31. Matth. VII, 12.
Ce mot du reste n'était pas inconnu à l'antiquité paienne : Ab alio spectes (exspectes) alteri quod feceris. Publ. Syrus. — Ἃ πασχοντες ὑφ' ἑτέρων ὀργίζετε, ταῦτα τοις ἄλλοις μὴ ποίεῖτε. Isocrate, *Nicoclès*.
4 Lampride, 43.

faire çà et là quelques victimes[1]. On en cite à Rome même, sous les yeux du prince ou du moins à la face de son palais. Nous parlerons plus tard de ceux qui auraient donné leur sang à Jésus-Christ dans les derniers jours du règne d'Alexandre et pendant que ce prince était loin de Rome. Mais au début de son empire, lorsqu'au nom de ce César régnait plus absolument que jamais la chrétienne Mammée, les Martyrologes inscrivent un certain nombre de ces glorieux témoins de notre foi [1]. La vierge Martine, que les Grecs appellent Tatiana ou Daciana, comparaît, d'après ce que nous racontent ses actes, devant l'Empereur lui-même et reçoit sur son ordre le coup de la mort. Le prêtre Calépode, surpris au milieu d'une assemblée de Chrétiens, le consul Palmatius qui vient l'arrêter et qui est converti par lui, toute la famille de Palmatius convertie en même temps, le sénateur Simplicius à qui Palmatius est confié, l'évêque de Rome Calliste qui l'a baptisé, le soldat Privatus que Calliste a guéri miraculeusement et rendu disciple de l'Eglise, le prêtre Astérius qui recueille le corps de Calliste martyr et reçoit le martyre comme

1 Les Saints : Thespesius en Cappadoce, sous le gouverneur Simplicianus (1er juin); Julius et Hesychius soldats, à Dorostore en Mysie (15 et 27 juin), sous le gouverneur Maximus (Pupienus ?)

2 Martyrs à Rome vers 222 : Sainte Martine vierge (1er janvier), Taciana ou Daciana (la même que Martine ?) (12 janvier). — Un grand nombre de martyrs anonymes (2 mars). — Calepode, prêtre; Palmatius, consul, sa femme, quarante-deux serviteurs de sa maison; Simplicius, sénateur, sa femme et soixante-huit personnes de sa maison; Félix et Blanda sa femme (22 avril et 10 mai); Privatus, soldat 28 septembre); Calliste, pape (14 octobre). D'après les circonstances des actes de son marytre, on croit qu'il fut victime d'une émeute populaire. (Voyez M. de Rossi, *Rome souterraine*, et le récit des *Philosophoumènes* IV, 1). — Asterius, prêtre, martyrisé à Ostie (21 octobre).

Je ne parle pas ici de Sainte Cécile et des autres martyrs que l'on plaçait ordinairement à la fin du règne d'Alexandre Sévère. Les savants travaux de M. de Rossi (*Rome souterraine*) ont mis hors de doute qu'il faut les reporter au temps de Marc-Aurèle.

châtiment ou plutôt comme récompense; toute cette cohorte de saints est attribuée à la première année du règne d'Alexandre et du gouvernement de Mésa et de Mammée.

On veut quelquefois rejeter sur le préfet du prétoire Ulpien la responsabilité de ces meurtres. Ulpien, dit-on, était particulièrement ennemi des chrétiens et dans son livre *des Devoirs du proconsul*, il avait réuni les textes des édits impériaux contre le christianisme [1]. Il avait fait en cela ce que tout légiste païen eût fait à sa place, et devons-nous lui imputer le crime de persécution plus que nous n'imputons aux collecteurs modernes du *Bulletin des lois* les actes sanguinaires relatés par eux, de la Convention ou du Directoire?

Je crois plus acceptable un doute sur la date de ces martyrs. Leurs noms sont gravés aux Martyrologes par la tradition constante des églises qui s'honorent de leur culte. Mais le détail de leurs combats nous est raconté dans des actes auxquels on ne peut toujours donner une foi complète; dans quelques-uns de ces actes, Alexandre est nommé, mais avec des circonstances que l'histoire dément [2]; dans quelques autres [3], la date est indiquée ainsi: « au temps de Macrin et d'Alexandre; » comment oublie-t-on Elagabale, qui a régné entre Macrin et Alexandre?

Et ne serait-ce pas sous Elagabale lui-même que la persécution aurait eu lieu? Pourquoi saint Calliste, le plus illustre de ces martyrs et dont le pontificat n'est pas

1 Lactance, *Divin. Instit.* V, 11.
2 Ainsi dans les actes de Sainte Martine, l'Empereur meurt immédiatement après dans des convulsions de terreur. Le corps de la sainte est recueilli par l'*évêque Rythorius* et tout le sacerdoce romain.
3 Actes de S. Calliste, Calepode etc., *temporibus Macrini et Alexandri.*

daté de la même manière chez les différents annalistes ecclésiastiques[1], n'eût-il pas souffert pendant les derniers mois d'Elagabale plutôt que dans les premiers mois d'Alexandre? Le fils de Sohémias ne devait-il pas être plus ennemi des chrétiens que le fils de Mammée? L'adorateur infâme du dieu d'Emèse plus que le dévot de cette chapelle domestique où étaient les images de Jésus-Christ et d'Abraham?

Le sang de Calliste surtout peut ne pas être imputé à la mémoire d'Alexandre. Quelle que soit la date de son martyre, les circonstances indiquent un acte de violence populaire bien plutôt qu'un acte du pouvoir. Il fut précipité d'une fenêtre, son corps jeté dans un puits et couvert de pierres. Ce grand pontife qui avait reconstitué sur une base nouvelle, pour répondre au nombre croissant des fidèles, l'ordre intérieur de la chrétienté romaine; qui avait condamné Sabellius et en même temps repoussé les adversaires excessifs des doctrines de Sabellius; qui avait attiré sur lui les reproches et les accusations dont le livre des *Philosophoumènes* nous est le témoin : ce grand pontife devait avoir des ennemis de toute

1 Calliste aurait régné ;—selon l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, à partir de la première année d'Elagabale (218) pendant cinq ans : ce qui mettrait sa mort en 223. (Eusèbe semble cependant mettre l'avènement d'Alexandre après la mort de Calliste (V, 1, 21). — Selon la Chronique du même Eusèbe, depuis la première année de Caracalla (211) jusqu'à la première d'Elagabale (218). — Selon le catalogue de Libère, Calliste régna cinq ans et deux mois, au temps de Macrin et d'Elagabale, du consulat d'Antoninus (ou plutôt de Macrin et d'Adventus 218) à celui d'Antoninus III (ou plutôt IV) et d'Alexandre (222). — Selon le livre pontifical, cinq ans et deux mois, au temps de Macrin et de Théodore Obollus, à partir du consulat d'Antonin et d'Alexandre (222).

Je dois dire que la date ordinairement assignée par les chronologistes modernes à la mort de S[t] Calliste est le 14 octobre 222 *(Art de vérifier les dates)*.

sorte. Comme le faisaient si souvent les Juifs, les hérétiques auront pu exciter les païens contre lui. Ce fait d'un martyre par la seule rage populaire n'est pas rare dans l'histoire de l'Église; nous en verrons plus d'un exemple, et on peut le supposer de Calliste plus que de tout autre [1].

Quoi qu'il en soit; que ces actes de fanatisme persécuteur soient dus ou à Elagabale, ou à la païenne Sohémias régnant sous le nom de son fils, ou à la rage du peuple, ou à la violence des soldats triomphateurs sous un prince enfant; il est au moins vrai de dire que la royauté d'Alexandre, une fois adulte et maîtresse d'elle-même, donna à l'Église une ère de repos et de liberté. Le païen Lampride l'affirme; « il permit qu'il y eût des chrétiens [2]. » Les historiens ecclésiastiques le répètent après lui, affirmant tous qu'il n'y a pas eu de persécution sous le règne d'Alexandre [3]. Le christianisme de sa mère, l'affinité de sa propre pensée avec la pensée chrétienne, la pureté de sa vie, la connaissance des véritables maux de l'Empire et sa rigueur envers les véritables ennemis de l'Empire nous font assez comprendre qu'il n'a pas dû sévir contre des ennemis imaginaires comme les chrétiens, ni se préoccuper du péril imaginaire que formait pour l'Empire la vertu chrétienne.

1 Voyez sur le pontificat de S. Calliste, le *liber Pontificalis*, le *livre des Philosophoumènes* IV, 2, et les explications déjà citées de M. de Rossi *Bulletin d'Archéologie chrétienne* 1866, n[os] 2, 5 et 6.

2 Christianos esse passus est (Lamprid. 22).

3 Antiqui christianarum rerum scriptores qui omnes æque affirmant nullam sub Alexandro excitatam fuisse in Ecclesia persecutionem. — Baronius *ad annum*, 226. C'est ainsi que Sulpice Sévère (II, 46) compte trente-huit ans de paix avant la persécution de Dèce (celle de Maximin exceptée). Il fait donc commencer la paix en l'an 211, avec le règne de Caracalla.

Tout au contraire, il semble que l'esprit légal du règne d'Alexandre ait commencé à donner comme une forme légale au christianisme dans son Empire. Le principe d'association, plus respecté et plus pratiqué dans l'Empire romain qu'il ne l'est de nos jours, développé encore, nous l'avons dit, par Alexandre, finissait par profiter à l'association chrétienne. Les communautés chrétiennes étaient composées bien souvent de ces petites gens (*tenuiores*), libres ou même esclaves, auxquels il était permis, sans autorisation spéciale du prince, de se réunir une fois par mois dans un repas fraternel, (l'Agape) et de verser dans un tronc quelques deniers pour le culte de leur Dieu, le soulagement de leurs pauvres ou la sépulture de leurs frères. Le jurisconsulte ajoutait même, comme s'il eut parlé spécialement au profit des chrétiens, que quand il s'agissait d'un acte religieux, la réunion était toujours libre [1] ; et Alexandre, on l'a vu, n'était pas de ceux qui taxaient les chrétiens d'athéisme et leur religion d'impiété.

L'association chrétienne devenant ainsi légale, l'église

1 Mandatis principalibus præcipitur præsidibus provinciarum, ne patiantur esse collegia sodatitia, neve milites collegia in castris habeant; sed permittitur tenuioribus stipem menstruam conferre, dum tamen semel in mense coeant, ne sub prætextu hujus modi illicitum collegium coeat; quod non tantum in urbe, sed et in Italia et in provinciis locum habere Divus quoque Severus rescripsit. Sed religionis causa coïre non prohibentur, dum tamen per hoc non fiat contra S. C. quo illicita collegia arcentur. Marcianus (jurisconsulte du conseil d'Alexandre Sévère) 1 pr. et § 1. *Digeste, de collegiis et corporibus* (XLVII, 22).

On peut discuter sur la liberté plus ou moins grande qui est ici accordée. Toujours est-il certain que, sans être du nombre des *collegia* proprement dits, autorisés par acte du prince ou du Sénat, les réunions mensuelles de *petites gens (tenuiores)* et les réunions ayant pour but l'exercice d'un culte (ou l'entretien d'une sépulture commune, allons nous ajouter) jouissaient d'une certaine liberté.

Un peu plus bas (loi 3, § 2) le même jurisconsulte déclare que les esclaves peuvent être admis, avec l'assentiment de leurs maîtres, dans les *collegia tenuiorum*.

où elle se réunissait commençait à être respectée. Chez nous une législation défiante fait la guerre à la propriété collective; elle ne la tolère qu'à grand'peine, dans de rares circonstances, avec des précautions inouïes et au prix de charges pesantes. Le Romain, avec son respect héréditaire pour le droit, ne connaissait pas ces défiances. La propriété de plusieurs lui semblait sacrée autant, sinon plus, que la propriété d'un seul. Quand une association existait légitimement, elle possédait légitimement ; à qui on permet d'être, on permet d'avoir. Sauf un seul droit, celui d'être institué héritier, parce que l'institution d'héritier impliquait des devoirs absolument personnels; l'*universitas*, l'être collectif, avait tous les droits de l'être individuel. Ainsi pensait dans son respect pour le droit de la propriété le peuple le plus essentiellement propriétaire qui fut jamais.

Aussi, dès le jour où l'on « souffrait qu'il y eût des chrétiens » on souffrait qu'il y eût au monde une propriété chrétienne. Nous venons de voir Alexandre admettre en justice le droit des chrétiens sur leurs églises et leur permettre de prier Dieu légalement là où d'autres voulaient qu'on s'enivrât légalement. On peut dater de son époque la publicité du culte chrétien dans Rome. Les quarante lieux consacrés à la prière, les vingt-cinq paroisses (*tituli*) que rencontra et détruisit la persécution de Dioclétien, ont dû sortir de l'ombre où elles étaient cachées pendant les treize ans de paix que le fils de Mammée donna à l'Église. Le christianisme ne régnait pas encore, mais du moins la justice régnait, et les édits de persécution étaient au moins suspendus. Le droit d'être

libre, le droit de posséder, le droit d'édifier, le droit de prier et de prêcher à la face du ciel, venaient pour les chrétiens avec le droit de vivre.

A plus forte raison, venait pour eux le droit d'ensevelir leurs morts ; et leurs sépultures, plus encore que leurs églises, étaient un patrimoine respecté par la justice romaine. Il y avait pour les Romains un droit de propriété sacré plus que nul autre, celui des morts. Le lieu où la dépouille d'un homme avait été déposée devenait dès ce jour un lieu religieux ; il n'était plus la propriété d'aucun être vivant (*res nullius*) ; il ne pouvait plus être ni vendu, ni donné en gage, ni bouleversé par personne. Le tombeau, ses dépendances, la *cella* où se faisaient les sacrifices en mémoire du mort, l'*exèdre* où, avant le sacrifice, on venait s'asseoir et participer au banquet funèbre, l'enceinte plus ou moins étendue qu'il avait plu, soit au défunt de réclamer autour de son tombeau, soit à ses successeurs de lui consacrer, tout ce que contenait cette enceinte, bosquets, vergers, étangs quelquefois [1] ; tout cela était le domicile, la maison, le lieu de plaisance du mort, et ses héritiers n'en étaient que les respectueux gardiens [2]. La violation du sépulcre était un crime public qu'à défaut des héritiers, tout le monde pouvait poursuivre en justice , que punissait l'exil, la déportation, le travail des mines, quelquefois la

1 Voyez le fameux testament de Bâle, si bien expliqué par M. de Rossi, dans lequel le testateur païen consacre sa *cella*, l'exèdre et tout le mobilier du festin etc., et les conséquences qu'on en tire en ce qui touche les sépultures chrétiennes. Je n'ai pas besoin de dire que je l'ai suivi dans toutes les pages qu'on va lire. *Bulletin d'arch. chrét.*, décembre 1863, avril 1864, décembre 1865.

2 V. au *Digeste* tout le titre *de Religiosis* (XI, 7). Loi 6, § 4, *de divisione rerum* (I, 8,) Gaïus II, 2-8, 9. Cicéron *de Legibus* II, 22.

mort [1]. La simple inexécution des volontés du testateur en ce qui touchait sa demeure dernière, avait donné lieu autrefois au droit d'accusation populaire et à la sévérité des lois criminelles ; les édits des empereurs avaient supprimé ce droit de poursuite ; mais, dit Alexandre, « l'o-« mission de ce suprême devoir et ce mépris des volontés « du defunt ne sauraient échapper à l'animadversion « publique et aux reproches de la conscience [2]. »

Telles étaient ces règles du droit que confirment entre autres des actes d'Alexandre lui-même [3]. Citons ces actes de la piété païenne à la honte des législations révolutionnaires qui, sous les inspirations de leur philosophie matérialiste, n'ont voulu voir dans la religion des tombeaux qu'une affaire de police sanitaire, dans la dépouille humaine qu'un *detritus* dangereux pour la santé publique, dans la volonté des morts qu'un caprice.

Ainsi nous voyons, au sein de ces associations de race, de métier, de religion, si nombreuses dans l'Empire romain, le soin des morts être la pensée principale. Esclave, étranger, indigent, sans famille, on s'associait aux ouvriers du même état, aux émigrés du même pays, aux adorateurs de la même divinité pour s'assurer une tombe, des sacrifices aux dieux Mânes, un repas funéraire, des roses sur son tombeau. Celui même à qui ap-

1 Paul. I, *sent.* XXI, 4-8; *Digeste*, 11, *de sepulchro violato* (XLVIII, 12) ; Ulpien 3 *ibid* ; *Cod. Justin.*, *de Religiosis* III, 4 .

2 Invidiam tamen et conscientiam circa omissum supremum ejusmodi officium, et contemptum judicium defuncti evitare non possumus, 5, C. J. *de Religiosis* III, 44, (8 Kal. mai, 224).

3 Ainsi il décide que nul ne peut prétendre sur les tombeaux un droit de propriété ; si une sépulture est commune à une famille, chaque membre y a un droit égal et indivisible. 4 *ibid.* (6 Nones novembre 223). — Ce droit de sépulture ne peut être transféré aux affranchis par le seul fait des inscriptions où ils sont nommés. 6 *ibid.* (8 Kal. juillet 224).

partenait la liberté, le droit de cité, la richesse, la famille, entrait dans ces associations pour étendre à d'autres moins heureux ces priviléges si désirés de la mort. Par là encore l'association romaine, le *collegium*, touchait à l'association chrétienne si pieuse envers les morts, et devenait le cadre dans lequel elle pouvait vivre et se mouvoir sans singularité, sans illégalité, sans reproche. Par là le cimetière chrétien, soit qu'il appartînt à un particulier et se trouvât sous la tutelle du droit privé, soit qu'il appartint à une confrérie funéraire et fût protégé par le droit des associations, consacré en tout cas par la présence des morts et mis par cela seul sous la garde du droit religieux, le cimetière chrétien échappait au sacrilége et même à la curiosité, pour peu que chez le prince il y eut un peu de justice, chez le peuple un peu de respect pour les lois.

Alors, apparaissaient dans les provinces ces sépultures chrétiennes à ciel ouvert[1], que le peuple païen insultait et profanait au temps de persécution furieuse, mais qu'aux époques paisibles il respectait du respect qu'il portait à toutes les sépultures. Les inscriptions, quoiqu'elles fussent brèves et indiquassent le christianisme plutôt qu'elles ne le nommaient, ne craignaient pas de parler de l'église ou de la confrérie (*ecclesia fratrum*) qui avait élevé ces tombes[2]; elles ne craignaient pas non plus, à l'exemple des païens,

1 C'est ce qu'on appellait *area*. Le peuple païen crie: *Areæ non sint!* Tertull. *ad Scapul.* 3.

2 Aream at *(ad)* sepulcra cultor verbi contulit
Et cellam struxit suis cunctis sumptibus;
Ecclesiæ sanctæ hanc reliquit memoriam.
Salvete fratres, puro corde et simplici.
Evelpius, vos satos sancto Spiritu;
Ecclesia fratrum hunc restituit titulum.
Inscription de Cherchell (Renier 4025).

de menacer du courroux du Ciel ceux qui profanaient ces sépultures [1].

Alors aussi, non-seulement à Rome, mais à Naples, mais hors d'Italie et dans un grand nombre de provinces, se développèrent ces immenses hypogées où les chrétiens inhumaient leurs morts. Alors autour de Rome se développa cette ceinture de catacombes que les siècles précédents avaient commencé à ouvrir, que les jours de persécution peuplaient de martyrs, que les jours de liberté voyaient s'agrandir et s'orner. Les sépultures chrétiennes étaient ainsi la plupart du temps refoulées au dessous de terre et par la prudence qui leur commandait de ne pas trop se montrer, et par la nécessité d'un plus large espace que leur imposait la coutume de l'inhumation. Mais elles ne choquaient point les habitudes romaines. Ni la sépulture par inhumation, ni la sépulture souterraine n'étaient complétement étrangères aux mœurs publiques. Auprès de la tombe une chambre funé-

Εἰς την δε τοΗ ῷον κοίνον των ἀδελφων. (Jusqu'à cette stèle vers l'Orient est le (terrain) commun des frères. Inscript. près d'Euménie en Phrygie.

M. ANTONIVS RES *(ti)* TVTVS FECIT YPOGEV *(m)* SIBI ET SVIS FIDENTIBVS IN DOMINO (Inscr. du cimetière du Domitille trouvée en 1853 par M. de Rossi. *Rome souterraine*, p. 109).

MONVMENTVM VALERI etc..... LIBERTIS LIBERTABVS QVE ET POSTERIS EORVM AT *(ad)* RELIGIONEM PERTINENTES MEAM. (Inscr. de la ville Patrizzi trouvée en 1864). M. de Rossi la juge juive ou chrétienne, mais plutôt chrétienne (*Bulletin* juillet et décembre 1865)

1 Si quis post obitum nostrum aliquem (*sic*).
Corpus intulserint non effugiant
Ira Dei et domini nostri.

Inscr. de Milan. (Mais celle-ci serait postérieure à Constantin).

Voyez l'inscription d'Euménie en Phrygie qui vient d'être citée. Elle est dédiée par Aurelius fils d'Alexandre à ses cinq fils « qui ont tous en même temps gagné leur part de la vie » (ΤΟΙΣ ΥΠΟ ΕΝΑ ΚΑΙΡΟΝ ΟΝΕΙΘΕΙΣΙΝ ΤΟΤΗϹ ΖΩΗϹ ΜΕΡΟϹ) et se termine par la menace : « L'étranger qui violera cette tombe perdra tous ses enfants en même temps. » (Bœck *Corpus inscript. Græcarum* 9265). — De même dans une inscription de Mélos (*ibid.* 9288). Ces inscriptions sont du troisième ou du quatrième siècle.

raire (*cubiculum*), un lieu de prière, des siéges pour les repas funèbres, rien de tout cela n'était nouveau. Et quand la *cella* chrétienne osait monter jusqu'à la surface du sol et se produire en plein jour, pour devenir un lieu de réunion pour les frères et une mémoire solennelle des martyrs, les Romains passaient auprès sans étonnement et sans murmure ; ne voyaient ils pas sans cesse s'élever des *cellæ* en l'honneur des morts, des *exèdres* pour les banquets funéraires, des lieux de réunion (*scholæ*) pour les confréries (*collegia*) ? C'est ainsi que des chrétiens riches et nobles, consacrèrent à la sépulture de leurs frères le champ que leurs aïeux leur avaient légué aux portes de Rome, et, faisant du cimetière chrétien une tombe de famille, lui donnèrent la sauvegarde de leur nom. C'est ainsi que dans les terres des Cécilii, des Aurélii, de ces héritiers des Césars, fut creusé ce *lieu de sommeil* (κοιμητήριον, cimetière) cette vaste catacombe de la voie Appia à laquelle est resté le nom du pape saint Calliste [1]. C'est ainsi qu'à mesure que l'Église de Rome grandissait, les riches de la terre qui venaient à elle lui apportaient comme dîme de leurs biens, un champ où elle déposait les os de ses fidèles pareils à une semence qui devait lui donner de nouveaux fidèles. Là comme partout la sépulture chrétienne était sous la garde des lois ; le droit de propriété, le droit des associations, le droit religieux des tombeaux la protégeaient dans le sein de la terre comme à la face du ciel.

Ainsi tout ce qu'il y avait dans les mœurs et dans le

1 Je ne puis qu'indiquer ici un petit nombre des résultats qu'a fournis à la science chrétienne l'infatigable et merveilleux travail de M. J.B. de Rossi et de son frère. Voyez sa *Rome souterraine*.

caractère romain de juste, d'équitable, de religieux, servait au christianisme et se trouvait avoir été préparé à l'avance pour lui venir en aide. Le christianisme était destiné à recueillir, partout où il le trouvait, tout ce qui était justice, vertu, vérité ; c'était son patrimoine et ses armes légitimes : comme aussi il devait partout combattre et rencontrer partout à titre d'ennemi tout ce qu'il y avait d'iniquité, de vice, de mensonge. Si le christianisme n'eût été qu'une œuvre humaine, trouvant chez les hommes un peu de bien pour le soutenir et beaucoup de mal pour le combattre, il eut infailliblement succombé. Il n'a vaincu que parce que la force divine s'est mise dans la balance et a fait triompher la faiblesse du bien de la puissance du mal.

Telle fut donc cette domination d'Alexandre, la meilleure peut-être que l'Empire romain idolâtre ait traversée. Nous avons certes vu passer sur la chaise curule des Césars assez de tyrans et assez de monstres. Chez les princes même que la postérité tient en plus grand honneur, nous avons été forcés de reconnaître bien des taches humiliantes et de funestes lacunes. Il y a quelque douceur pour notre esprit à se reposer sur la vie de ce jeune empereur, tombé sous le fer des assassins à un âge où Marc-Aurèle n'avait pas encore commencé de régner. Chez lui, du moins, tous les éléments du bien et de la vérité s'étayaient et se prêtaient secours. Plus pur dans ses croyances, il fut plus pur dans ses mœurs ; à son tour, la chasteté de sa vie lui épargna les ruineuses voluptés auxquelles la dépravation et l'ennui avaient conduit ses prédécesseurs. Le luxe ainsi écarté, la prospérité

des peuples fut plus grande ; les peuples furent moins pauvres ; l'État lui-même, plus riche de sa richesse légitime, n'eut besoin de demander des écus ni à la terreur, ni aux déprédations, ni aux supplices. Ainsi chez lui toutes les vertus étaient sœurs, et étaient enseignées aux peuples par son exemple : épargne, sagesse domestique, simplicité de la vie, amour du travail, pureté des mœurs, douceur, bienfaisance. Rome faisait un pas dans toutes ces voies, uniquement parce qu'elle se rapprochait du principe qui en est la source, sous le règne de la chrétienne Mammée et d'Alexandre à demi chrétien.

CHAPITRE V

LA GUERRE.

Il y a un coin de cette histoire que nous avons jusqu'ici laissé dans l'ombre ; un des obstacles et un des périls que nous avons signalés au début du règne d'Alexandre et dont nous n'avons rien dit encore. Et cet obstacle était de tous le plus grave, ce péril le plus difficile à conjurer. Nous pouvons croire que grâce à cette sagesse, à ces bienfaits, à cette tolérance dont nous avons parlé, Alexandre était aimé de son peuple, aimé du Sénat, aimé des Juifs, aimé des chrétiens ; mais était-il aimé des soldats?

Là était la grande question pour Alexandre comme pour tout empereur. Cette toute-puissance de l'épée qui l'avait fait César et qui pouvait le défaire, était-il possible de se la concilier, ou, si elle était ennemie, de la vaincre ?

Il est assez clair que, de ce côté-là, Alexandre eut à craindre, à souffrir et à lutter. Malheureusement ces péripéties de son pouvoir nous sont à peu près inconnues. Il semble que Rome sous son règne ait été inconnue des historiens. Lampride semble n'avoir trouvé

dans Dexippus, dans Acholius, dans Marius Maximus, trois annalistes contemporains, autre chose que des faits anecdotiques, jusqu'à la minutie parfois, sur la vie et le gouvernement d'Alexandre ; il ne nous dit rien des commotions de Rome sous son règne. Hérodien saute immédiatement de l'avènement du fils de Mammée à ses guerres en Asie ; c'est une lacune de plus de huit ans qu'il laisse à nos imaginations le soin de remplir. Enfin, Dion Cassius, sénateur, consul, annaliste de Rome depuis Romulus, devrait au moins nous donner la chronique de son propre temps. Mais non ; arrivé à l'avènement d'Alexandre, il déclare qu'il a raconté les règnes précédents avec tout le soin et toute l'exactitude qui étaient en lui ; mais que, pour ces dernières années, il n'a plus suivi les événements avec la même attention : absent de Rome, malade en Bithynie, préfet d'Égypte, puis de Dalmatie, puis de Pannonie, puis enfin revenu dans son pays natal pour y achever sa vie, il ne peut dire que sommairement ce qui s'est passé avant son second consulat [1] (229) et rien du tout de ce qui s'est passé depuis.

Nous voyons cependant, par le peu que nous disent ces écrivains, que l'arrogante indiscipline des soldats a troublé à plusieurs reprises le règne d'Alexandre. Peu d'années, peu de mois peut-être après l'avènement de ce prince, Ulpien nous apparaît tout-puissant au camp, à Rome, dans l'Empire. Flavianus et Chrestus avaient d'abord été nommés préfets du prétoire ; puis Alexandre leur a donné Ulpien comme troisième collègue. Le choix de ce jurisconsulte dans lequel on veut voir un persécu-

1 Dion LXXX, 1.



teur des chrétiens aurait-il alarmé la chrétienne Mammée ? Elle s'est plainte auprès de son fils ; mais, mieux instruite, elle est revenue sur sa plainte, elle s'est réconciliée avec Ulpien, et elle a remercié son fils d'un choix qu'elle avait blâmé d'abord. Flavianus et Chrestus n'ont pas tardé à disparaître devant leur prépondérant collègue, assassinés, s'il faut en croire Dion abrégé par Xiphilin [1]; conspirateurs et convaincus d'avoir conspiré, pourrait-on croire d'après Dion abrégé par Zosime. Toujours est-il qu'Ulpien, d'abord repoussé par Mammée, puis accepté, loué, remercié par elle, a été au début comme le tuteur du prince, puis son premier et presque unique confident, l'instrument et le promoteur de toutes les réformes, l'ennemi juré des abus qui demeuraient du règne d'Elagabale [2]. Mais le grand abus, la toute-puissance de l'armée et son arrogante indiscipline, subsistait toujours. Le peuple, qui sous Alexandre s'accoutumait peu à peu à des allures plus libres, ose se révolter contre l'orgueil militaire, se bat pendant trois jours contre les prétoriens, tue et perd de nombreux combattants, et l'armée est presque vaincue. Mais elle a recours à l'incendie, et le peuple, pour ne pas voir brûler Rome, se réconcilie, non sans murmurer, avec ses oppresseurs. Quel rôle jouèrent au milieu de cette lutte Ulpien, Mammée, Alexandre ? Nous n'en savons pas un mot. Mais il semble bien probable que le malheureux Ulpien en fut

1 Dion apud Xiphilin LXXX, 2.
2 Ulpianum pro tutore habuit, primum repugnante matre, deinde gratias agente, quem sæpe a militum ira objectu purpuræ summæ defendit; atque ideo summus imperator fuit, quod ejus consiliis præcipue rempublicam rexit. (Lampride 51.)

la dernière victime. Ou furieux d'avoir été vaincus, ou plus insolents que jamais après cette réconciliation, les soldats s'attaquèrent à leur chef. Déjà plusieurs fois leur colère l'avait menacé et Alexandre ne l'avait sauvé qu'en le couvrant de la pourpre impériale. Les prétoriens prirent donc les armes, non plus contre le peuple, mais contre Ulpien. Il put s'enfuir et gagner le palais, chercher une protection auprès de Mammée, auprès d'Alexandre ; mais ni le palais, ni Alexandre, ni Mammée ne furent respectés. Le second personnage de l'Empire, le plus illustre des jurisconsultes romains, fut tué dans la maison impériale et par des soldats habitués depuis longtemps à l'impunité du meurtre [1]. Voilà à quoi avaient servi cette prépondérance militaire et cette orgueilleuse prééminence de l'armée dont Septime Sévère croyait jadis avoir fait la base de son empire et une tutelle pour sa dynastie !

Quelle répression suivit ce crime? Nous ne le savons pas. Il semble qu'Alexandre ait momentanément faibli devant cette épée des prétoriens, à laquelle il n'avait nulle autre épée à opposer. Car Epagathus, « qui avait été en grande partie la cause du meurtre d'Ulpien, ne quitta Rome que pour devenir préfet d'Égypte ; et ce n'est qu'un peu plus tard qu'il fut ramené d'Égypte en Crète, jugé et condamné [2]. »

Ce n'est pas tout encore. Dion Cassius, revenant de gou-

1 Ce fait doit être de l'année 229 au plus tôt, puisque Ulpien dans son livre sur l'Edit citait un rescrit de cette année *Digeste anti-Justinianeum* à Maio editum § 256.

2 Xiph. LXXX, 2.

verner la Pannonie, choisi pour un second consulat et pour être consul avec l'Empereur, fut exclu de Rome par le despotisme des prétoriens. Il suffisait, si nous devons en croire son récit, qu'en Pannonie, il eût gouverné sagement, qu'il se fût montré magistrat intègre et juge sévère, pour que les soldats de Rome redoutassent en lui un second Ulpien, et Alexandre lui-même, par prudence, lui demanda de passer en Campanie les deux ou trois mois de son consulat [1].

Cet esprit séditieux des camps avait trouvé un écho même dans le palais. Alexandre fut marié au moins deux fois. Selon Hérodien, toujours défavorable à Alexandre et à Mammée, la première de ses femmes, née d'une grande famille, lui avait été unie dès sa première jeunesse; mais, jalouse de l'influence qu'elle exerçait sur lui, Mammée aurait traité sévèrement sa belle-fille, lui aurait interdit de porter le titre d'Augusta ; le père de l'Impératrice en aurait témoigné sa colère ; Mammée l'aurait accusé de conspiration, l'aurait fait périr, aurait exilé sa fille. Selon Dexippus, le père de l'Impératrice, qu'il appelle Martianus, aurait été réellement coupable; placé au premier rang de l'Empire, honoré du titre de César, il aurait dressé des embûches à Alexandre ; le complot découvert aurait amené pour lui la mort, pour sa fille le divorce [2].

1 Dion. LXXX, 3.

2 Lampride 49. — On nomme deux femmes d'Alexandre : l'une Memmia, fille du consulaire Sulpitius et petite-fille d'un Catulus ou peut être plutôt descendante du célèbre Luctatius Catulus contemporain de Cicéron), Lampride 20. L'autre nommée Seia Herennia Sallustia Barbia Orbiana (Inscription de Valence en Espagne, Orelli 960. Monnaies où elle est représentée avec Alexandre et les mots CONCORDIAE AVGVSTORVM, FECVNDITAS TEMPORVM etc. Il y a à son effigie des monnaies d'Alexandrie de la cinquième et sixième

Si des pensées d'ambition et de révolte germaient dans la tête du beau-père de l'Empereur, à plus forte raison pouvaient-elles germer ailleurs. S'il y avait des soldats indisciplinés et factieux à Rome, il y en avait ailleurs encore. Aussi nous parle-t-on d'armées en révolte, de Césars proclamés, probablement malgré eux. On nomme un Sulpitius Antoninus que les soldats forcèrent de prendre la pourpre et qui s'enfuit pour échapper à ce dangereux honneur[1]; un Uranius né dans l'esclavage que les soldats prirent à la place d'Antoninus et qui fut proclamé successeur d'Alexandre; un Taurinus proclamé à son tour (peut-être le même qu'Uranius) et qui, par peur, se jeta dans l'Euphrate [2]. Enfin ne faut-il pas voir un conte puéril dans ce que rapporte Lampride ? un sénateur, Ovinius (ou Vinius ?) Cornélius, né d'une grande famille, homme d'une élégance efféminée, s'avise de conspirer pour devenir Empereur. Alexandre le sait et mande ce personnage au palais, le remercie de la sollicitude avec laquelle il désire se charger des affaires de la République dont les gens de bien ne se chargent qu'à leur corps défendant, le mène au Sénat et le fait proclamer associé à l'Empire. Peu après, il y a une guerre à soutenir. « Tu vas venir avec moi, » dit Alexandre, et il le fait marcher à pied comme lui à la tête de ses troupes. Au bout de cinq milles, Ovinius n'en peut plus, et Alexandre le fait monter

année du règne. Comme elle y est qualifiée *Augusta*, ce n'est pas d'elle qu'il peut être question dans les récits d'Hérodien et de Lampride rapportés dans le texte. Faut-il admettre qu'il s'agit de Memmia dont le père se serait appelé Sulpitius Martianus ou Marcianus ? Ou bien qu'il y a eu une troisième femme dont le père aurait donné lieu à ce récit ?

1 Zozime I, 12.

2 Aur. Victor Epitome. Il y a des monnaies de L. IVL. AVR (*elius*) SVLP (*itius*) VRA (*nius*) ANTON (*inus*).

à cheval. Au bout de deux relais, fatigué du cheval, Alexandre le fait mettre en voiture. Bientôt, Ovinius épuisé déclare qu'il renonce à la pourpre, qu'on peut même le tuer si l'on veut, mais qu'on ne le fera pas marcher plus loin. Alexandre a pitié de lui, le décharge de sa moitié d'empire, et l'envoie achever sa vie dans ses belles villas, en recommandant aux soldats de le protéger sur la route. Il y vécut de longues années, en paix tant que régna Alexandre. Mais un de ses successeurs (lequel?) trouva qu'un homme qui a porté la pourpre est toujours un homme dangereux et fit mourir le pauvre Ovinius [1] ! L'histoire est fort douteuse et d'autres l'attribuaient à Trajan. Mais elle méritait, ce nous semble, d'être contée, ne serait-ce que pour grossir les bien courtes annales de la clémence impériale ?

Ainsi menacé par l'esprit factieux des soldats, Alexandre réagit avec cette fermeté tranquille qui se retrouvait chez lui en toutes choses. Grand, actif, vigoureux, accoutumé à tous les exercices du camp, soldat par nature [2], il aimait le soldat, mais il ne le voulait ni indiscipliné, ni dominant. Il pourvoyait avec sollicitude aux besoins de son armée, inspectait les approvisionnements, organisait même un service de mulets et de chameaux pour dispenser le soldat romain (qui n'était plus le soldat de la République), de porter sur son dos ses dix-sept jours de vivres. Les soldats malades en campagne recevaient sous leurs tentes la visite de l'Empereur, étaient secourus, soulagés, placés sur des voitures ; si leur maladie

1 Lampride 17, 18.
2 Fuit ei statura militaris, robur militis. Valetudo ejus qui vim sui corporis sciret ac semper curaret id. 4.

était grave, ils étaient confiés à des familles bourgeoises dignes de confiance et que le trésor indemnisait de toutes les dépenses [1]. Ces privilèges de droit civil, inconnus à l'Europe moderne, que la jurisprudence romaine, formée en partie dans les camps, accordait si libéralement aux soldats, sont traités dans les rescrits d'Alexandre avec une faveur marquée [2]. « J'aime mieux mes soldats que moi-même, » disait ce prince [3].

Mais le bien-être du soldat était aussi pour lui un moyen de discipline. « Le soldat ne craint ses chefs, disait-il, « que lorsqu'il est vêtu, armé, chaussé, rassasié, et qu'il « a un peu d'argent dans la ceinture : le soldat qui se « révolte, c'est le soldat maltraité et mendiant. » Le soldat savait donc qu'il n'était si bien traité qu'à la condition d'obéir. Alexandre n'était pas un de ces souverains que leur grandeur attache au rivage et pour lesquels le détail de la vie militaire est quelque chose de trop trivial. Les états de service *(breves)* étaient sans cesse entre ses mains comme dans celles de Napoléon ; il les avait dans sa chambre, et, quand il était seul, les relisait, sachant le nom, le grade, le temps de service de chacun, notant ceux qui devaient être avancés, marquant la date de chaque promotion, les mérites du titulaire, les recom-

1 Id. 15, 47.

2 Privilèges des *Testaments militaires* pour les affranchissements et d'autres dispositions qui ne seraient pas valables dans un testament ordinaire. Rescrits 4-7 *de testamentis militum* (*C. J.* VI 21). — Le droit de testament militaire dure encore un an après la fin du service. — Le testament, même civil, du soldat, est à l'abri de la querelle d'inofficiosité. Ides de mai 223. *C. J.* 9 *de inoffic. testam.* (III, 28). — Restitution *in integrum* pour le soldat et même pour la femme du soldat qui a suivi son mari absent pour le service public. *C. J.* 2 *de restitut. in integr.* (II, 51) 13 k. nov. 226. ; 2 et 3 *de uxorib. militum* (II, 52) 3 non déc, 226 et nones janv. 222.

3 Lampride 47.

mandations qui l'avaient appuyé [1]. Il portait l'ordre et l'exactitude en cela comme en toute chose.

Les chefs eux-mêmes étaient soumis à une discipline sévère, protectrice et effrayante à la fois. Les abus (*stellaturæ*), si fréquents dans les armées romaines et dans bien d'autres armées, qui enrichissaient le chef aux dépens du soldat, n'étaient punis de rien moins que de la peine capitale. Il écoutait les plaintes des soldats, punissait au besoin leurs chefs, retranchait à ceux-ci les serviteurs non militaires par lesquels ils se faisaient accompagner. « On ne me reprochera pas, disait-il, d'avoir « jamais laissé tribun ou général retenir un sou de « solde de l'armée. » A plus forte raison, le légionnaire lui-même devait-il plier la tête sous le joug de la discipline [2].

Quand Alexandre est au camp, il y vit simplement, familièrement, en père de famille et en ami; sa tente est ouverte matin et soir ; à l'heure du dîner ou du souper, les soldats peuvent le voir, mangeant devant eux, en plein air, le pain et les vivres de l'armée. Ils sont ravis de cette simplicité et de cette bonhomie. Mais Alexandre visite le camp, inspecte les tentes presque une à une, sait tout ce qui se passe. Il ne souffre pas qu'un homme soit loin du drapeau. Il ne souffre pas qu'un bourgeois soit outragé, maltraité ; si un homme s'écarte de la route, s'établit sur le bien d'autrui et y vit à son gré, Alexandre le fait saisir, battre de verges, parfois condamner à mort. Si un officier en fait autant,

1 Lampride 21.
2 Id. 15, 23. 52.

Alexandre s'emporte contre lui et répète cette maxime chrétienne qu'il aime tant : « Veux-tu qu'on fasse de ton champ ce que tu fais du champ d'autrui? » Un soldat, logé chez une pauvre vieille, l'insulte et la maltraite; Alexandre le dégrade, le donne comme esclave à la vieille, et lui ordonne de la nourrir par son travail comme charpentier; l'orgueil militaire en est blessé, les soldats se fâchent [1]; mais Alexandre tient bon et les force à subir patiemment cette rigueur. Les rôles sont donc changés maintenant : sous Elagabale, sous Caracalla même, c'était le prince qui avait peur du soldat; aujourd'hui le soldat a peur du prince ; le prince, dit l'historien, ne craignit jamais ses soldats [2].

Aussi ai-je peine à comprendre le reproche de faiblesse que certains historiens adressent à Alexandre. Une sévérité honnête poussée parfois jusqu'à l'emportement me semble bien plutôt avoir été un trait de son caractère ou une nécessité de sa politique. Son règne fut une lutte de treize ans qu'il soutint jusqu'à y périr. Selon Lampride, le nom de Sévère ne lui vient pas de la famille qui l'avait précédé sous la pourpre, mais de sa rigueur envers les soldats indisciplinés. Nous venons de le voir en effet sévère dans le camp comme il l'a été dans la vie civile, armé de rigueur contre ses soldats comme il l'a été contre ses serviteurs.

Quoi qu'il en soit, cette armée ainsi remise dans les voies de la discipline allait éprouver ses forces. Elle allait avoir, non plus à donner l'Empire, mais à le défendre.

1 Voyez Lampride 51, 52.
2 Et eos terruit.... Nec exercitum unquam timuerit. 52.

Pendant que Rome souffrait sous Caracalla, était souillée sous Elagabale, se relevait sous Alexandre, de grandes révolutions s'accomplissaient en Asie. Cet Empire parthique qui, cinq siècles auparavant, avait hérité du fragment le plus important de la monarchie d'Alexandre le Grand, venait de s'écrouler. Les détails et le caractère de cette révolution nous sont inconnus. Les documents romains sont très-laconiques, les documents orientaux sont de date bien postérieure et sentent toujours le conte arabe.

L'Empire parthique était une monarchie féodale où la race conquérante tenait sous le joug une foule d'autres races qui gardaient, quoique abaissées, leurs mœurs, leur langue, leurs lois, leur gouvernement local. Une de ces races, la plus célèbre, sinon la plus puissante, se révolta : la nation persique, qui nous apparaît si abaissée et si annihilée au temps des guerres d'Alexandre le Grand, se releva cependant après cinq siècles de servitude et redevint, non plus seulement indépendante, mais souveraine. L'instrument et le chef de cette révolte fut un prince et un satrape, disent les uns, un artisan disent les autres ; descendant des Achéménides et de Cyrus selon ceux-ci, bâtard d'un soldat et de la femme d'un cordonnier, selon ceux-là ; Ardshir fils de Babek, dont la prononciation grecque a fait Artaxercès. Il paraît être entré en lutte avec l'avant-dernier roi parthe Vologèse, lui avoir enlevé d'abord la Perse et la Caramanie ; puis il combattit en Médie son fils et son successeur Artaban (*Ardavan*), le vainquit dans trois batailles successives, (223-226), refoula en Arménie la race des Arsa-

cides [1], et fit entrer dans son harem une princesse du sang d'Arsace [2].

La race persique redevint ainsi, comme au temps de Cyrus, maîtresse de tout le pays de l'Indus au Tigre et de la mer Caspienne à la mer des Indes. Elle prétendit aussi relever avec sa souveraineté la gloire de ses autels depuis longtemps restés dans l'ombre; une grande assemblée de Mages se réunit, rétablit la religion de Zoroastre, régla non-seulement les affaires du culte, mais celles de la justice, confiée désormais au corps des Mages. Artaxercès, Mage lui-même, régna avec la double autorité du sacerdoce et de l'épée; il se fit appeler le grand Roi comme avaient été surnommés les descendants de Cyrus, porta la tiare comme eux ; et Persépolis, incendiée jadis de la main même d'Alexandre le Grand, Persépolis redevint la capitale de l'Empire des Achéménides enfin rétabli.

Ces événements ne pouvaient qu'inquiéter la puissance romaine. L'orgueil de la nation persique relevée d'un long abaissement, l'orgueil surtout d'Artaxercès après cette fortune inattendue, faisait du nouvel empire un voisin plus dangereux encore pour elle que n'avait été l'aristocratie parthique, dominatrice inquiète de peuples étrangers à sa race. La nation indigène, le vieux peuple de Cyrus redevenait dominant dans ces contrées où avaient

1 Agathias *De rebus Justinian. imper.* II et IV. Dion LXXX, 3. Hérodien VI. Lampride 55. Mirkhoud (auteur arabe du quinzième siècle) traduit par Sacy. L'inscription grecque et pehlvi de Nakschi Roustan, appelle Ardschir fils du dieu roi Babek (Παπακου). Sacy *Mémoire sur diverses antiquités de la Perse*, planche I. Ses monnaies gravées de lettres pehlvi, avec l'autel du feu. Il aurait composé un traité de morale et des mémoires sur sa vie,

2 Les Orientaux l'appellent Rouschenk (Roxane). Elle était veuve d'Artaban ou, selon d'autres, fille de Vologèse.

régné ses ancêtres; les royaumes à demi indépendants qui florissaient sous la suzeraineté parthique étaient anéantis ou asservis; ceux surtout qui occupaient les rives de l'Euphrate et du Tigre depuis la Babylonie jusqu'à la mer (Mésène et Characène) étaient détruits; les rois perses avaient maintenant sur le golfe Persique et sur la mer des Indes une flotte que n'avaient jamais eue les Arsacides ; les relations de l'Égypte romaine avec l'Inde étaient menacées, allaient se ralentir et devaient un jour disparaître [1]. Des motifs religieux pouvaient encore accroître les inquiétudes des Romains. La religion de Zoroastre était une des plus pures de l'antiquité, mais elle était aussi une des plus jalouses. Il y avait eu jadis parmi ses sectateurs un esprit de prosélytisme armé que les religions idolâtres ne connaissaient pas. Ennemie des idoles, c'était pour les renverser que la monarchie persique avait jadis envahi la Grèce ; et aujourd'hui ennemie des idoles, ennemie en même temps de la foi chrétienne, elle en voulait doublement à l'Empire romain, et pour les temples des faux dieux qu'il conservait dans son sein et pour les missionnaires du vrai Dieu qu'il lui avait envoyés. Artaxercès était le premier d'une série de rois, ennemis à la fois de Rome et du christianisme, conquérants et persécuteurs, et qui comptèrent parmi leurs trophées à côté des dépouilles des martyrs la peau sanglante d'un empereur Romain.

Déjà, quoique repoussé de l'Arménie où la dynastie des Arsacides avait trouvé un appui fidèle, Artaxercès

1 Voyez entr'autres M Reinaud. *Mémoire sur le Périple de la mer Erythrée,* Acad. des Inscr. t. XXIV p. 225 et suiv.

avait une première fois dirigé ses forces contre la Mésopotamie romaine. Cette attaque avait causé une grande terreur. Les armées romaines de l'Orient, éloignées de Rome et de l'Empereur, avaient conservé les traditions de mollesse et d'indiscipline du temps de Caracalla et d'Elagabale. Peu auparavant, elles avaient massacré un de leurs généraux, Flavius Héracléon. De plus, recrutés dans la province et dans une province qui n'était romaine que depuis Septime Sévère, le penchant des soldats était pour l'Orient bien plus que pour Rome. Ils combattirent mollement et bon nombre même passèrent à l'ennemi. Mais, ce jour-là, Rome eut à bénir un obstacle qu'elle avait maudit plus d'une fois. La cité d'Hatra, contre laquelle Trajan et Septime Sévère étaient venus se briser, fut aussi l'écueil auquel se heurta la marche triomphante d'Artaxercès. Hatra, qui n'était point sujette de Rome, résista avec sa vieille énergie de cité indépendante et sauva Rome. Artaxercès, comme Trajan et Septime Sévère, put faire une brèche à ces invincibles murailles; mais il y perdit tant de soldats, qu'il fut réduit à se retirer, et Rome qui n'avait pas su se défendre, fut défendue par son antique ennemie.

Mais on comprenait que ce n'était là qu'un répit. Artaxercès, comme les rois parthes ses prédécesseurs, n'avait pas d'armée permanente. Une foule d'hommes et même de femmes rassemblés à la hâte et rassemblés de toutes parts, arrachés à leurs familles et à leurs demeures ; n'ayant de vivres que ce qu'ils portaient avec eux, pressés de retourner à leurs champs et à leurs moissons, telles étaient les armées du grand Roi comme avaient été

jadis le fils de Darius et de Xerxès. Une telle milice, comme les milices féodales, ne pouvait tenir longtemps la campagne, mais pouvait souvent renouveler la guerre. A la fin d'une saison, elle pouvait reculer devant la fière Hatra; mais à la saison suivante, elle pouvait venir attaquer l'Empire des Césars.

Bientôt, en effet, on apprit à Rome que l'armée d'Artaxercès avait de nouveau passé le Tigre, qu'elle ravageait la Mésopotamie romaine, qu'elle menaçait la Syrie, que Nisibe était assiégée. Artaxerxès disait tout haut qu'héritier de Cyrus, il devait posséder tout ce que Cyrus avait possédé, la Mésopotamie, la Syrie, l'Asie Mineure; les aigles devaient repasser le Bosphore et lui céder la moitié orientale de l'Empire. Une ambassade romaine, envoyée par Alexandre pour lui conseiller la modération et la paix, ne reçut pas d'autre réponse que celle-là [1].

Il y avait donc une grande guerre à soutenir. Des levées se firent; Alexandre harangua les soldats, reçut les adieux du Sénat, fit les sacrifices accoutumés et partit pour l'Illyrie. Alexandre était soldat par goût, il aimait son armée, il avait su la rendre forte et disciplinée; mais enfin il faisait la guerre pour la première fois. Il avait donné à Rome la paix, la sécurité, la prospérité, la liberté; Rome pleura son départ, et tous les yeux se mouillèrent en pensant au péril du prince et au péril de l'Empire [2] (232).

Alexandre amenait avec lui les soldats de l'Italie, il

1 Hérodien VI.
2 Monnaies de la dixième année tribunitienne d'Alexandre (232) : PROFECTIO AVG. (L'empereur à cheval précédé de la victoire); VICTORIA AVG. (La victoire debout, un captif).

trouva encore dans l'Illyrie d'autres légions qui l'attendaient. Ces troupes étaient admirables; les armes, les vêtements, l'équipement des chevaux étaient resplendissants. Alexandre avait même, pour satisfaire les soldats, donné quelque chose au luxe; certains corps avaient des lances dorées et argentées [1]. Il avait, par émulaton pour son illustre homonyme, formé de six légions une phalange pareille à celle du conquérant de l'Asie. Il voulait, disait-il, être digne du nom qu'il portait et que l'Alexandre romain fût supérieur encore à l'Alexandre macédonien.

Mais ce qui valait mieux que ces réminiscences que l'on pourrait juger un peu puériles, c'était le bon ordre, l'obéissance, l'esprit militaire de cette armée, son amour pour le chef qui l'avait soumise au joug sévère, mais ennoblissant, de la discipline : partout où ils passaient, dit Lampride, on eût dit non des soldats, mais des sénateurs. Le peuple des provinces, accoutumé, sous Caracalla, à des légions qui le pillaient beaucoup et le défendaient mal, était ravi de la dignité du chef, de la modération des officiers, de l'amicale gaieté des soldats. A la tête de cette armée, Alexandre, aimé de tous, était appelé par les vétérans du nom de fils, par les autres du nom de frère ou de père, par quelques uns du nom de dieu [2].

D'autres légions enfin l'attendaient en Orient. Mais celles-là, je l'ai déjà dit, pouvaient ne pas être pour lui un bien sûr appui. Le système romain, par suite duquel chaque légion demeurait et se recrutait dans sa province

1 Argyraspida et chrysaspida.
2 Lampride 50.

sans en sortir si ce n'est pour les nécessités d'une grande guerre, avait cet inconvénient que chaque armée faisait corps à part, et que la réforme de l'une ne s'étendait pas à l'autre. Alexandre avait pu rétablir la discipline parmi les soldats de Rome, meurtriers d'Ulpien ; il avait pu la maintenir dans les légions du Danube, placées non loin du prince et les plus vigoureuses de tout l'Empire. Mais en Syrie, il trouvait des hommes demeurés trop loin de lui pour avoir senti son influence. Il trouvait à Antioche les soldats qui avaient fait la royauté d'Elagabale ; il les trouvait corrompus par le repos, amollis par le climat, fréquentant ces boudoirs de Daphné si souvent funestes au soldat romain, passant là leur journée aux bains et dans les bains des femmes.

Alexandre, arrivé à Antioche, (233) comprit la nécessité d'un exemple ; quelques hommes sont arrêtés, la légion entière se révolte. Il monte sur son tribunal, devant les prisonniers garrottés ; autour de lui, le reste de la légion debout, en armes. « Camarades, dit-il, si vous blâmez ce qu'ont fait quelques-uns des vôtres, la discipline est sauve, et avec elle le nom de Rome et son Empire. Car il ne s'agit plus de faire aujourd'hui ce qu'on faisait sous le règne de ce monstre impur (Elagabale). Des soldats romains, vos compagnons, mes commensaux et mes camarades, se livrent aux femmes, à l'ivrognerie, aux bains ! Il y en a parmi eux qui vivent à la mode des Grecs, et je le souffrirais ; et je ne les punirais pas du dernier supplice ! » Un grand bruit l'interrompit : « Cessez ces cris ; ils sont bons contre l'ennemi ; ils sont inutiles contre votre Empereur. Vos chefs vous ont enseigné

à pousser de pareils cris contre les Germains ou les Sarmates, non contre celui qui vous donne la solde, le vêtement, le blé. Cessez ces cris. ou d'un seul mot, tous à la fois, je vous renvoie et vous déclare *Quirites* » (on se rappelle ici le mot de César). Puis se reprenant ; « *Quirites!* Non! car vous n'êtes pas dignes de compter parmi le peuple romain? » Des murmures plus violents s'élèvent; des épées s'agitent : « Point d'épées, dit-il tranquillement. Elles doivent sortir du fourreau contre l'ennemi, si vous êtes des gens de cœur. Je ne les crains pas; vous aurez tué un homme; la république romaine n'en vivra pas moins; le Sénat et le peuple vivront pour me venger. » Et sur de nouvelles clameurs : « Allez, *Quirites*, mettez bas les armes et retirez-vous. » Cette fermeté, cette audace, ce mot de *Quirites* que César avait appris aux soldats romains à redouter comme la plus amère de toutes les déchéances fit sur les révoltés un effet soudain. Ils quittèrent leurs armes, l'habit militaire lui-même, et se retirèrent non dans leurs tentes, mais dans les auberges. L'Empereur n'avait autour de lui que quelques-uns de ses gardes qui recueillirent les drapeaux; des gens du peuple ramassèrent les armes abandonnées et les portèrent au palais impérial à Antioche. Trente jours après cependant, au moment où Alexandre allait se mettre en marche contre les Perses, on obtint de lui la grâce de la légion licenciée. Alexandre lui rendit ses drapeaux et elle les porta glorieusement devant l'ennemi. Il ne voulut pas cependant que le crime restât impuni; les tribuns de la légion, complices par leur mollesse ou des désordres de Daphné ou

de la sédition au camp, furent livrés au supplice [1].

La guerre cependant devenait plus imminente (232?). une nouvelle ambassade envoyée d'Antioche à Artaxerxès n'avait servi qu'à provoquer une députation étrange du roi des Perses au César romain. Quatre cents cavaliers, tous de haute taille, montant des chevaux magnifiques, couverts d'or et de broderies, avec des armures somptueuses, étaient venus au camp d'Alexandre, non pour traiter au nom d'Artaxerxès, mais pour signifier ses volontés. Ces volontés n'étaient autres que l'évacuation par les Romains de tout le continent asiatique. L'empire nouvellement fondé d'Artaxerxès réclamait cette annexion en vertu d'un besoin et d'un droit absolu, supérieur comme de juste au droit des traités. Cette sommation insolente provoqua-t-elle chez Alexandre un emportement de colère? Jugea-t-il que le droit des gens ne devait pas protéger un tel escadron d'ambassadeurs, et une pareille ambassade? Toujours est-il que, selon Hérodien, il fit saisir les quatre cents envoyés, les dépouilla de leurs armes et de leurs chevaux, les envoya cultiver en Phrygie des terres qu'on leur donna, et prétendit qu'en ne les faisant pas mourir il témoignait un grand respect pour la personne sacrée des ambassadeurs.

La guerre commença alors [2]. Cette guerre nous est racontée avec de telles divergences qu'il est impossible de ne pas offrir aux lecteurs les deux versions.

1 Lampride 53-54.

2 Hérod. VI. — Monnaies de la onzième année Tribunitienne (233): VICTORIA AVG (une victoire tenant un bouclier avec ces mots VOTA X, vœux pour la dixième année de l'Empire.) — Les deux têtes et les noms d'Alexandre et de Mammée, et au revers le dieu Soleil, la tête radiée, la main élevée, tenant un globe.

Nous avons d'abord la version d'Hérodien. Hérodien est contemporain. Il a passé à Rome au moins quelques années de sa vie. Mais Hérodien, nous ne savons pourquoi, est ennemi d'Alexandre, plus ennemi encore de Mammée. Il n'est cependant pas trop hostile dans ses appréciations générales de l'homme et de son caractère. Il convient qu'Alexandre a été élevé avec sagesse et modération, que son âme était douce et bienveillante, que « son gouvernement de quatorze ans a été sans un reproche et sans une tache de sang (ἀναιμωτὶ ἦρξεν,... ἀμέμπτος καὶ ἀναιμωτὶ)... Il n'a fait périr personne, pas même les plus grands coupables... Rome a pleuré son départ pour l'armée ; élevé dans Rome, il l'avait gouvernée avec la plus grande modération. Tout son penchant était pour la bienveillance et la miséricorde ; il avait horreur du meurtre ; il ne fit périr personne sans jugement. » Mammée elle-même, pour Hérodien comme pour tous les autres, est une sainte femme qui a admirablement élevé son fils, l'a préservé des périls et de la corruption de la cour d'Elagabale, a gouverné pendant les premières années du règne avec une sagesse parfaite, a mis autour du jeune Empereur les meilleurs conseillers ; elle a veillé sur lui Empereur comme elle avait veillé sur lui enfant et menacé ; elle lui a donné le goût et l'habitude du travail, etc... Oui, sans doute, mais, dans le détail des faits, Hérodien n'a guère rien que de fâcheux à raconter sur Alexandre, et encore plus sur Mammée. « Mammée aimait trop l'argent; elle accumulait pour son fils, disait-elle, en réalité pour elle-même ; elle ne se faisait pas faute de manœuvres frauduleuses

pour attirer à elle des héritages qui ne lui revenaient pas légitimement ; après avoir marié Alexandre, elle l'avait, par jalousie maternelle, brouillé, comme nous l'avons dit, avec sa femme et avec son beau-père. Le pauvre Alexandre avait tout subi, à contre-cœur, mais n'osant pas résister et ne sachant se montrer, en face de sa mère, ni maître, ni Empereur, ni mari. S'il n'avait pas eu une mère aussi avare, son règne n'aurait pas eu une seule tache. »

Arrivé à l'époque de la guerre, Hérodien ne la raconte pas d'une manière plus favorable pour Alexandre ni surtout pour Mammée, toujours cachée derrière Alexandre et plus coupable que lui de toutes ses fautes. Dès l'abord, la pensée de cette guerre a beaucoup effrayé Alexandre. Élevé dans la paix, il ne connaissait que Rome et les délices de Rome. Il a multiplié les lettres et les ambassades pour modérer l'ambition d'Artaxerxès. N'ayant que des réponses insolentes, il s'est décidé à grand'-peine à combattre. Puis, le moment venu d'entrer en campagne, il a formé trois armées. L'une devait passer par l'Arménie, province amie des Romains, retraite des Arsacides vaincus, et qui les avait avec succès défendus contre Artaxerxès ; de là pénétrer dans la Médie nouvellement soumise à Artaxerxès. Une autre, se dirigeant vers le sud [1], devait attaquer le royaume persique vers le point de rapprochement de l'Euphrate et du Tigre. Alexandre, à la tête de la troisième armée, devait rester

1 Le texte d'Hérodien dit de cette seconde armée comme il a dit de l'autre, qu'elle devait se porter vers le Nord, πρὸς τὰ ἀρκτῷα ρεμή. Mais c'est évidemment une erreur.

entre deux et attaquer l'empire d'Artaxerxès par un point intermédiaire.

L'armée du Nord, mise en mouvement la première, a beaucoup de peine, quoique ce soit en été, à traverser les rudes montagnes qui la séparent de la Médie. Arrivée sur le sol ennemi, les conditions semblent lui être favorables. Le pays est montagneux ; l'armée persique, forte surtout par la cavalerie, combat avec désavantage. De plus, après la première rencontre, Artaxerxès venu de sa personne dans la Médie apprend que le centre de son empire est menacé par le corps d'armée d'Alexandre, et il se dirige de ce côté avec la plus grande partie de ses troupes. L'armée romaine du Nord n'ayant plus devant elle qu'un ennemi peu nombreux, comptant sur la diversion que va faire Alexandre, s'avance lentement, mollement, se garde mal, persuadée que le coup décisif sera porté ailleurs.

Mais pendant ce temps, que fait Alexandre? Il tarde, il ne se met point en route, il attend, il est malade, par suite du climat ou de ses propres soucis. Il a peur du péril? Non, mais il écoute Mammée qui craint le péril pour lui. Bientôt cependant, lorsqu'il est à peine entré sur le territoire ennemi, Artaxerxès qu'il croyait éloigné est devant lui, le surprend, l'entoure, perce les Romains de ses flèches sans que ceux-ci sachent rendre à l'ennemi ses coups. Tout ce qu'ils peuvent faire est de se tenir serrés, leurs boucliers formant la tortue au dessus de leurs têtes, jusqu'à ce qu'enfin ils succombent sous le nombre ; les drapeaux sont perdus, et l'on accuse Alexandre d'avoir trahi l'armée. De plus, les soldats

d'Illyrie, c'est-à-dire ses meilleurs soldats, inaccoutumés au soleil d'Asie, et, comme tous les gens du Nord cherchant dans un excès de nourriture la force que le climat leur ravit, souffrent, tombent malades, meurent en grand nombre. Alexandre, abattu et désespéré, ordonne la retraite et fixe Antioche comme le rendez-vous de tout ce qui reste de ses trois armées (on ne nous dit pas ce qu'avait fait celle du midi) ; elles y arrivent décimées par le fer, par la faim, par le froid, par toute espèce de souffrances, maudissant le prince et le tenant pour déshonoré.

A Antioche cependant, sous un climat plus favorable et loin des fatigues de la guerre, la santé d'Alexandre se rétablit ; ses soldats aussi se relèvent de leurs souffrances et de leur abattement, reprennent courage, se réconcilient avec leur Empereur, d'autant que leur Empereur use de largesse envers eux. L'armée commence à se reformer, elle comble ses vides, retrouve ses forces et l'on se prépare à une nouvelle campagne, si Artaxerxès continue à se montrer hostile et arrogant,

Mais chose inattendue! Artaxerxès vainqueur devient tout à fait modéré. Son armée, à la manière des armées féodales, est rentrée dans ses foyers ; elle y est rentrée décimée, elle aussi, par des pertes non moins considérables que celles de l'armée romaine. Son programme (pour me servir de l'expression moderne) si insolemment signifié, sa prétention d'héritier de Cyrus et de restaurateur de l'unité persique; tout cela est mis de côté, et, pendant trois ou quatre ans, il n'osera plus rien tenter contre l'Empire romain. Alexandre, calmé par cette nou-

velle péripétie de la lutte, n'a plus maintenant qu'à se reposer, à jouir des délices d'Antioche ou même de Daphné, et il ne se fait pas faute d'en jouir.

Telle est la version d'Hérodien, la seule un peu détaillée qui nous soit demeurée. Mais le récit de Lampride ou pour mieux dire le jugement de Lampride, car il raconte ici fort peu, n'est pas d'accord avec Hérodien. Lampride n'est pas contemporain ; mais il a lu des historiens contemporains, Marius Maximus qui fut consul sous Alexandre, Acholius qui raconte les voyages d'Alexandre, Eucolpius qui fut un de ses affidés, Septimius qui a écrit sa vie non sans talent. Il a lu les actes officiels (témoins suspects, je le sais, en ce temps-là comme en tout autre), il a lu aussi Hérodien, il a lu d'autres écrivains, qui parlent comme Hérodien d'une défaite d'Alexandre et l'attribuent à la trahison d'un de ses esclaves. Or, ces derniers récits, il ne les croit pas; il n'a pas foi à Hérodien, et déclare que les témoignages en sens contraire sont de beaucoup les plus nombreux.

Selon Lampride donc, mais malheureusement sans qu'il indique aucun des détails de la guerre, Alexandre a été vainqueur. Il s'est rencontré avec Artaxerxès que suivaient 120,000 cavaliers, des milliers de soldats bardés de fer[1], 1,800 chars armés de faulx, 700 éléphants. Présent partout où l'on combattait, s'exposant aux périls, animant ses soldats par la parole et par son exemple, les interpellant l'un ou l'autre pour les exhorter à bien

1 Lampride 56. Cataphractarios quos illi clibanarios vocant : La *cataphracta* est une sorte de cuirasse formée d'écailles de fer, qui couvrait en entier le soldat et même le cheval. Vegèce. *Milit.* 1. 20. Ammien Marcellin XVI 2, 10, 63.

faire, il a mis en déroute l'armée d'Artaxerxès ; il est rentré à Antioche chargé de butin, enrichissant toute son armée, vendant comme esclaves des milliers de captifs perses, tandis que jusque-là jamais homme de race persique n'avait été esclave chez les Romains. Artaxerxès fugitif a été rejeté sur le territoire de la Perse; la Mésopotamie que, dès le temps de cette bête impure (terme consacré pour désigner Élagabale), on avait laissé envahir, la Mésopotamie a été rendue à la puissance romaine; et le seul acte de fierté qu'a pu faire le grand Roi, ç'a été de racheter les prisonniers afin qu'il ne fût pas dit qu'un Perse eût vécu esclave d'un étranger [2].

Lampride a lu et il transcrit à l'appui de son récit le discours prononcé par Alexandre au Sénat après son retour et conservé dans les archives du Sénat sous la date du 7 des kalendes d'octobre (25 septembre 234) : « Pères conscrits, nous avons vaincu les Perses; il n'est pas besoin de beaucoup de paroles » ... Suit l'énumération des trophées qu'il a recueillis : « 300 éléphants avec leurs tours, leurs archers et les flèches (200 ont été tués, il en ramène 18 à Rome) ; mille chars attelés armés de faulx, sans compter 200 autres dont les chevaux ont été tués ;

1 Nous ne devons rien négliger. Il y a une trace du passage d'Alexandre et des légions romaines à Palmyre dans une inscription de cette ville; « A Julius Aurélius Zabda, stratège de la colonie au moment de l'arrivée du divin Alexandre César, qui a secondé Rutilius Crispinus, général en chef au passage des légions ». — Vogüé : *Inscriptions Sémitiques. Palmyre*, 15.

2 Lampride 55. 56. — Monnaies du 12e Tribunat (234). — Type du Soleil comme ci-dessus - L'Empereur couvert du *paludamentum* (habit de guerre), avec la haste et le parazonium (courte épée à la ceinture) debout; deux fleuves personnifiés (l'Euphrate et le Tigre), à sa droite et à sa gauche; une victoire le couronne. — Autre : LIBERALITAS AVG. V (distribution d'argent après la victoire).

les armures de 10,000 *cataphractarii* qui couvrent maintenant dix mille soldats romains ; des drapeaux romains repris; des drapeaux perses enlevés. . . .
Pères conscrits, il n'est pas besoin d'éloquence. Les soldats reviennent enrichis; après la victoire, personne ne ressent plus la fatigue : à nous maintenant de voter des actions de grâces pour que les dieux ne nous trouvent pas ingrats. »

Et le Sénat de s'écrier : « Alexandre Auguste, que les dieux te gardent.... Persique, Parthique, très-grand Persique, que les dieux te gardent.... Par toi, nous espérons la victoire sur les Germains, par toi, la victoire en tous lieux. Celui-là est vainqueur qui sait être maître des soldats [1] »....

Du Sénat, Alexandre monte au Capitole, il y sacrifie, il dépose dans le temple des tuniques persiques en guise de trophées. Il harangue le peuple, lui promet une distribution d'argent, lui annonce pour le lendemain des jeux persiques. Et ensuite, entouré du Sénat, des chevaliers, de tout le peuple, hommes, femmes et enfants, il regagne à pied sa demeure du mont Palatin. Derrière lui vient le char triomphal traîné par quatre éléphants, sur lequel sa modestie ne lui a pas permis de monter ou qu'il a abandonné en arrivant aux portes du Sénat. Le peuple ne l'accompagne pas, mais le porte ; et pendant quatre heures il peut à peine avancer. Le cri universel est : « Rome est sauvée, puisqu'Alexandre est sain et sauf » [2].

Le lendemain il y eut jeux au cirque, jeux au théâtre,

1 Lampride 56
2 Roma salva quia salvus Alexander.

largesses distribuées au peuple ; et, ce qui valait mieux, cette fondation dont j'ai déjà parlé en faveur d'enfants infortunés, fut datée du jour du triomphe et resta sous la protection du nom bien-aimé de Mammée. Tout ce qui précède, Lampride l'avait lu au *Moniteur; le Moniteur* sans doute n'est pas toujours véridique, mais peut-on le croire aussi mensonger que le ferait supposer le récit d'Hérodien?

Du reste à ce moment, tout n'était que triomphe. Des lettres officielles, entourées de lauriers en signe de victoire, arrivaient de partout. Par suite de guerres dont nous ne connaissons ni les causes ni les événements, Furius Celsus s'était illustré dans la Mauritanie Tingitane, Varius Macrinus, parent ou allié de l'Empereur [1], en Illyrie, Junius Palmatus en Arménie. Du centre de l'Empire et de ses deux extrémités vers l'occident et vers le couchant, les surnoms géographiques de Persique, de Parthique, d'Arméniaque, etc... pleuvaient sur la tête d'Alexandre [2].

Ce fut l'heure des récompenses. Les *ornements consulaires* (c'est-à-dire les honneurs attribués à ceux qui avaient exercé le consulat) furent conférés aux plus méritants d'entre les serviteurs de l'Empire; des sacerdoces, des dotations en terres à ceux qui étaient pauvres et que l'âge forçait à se retirer. Des lots d'esclaves pris à la guerre furent distribués aux amis du prince ; mais les captifs qui avaient du sang royal ou du sang noble

1 Varius était le nom du père d'Elagabale; Macrinus ou Macrianus, celui d'un des beaux-pères d'Alexandre. Julius Palmatus aurait-il quelque rapport avec Palmatius le consul chrétien dont j'ai parlé plus haut, p. 86.
2 Omnibus nominibus est adornatus.

dans les veines purent entrer dans les rangs inférieurs de l'armée [1].

Enfin le territoire enlevé à l'ennemi devint la récompense de soldats vétérans. On n'y établit pas des colonies militaires comme Rome l'avait longtemps pratiqué. On y établit des fiefs (le mot peut être employé ici, quoique bien étranger à la vie romaine) ; des officiers et des soldats y furent installés, pourvus d'esclaves et de bestiaux pour cultiver, et la propriété fut déclarée héréditaire, mais à la condition que l'héritier fût soldat.

C'était là certes un des beaux moments de l'Empire romain. Quoi qu'on puisse penser de la divergence qui existe entre les historiens ; soit qu'on suppose Rome, après des revers qui du moins n'auraient pas atteint l'intégrité de l'Empire, voyant avec consolation rentrer dans ses murs son Empereur sain et et sauf, son armée debout, ses drapeaux toujours honorés ; soit qu'au contraire on veuille voir Rome, après une victoire qui assure la sécurité et rehausse l'honneur de ses armes, saluant son prince triomphant, son armée victorieuse et les trophées remportés dès la première lutte avec une puissance dont l'avènement avait semblé une menace : quelque hypothèse que l'on adopte, le moment était beau. On ne fêtait pas les menteuses victoires d'un Domitien ou d'un Commode. On ne fêtait même pas les triomphes d'un Septime Sévère, satisfaisants sans doute pour l'amour-propre du peuple romain, mais redoutables pour sa liberté. On saluait, honoré et grandi par la vie des camps, le prince qu'on avait appris à aimer dans la paix ; le

1 Eos militiæ, non tamen magnæ, deputavit.

prince qui, de tous, avait donné à l'Empire, par son économie le plus de richesses, par sa clémence le plus de sécurité, par sa modération le plus de liberté ; le prince ami des lois, équitable, libéral, chaste, tolérant, qu'aimaient à la fois et le sénateur et le jurisconsulte et le soldat et l'esclave et la mère de famille et le chrétien. Pour remonter dans l'histoire à une époque digne d'être comparée à celle-là, il fallait traverser par la pensée les règnes honteux d'Elagabale, de Caracalla, de Commode, le règne despotique de Septime Sévère ; il fallait remonter jusqu'à Marc-Aurèle : mais le prince d'aujourd'hui c'était un Marc-Aurèle de vingt-cinq ans, plein d'élan et de jeunesse ; un Marc-Aurèle, soldat non-seulement par devoir, mais par goût ; un Marc-Aurèle plus brillant, plus gai, plus heureux, et en même temps sujet à moins de reproches ; un Marc-Aurèle plus intelligent de l'avenir, moins entêté de paganisme, moins dupé par les intrigants, plus sympathique aux chrétiens, ayant auprès de lui, au lieu d'une Faustine pour épouse, une Mammée pour mère.

Et de ce règne si heureusement béni par la Providence on comptait déjà la douzième année, ce qui était pour un Empereur romain une durée remarquable. Et le prince était jeune, et les complots des ambitieux avaient été déjoués, et l'armée était aimante et fidèle. Rome avait devant elle de longues espérances. Les vieillards demandaient au Ciel quelques jours de plus afin que leur vieillesse passée sous Alexandre les dédommageât de leur jeunesse passée sous Commode :

> Oh ! mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ...
> Aspice venturo lætentur ut omnia seclo !

CHAPITRE VI

FIN D'ALEXANDRE

Mais hélas ! la fortune des Empires comme celle des hommes est toujours « courte par quelqu'endroit ». Au milieu même des réjouissances du retour et du triomphe, on savait que de nouveaux dangers menaçaient Rome. Dans les acclamations du Sénat, il était question tout à l'heure de la Germanie et d'une victoire future qu'on attendait des armes d'Alexandre.

En effet, la Germanie était en armes, certaines tribus teutoniques (on ne sait lesquelles) avaient passé le Rhin et ravageaient la Gaule. Les vainqueurs de l'Orient ne devaient pas tolérer cet affront ; les fêtes du triomphe achevées, Alexandre dut repartir pour le Rhin et Mammée partit avec lui.

Il amenait une grande partie de son armée de la guerre persique [1]. Des Parthes enrôlés au service de Rome, les archers de l'Osrohène, des Maures armés de

[1] Monnaie de la treizième année Tribunitienne (235) PROFECTIO AVG. Alexandre et Mammée avec une victoire. — Type du Soleil comme ci-dessus.

javelots figuraient dans le camp romain. Ces troupes légères avec leurs armes de trait étaient, plus que d'autres, redoutables aux Germains lourds, épais, de haute taille, qui ne portaient pas de cuirasse et ne savaient combattre que de près.

Hérodien, fidèle à son système, veut qu'Alexandre se soit fait précéder d'une ambassade presque suppliante auprès des Germains. Il leur proposait, dit-il, de l'or tant qu'ils voudraient pour qu'ils rentrassent dans leur pays. Et en même temps, Alexandre, d'après un ouï-dire dont Hérodien n'ose pas affirmer la vérité, Alexandre ralentissait sa marche, s'amusait à des courses de char, se livrait à de vains plaisirs, se faisait mépriser de l'armée par sa lentenr à agir, par son peu de dignité en négociant. Mais, malgré le laconisme des historiens et l'obscurité des récits, il y a une preuve frappante qu'Alexandre n'avait manqué ni de résolution, ni d'activité : c'est que, dès les premiers jours de mars, par conséquent presqu'au début de la campagne, il était campé sur le Rhin, en face de la terre barbare, ayant jeté un pont de bateaux sur le fleuve pour le passer. A sa seule approche donc, les Germains s'étaient retirés et la Gaule avait été délivrée.

Nous savons, il est vrai, que dans une partie de l'armée Alexandre était impopulaire. Les soldats qu'il ramenait d'Orient le connaissaient, le respectaient et l'aimaient ; mais les soldats qu'il trouvait dans la Gaule ne l'avaient pas vu encore et ne s'étaient pas comme ceux de l'Illyrie et de l'Orient façonnés à sa discipline. Plus éloignés de l'Empereur, ils en étaient restés à la licence du temps d'Elagabale ; là donc, comme à Antioche, le

prince qui venait placer le soldat sous une loi plus sévère devait être mal accueilli. « Ces Gaulois aux têtes dures et revêches avaient souvent été indociles au joug des Empereurs, et l'étaient surtout à un joug auquel le relâchement des temps passés ne les avait pas accoutumés [1]. »

Ils raillaient cet enfant, humblement soumis disaient-ils, à la conduite de sa mère ; ils accusaient cette mère, hautaine et avare, disaient-ils, qui ne voulait que s'enrichir et dominer. Ils lui prêtaient la pensée d'en rester là de la guerre contre les Germains et d'emmener son fils en Orient pour s'y reposer au milieu des délices du pays natal [2]. Hérodien s'est fait l'écho de ces accusations ; mais, selon d'autres écrivains, assez justifiés par les allures habituelles du soldat romain sous les Césars, le tort d'Alexandre n'était pas sa faiblesse vis-à-vis de sa mère, mais bien sa sévérité vis-à-vis des soldats ; l'avarice de Mammée consistait bien moins à supprimer une seule dépense utile ou honorable, qu'à supprimer quelques aveugles prodigalités envers les prétoriens.

En réalité, la question était entre la souveraineté du César et la souveraineté de l'armée. Il fallait que cette soldatesque arrogante qui avait brisé successivement Géta, Caracalla, Macrin, Elagabale, massacré Ulpien sous les yeux d'Alexandre, mais qui avait enfin cédé devant la fermeté de ce prince à Rome et à Antioche, cédât définitivement sous lui, ou bien lui donnât la mort. « Pourquoi Alexandre régnait-il depuis si longtemps ? Qu'y avait-il

1 Verum Gallicanæ mentes, ut sese habent, duræ et retrogradæ (retorridæ ?) et sæpè imperatoribus graves, severitatem imperatoris nimiam et longè majorem post Heliogabalum non tulerunt. (Lampride 59).
2 Capitolin *in Maximino* 7. — Lampride *in Alexandro*. 63.

à gagner à vivre tant d'années sous le même prince? Prince nouveau, largesse nouvelle ! » Ce sentiment d'arrogante indiscipline et d'ignoble cupidité, qui, Hérodien l'avoue [1], était celui des soldats, devait en soixante dix ans, donner à Rome vingt-six révolutions et vingt-six Empereurs et Alexandre allait en être, non la première, mais la plus noble victime [2].

En effet, il était facile de le prévoir, ce mécontentement de quelques soldats trouva bientôt un chef et un chef digne d'eux. Il fallait que depuis Septime Sévère la dignité et le patriotisme de l'armée romaine fussent tombés bien bas pour qu'un homme comme Maximin y jouât un rôle important. Ce personnage ci-devant berger, né en Thrace ou plutôt en Mésie près de la frontière barbare [3], appartenait par son père à la race des Goths, par sa mère à celle des Alains; il avait pour principal mérite une taille de huit pieds et un doigt (7 pieds 1/2), et une vigueur corporelle qui le faisait comparer à Milon de Crotone, à Hercule, et à Antée. Ces mérites physiques avaient fait son succès auprès de Septime Sévère. Alexandre l'avait nommé tribun d'une légion, et en dernier lieu venait de le mettre à la tête de l'armée des Gaules. Il

1 Ὄντες οὖν καὶ ἄλλως πρὸ τὸ καινοτομεῖν ἐπιτήδειοι, καὶ τὸ μὲν παρὸν τῆς ἀρχῆς βαρὺ διὰ μῆκος ἐξουσίας ἀγούμενοι, ἀκερδὰς τε ἤδη πάσης προανηλωμένης φιλοτιμίας· τὸ δὲ μέλλον καὶ προσιὸν, ἔς τε τὸ κερδαλέων αυτοῖς εὐελπι καὶ τῷ κτωμένῳ παρὰ προσδοκίαν τιμίον τε καὶ περισπούδαστον.

2 Cum tantæ severitatis vim milites inhorrescerent, ...trucidavere. Aurel. Victor. *in Cæsarib*. 25.

3 En Mésie, dit George Syncelle.—In vico Thraciæ vicino barbaris. Capitolin, *in Maximino* 1.—Τῶν ἐνδοτάτων Θρακῶν καὶ μιξόβαρβαρων ἀπο τίνος κώμης. Hérodien.

n'était plus jeune; mais, toujours vigoureux, il pouvait lutter avec quatre, cinq, sept soldats l'un après l'autre et les jeter à terre. Il avait contribué à rétablir parmi les troupes la discipline et, en le faisant, il avait moins attiré sur lui-même le mécontentement des factieux qu'il ne l'avait attiré sur Alexandre [1].

En un mot, c'était pour la révolte un chef quelconque et la révolte n'en demandait pas davantage.

Alexandre ne devait pas ignorer ces périls, et tout Empereur romain devait se tenir prêt à la mort. « Cette fierté de son âme qui avait tant de fois brisé sous elle l'indiscipline des soldats tenait au mépris de la vie [2]. » Un jour l'astrologue Thrasybule lui avait annoncé qu'il mourrait de la main d'un barbare : « Tant mieux, avait dit le prince, je mourrai donc au champ de bataille et d'une façon digne d'un Empereur. Les plus grands hommes, ajoutait-il, sont morts de mort violente, et il citait Alexandre le Grand son homonyme (d'après les récits qui admettent l'empoisonnement d'Alexandre), Pompée, César, Démosthène, Cicéron. Si je meurs en combattant, je serai digne des dieux. » Ce n'était pourtant pas la mort du soldat qui lui était réservée, et elle ne fut accordée qu'à un ou deux Empereurs romains tout au plus.

Alexandre était campé, près de Mayence à ce que l'on croit [1]. Comme il n'était pas là en face de l'ennemi, sa

1 Sur tout ceci Capitolin *in Maximino* 5. 7.
2 Contempsisse mortem Alexandrum, cùm ferocitas mentis qua militem semper attrivit, tum etiam illa declarant. Lampride 62.
3 In vico *Britanniæ (sic)* cui vocabulum Sicila (Siclingen près de Mayence, d'autres disent Bretzenheim). Aurel. Victor. *Cæsar*. 25. -- In Gallia. Eutrop.

tente n'était pas au milieu du camp, mais isolée en pleine campagne; il n'avait là que sa mère, quelques amis, un petit nombre de soldats. Il y avait des présages funestes comme il y en a toujours. Lampride en raconte un grand nombre. Une druidesse entre autres se serait trouvée sur le chemin d'Alexandre, et se serait exclamée en langage gaulois: « Va, mais n'espère pas la victoire et ne te fie pas à tes soldats. » Les présages ont cela contre eux qu'ils ne sont le plus souvent constatés qu'après l'événement.

Que se passa-t-il? Y eut-il une révolte d'abord et un assassinat ensuite, ou la révolte ne fit-elle que suivre et sanctionner l'assassinat? Selon Hérodien, toujours ennemi de la mémoire d'Alexandre et de Mammée, le premier acte de cette tragédie fut une manifestation des soldats réunis sous les ordres de Maximin, à une assez grande distance de la résidence de l'Empereur. Ces soldats étaient des conscrits placés spécialement sous le commandement de celui-ci. Irrités de ce qu'ils appelaient la pusillanimité d'Alexandre et la cupidité de Mammée, émus par le prétendu projet de retour en Orient ou plutôt par le désir de ce don d'avènement (*donativum*) que l'âge d'Alexandre devait bien faire longtemps attendre; ils se groupent autour de Maximin qui venait présider à leurs exercices ordinaires; ils le saluent Empereur et lui jettent la pourpre sur les épaules. Maximin refuse ou fait semblant de refuser; mais, menacé s'il n'accepte pas, il se rappelle fort à propos certains songes et présages qui

VIII *in fine*. — In Britannia vel ut alii volunt in Gallia in vico cui nomen Sicila. Lampride. 59. — Sur les bords du Rhin, dit Hérodien. — Cum in Gallia esset et non longe ab urbe quadam castra posuisset Capitolin. in *Maximino*. 7.

lui ont annoncé l'Empire, et se soumet à la volonté des dieux et des soldats. Il double la ration de ceux-ci, leur promet une abondante largesse, amnistie à tous les soldats châtiés ou flétris. On s'élance en toute hâte, je ne dirai pas vers le camp, mais vers la tente d'Alexandre, pour le surprendre avant qu'il ait pu se mettre en défense[1].

Dans cette tente ou devant cette tente que se passait-il ? Alexandre venait de dîner en plein air et avec les vivres ordinaires du soldat comme c'était sa coutume, (car lorsqu'après sa mort on pilla sa tente on n'y trouva que les restes d'un repas militaire) ; il s'était retiré pour la sieste [2], quand, selon Hérodien, la nouvelle de l'insurrection, puis une masse d'insurgés, vint le surprendre. Hérodien se plait à nous le décrire tremblant, épouvanté, versant des larmes, cherchant à se racheter pour de l'argent, encouragé d'abord et ensuite trahi par les soldats préposés à la garde de sa tente. Les autres écrivains ne parlent pas ainsi de sa mort. Selon quelques-uns d'entre eux, un Germain qui faisait le métier de bouffon s'était à l'heure de la sieste introduit dans le pavillon impérial, et, contre son espoir, ayant trouvé le prince éveillé, aurait craint d'être puni de son indiscrétion, serait allé près de camarades déjà mécontents, les aurait excités et menés en armes jusqu'à la tente impériale [3]. Selon d'autres, ce serait Maximin lui-même ou des tribuns de sang barbare qui auraient décidé quelques soldats à venir attaquer cette tente dans laquelle leur Empereur dormait sans armes et

1 Hérodien VI.
2 Lampride 61.
3 Id. 59. 61.

sans défense ; leur seul cri en approchant aurait été ce mot : « Éloigne-toi, retire-toi », voulant peut-être le faire sortir de sa tente et l'avoir seul en face d'eux ; les hommes désarmés qui entouraient Alexandre se seraient fait tuer pour le défendre; quelques-uns après s'être enfuis auraient été repris plus tard et mis à mort par ordre de Maximin [1]. Ce qui est certain, c'est que l'Empereur et sa mère, frappés de plusieurs coups, moururent dans les bras l'un de l'autre; l'une chrétienne, nous pouvons le croire, l'autre digne d'être chrétien, tous deux faits pour régénérer l'Empire romain si l'Empire romain eût pu être régénéré (19 mars 235) [2].

Il y a, du reste, un fait remarquable et qui suffit pour écarter la version calomnieuse et le jugement inique d'Hérodien. Eux-mêmes, les assassins d'Alexandre et de Mammée n'osèrent les maudire. Cette armée qu'il avait traitée avec sévérité, cette légion qui avait subi à Antioche son animadversion, gémirent de sa mort, protestèrent que le meurtre était le fait non de l'armée,

1 Lampride ibid.
Pour tenir compte de toutes les divergences, voici ce que dit Aurélius Victor dans l'Epitome (25) : « Alexandre se voyant abandonné de ses gardes, s'écria que sa mère était cause de sa mort et quand le meurtrier approcha, se couvrant la tête de manière à serrer fortement son cou, il s'offrit à la mort, âgé de 26 ans. Sa mère Mammée l'avait conduit là » par son avarice, « d'autant qu'elle faisait recueillir les plus petits restes après le repas et les faisait servir le lendemain ! »

2 Cette date se déduit du nombre d'années et de jours qu'assigne Lampride au règne d'Alexandre (13 ans et 9 jours). On peut opposer à ce témoignage un rescrit existant au *Code Justinien* sous le nom d'Alexandre, (2. *de officio præf. præt.* I. 26) avec la date des Ides d'août sous le consulat de Sévère et de Quinctianus. Mais je croirais volontiers à une erreur de copiste dans le Code de Justinien ; les Consuls dénommés étant entrés en charge le 1er janvier sous le règne d'Alexandre, on en aura conclu que le rescrit était d'Alexandre et substitué son nom à celui de Maximin son successeur.

mais de quelques soldats devenus bandits [1], et, sous les yeux de Maximin qui n'osa l'empêcher, firent justice des meurtriers. Les funérailles se firent avec honneur. Rome, le Sénat, les provinces n'eurent pas une moindre douleur que les légions, après la mort de ce prince qui avait honoré l'armée par sa sévérité même et consolé Rome par sa justice. Le Sénat le mit au rang des dieux [2]; honneur banal, sans doute, mais qui témoignait d'une certaine liberté et d'une certaine sincérité de sentiments quand il était accordé à la victime sous le règne du meurtrier. On lui éleva un cénotaphe dans la Gaule, mais on apporta ses cendres à Rome et on lui fit un magnifique tombeau. Mammée elle-même, qui avait été tant de fois et si amèrement attaquée, reçut des honneurs posthumes que Maximin n'osa lui retirer. Il y eut une fête pour le jour de sa naissance et cette fête se célébrait fidèlement à Rome un siècle encore après sa mort [3].

L'Empire avait raison de pleurer, il perdait ainsi sa dernière espérance de salut, le dernier prince auquel un certain nombre d'années avaient été données pour combattre les déplorables traditions des règnes précédents. Cette épée dominatrice que Septime Sévère avait cru faire la gardienne de sa dynastie anéantissait ce jour-là le dernier Empereur qui se rattache à sa dynastie. Et, plus puissante que jamais par le meurtre du noble Alexandre

1 Non ex omnium sententia, ved latrocinantium modo quidam milites et hi præcipue qui Heliogabali præmiis effloruerant, cum severum principem pati non possent, occiderunt. Lampride 59.

2 Monnaies: DIVO ALEX. (sa tête radiée) et au revers un aigle, ou un autel embrasé, et le mot CONSECRATIO.

3 Lampride 64.

et par l'élévation du soldat goth Maximin, une soldatesque de race barbare et d'instincts cupides, régnant en vertu du droit de l'assassinat, devenait pour un demi siècle, je pourrais dire pour un siècle et demi, l'unique souveraine de l'Empire romain.

Je ne puis quitter la noble et touchante histoire d'Alexandre, sans penser au nom qu'il portait. Ce nom lui avait été donné par suite d'un rapprochement fortuit avec un des personnages qui ont laissé dans le monde un plus universel et plus long souvenir. Pourquoi le nom du fils d'Olympias, aujourd'hui encore, est-il l'un « des deux grands noms qu'un siècle au siècle annonce »? Pourquoi le nom du fils de Mammée n'a-t-il qu'une renommée modeste, familière sans doute aux érudits, à peine connu de la masse de ceux qui lisent?

Le premier de ces deux Alexandres, pouvant tout au plus alléguer un de ces vagues prétextes de civilisation et de progrès qui ne manquent à aucune ambition, a bouleversé le monde, mené à la mort un million d'hommes, couvert l'Asie de sang et de ruines. Loin de la civiliser et de la rendre meilleure, il lui a donné la corruption de la Grèce, comme il a donné à la Grèce la corruption de l'Asie; il a été despote autant que tout despote asiatique, il a versé le sang de ses meilleurs amis, et il est mort soi-disant dieu, mais ivre ou fou, laissant après lui un empire dès le lendemain écroulé et des royautés soldatesques dont l'existence n'a été qu'un long déclin. Pour qui a combattu Alexandre, si ce n'est pour Alexandre? Et quelle reconnaissance est due à ce grand génie mis tout entier au service d'un grand égoïsme?

Le second, au contraire, venu dans un siècle de décadence, n'a eu d'autre pensée que celle de régénérer son siècle, son Empire, le genre humain ; il a régné uniquement pour faire le bien ; il a combattu uniquement pour la défense de son peuple ; il a préféré à sa gloire personnelle le salut de Rome, à son ambition la liberté de ses sujets, à sa richesse leur prospérité, au progrès de sa puissance le progrès de son âme, à l'accroissement de son empire l'accroissement de l'empire du bien. Et la postérité, moins juste envers lui que les contemporains ne le furent, lui accorde tout au plus une modeste et peu bruyante approbation. Pauvre héros ! il n'a fait que le bien, et qu'est-ce aux yeux du monde que faire le bien ?

Il y a encore, (disons-le en passant quoique ce souvenir nous reporte bien loin de notre sujet) il y a un autre Alexandre, moins connu peut-être que celui-ci dans l'histoire telle que la lit le vulgaire, plus grand encore néanmoins et plus près de nous ; un roi et un pontife qui a lutté et qui a souffert toute sa vie pour la vertu et pour la justice; qui, exilé et captif, n'en a pas moins reformé l'Église, pacifié l'Europe, affranchi l'Italie ; qui est mort ayant donné le baiser de paix à son ennemi et laissant au moins assoupie l'éternelle querelle du sacerdoce et de l'Empire. Moins célèbre que le ravageur macédonien, moins célèbre même que l'Empereur dont nous venons de raconter l'histoire, le grand pape Alexandre III n'a pas même eu un salut de la part de l'Italie de nos jours, aspirant, dit-elle, comme l'Italie de son siècle, à se régénérer dans la liberté. Il est vrai que c'est une tout autre régénération et une tout autre liberté !

Voilà quelle est la justice du genre humain, de la postérité, et il faut bien ajouter, de l'histoire ; voilà quel est ce tribunal auquel on fait parfois, au nom du droit outragé, un bien vain et bien infructueux appel. Le genre humain n'est pas une assemblée de sages ; la postérité n'est pas plus impartiale que les contemporains, et elle est souvent moins bien instruite. L'histoire s'est trop souvent jusqu'ici, prosternée aux pieds des grandeurs mauvaises, elle a été la lâche admiratrice des faits accomplis ; elle a eu le culte du génie, je le veux bien, mais même du génie dépravé ; elle s'est inclinée devant les puissants d'hier et les brigands heureux de l'autre siècle, comme si ces morts avaient des honneurs et des pensions à lui donner. N'en sera-t-il pas toujours de même ? Dans cinq cents ans d'ici la Terreur de 93 n'aura-t-elle pas ses panégyristes, et l'anéantissement de la Pologne n'aura-t-il pas ses approbateurs comme il les a aujourd'hui ? Oh ! celui qui travaillerait, qui ferait le bien, qui combattrait pour le droit, qui se sacrifierait pour les intérêts de ses frères, dans la seule vue d'être béni de la postérité et d'avoir une place dans l'histoire, en vérité celui-là serait bien fou. Qu'il verse au contraire beaucoup de sang, qu'il exerce d'affreux ravages, qu'il donne au monde de profondes douleurs, qu'il mette une grande puissance ou un grand génie au service d'une ambition toute personnelle ; et il est sûr de *passer grand homme*, et il aura pour récompenser ce labeur de sa vanité la plus vaine de toutes les récompenses, les applaudissements après la mort. *Receperunt mercedem suam, vani vanam*, dit saint Augustin.

Mais l'homme de bien peut se consoler. Il y a pour lui une récompense et moins vaine et plus équitablement répartie. Pendant que nous prétendons ici-bas, avec nos erreurs, nos obscurités, nos passions, nos préjugés, écrire l'histoire du genre humain, elle s'écrit ailleurs, jour par jour et siècle par siècle, avec le calme, la lumière, la justice, la vérité la plus absolue. Elle s'écrit dans le silence et le mystère ; mais elle sera publiée un jour, elle sera lue devant ceux qui en auront été les acteurs et les témoins, et ils la scelleront de leur propre sceau, les uns du glorieux cachet de leur triomphe et de leur joie, les autres du cachet de leur désespoir et de leurs remords. Les héros d'alors ne seront guère les héros d'aujourd'hui, et les dédaignés d'alors ne seront pas les dédaignés de notre temps. Et alors du moins, au lieu de cette sentence de la postérité qui ne retentit qu'au milieu des sépulcres, tous, héros et condamnés, vivants, entendront de leurs oreilles la sentence qui les glorifie ou les flétrit. Cette histoire-là, cette postérité-là, et cette renommée-là vaut du moins la peine qu'on travaille pour elle.

LIVRE V

LE RÈGNE DE L'ARMÉE

— 235-249 —

CHAPITRE PREMIER

IDÉE GÉNÉRALE DES TEMPS QUI VONT SUIVRE.

Nous nous sommes arrêtés sur la vie et le règne d'Alexandre Sévère. C'est le dernier beau règne de l'Empire romain ; c'est le dernier jour où il put croire à un avenir ; c'est le dernier temps d'arrêt de sa décadence.

Maintenant faut-il s'étonner si la décadence va reprendre et se poursuivre plus activement que jamais ? La décadence n'était-elle pas la loi du monde païen ? ou plutôt n'est-elle pas la loi de l'humanité ?

Celui des poètes de l'antiquité, qui, plus qu'aucun autre peut-être, est entré dans le sentiment vrai de la nature humaine, ne comprenait-il pas admirablement ce qu'est cette loi de déclin pour l'homme et pour toutes les œuvres de l'homme quand aucune force surhumaine ne vient à leur aide ?

Sic omnia fatis
In pejus ruere et retro sublapsa referri :

Haud aliter quam qui adverso vix flumine lembum
Remigiis subigit, si brachia forte remisit,
Atque illum in præceps prono rapit alveus anni.

« Ainsi le veut le sort ! tout tombe, tout se dégrade, « tout recule. Comme un rameur qui, à grand'peine, « luttant contre le courant du fleuve, a vaincu les eaux « et fait remonter sa barque ; si un instant ses bras flé- « chissent, le fleuve le ressaisit et d'un seul coup le « rejette bien loin en arrière [1]. »

A vrai dire, toute vie, dans un certain sens, est une vie divine. L'homme vit, l'animal vit, la plante elle-même vit, grâce à cette Force créatrice qui l'a mise au monde, à laquelle son être se rattache, comme le ruisseau à la source, comme l'arbre à sa racine. Quand, avec le temps, il s'en éloigne, quand un âge tant soit peu avancé le sépare de son origine, sa puissance cesse de s'accroître; il ne vit plus que de son passé; le trésor de forces physiques, morales, intellectuelles qu'il a reçu en naissant ne s'augmente plus.

Les sociétés humaines à leur tour ne vivent que de leur passé, c'est-à-dire de la force divine qu'elles ont reçue à leur principe. L'histoire, en général, n'est pas à même de nous les faire voir à leur naissance; elle commence à nous les montrer adultes et plus qu'adultes. A cet âge, si elles veulent être riches, il faut qu'elles ménagent ; si elles veulent vivre, il faut qu'elles se rattachent à leur point de départ qu'elles savent ou qu'elles peuvent croire divers. La nouveauté ne leur donne point une force parce qu'elle est trop visiblement humaine.

1 Géorg. I. vers 198 et suiv.

Cela est vrai des sociétés païennes surtout. A leur origine, telle qu'elles la voient à travers les traditions nationales et les splendeurs mythologiques, tout a été divinité, sainteté, force, grandeur. La ville elle-même a été l'œuvre d'un dieu ou d'un demi-dieu ; ses murailles sont saintes, ses portes sont sacrées (*sanctæ, sancitæ*) ; ses institutions sont filles du ciel ; ses lois ont été dictées par des nymphes à des législateurs déifiés.

Mais, au moment que l'histoire peut connaître, cette ère divine est passée, le règne de Saturne est fini, il n'y a plus de demi-dieux, la grotte d'Egérie est désormais inhabitée ; nulle inspiration nouvelle ne viendra rafraîchir et renouveler les inspirations des temps antiques. Qu'y a-t-il donc de mieux à faire que de les garder précieusement et de soustraire à la rapacité des siècles tout ce qu'il est possible de leur soustraire ?

A plus forte raison, quand viennent les siècles de pleine civilisation, les hommes d'État ont-ils le sentiment de cet appauvrissement trop certain et de cette économie trop nécessaire. Auguste, quand il constituait l'Empire romain, savait très-bien que Rome, la grandeur romaine, la vertu romaine, les institutions romaines étaient en décadence. Le principat césarien établi par lui ne fut que la constatation de cette décadence. Mais, ce trésor amoindri des institutions et des traditions nationales, il se garda de le dissiper follement, comme eût fait un moderne ; il en conserva tout ce qu'il put ; seulement à côté de ce qu'il en garda, il lui fallait bien ajouter quelque chose.

Vous avez vu parfois un vieux débris de la merveilleuse

architecture de nos pères. C'est le reste d'une voûte, c'est un arceau qui s'élance vers le ciel, mais qui repose sur une base fragile ; c'est un pignon qui tremble sur des appuis à demi ruinés, dessiné avec un art admirable, construit même avec une admirable solidité, si la main de l'homme n'en eût sapé les fondements. Mais ce débris de l'art de nos pères va s'écrouler, il faut le sauver ; il appartient à un édifice dont le peuple a toujours besoin, il faut le consolider : et, auprès de lui, autour de lui, notre art déchu avec son ciseau moins délicat, ses moëllons moins résistants, son ciment moins parfait, construit un pan de mur qui n'est ni beau, ni même bien durable, mais nécessaire.

Voilà l'œuvre d'Auguste. Les institutions de l'Empire furent pour lui l'étai nécessaire qu'il donna à l'édifice ébranlé des institutions romaines. Il garda les colonnades du temple dont le style merveilleux parlait à la religion des peuples. Il y ajouta de lourds et prosaïques contreforts destinés à maintenir le temple pendant quelques siècles. Ancienne et nouvelle construction se protégèrent mutuellement : l'une imposant le respect et empêchant une main profane de démolir l'édifice, l'autre le soutenant et l'empêchant de tomber par son propre poids.

Par malheur, l'œuvre d'Auguste était une œuvre humaine, par conséquent ce n'était pas une œuvre vivante. L'homme peut tout faire, excepté la vie. L'art, l'industrie, la science, quelque soit jamais leur progrès, ne mettront au monde ni un être animé, ni même une plante. Ils ne créent pas, ils fabriquent, et la vie ne se fabrique pas.

L'Empire romain d'Auguste n'était donc qu'une décadence, une ruine aussi habilement réparée qu'il était possible, mais une ruine. Ni dans cette antiquité défaillante, ni dans cette nouveauté trop évidemment humaine, rien n'avait la vie ; rien n'était saint, rien ne s'imposait soit à l'admiration, soit à l'amour, soit au respect. Ce fut le trait distinctif de l'Empire romain que le respect en fut toujours absent. Il n'y eut jamais ni aux yeux du prince rien à respecter dans le peuple, ni aux yeux du peuple rien à respecter dans le prince.

Pour remplacer le respect absent, Tibère mit la peur ; et la peur fut réciproque comme le respect aurait dû l'être. Les sujets craignaient le prince, et le prince craignit au moins autant ses sujets. La peur enfanta l'obéissance, la peur simula l'adulation, et joua la comédie de l'apothéose. Mais la peur n'était pas faite pour relever l'Empire romain et donner la vie à cette ruine.

Seule, l'époque antonine, je veux dire l'époque de Nerva à Marc-Aurèle, forma un temps d'arrêt un peu long dans la décadence. Le mérite personnel de ces cinq empereurs et le hasard heureux qui les fit se succéder sans loi de transmission et néanmoins sans secousse, fut certes une grande faveur accordée du Ciel au monde romain. Mais ce bien était tout personnel. La force, la vie, la dignité, le respect inspiré par eux, passa avec eux, et la décadence interrompue reprit son cours.

Le temps d'Alexandre Sévère fut encore une grâce du ciel et même une plus grande grâce, parce que, plus voisin du christianisme, Alexandre tenait par quelque affinité au principe qui pouvait faire vivre la société hu-

maine, et même la renouveler. Mais, ou le temps d'Alexandre fut trop court ou le christianisme fut encore trop loin de lui; et, Alexandre une fois mis à mort, la décadence reprit son cours pour ne plus s'arrêter. Or, à l'époque où Alexandre et sa politique d'homme de bien furent vaincus par le meurtrière prééminence de l'épée, en fait d'institutions, de vie publique, de liberté, que restait-il ?

Nous l'avons dit, les deux siècles et demi d'omnipotence impériale; le gouvernement effréné d'un Caligula, d'un Néron, d'un Domitien, d'un Commode, d'un Caracalla; la politique anti-romaine d'un Tibère au premier siècle, d'un Septime Sévère au second, avait fait descendre bien bas, ce qui demeurait encore des institutions de l'ancienne Rome. Ainsi (pour en énumérer le détail) le Sénat s'était toujours amoindri. Le consulat, multiplié à l'excès, n'était depuis longtemps qu'une charge onéreuse sans dignité et sans pouvoir. Les préteurs, depuis Auguste, étrangers au commandement des armées et au gouvernement des provinces renfermés dans l'enceinte de Rome, n'avaient plus que des fonctions purement judiciaires et l'importance de ces fonctions diminuait de jour en jour au profit des magistrats impériaux.

Voilà pour Rome. L'Italie, les cités italiennes étaient-elles plus honorées et plus libres? Elles avaient perdu ce droit de juridiction sur elles-mêmes que les premiers Empereurs avaient respecté. Quatre consulaires sous Hadrien, cinq magistrats d'un rang moins élevé sous Marc-Aurèle, des *correcteurs* un peu plus tard, s'étaient

partagé les provinces italiennes et avaient réduit à une mesure bien étroite l'autonomie des cités. Et cette autonomie si réduite, un *curateur* nommé par le prince venait parfois la réduire et la modérer encore. Et parfois aussi le prince, se faisant nommer magistrat suprême de la cité, ne dédaignait pas d'exercer par un délégué cette humble royauté municipale. Les pauvres villes italiques qui jadis avaient été des nations libres et guerrières, à grand'peine vaincues par Rome, n'avaient plus d'autre ressource que de chercher un protecteur au pied de la chaise curule impériale et de supplier quelque sénateur en crédit, quelque préfet émérite, quelque riche ami de César, de daigner plaider leur cause auprès du prince et d'accepter le titre de leur patron.

Le citoyen romain enfin était-il plus libre ? Le lecteur le sait, depuis l'édit de Caracalla, la dignité de citoyen romain appartenait à tous, c'est-à-dire que ce n'était plus une dignité. Les priviléges qui s'y rattachaient autrefois étaient-ils devenus pour cela le droit de tous? Nous avons fait voir [1] qu'il n'en était pas ainsi. Nous avons montré la liberté personnelle du citoyen romain depuis longtemps réduite à un droit d'appel à César, et ce droit devenu illusoire et impraticable, maintenant que les citoyens romains, c'étaient tous les sujets de l'Empire. Nous avons montré, dès le temps de Septime Sévère, les citoyens sujets à la torture qui jadis était réservée aux seuls esclaves. Voilà pour la liberté des personnes. — Quant aux biens, ne se rappelle-t-on pas le premier et le plus réel effet de l'édit soi-disant libéral de Caracalla avait

1 V. ci-dessus, tome I, livre III. ch. I. p. 357 et s.

été de faire payer à tous les sujets de l'Empire l'impôt des successions que payaient jusque-là les seuls citoyens romains, et de faire payer aux anciens citoyens romains la capitation que jusque-là ils étaient dans l'Empire les seuls à ne pas payer. De sorte qu'après l'édit égalitaire et philanthropique de Caracalla, on eut pu dire, parodiant par avance un mot célèbre : Rien n'est changé, il n'y a qu'un impôt de plus.

A plus forte raison, le nom romain, la grandeur romaine perdait-elle de son prestige, la race romaine de sa prééminence, la langue romaine de sa pureté. N'avait-on pas eu pour empereur un Africain, Septime Sévère, plus disert en langue punique qu'en latin ? un Maure, Macrin que l'on reconnaissait à son oreille percée ? un Syrien, Elagabale, qui était arrivé avec son dieu, son costume, ses rites, ses débauches de l'Orient ? un autre Syrien, Alexandre, celui-là sans doute Romain par les sentiments et par le cœur, mais dont l'éducation latine avait été incomplète ? Et enfin, on venait, après le meurtre d'Alexandre, de donner la pourpre à un pâtre Goth transplanté en Thrace, barbare de mœurs et d'éducation comme il l'était d'origine.

Mais cet abaissement de Rome, du nom romain, de la race romaine, profitait-il du moins aux provinces et aux races sujettes ? Si la tradition romaine perdait de sa supériorité et de son prestige, la tradition nationale des peuples soumis ne revivait-elle pas ? Leur vie ne devenait-elle pas plus indépendante et plus digne, et n'y avait-il pas là pour l'Empire un autre élément de force et de durée ?

Tout au contraire. J'ai montré ailleurs, dès le temps

de Marc-Aurèle, le premier déclin des institutions municipales dans l'Empire romain[1]. Le règne de Septime Sévère, en faisant prédominer partout l'influence militaire, avait avancé ce déclin. L'édit de Caracalla le précipitait encore. Cette assimilation universelle de la race romaine avec les races vaincues se faisait, non dans la liberté, mais dans la servitude. A aucune liberté ni personnelle, ni municipale, ni corporelle, ni financière, elle ne devait être favorable. Par le seul fait de son élévation au titre de citoyen romain, le sujet de l'Empire subissait la loi civile de Rome, c'est-à-dire que son mariage, sa famille, sa propriété, son héritage, réglés jusque-là par une loi nationale encore vivante, étaient gouvernés maintenant par l'édit sept fois séculaire des décemvirs suivi de ses innombrables commentaires. La loi civile devenant une pour tout l'Empire, la loi municipale tendait aussi à le devenir. Les cités diversement privilégiées du monde romain : la cité tributaire qui elle-même, sous l'autorité du proconsul, gardait encore les formes de son gouvernement populaire; la cité libre qui, ayant traité et n'ayant pas été conquise, voyait ses droits vis-à-vis de Rome comme sa dépendance envers Rome, déterminés par les termes de son alliance; la cité latine admise à quelques-uns des droits des citoyens romains; enfin la cité romaine, municipe ou colonie, qui jouissait de la plénitude des droits : toutes également tendirent à s'assimiler à la cité municipale italienne, à peu près la moins libre de toutes les cités de l'empire. Leur juridiction restreinte, leur Sénat abaissé, leurs assemblées populaires

1 Voy. *les Antonins*, l. VI, ch. 9.

tombées en oubli, leurs magistratures amoindries au point de n'être plus recherchées mais imposées, leurs honneurs municipaux discrédités, leur patriotisme local éteint sans que le patriotisme romain vint le remplacer ; tous ces symptômes avaient commencé à se produire et se produisaient bien plus encore à mesure que le curateur envoyé par César apparaissait plus fréquemment, qu'un patron auprès de César était plus nécessaire, que le proconsul ou le délégué de César se mêlait davantage des affaires de ces étrangers devenus citoyens romains. Ce droit de cité romaine qui n'était plus qu'un vain titre, les provinces déjà le payaient en argent, elles le payèrent bientôt en liberté. Les villes devinrent égales dans l'oppression comme les hommes devenaient égaux sous l'impôt. Et, soyez-en sûr, les sujets de Rome se laissèrent faire Romains d'aussi bonne grâce que nous avons vu les Hanovriens en 1866 en mettre à devenir Prussiens.

Arrêtons un peu sur cette question des libertés municipales. Quand jadis la cité avait sa liberté, par suite son importance, par suite sa richesse, elle conférait des honneurs ; elle donnait des couronnes, elle flattait l'orgueil, elle stimulait l'ambition de ses citoyens. Etre archonte à Athènes, suffète à Carthage, n'enrichissait pas un homme, non sans doute, mais donnait un certain éclat à son nom, une certaine gloire à sa famille ; les charges, étant gratuites, avaient du moins l'avantage de ne nécessiter aucune exaction ; on ne recevait pas de traitement, mais on n'avait guère d'impôts à lever ; on n'était pas payé, mais on n'était pas non plus chargé de faire payer personne. Quand vint au contraire la prépondé-

rance du pouvoir militaire, l'Etat qui à Rome fut toujours besoigneux, ne trouva rien de mieux à faire que de faire nourrir, approvisionner, héberger et camper aux frais de la ville cette armée souveraine. De là aggravation d'impôts; et, comme ces impôts inaccoutumés ne se payaient qu'avec peine, les Empereurs imaginèrent de charger les magistrats de la ville de la perception en les rendant personnellement responsables. Ceux-ci devinrent donc et les souffre-douleurs du pouvoir et les épouvantails du peuple; persécutés par l'un, persécutant l'autre ; méprisés de l'un, odieux à l'autre. Dès lors les rôles furent renversés, ce qui était honneur devint corvée, l'ambitieux d'autrefois fut le récalcitrant d'aujourd'hui. On évita les honneurs avec autant de soin qu'on en mettait jadis à les rechercher. Il fallut édicter des peines contre le décurion réfractaire, contre le dignitaire qui ne voulait pas de sa dignité ; désigner ceux à qui incombait telle ou telle charge; rendre celle-ci héréditaire pour que le fils suppléât le père, celle-là patrimoniale pour que le vendeur fût remplacé par l'acheteur; interdire à ces corvéables la fuite, la désertion, le changement de situation qui eût pu les décharger ; régler les exemptions et en réduire le nombre autant que possible: toute cette comédie de la vie municipale romaine aurait pu s'appeler : *Le sénateur malgré lui.*

Les Empereurs eussent bien voulu, à côté de ces peines, mettre quelques récompenses et parler à l'ambition en même temps qu'à la peur. Mais quelles récompenses? De l'argent? On n'en avait pas, pas assez surtout pour payer les cent mille décurions (sénateurs)

les deux mille duumvirs (consuls) des mille cités de l'Empire romain. Des honneurs? Dans Rome en décadence et dans ces villes si complétement asservies, les honneurs étaient bien discrédités. De l'honneur? Les Empereurs romains n'en avaient guère même pour leur propre compte. On imagina pour les dignitaires des municipes un privilège étrange qui témoigne peu en faveur de leur fierté et de leur vertu. On leur accorda, en cas de crime, l'exemption de la torture, l'exemption de la peine de mort, et le jugement définitif par l'Empereur; trois immunités dont la première[1] était jadis le droit de tout homme libre, et dont les autres appartenaient jadis à tout citoyen romain. On leur accordait ainsi un privilége, parfaitement inutile s'ils étaient honnêtes gens, profitable seulement s'ils devenaient des scélérats. On leur permettait d'être voleurs ou assassins à meilleur marché que d'autres. C'est pour cela que, chez les jurisconsultes qui traitent du droit pénal à cette époque, nous voyons toujours indiqué un double châtiment pour chaque genre de délit, un plus doux pour les privilégiés, les gens honorables (***honesti, honestiores***), un autre plus rigoureux pour la plèbe (***humiliores, plebeii***). Voilà donc où aboutissait ce grand acte égalitaire et philanthropique, disent les modernes, par lequel Caracalla avait nivelé les conditions de son empire : à susciter une aristocratie nouvelle, mais une aristocratie purement pénale, la plus

1 *Dig*. 3 § 5 - 16 *Ad Leg. Cornel. de Sicariis* (XLVIII. 8); 27 § 1, 2 *de pœnis* (XLVIII. 9); 2 § 1 *de bonis eorum* (XLVIII, 21); 6 § 7 *de injusto, rupto etc.* (XXVIII, 3.)

ignoble de toutes, puisqu'elle ne privilégiait que des malfaiteurs. Le décurion remplaçait le citoyen romain, non pas il est vrai, dans ses droits politiques, ni dans sa gloire héréditaire, ni dans ses libertés vis-à-vis de l'impôt, mais seulement dans ses franchises en matière pénale. C'était encore une aristocratie, mais l'aristocratie d'une société bien dégradée.

On jugera sans peine qu'il ne devait pas rester grand chose, en fait de liberté personnelle ou politique pour les citoyens des cités provinciales devenues grâce à Caracalla des municipes romains. A ces sénateurs ou décurions, devenus les collecteurs obligés et responsables de l'impôt, ne fallait-il pas au moins laisser un pouvoir discrétionnaire sur leurs contribuables? Et se figure-t-on à côté de ce Sénat percepteur, un peuple législateur et pouvant voter l'abolition de la taxe? Se figure-t-on davantage un peuple électeur alors que personne ne se souciait d'être élu?

Rien ne restait donc dans l'Empire de ce qui avait eu vie autrefois; rien de la vie romaine dans la nation maîtresse, rien de la vie nationale chez les nations conquises. Or, on peut le dire avec une vérité à peu près entière, dans l'ordre politique, là où il n'y a rien d'ancien, il n'y a rien de légitime. C'est le temps qui fait toutes les légitimités. La prescription, cette « patronne du genre humain » est la base du droit politique de tous les peuples. Faute de cette consécration du temps, l'ordre politique romain se caractérisa essentiellement par l'absence du droit comme par l'absence de respect. Nulle part chez un peuple

civilisé, la force ne régna plus ouvertement, plus effrontément, plus complétement.

C'est ce règne de la force et de la force seule que nous montrera, plus que nulle autre époque, le demi, siècle qui suit la mort d'Alexandre Sévère. Septime Sévère a établi la prépondérance de l'épée et a cru que cette épée resterait dans sa main et dans celle de ses fils. Cette épée au contraire a percé la main qui s'appuyait sur elle, et la dynastie sévérienne a été sa première victime. L'épée reste maintenant, aux yeux de tous, l'unique souveraine du monde civilisé. 15 ou 16 mille prétoriens, tout au plus 60 ou 70,000 Pannoniens ou Dalmates qui tiennent garnison en Italie, voilà désormais le vrai César ! Aujourd'hui ils vont faire un empereur ; si demain cet Empereur semble prendre au sérieux le serment d'obéissance qu'ils lui ont prêté, il sera égorgé et un autre sera mis en sa place. Et, comme ces révolutions leur sont payées à tant de deniers par tête de soldat, le seul désir de multiplier ces dons de joyeux avènement suffira pour leur faire multiplier les assassinats, les révolutions et les avènements. Pendant un demi-siècle passeront dix-neuf de ces pauvres empereurs[1], destinés à voir jeter un lambeau de pourpre sur leurs épaules et sur celles de leurs fils, à payer un *donativum* aux soldats, puis

1 De l'avènement de Maximin (235) à l'avènement de Dioclétien (284) il y eut :

Empereurs reconnus à Rome : 19, parmi lesquels 2 meurent de mort naturelle, 2 sont tués à la guerre contre l'ennemi du dehors, 15 assassinés ou forcés à se tuer.

Empereurs associés à ceux-ci avec le titre d'Auguste ou de César : 9, dont 1 mort naturellement, 1 tué à la guerre, 7 assassinés.

au bout de quelques jours, à se laisser tuer eux et leurs fils, par ces mêmes soldats qui les avaient élus. De plus en plus absolus, mais aussi de plus en plus précaires, n'ayant guère de respect pour le droit de leurs sujets qu'il faut bien jeter aux appétits de la milice, mais par contre ne trouvant aucun respect chez leurs soldats qui voient toujours plus de profit à les renverser qu'à les maintenir. C'était de plus en plus le principe de la peur substitué à celui du respect.

Il faut convenir cependant que ce mal ne laissera pas que de produire un certain bien. L'instabilité du pouvoir le rendra par moments moins oppressif; ces princes se sentant si mal affermis seront parfois plus modérés. Quelque impuissants que soient le Sénat et le peuple, à quoi bon s'en faire des ennemis, quand déjà on est d'ailleurs si menacé? Ces Césars dont le règne se compte par mois vaudront mieux en général que les Césars qui ont pu se figurer qu'ils avaient des années devant eux. Tous ne seront pas des hommes sans cœur, ni sans quelque génie, ni sans quelque amour du bien. Il en est tel parmi eux qui vaudra bien Trajan. Mais à quoi servira et le plus grand génie et l'âme la plus généreuse, vis-à-vis de cette brutale autocratie de l'épée, disons mieux, du poignard? Ce que l'Empire du premier siècle a souffert de ses empereurs, l'Empire du troisième siècle le souffrira

Empereurs proclamés dans les provinces : 26, parmi lesquels 3 survivent à leur chute, 23 sont tués ou forcés de se tuer.

En tout : 54 *purpurati*, dont 6 morts naturellement, 3 à la guerre, 45 par assassinat ou révolte.

Ces 19 règnes successifs en 49 ans, donnent une moyenne de 2 ans et 8 mois par règne.

de ses légions. A vrai dire, il n'y aura dans Rome pendant cette période d'autre souveraineté que la souveraineté du meurtre. Voilà le merveilleux état de choses auquel une société se voit mener par le culte de la force, tant prôné aujourd'hui sous le nom euphémique de *fait accompli* !

Que la décadence de l'État romain soit dès lors plus rapide que jamais, chacun le comprend sans peine. Au dehors, l'Empire est de plus en plus mal défendu par ces soldats trop occupés à faire et à défaire les empereurs ; les armées qui veillent aux frontières sont le plus souvent sacrifiées à l'armée prétorienne qui entoure l'Empereur ou occupe paresseusement l'Italie ; la discipline est affaiblie au profit de ces soldats, maîtres de leur maître. Au dehors donc le péril, l'invasion toujours menaçante, cela va sans dire ; et de plus la langueur toujours croissante au dedans.

La langueur au dedans ! Oui certainement, je l'ai dit vingt fois : il n'y a pas de vie là où il n'y a pas au moins un peu de liberté. Et c'est la liberté des cités, conservée par Auguste, respectée par Trajan et les Antonins, qui avait maintenu, deux siècles durant, une certaine vie dans l'Empire.

Mais dans ces cités découragées, on verra tout languir, s'appauvrir, s'éteindre ! Liberté pour le peuple, dignité pour le magistrat, sûreté pour les deniers du père de famille, sécurité pour les loisirs du riche, honneur pour le dévouement, récompense pour les services rendus, culte du passé, ambitions de l'avenir, tout cela s'effacera peu à peu devant la permanence de la corvée, de la réquisition

et de l'impôt. On vivra sans doute, mais on vivra taxé, tourmenté, menacé, abaissé. Les cités de l'Empire qui ont été encore si vivantes sous les Antonins, au troisième siècle, moralement et matériellement appauvries, ne feront plus que végéter; et comme en définitive les cités de l'Empire composent l'Empire, l'Empire ne fera que végéter. On tendra de plus en plus à cette suppression de toute liberté qui est pour les sociétés ce qu'est la machine pneumatique pour les êtres vivants. Ce beau idéal de Mécène parlant à Auguste ou plutôt de Dion Cassius faisant parler Mécène[1], ce beau idéal d'une monarchie purement automatique arrivera à une réalisation presque complète : un empereur tout-puissant tant que les soldats ses patrons le laisseront vivre; à Rome, un Sénat abaissé et un peuple muet; dans les provinces, nulle assemblée populaire; et ces esclaves de la force prétorienne portant tous au même droit le titre fort peu honoré de citoyen romain. La police de l'Empire se fera par ces *frumentaires* qui jadis avaient été chargés de veiller aux approvisionnements; la police des cultes se fera, au moins contre les chrétiens ; la police de l'enseignement seule manquera à ce bel ensemble, parce que le génie de l'antiquité n'était pas capable de s'élever à la hauteur de cette conception.

Cependant, puisque le monde romain devait vivre quelques générations encore, il faut croire que la machine pneumatique n'était pas encore parfaite et que l'air respirable pénétrait un peu dans ses veines. Il y avait des pas à faire, et nous verrons au bout de ce demi-siècle Dioclétien en faire de bien marqués.

1 Voyez Dion Cassius (LII. 14-40) et mon livre *des Césars*, t. I. *Auguste* § 2.

La liberté humaine est vivace et se retourne plus d'une fois sur son lit de mort pour trouver un côté par où elle puisse respirer ; pendant le demi-siècle que nous allons raconter, elle était bien malade, elle n'était pas éteinte.

D'ailleurs, pendant ce demi-siècle, si la maladie et la servitude lui venaient d'un côté, de l'autre s'approchaient d'elle la guérison et la délivrance. Le christianisme vivait et grandissait au sein de cet empire en décadence. Il était arrivé à un point de notoriété et d'importance qui rendait son action sur toutes les parties de la société, non pas seulement probable, mais évidente. C'était une force latente qui eût vivifié ce grand corps vieilli s'il eût consenti à se l'approprier. C'était un élément divin et le seul véritablement divin qui s'approchait de ce monde romain, périssant faute d'avoir en lui rien qu'il pût croire divin. C'était un principe de respect dans cette société qui ne connaissait plus le respect, et un triomphe héroïque sur la peur dans ce monde qui était gouverné par la peur. C'était une force morale, la plus puissante de toutes, grandissant de toutes parts, tandis que la force politique décroissait de toutes parts. C'était le gland semé au pied d'un chêne vieilli, qui est devenu arbre à son tour et dont les rameaux offrent déjà un abri à ceux que l'arbre décrépit ne peut plus ombrager.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, au milieu des agitations et des révolutions perpétuelles de cette époque de décadence, de temps à autre se révèle dans les âmes une certaine énergie que le premier siècle de l'Empire romain n'avait pas connu. Politiquement, socialement, militairement parlant, cet Empire et cette société s'é-

croulaient, mais la vie nouvelle qui s'infiltrait dans ses veines se trahissait parfois par des élans généreux et imprévus. Le christianisme refaisait des âmes tandis que le despotisme en défaisait. Il inspirait aux siens le plus grand et le plus divin de tous les héroïsmes, l'héroïsme du martyre; et parfois, en dehors de lui, par une sorte d'émulation, les âmes païennes se montraient moins incapables de l'héroïsme du citoyen et du soldat. De là, après des années de torpeur, certaines résistances subites, imprévues, qui feraient croire qu'il y a un peuple là où l'on ne voyait qu'un troupeau d'administrés et de corvéables romains. Le christianisme, placé en dehors de la vie politique, ne conseillait ni ne dissuadait ces luttes ; ses enfants avaient une autre lutte à soutenir, et de plus héroïques résistances à opposer non à tel ou tel César, mais à tout pouvoir ennemi de Dieu. Le christianisme dont l'empire ne voulait pas pour son citoyen, n'avait pas de conseil à donner aux citoyens de l'Empire. Mais aux idées morales qu'il répandait dans le monde, aux sentiments désintéressés qu'il suscitait même en des âmes qui ne lui appartenaient pas, à l'exemple qu'il donnait de refuser quelque chose au pouvoir, peut être due en partie cette consolation que nous offre l'histoire, de voir des tyrans moins cruels que Néron rencontrer une servilité moins universelle que Néron ne l'avait rencontrée. Le christianisme n'encouragea aucune révolte; mais on peut lui faire honneur de ce qu'il y eut d'honorable dans quelques révoltes.

Le christianisme, si évidemment manifesté à cette époque, s'offrait donc comme un principe de vie et aux

peuples et aux souverains. Il pouvait, et lui seul pouvait, donner aux peuples des princes qui respectassent leurs droits, leurs biens, leur liberté. Il pouvait, et lui seul pouvait, donner au prince des sujets et surtout des soldats qui le servissent et ne le trahissent pas. On savait déjà que les serviteurs les plus sûrs du prince, les soldats les plus braves et les plus fidèles, les amis les plus constants du bien public, les consolateurs les plus efficaces des misères humaines étaient les chrétiens. A cette époque où les attaques des barbares, les disettes, les épidémies, les souffrances de toute nature étaient si fréquentes, on savait assez que ce n'était guère dans les rangs du paganisme que l'on trouvait les défenseurs des cités envahies, les rédempteurs des citoyens emmenés en captivité, les distributeurs d'aumônes, les médecins, les infirmiers, les amis du pauvre. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la présence de tant de chrétiens dans les armées, dans les palais des princes, dans les maisons des riches. Quand le fanatisme ne portait pas à les immoler, l'estime portait à les appeler. Les Actes des martyrs nous montrent Dioclétien, l'auteur de la dernière persécution, ayant commencé par s'entourer de chrétiens; quand il veut persécuter, il faut qu'il remplisse de victimes son propre palais. Le christianisme, si on l'eût laissé faire, eut donc inauguré dans la vie de l'Empire le régime du respect au lieu du régime, si cruellement insuffisant, de la crainte; il eût vivifié par un élément divin cette société qui, malgré tous ses efforts, ne pouvait que se sentir toute humaine, toute mortelle, et je dirais presque toute moribonde.

Aussi, en ce siècle plus encore que dans le précédent,

la question du christianisme se posait-elle et pour les hommes et pour le pouvoir. La multitude ignorante pouvait persister sans hésitation et sans remords dans son fanatisme idolâtrique; mais les hommes éclairés s'étonnaient, les princes hésitaient. A un grand nombre de ceux-ci, il est vrai, le temps manqua pour se décider ; en quelques mois de règne, ils n'eurent le loisir de se prononcer ni pour la persécution, ni pour la tolérance. Mais pour ceux qui arrivèrent à la limite extraordinaire de cinq ou six ans de pouvoir, pour ceux-là la question dut être au moins momentanément résolue. Les meilleurs d'entre eux et les plus sensés croyaient médiocrement aux dieux du paganisme; et, sachant reconnaître au moins d'honnêtes gens dans ces hommes qui n'adoraient pas les dieux, leur *permettaient d'être* pour me servir de l'expression de Tertullien ; et alors l'Église grandissait, se développait, s'épanouissait dans la liberté. Mais bientôt, ou un successeur tout autre, ou le même prince vieilli, circonvenu, tombé, non pas dans la foi au paganisme officiel, mais dans l'infatuation des magiciens et des devins, rallumait la persécution ; et l'Église alors grandissait d'une autre façon, non plus par la libre prédication de ses docteurs, mais par la muette prédication de ses martyrs, non plus par la publicité de sa parole et de sa foi, mais par la publicité de son héroïsme. De là ces alternatives de tolérance et de proscription, d'accroissement évident par la liberté et d'accroissement caché par le martyre, que nous verrons se succéder dans la vie de l'Église jusqu'à l'heure décisive de la persécution de Dioclétien.

J'ai voulu jeter ici quelques traits qui caractérisent d'une manière générale ces cinquante années, où apparaît plus spécialement dans la vie de l'Empire la prépondérance exclusive des soldats. J'ai dit tout cela une fois afin de n'y pas revenir. Je vais maintenant, et rapidement, je l'espère, parcourir la vie de ces chefs éphémères, dignes le plus souvent de compassion, que le vrai chef, la milice prétorienne, s'est plu successivement à élever et à renverser.

Pensons seulement, en face de ces misères, à ce qu'a été, à nous peuples modernes, notre bonheur. Oui, il faut aux sociétés humaines quelque chose de divin, afin qu'elles soient gouvernées, non plus seulement par la crainte, mais aussi par le respect, ajoutons par l'amour. Ce *divin* dans les sociétés humaines, l'antiquité le cherchait dans les nuages de sa mythologie ; elle ne trouvait jamais qu'un mensonge qui, au bout de bien peu de siècles, était démasqué. Mais, aux peuples de la chrétienté, ce principe divin a été donné dans la foi commune, l'amour du même Dieu, la loi morale commune à tous, qui est descendue du Calvaire. Il nous a été donné, vrai de la plus complète vérité; et, parce qu'il était vrai, il était vivant, pouvant se perpétuer sans fin, s'étendre sans limite, se développer sans aucun terme. Il ne repose ni sur une loi politique, ni sur une institution civile, ni sur un empire, une nation, une dynastie quelconque; qui pourrait croire à la divinité de rien de tout cela, dès que l'histoire en est connue ? Mais, par cela même qu'il est d'une nature supérieure et qu'au lieu de réunir les peuples sous une même loi, il les réunit dans une même

foi, il sait se prêter à toutes les vicissitudes, à toutes les phases, à tous les développements, à tous les progrès que les événements peuvent amener et que les besoins des nations peuvent appeler. De là ces longs siècles qu'ont vécu les nations chrétiennes, plus âgées aujourd'hui qu'aucune nation païenne ne le fut ; ces siècles d'une vie ascendante pour les peuples et pour l'humanité ; ces siècles qu'ont signalés tant de phases, tant de formes, tant de péripéties diverses, sans que les nations vissent se perdre pour peu qu'elles tinssent à le garder, le principe divin qui était en elles ; parce que ce principe, infini de sa nature, était bien plus large qu'il n'était besoin pour contenir en lui toutes les phases de la politique et tous les progrès de la science humaine.

Mais malheur aux sociétés qui anéantiraient dans leur sein le principe divin et prétendraient vivre de leur propre force, aux sociétés qui se croiraient toutes humaines, toutes terrestres, faites de la main de l'homme et non créées de la main de Dieu, indépendantes, mais aussi sans appui, souveraines absolues, mais souveraines pour un jour!

Elles n'auraient même pas le faible secours que prêtaient aux sociétés antiques les mensonges de leur mythologie; elles ressembleraient bien plutôt à l'Empire romain, dépouillé de ses traditions soi-disant divines et ne voulant pas accepter le principe véritablement divin du christianisme. Là le respect manquerait (pourquoi l'homme respecterait-il ce qui n'est qu'humain ?) ; la peur gouvernerait seule ; la force, comme au temps des Césars, serait souveraine maîtresse : là où il n'y a pas de Dieu, la force est dieu.

On verrait là, comme dans l'Empire romain, le pouvoir ne reconnaître aucune limite et ne respecter aucun droit. Qu'est-ce que le sujet sinon le faible, et qu'est-ce que le pouvoir sinon le fort ? Et quel droit a le faible contre le fort ? Mais en même temps le pouvoir ne s'appuyant que sur la force serait soumis à tous les caprices de la force. Ni l'hérédité, ni l'élection, écrites peut-être dans les lois, ne se réaliseraient dans le fait. La force ou militaire ou populaire donnerait et ravirait le pouvoir ; les gouvernements seraient comme les Césars romains et plus absolus chaque jour et chaque jour plus précaires. Ne sommes-nous pas déjà en France depuis quatre-vingts ans, sous ce régime césarien d'une royauté élective par les révolutions ? Et parmi ces royautés, les plus révolutionnaires, c'est-à-dire celles dont l'origine a été la plus violente, n'ont-elles pas été les plus absolues, mais aussi les moins durables ?

La situation de l'Europe moderne seraitmême pire que celle de l'Empire romain, en ce que n'étant pas une comme il était un, ce même droit de la force qui règlerait les rapports d'homme à homme règlerait à plus forte raison, et sans nul contrepoids, les rapports de nation à nation. A cet égard, le scrupule serait moins grand encore. Les traités, cette faible barrière du droit international, seraient plus méprisés que jamais : ne possédons-nous pas déjà dans notre langue ces synonymes introduits par la diplomatie moderne pour désigner le droit de la force, *fait accompli, non-intervention, progrès, nationalité*, tous ces mots d'ordre dont le fort peut toujours s'autoriser, et qu'il n'est jamais permis au faible d'invoquer ? La force

et la force armée serait donc plus que jamais la raison dernière entre les Empires. Or, avec la force prédominante au dehors et le pouvoir absolu à l'intérieur, comment toutes les ressources d'une nation, ses bras, son sang, sa vie, sa richesse, son industrie, son génie, ne seraient-elles pas de plus en plus tournées vers la guerre ? Adieu alors, au bout de bien peu d'années, à tout ce qu'on appelle les arts et les embellissements de la paix ! A force de civilisation et de perfectionnements nous en viendrions à l'état des barbares de la Germanie organisés uniquement en vue de la guerre. Tout serait sacrifié à ce maître suprême, le canon, faisant les rois au dedans, et au dehors défaisant les peuples.

Mais il faudrait pour cela que le Christianisme, l'Église, la Papauté eussent émigré de notre Europe, et ils ne sont pas encore près d'émigrer.



CHAPITRE II

MAXIMIN ET LES DEUX GORDIENS

— 235-238 —

Le règne de la force brutale ne pouvait être mieux inauguré que par Maximin [1]. Il semble, à lire les récits, pour ainsi dire légendaires, que l'on nous fait au sujet de cet empereur barbare, qu'on se soit plu à personnifier en lui le triomphe de la force physique sur la force morale, de la matière sur l'esprit, des races du Nord sur les races du Midi, du Barbare sur l'Hellène.

Il est né en Thrace, dans cette contrée que les Grecs tenaient comme disgraciée pour l'intelligence. Mais il n'est pas même Thrace d'origine : son père était Goth et s'appelait Micca ; sa mère, de la race des Alains, s'ap-

1 C. Julius Verus Maximinus. Né en Thrace vers l'an 183 — entre dans la milice sous Sévère. — tribun des soldats sous Alexandre. — devenu Empereur le 19 mars 235. — Sarmaticus Maximus, Dacicus Maximus, Germanius Maximus. — Consul en 236. — sept fois *imperator*. — tué en 238.
Sa femme, Paulina meurt probablement avant lui et est mise au rang des dieux (Voy. les monnaies, et Ammien et Marcellin XIV. *in princip.*)
Son fils, C. Jul. Verus Maximinus ou Maximus; fait César et prince de la jeunesse — porte les mêmes titres que son père — tué avec lui.
Historiens : Hérodien VII. Capitolin. *In Maximino, In Maximino juniore.* Jornandes, *De rebus Geticis* 15.

pelait Ababa. Devenu empereur, il tiendra à cacher ces noms barbares qui trahissent trop le sang dont il est sorti. Sa taille est colossale; il a, dit-on quelque part, huit pieds un doigt; et comme si ce n'était pas assez, le même auteur dit ailleurs, près de huit pieds et demi. Il se met au pouce, en guise d'anneau, un bracelet de sa femme. Il boit en un jour une amphore de vin, mesure du Capitole; il dévore, dit le crédule Capitolin, jusqu'à quarante et soixante livres de viande dans la journée. Il traîne au besoin une voiture chargée; d'un coup de poing il brise la machoire d'un cheval, d'un coup de pied sa jambe; il brise un arbre, il écrase une pierre entre ses doigts. C'est Hercule, dit le peuple, c'est Antée, c'est Milon de Crotone [1]. Le peuple aime à voir de tels héros, et il leur sait gré de leurs muscles comme d'une vertu.

Les muscles de Maximin semblent avoir fait sa fortune. Il était paysan, pâtre dans ses montagnes de la Thrace, obligé de garder ses troupeaux contre les brigands. Sa taille et son courage le firent, comme au temps d'Homère, choisir pour chef par les pâtres que réunissait le besoin de la défense commune. Un jour, l'empereur Sévère, campant dans la province de Thrace, au temps, je suppose, de la guerre de Byzance, célébrait la fête natale de son fils par des jeux donnés à ses soldats; un pâtre barbare, tout jeune encore, ose s'approcher de l'Empereur; parlant un latin mêlé de la langue des Thraces : « Faismoi lutter, dit-il, avec le premier venu de ton armée. » Sévère admire sa taille, mais prend sa condition en mépris. Il l'admet à lutter, mais seulement avec des valets.

1 Capitolin 1, 2, 4. Hérodien VII.

Maximin en bat un, deux, trois, jusqu'à seize des plus robustes : sans prendre de repos, il gagne seize récompenses, et en ce jour devient soldat. Huit jours après, Maximin, connaissant mal la dignité du soldat romain, se livre dans un accès de joie aux extravagances de la danse barbare ; l'Empereur qui le voit, appelle son officier et lui ordonnne de réprimander cet homme. Maximin reconnaît l'Empereur, et court à lui ; l'Empereur à cheval s'éloigne au galop, revient, fait plusieurs tours ; Maximin est toujours auprès de lui ; Sévère croit l'avoir fatigué : « Eh bien! Thrace, lui dit-il, après avoir ainsi couru, serais-tu encore en état de lutter ?—Comme il te plaira, *imperator* . » Et en effet, sept soldats choisis parmi les plus forts sont vaincus par lui sans reprendre haleine. Cette fois, Sévère lui met au bras un bracelet d'argent, au cou un collier d'or, le place au nombre de ses gardes, et le conservera toujours auprès de lui [1].

Maximin sert fidèlement Sévère d'abord, Caracalla ensuite. Sous le règne de Macrin meurtrier de Caracalla, il s'éloigne de la milice, retourne en Thrace, y acquiert des terres, retrouve là ses frères les Goths, vit avec eux, redevient barbare si toutefois il a jamais cessé de l'être. Au bout de quelques mois, il entend dire que Macrin ne vit plus et que le César régnant est cet Antonin que l'histoire appelle Elagabale, soi-disant fils d'Antonin Caracalla. Maximin, toujours attaché à la famille de Sévère, va saluer à Rome ce petit-fils de son premier maître ; mais il ne trouve qu'un efféminé, de tous les empereurs le moins soldat et qui l'accueille par

1 Capitolin 13.

des plaisanteries obscènes. Maximin s'éloigne encore, et, quoique revêtu par Elagabale des insignes du tribunal militaire, il se refait propriétaire, désœuvré, malade, plutôt que de saluer une fois de plus cet indigne empereur[1].

Mais l'avènement d'Alexandre le comble de joie. Il part cette fois encore pour Rome, et cette fois il est dignement accueilli. Alexandre lui donne une légion à commander, une légion de nouveaux soldats, pour que ceux-là du moins, étrangers aux habitudes de mollesse et d'indiscipline qui sont celles de toute l'armée, puisent dans les leçons de Maximin l'habitude de la vraie discipline romaine. Maximin dresse rudement ses conscrits ; tous les cinq jours, exercices, simulacre de guerre, inspection des armes, de l'équipement, des chaussures. Ses collègues lui disent : « Qu'as-tu à faire de prendre tant de peine ? Tu es déjà en mesure d'avoir un commandement d'armée (*ducatum*). » — « Moi, dit-il, plus je serai élevé en grade, plus je m'imposerai de fatigues. » Et en effet, avec son vieil orgueil d'homme fort, il provoque les soldats à la lutte ; quoique n'étant plus jeune, il en jette à terre cinq, six, sept. « Bah! lui dit un tribun de haute taille et d'une grande vigueur, jaloux des succès de Maximin, tu l'emportes sur eux parce que tu es leur commandant. » — « Veux-tu lutter à nous deux » ? lui dit Maximin. L'autre y consent, mais au moment où il l'aborde, Maximin lui applique sa main sur la poitrine, le jette en arrière jusqu'à terre, et s'écrie : « Amenez-m'en un autre, mais toujours un tri-

1 Capitolin 4.

bun »[1]. Je cite ces récits vulgaires, auxquels la crédulité populaire peut avoir ajouté des détails fabuleux, parce qu'ils montrent en quels souvenirs se complaisait ce siècle habitué à n'admirer que la force. Le moyen âge, lui aussi, s'est plu à personnifier la force corporelle dans la légende de Saint Christophe; mais là, du moins, la force est vaincue par l'Esprit, et cet Atlas plie sous le poids de l'Enfant-Dieu.

Jusqu'ici cependant Maximin paraît avoir été un loyal soldat. Mais ces natures grossières sont souvent faibles, et, après s'être montrées honnêtes devant une tentation ordinaire, elles cèdent devant une perspective d'ambition qui trouble leur cerveau. Nous avons dit de quelle odieuse ingratitude il paya Alexandre, de tous les empereurs celui à qui il devait le plus.

Devenu empereur Maximin resta soldat[2]. La milice était sa grandeur, sa force, son honneur. Les soldats l'avaient fait empereur sans le Sénat et loin du Sénat; il ne pouvait être empereur que dans le camp. Il ne paraît de tout son règne être venu à Rome qu'une seule fois. Soldat courageux et résolu, il jette d'abord son armée au delà du Rhin, s'avance à 30 ou 40 milles sur la terre germanique, brûle les maisons, détruit les moissons. Il ne ménage pas sa propre personne : un beau jour, au milieu des marais, il se trouve entouré de Germains, n'ayant d'autre ressource que de se crampon-

1 Capitolin 5. 6.

2 Les monnaies de Maximin peignent bien sa royauté toute soldatesque. Elles portent : LIBERALITAS AVGVSTA. (L'empereur distribue des largesses aux soldats) – GERM. (L'empereur en habit militaire), — FIDES MILITVM. (La fidélité appuyée sur deux enseignes prétoriennes) — VICTORIA GERM. — (Palme, couronne, un germain captif).

ner à son cheval jusqu'à ce que ses soldats viennent le délivrer ; et ce jour-là même, dans ces mêmes marais, il remporte une victoire sur terre et sur eau ; puis il ramène son armée chargée de butin, de provisions, de troupeaux ravis à l'ennemi, et il dicte cette lettre pour le Sénat, auquel probablement il écrivait peu : « Nous ne pouvons, Pères conscrits, dire tout ce que nous avons fait ; sur une étendue de 40 milles, nous avons brûlé les villages, saisi les troupeaux, fait des prisonniers, tué des soldats, combattu dans les marais. Nous aurions pénétré jusque dans les forêts, si des marais trop profonds ne nous eussent arrêtés.» Et un peu plus tard : « En peu de jours, Pères conscrits, j'ai fait à la guerre autant que nul des anciens. J'ai apporté sur le sol romain autant et plus de butin qu'on ne pouvait en espérer. J'ai ramené autant et plus de captifs au moins que notre territoire peut en contenir.»

La Germanie pacifiée à la manière de Maximin, il vient à Sirmium (fin de 236). De cette ville qui était le quartier-général des Romains dans toutes leurs guerres sur le Danube, il médite un vaste plan de campagne. Il veut attaquer les Sarmates, il veut étendre l'Empire romain jusqu'à l'Océan septentrional, c'est-à-dire sans doute jusqu'à la mer Baltique. Et en attendant, des tableaux peints par ses ordres, et représentant ses victoires, sont exposés aux portes du Sénat, pour glorifier son nom et pour humilier le Sénat son ennemi [1].

Il sait en effet que le Sénat est son ennemi. Le Sénat ne peut aimer ce soldat goth, qui n'était même pas

1 Capitolin 11. 12. 13. Hérodien.

sénateur, élu par les soldats seuls, élu en Germanie, élu sur la dépouille sanglante du bien-aimé empereur Alexandre son bienfaiteur et sa victime. Le Sénat n'aime pas Maximin, et qui peut l'aimer? Maximin a l'ambition militaire de Trajan, mais il n'a rien de la clémence de Trajan. La passion des conquêtes peut séduire même de grandes âmes, mais elle entre aussi dans des âmes bien basses.

L'âme de Maximin est une âme basse. Ce pâtre de race gothique ne pardonne pas au peuple romain d'être plus romain et plus civilisé que lui. Il se rappelle les mépris qu'il a rencontrés dans sa jeunesse, même chez des esclaves, alors que les intendants des grandes maisons ne voulaient pas le voir. Il se rappelle, à titre d'injure, les bienfaits qu'il a reçus. Il est impitoyable pour ceux qui l'ont connu pauvre et obscur, parce qu'ils peuvent parler de son humble condition d'autrefois. Il est impitoyable même pour ceux qui l'ont secouru, il ne voudrait pas laisser vivre un de ceux qui ont vu Maximin dans la misère. Il ne veut auprès de lui pas un homme de haute naissance : personne ne doit être plus noble que Maximin.

A titre de bienfaiteur et à titre de victime, la mémoire d'Alexandre lui est doublement odieuse. Les amis, les confidents, les serviteurs d'Alexandre lui sont suspects; il cherche à s'en délivrer [1]. Alexandre a régné par la clémence, Maximin déclare qu'il ne peut régner que par la cruauté [2].

1 Capitolin 8. 9. Hérodien.
2 *Erat enim ei persuasum, nisi crudelitate imperium non teneri.* (Capitolin 8).

Autour de son camp du Rhin ou du Danube, ce ne sont que traces ou apprêts de supplices, croix plantées pour y attacher des victimes, hommes jetés aux bêtes, hommes tués à coups de bâton, hommes enfermés pour y périr dans les corps d'animaux qu'on vient de tuer. Le centurion et le légat sont exposés à de tels supplices comme le simple légionnaire, le citoyen comme le soldat. Sans quitter son camp, Maximin fait ressentir jusque dans Rome les effets de sa cruauté. Il y entretient des délateurs, fait accuser, condamner, emprisonner, exiler, ruiner, supplicier, citoyens, sénateurs, consulaires. Les plus innocents et les plus illustres sont tout à coup saisis, jetés sur un chariot, sans avoir même un esclave avec eux, menés de jour et de nuit jusqu'au camp de l'Empereur en Pannonie, et là dégradés, condamnés à l'exil ou à la mort. Trop heureuse encore la ville de Rome si le monstre ne vient pas un jour lui-même dans ses murs y faire sentir de près sa colère! Des vœux se font tout haut dans les temples, femmes et enfants vont prier les dieux, le Sénat ordonne des supplications, pour que Maximin ne vienne pas dans Rome [1]. On l'appelle de tous les noms odieux de la fable et de l'histoire, Busiris, Cyclope, Sciron, Phalaris, Typhon, Gygès.

Alexandre était économe et ne cherchait à accroître son trésor qu'en augmentant la prospérité de ses sujets, Maximin comme tous les tyrans est prodigue et déprédateur. La confiscation des biens des proscrits ne lui suffit bientôt plus. Il envahit et l'épargne du trésor et les

1 Hérodien et Capitolin. *Ibid.*

caisses des villes (car, ainsi tous que les empereurs inintelligents, il a les libertés municipales en horreur) [1], et les fonds destinés à l'approvisionnement du peuple, et les fonds non moins sacrés destinés au théâtre et aux fêtes. Il envahit les temples, s'empare des statues d'or, d'argent ou de bronze, les fait fondre sans respect pour les dieux et pour les héros au milieu d'une multitude qui frémit de colère [2].

Alexandre enfin avait protégé les chrétiens ; Maximin est leur persécuteur. Il semble que la persécution ait commencé presqu'au lendemain de cette révolution soldatesque qui le fit empereur sur les bords du Rhin. Le palais d'Alexandre était plein de serviteurs chrétiens ; ils périssent à un double titre. L'évêque de Rome, Pontianus, est exilé dans l'île de Sardaigne, et y meurt au bout de peu de temps sous la verge des bourreaux (235); avec lui le prêtre Hippolyte, longtemps séparé de l'Église, rachète son schisme par le martyre [3]. Antéros, successeur de Pontianus martyr, institue dans l'Église sept *notarii* (tachygraphes) pour recueillir les dernières paroles des martyrs, et au bout de peu de jours est martyr lui-même [4]. Ainsi les héros chrétiens se succédaient sur la chaire de Pierre, et avaient à peine le temps de recueillir le souvenir et les reliques l'un de l'autre.

1 Zosime I. 13.
2 Hérodien.
3 Sur S. Pontien, pape, (19 novembre), et S. Hippolyte, prêtre de Rome (30 janvier) voyez les anciens Martyrologes, les livres pontificaux. Le *Kalendar. Romanum* de Bucher le porte au 13 août. Voyez aussi Prudence *Peri stephan. II*; Dœllinger *Hippolytus und Kallistus*, p 55.
4 3 janvier 236. Son tombeau se retrouve dans la crypte dite papale du cimetière de Calliste, avec cette inscription contemporaine ou à peu près· ΑΝΤΕΡΩϹ ΕΠΙ (σκοπος).

De Rome, la persécution gagne les provinces, mais pas toutes également; le temps lui manqua. Néanmoins les églises du Pont et de la Cappadoce sont soumises à des rudes épreuves. D'effroyables tremblements de terre par suite desquels des cités entières disparaissent, épouvantent, et en même temps irritent les païens. Comme à d'autres époques, ils s'en prennent aux chrétiens de la colère du Ciel, et, après de longues années de paix, la persécution presque oubliée recommence. Le trouble se glisse un moment dans le cœur des chrétiens. Une fausse prophétesse se lève parmi eux, prétend à son gré ébranler ou raffermir le sol, séduit jusqu'à un diacre et un prêtre à qui elle fait perdre et leur foi et leurs mœurs, ose accomplir, elle femme, les saints mystères. Mais cette illusion d'un jour ne tient pas contre la fermeté de quelques croyants et les prières d'un saint exorciste[1].

La Palestine surtout donne des confesseurs à la foi. A Césarée, le prêtre Prototectus et le diacre Ambroise, ramené de l'hérésie par Origène, devenu son disciple, son coopérateur et son ami, sont saisis tous deux; leurs biens sont pillés; on les charge sur des chariots ; et, au milieu des mauvais traitements et des railleries, on les mène en Germanie devant le tyran Maximin. Origène lui-même poursuivi, caché, fugitif, leur envoie ses consolations, ses exhortations, ses louanges, toutes empruntées aux Livres saints dont lui et Ambroise ont fait si longtemps leur nour-

1 Lettre de Firmilianus, évêque de Césarée en Cappadoce à S. Cyprien, (*Ep. Cyprianicæ* 75.) Quelques doutes se sont produits contre l'authenticité de cette lettre, relative à la controverse élevée en 256 au sujet du baptême des hérétiques. Nous en reparlerons.

riture [1]. « Sois comme ceux, lui dit-il, qui ayant rompu tous leurs liens et s'étant donné des ailes, sont prêts à s'envoler comme l'aigle pour retourner dans la maison de leur prince [2]. » Dans d'autres provinces encore, les églises sont menacées, la persécution s'attache aux évêques et frappe le pasteur afin de dissiper le troupeau. L'église chrétienne ensanglantée en même temps que le temple païen était mis au pillage ne devait se voir que sous le sauvage Maximin [3].

Voilà donc ce que c'était que le césarisme romain que l'on a recommandé quelquefois à notre imitation. Un jour, un moment, une émeute de soldats paresseux et indisciplinés, un coup d'épée, ou plutôt un coup de poignard, peuvent faire passer le monde civilisé d'un Alexandre à un Maximin, de la sagesse païenne la plus pure et la plus tutélaire qui se fût vue encore, en pleine brutalité et en pleine barbarie. Ce vieux Goth, à la face ridée et à la barbe blanche, vieux, mais non décrépit, conservant la vigueur de ses muscles et la hauteur gi-

1 Sur S. Ambroise, confesseur, (17 Mars), Voy. Origène. *Exhortatio ad martyrium* et principalement 37, 41, 42. *Præfatio in Evangel. Joannis. De oratione proœm.* I, 1, II. 23. *Ad Africanum. In Joannem* I. V, VI.—Eusèbe VI, 8, 13, 17, 18. — Hieronym. *Viri illustres* 18, 65. — Sur l'inimitié de Maximin contre la mémoire d'Alexandre, laquelle a été une des causes de la persécution, Eusèbe VI 8. Orose VII 19.

2 Origène. *Exhortatio* 15.

3 Sur la persécution de Maximin en général, Eusèbe et Orose *(loc. cit.)* *Augustin De Civit. Dei* XVIII. 52. Sulpice Sévère II.

A cette persécution se rattachent les noms des martyrs suivants, (mais non avec une entière certitude parce que les copistes ont bien pu confondre le nom de Maximin avec celui de Maximien associé de Dioclétien à l'empire): les saintes Isidora et Néophyta, sœurs, à Léontium en Sicile, (17 avril). — S. Ruffin, évêque, (31 août). — S. Cœsidius, prêtre, son fils, (11 août).— Les saintes Nicée et Aquilina, Alexandre et Silo, soldats dans l'Abruzze. — Sainte Barbe (Barbara) vierge, (4 décembre, ou selon d'autres 16), à Nicomédie ou à Héliopolis en Egypte. On l'a dite disciple d'Origène et convertie par lui. D'autres placent son martyre sous Maximien Galère, au commencement du quatrième siècle.

gantesque de sa taille, sauvage, hérissé, violent, d'autant plus que l'âge n'avait pas diminué son énergie corporelle; ce vieux tigre rugissant dans sa caverne[1] était obéi au moins autant que l'avait été le jeune, sage, intelligent fils de Mammée. Il avait une certaine confiance brutale qui le faisait croire à l'éternité de sa vie et de son empire. Sa taille de géant et sa vigueur d'athlète lui semblaient un brevet d'immortalité ; il se croyait invulnérable [2]. Les peuples sont si misérables qu'ils n'ont guère plus d'énergie contre le mal que de reconnaissance pour le bien.

Ce n'est pas qu'il n'y eût aussi contre Maximin des conspirations comme il y en avait eu contre Alexandre. Il y eut des complots, ou du moins Maximin put croire à des complots. Un certain Magnus qui ne nous est connu que par ce surnom, avait gagné les gardiens d'un pont de bois que Maximin avait fait construire sur un fleuve de Germanie. Maximin étant passé le premier, le pont devait être rompu, et l'Empereur demeurer seul sur la terre barbare avec une escorte formée par les conjurés. Magnus était consulaire, grand personnage, et voulait être Empereur. Bien des soldats, bien des officiers, et, s'il faut en croire Hérodien, tout le Sénat conspiraient avec lui. Il fut dénoncé et périt avec quatre mille autres [3]. — Une autre tentative de révolution éclata parmi les soldats de l'Osrohène. C'étaient en général des archers, fort employés dans les guerres de Germanie, d'autant que la Ger-

1 *Cum esset ita moratus ut ferarum more viveret* Capitolin 10. *In dies immanior fiebat, ferarum more quæ vulneratæ magis exulcerantur. Ibid* 11
2 Capitolin 11
3 Capitolin, 10. Hérodien.

manie connaissait peu les armes de jet : c'étaient des compatriotes d'Alexandre, pleins d'amour et de regret pour leur jeune empereur, révoltés de la brutalité gothique de Maximin. Un de leurs chefs, qu'Hérodien appelle Quartinius et Capitolin Tychus, avait été congédié par Maximin ; mais un jour ils le rencontrent, le saisissent et le font empereur malgré lui. La pourpre sur ses épaules et les feux allumés en signe d'honneur, appareil funèbre, dit avec raison Hérodien, signalent à tous les yeux cet empereur d'un jour. Maximin n'eut cependant pas besoin de le vaincre. Un certain Macédonius, premier auteur de la révolte, par regret, jalousie ou calcul, changea d'avis, tua Quartinius pendant son sommeil, et porta sa tête à Maximin. Macédonius n'y gagna rien, et, soit haine de la trahison, soit haine de la révolte, Maximin rendit d'abord grâces au traître et ensuite le fit périr[1].

Ces complots répétés et ces cruautés multipliées chaque jour rendaient l'homme plus sombre, ou le tigre plus farouche. Le monde romain accoutumé à tout souffrir sans savoir se plaindre ou au moins s'indigner, commença à se révolter. En confisquant l'argent des approvisionnements et des spectacles, Maximin avait trouvé moyen d'irriter cette populace romaine que le massacre des grandes familles et le pillage des grandes fortunes avaient jusque-là laissée indifférente, sinon à demi satisfaite. Dans les provinces, la dévastation des temples avait provoqué non-seulement des murmures, mais des résistances à la fois religieuses et nationales. Les émeutes populaires sont si rares dans l'histoire de l'Em-

1 Capitolin 11. Hérodien.

pire romain, qu'elles font toujours plaisir à rencontrer. La populace, dans plusieurs villes, avait défendu le sanctuaire, et le sang avait coulé au pied de l'autel.

Mais le coup qui devait renverser Maximin devait éclater loin de lui et loin de Rome. Le proconsulat d'Afrique était confié, depuis le temps d'Alexandre Sévère, à un vieillard âgé de quatre-vingts ans, M. Antonius Gordianus [1]. La vie intérieure de ce personnage nous peint ce qu'étaient ces grandes existences romaines, à peu près impossibles sous les premiers Césars, redevenues possibles sous les Antonins, et dont quelques-unes avaient pu traverser les règnes dangereux de Commode, de Caracalla et d'Elagabale. Il réunissait dans ses souvenirs domestiques la plupart des grands noms de l'ancienne Rome. Par son père, il se rattachait aux Gracques, nés eux-mêmes du sang des Scipions ; par sa mère à l'empereur Trajan ; il avait épousé une arrière-petite-fille d'Antonin le Pieux ; il comptait dans sa famille trois générations de consulaires, dans la famille de sa femme cinq consulaires aux mêmes degrés. Sa fortune était énorme ; nul particulier ne possédait dans les pro-

1 M. Antonius (Metius ?) Gordianus, fils de Metius Marullus, descendant des Gracques, et d'Ulpia Gordiana, parente de Trajan, né en 157 — consul en 208 et 229 — proconsul d'Afrique en 230 — proclamé Auguste en mai 237 — reconnu par le sénat, 27 mai 237 — grand pontife, etc. — tué en juillet 237.

M. Antonius Gordianus Antoninus, fils du précédent et de Fabia Orestilla, arrière-petite-fille d'Antonin le pieux, né en 191 — questeur sous Elagabale — préteur et consul sous Alexandre — proclamé Auguste, mai 237 — pontife, etc. — périt en juillet 237. Voyez Hérodien. Jul. Capitolin *in Gordianis*. Pendant leur règne de quelques jours, les Gordiens eurent le temps de faire frapper des monnaies avec VIRTVS AVG (*Mars debout*) (ROMAE ÆTERNAE) — VICTORIA AVG — PROVIDENTIA AVG — (une déesse appuyée sur une colonne, et traçant avec le compas des lignes sur un globe).

vinces plus de terres que lui. Enfant, il avait été poëte, et avait même refait les poèmes de Cicéron ; jeune homme, il avait été rhéteur brillant et avait déclamé en présence des Empereurs. Né dans les dernières années du règne d'Antonin, il avait pu entrer dans les charges sur la fin de Marc Aurèle, et il y avait déployé une singulière magnificence. « Pendant l'année de son édilité, dit Capitolin, il avait donné au peuple des jeux de gladiateurs tous les mois, et, à chacune de ces fêtes, cent-cinquante couples de gladiateurs au moins, quelquefois cinq cents ; une fois, cent bêtes féroces d'Afrique » (ainsi une bête valait environ trois gladiateurs) ; « une autre fois, jusqu'à mille ours. Dans une forêt artificielle, il fit un jour apparaître vingt cerfs aux cornes palmées [1], mêlés à des chasseurs bretons, trente chevaux sauvages, cent béliers sauvages, dix élans, cent taureaux de Chypre, trois cents autruches de Mauritanie d'une rougeur éclatante, cent cinquante sangliers, deux cents bouquetins, deux cents daims. Tout cela fut livré au peuple qui put prendre de ce gibier à sa guise ; et la mémoire de cette largesse était consacrée par un tableau peint sur les murs de la maison de Pompée, où l'on pouvait compter pièce par pièce ce butin du peuple romain. » Consul avec Caracalla (208) il éclipsa par sa splendeur son impérial collègue. Il donna pour les jeux du cirque, avec la permission des princes, cent chevaux de Sicile et cent chevaux de Cappadoce. Ses libéralités dépassèrent même l'enceinte de Rome, et toutes les villes du centre de l'Italie eurent à

1 Sont-ce les πλατύκερωτες dont parle Pline (*H. N.* XI, 37), et que l'on croit être des daims ?

ses frais quatre jours de jeux scéniques et de concours de poësie. De telles largesses allaient au cœur du peuple romain, et Gordien y gagna une popularité que ni l'absence ni le titre d'empereur ne lui firent perdre. En Afrique, où il était proconsul déjà depuis sept ans, sa douceur de vieillard, sa simplicité, sa bonhomie l'avaient fait aimer. Du reste, un proconsul d'Afrique était plus fait pour se faire aimer que pour se faire craindre: le commandement des troupes ne lui appartenait pas; les agents du fisc ne dépendaient pas de lui; il était assez peu puissant pour être facilement populaire, surtout lorsqu'il était comme Gordien, riche, libéral, doux. C'était un beau et placide vieillard, avec une noble physionomie qui rappelait celle d'Auguste, une taille haute, un teint encore coloré et des cheveux blancs; sobre, mais soigneux de sa personne et de son vêtement ; prenant jusqu'à quatre ou cinq bains par jour en été, deux en hiver, lisant beaucoup Platon, Aristote, Cicéron et Virgile, n'ayant probablement jamais guerroyé et ne se souciant surement pas de guerroyer. C'est cet homme-là qui un beau jour se réveilla empereur, et ce réveil fut loin d'être agréable. Deux jeunes gens riches, menacés par un agent du fisc dont la rigueur sanguinaire était odieuse à tout le pays, rassemblent les mécontents, arment leurs esclaves, pénètrent dans la ville un jour de marché, et poignardent le procurateur de César (mai 237). Cela fait, ils ne peuvent plus se sauver qu'en renversant César lui-même. Or, par malheur pour lui, le pauvre Gordien était ce jour-là à Thysdrus non loin du théâtre de la révolte. Il avait siégé le matin à son tribu-

nal, et goûtait tranquillement son sommeil de midi. Tout à coup un grand bruit le réveille, il se trouve au milieu d'une foule d'hommes qui lui présentent des épées nues d'un côté, de l'autre un lambeau de pourpre arraché à un drapeau. Il comprend tout de suite de quoi il s'agit. Il refuse, il supplie, il se jette à terre. Mais on lui représente, ce qui n'est que trop évident, qu'il suffit qu'on ait pensé à lui pour qu'il soit perdu auprès de Maximin, et que sa seule chance de vivre est d'être Empereur [1].

Voilà donc un nouveau César installé en Afrique, deux Césars même ; car avec Gordien trop âgé pour régner seul, son fils est déclaré Auguste : voilà les statues de Maximin abattues, Carthage qui applaudit à l'entrée solennelle du nouveau César, des lettres entourées de lauriers qui partent pour Rome, adressées au Sénat et au peuple romain. Les envoyés secrets qui portent ces lettres à Rome vont trouver d'abord le préfet du prétoire, Vitalianus, serviteur ardent et détesté de Maximin ; ils lui montrent une lettre prétendue de cet Empereur, demandent à lui parler sans témoins, le poignardent et sortent en disant qu'ils ont agi par ordre de Maximin ; mais une fois sur la voie publique, débarrassés de ce chef de l'armée, ils haranguent le peuple, lui lisent les lettres de Gordien, en remettent d'autres au consul, et font convoquer le Sénat (27 mai 237) [2].

Au Sénat, ce n'est qu'un cri d'enthousiasme : « Gordien Auguste, les dieux te gardent ! Règne heureux, toi

1 Capitolin *in Maxim.* 14. *in Gordian.* 7. Hérodien.
2 Capitolin *in Gordian.* 10. Hérodien VII.

qui nous as délivrés ! » Et le consul demande : « De Maximin et de son fils, que voulez-vous faire ? — Ennemis, ennemis ! Récompense à qui les tuera ! — Des amis de Maximin ? — Ennemis, ennemis ! Récompense à qui les tuera ! etc. »

A ce moment même le massacre était commencé. Le meurtre de Vitalianus laissait l'armée prétorienne sans chef, le peuple sans frein. Le peuple se rue sur les amis de Maximin, sur ses procurateurs, sur les agents de ses proscriptions. Il les poursuit, les tue, jette leurs corps aux égoûts. Plus d'un innocent périt ; plus d'un créancier, à titre d'ami de Maximin, est tué par son débiteur, plus d'un plaideur par son adversaire. Le préfet de Rome, Sabinus, qui veut arrêter cette violence, reçoit un coup de bâton qui lui brise la tête. C'est là le peuple, c'est le peuple de Rome, c'est le peuple de toutes les cités et de tous les siècles ; ne laissez jamais le peuple faire justice, si juste que soit sa colère ; il ne versera pas une goutte de sang coupable sans y mêler des flots de sang innocent.

Pendant que des envoyés allaient dans toute l'Italie, dans toutes les provinces, proclamer la déchéance de Maximin, et rallier les peuples à une cause qu'ils embrassaient presque partout, le sénatusconsulte qui avait proclamé cette déchéance arrivait à Sirmium, au camp de Maximin. Le tigre eut un accès de rage effroyable. « Vous eussiez dit une bête, non un homme[1]. » Il allait se heurtant contre les murs, se jetant à terre, poussant des cris sauvages, tirant son épée, comme pour

1 Capitolin *in Maximin* 17.

tuer le Sénat, déchirant ses vêtements impériaux, frappant ses serviteurs, frappant son fils. Il fallut le reconduire dans sa chambre et l'y enfermer. Il se calma en se gorgeant de vin. Le lendemain seulement, après avoir tenu conseil, il parut devant ses soldats, lut un discours où il se raillait de la foi africaine, de la vieillesse de Gordien, de la témérité du Sénat, de la faiblesse du peuple désarmé, et où il promettait à ses légions de riches dépouilles à se partager. Il distribua aux soldats une abondante largesse, et ordonna la marche sur Rome.

Il eut été autrement fier et triomphant s'il eût su ce qui se passait ou ce qui allait se passer en Afrique. Au berceau même de la révolte on se révoltait contre elle. Les troupes qui tenaient garnison étaient étrangères et à l'autorité du proconsul qui n'avait pas pouvoir sur elles dans cette province et aux griefs des populations dont elles ne partageaient pas les souffrances. Un certain Capellianus qui commandait les milices du pays des Maures, créature de Maximin et depuis longtemps brouillé avec Gordien, reçut de celui-ci sa destitution et un ordre d'exil. Au lieu de se soumettre, il arme ses troupes et marche contre Carthage, Ces Maures, habitués à combattre les barbares du désert, étaient armés et aguerris ; les Africains proprement dits, les Carthaginois si l'on veut, commerçants et laboureurs, n'avaient ni armes, ni habitudes militaires. Ils avaient de plus un triste général pour les commander. Gordien, à quatre-vingts ans, ne pouvait marcher à leur tête. Son fils, fait Auguste avec lui, n'avait que quarante-six ans ; mais l'incroyable avilissement des mœurs romaines faisait de lui presque un vieillard. Il avait mené comme

tant d'autres cette vie des thermes, des jardins, des bosquets, que menait la jeunesse opulente de Rome, en y ajoutant, au lieu d'une femme légitime dont il ne voulut jamais, vingt-deux concubines en titre auxquelles il devait soixante ou quatre-vingts enfants. Il avait fait des vers comme son père et comme tant d'autres, mais des vers d'*homme de qualité* qui ne prend pas la peine de les *faire aussi bien qu'il pourrait*[1]. Il soignait son breuvage bien plus que ses vers, et en fait de boisson à la glace, en fait de vin miellé, épicé, mêlé de condiments que notre simplicité moderne ne connaît pas, il n'avait pas son égal à Rome. Tout cela faisait un pauvre empereur et un pauvre général. Quand ces malheureux Africains armés de haches, d'épieux, d'échalas brûlés par le bout, se trouvèrent en face de la cavalerie numide et des archers maures, la déroute fut prompte et le carnage horrible. Le jeune Gordien du moins sut mourir, et son corps perdu dans un amas de cadavres échappa aux insultes des soldats. Quant à son vieux père, resté à Carthage et qui déjà avait reçu l'empire comme un arrêt de mort, il ne vit plus qu'une chose à faire, exécuter l'arrêt. Quand il sut Capellianus entré dans Carthage, il se retira dans sa chambre comme pour se reposer, défit sa ceinture et s'en servit pour se pendre. Maximin fut donc de nouveau proclamé en Afrique ; des vengeances effroyables s'y exercèrent, les temples furent dévastés, les villes livrées au pillage, les notables de chaque cité mis à mort.

1 *Non magna, non minima, sed media et quæ apparent esse hominis ingeniosi, sed luxuriantis, et suum deserentis ingenium* (Capitolin, *in Gordiano juniore*).

Et le soldat rassasié et satisfait resta prêt, soit à maintenir l'empereur Maximin, soit même si on le lui demandait, à proclamer l'empereur Capellianus (juillet 237).

Ainsi Rome se sentait menacée au nord par Maximin, au midi abandonnée par l'Afrique qui lui avait donné le signal de la révolte. Sa cause eût été perdue s'il ne se fût pas rencontré dans le Sénat et dans le peuple un retour d'énergie tel qu'il ne s'était pas vu depuis le temps de la République. Le Sénat se réunit, consterné, mais non abattu. Un sentiment presque républicain se fit jour dans son esprit; et pour se rapprocher autant que possible du gouvernement consulaire, il nomma deux empereurs à la fois, (on eut dit deux consuls à vie) l'un pour Rome et pour la paix, l'autre pour l'Italie et pour la guerre. L'Empereur guerrier fut Clodius Pupienus Maximus. Son père était tout simplement un charron ou un forgeron. Désigné, comme toujours, par quelque présage pour être Empereur, il avait reçu une certaine éducation, était entré dans la milice, y avait fait glorieusement son chemin, avait battu les Germains et les Sarmates, gouverné plusieurs provinces, gouverné Rome comme préfet ; c'était un homme grand, triste, sévère même, sans être dur et sans manquer de ces sentiments de compassion qui se cachent souvent sous un extérieur rigide. L'Empereur de la paix était au contraire un patricien, deux fois consul, peu guerrier, mais éprouvé par de nombreuses magistratures dans les provinces, où il s'était fait aimer et respecter. C'était un homme riche, gracieux, élégant, poète comme tant d'autres, voluptueux comme presque tous, aimé du peuple, aimé du Sénat,

aimé de ses amis, dont quelques-uns avaient en mourant accru sa fortune. Il s'appelait Decimus Cœlius Balbinus [1]. Tous deux étaient du nombre des sénateurs que peu auparavant la curie avait désignés pour se mettre chacun à la tête d'une région de l'Italie et la soulever contre Maximin. Couverts maintenant de la pourpre, l'Empereur pacifique et l'Empereur guerrier, le César patricien et le César forgeron montèrent ensemble au Capitole pour demander le secours des dieux dans un des plus pressants dangers que Rome eût connus (9 juillet 237).

Le peuple cependant ne se souciait pas de Maximin plus que le Sénat, mais il n'était pas d'accord avec le Sénat sur le choix des nouveaux empereurs. Le patricien Balbinus était aimé; mais le forgeron Pupienus passait pour sévère. De plus le peuple de Rome, accoutumé à être le parasite de la table des empereurs, n'avait pas le même goût que le Sénat pour tout ce qui se rapprochait du gouvernement consulaire. Il y eut un instant où le dissentiment sembla prêt à amener une lutte sanglante. Le peuple, armé de pierres et de bâtons, encombrait les abords du Capitole. Il y avait des cris, des menaces de mort contre les nouveaux élus, qui, eux, l'épée à la main, accompagnés des chevaliers et des cohortes urbaines, cherchaient à sortir du Capitole et se voyaient repoussés. Une mêlée générale allait

1 D. Cælius Balbinus — consul en..... et..... — Auguste, le 9 juillet 237 — père du Sénat, grand pontife, etc. — tué en juillet 238.
M. Clodius Pupienus Maximus — fils d'un ouvrier, entre dans la milice — sénateur — consul — proconsul de Bithynie, Grèce, Gaule, Narbonnaise — préfet de Rome. — Auguste, le 9 juillet 237 — père du Sénat — grand pontife — tué en juillet 238. Voyez Hérodien et Capitolin *in Maximo et Balbino*.

s'en suivre, et l'insurrection divisée contre elle-même eût assuré le triomphe de Maximin.

Un coup de théâtre, prémédité peut-être, mit fin à cette lutte. Des hommes apparurent, portant sur leurs épaules un jeune enfant qu'ils étaient venus arracher à ses jeux. Ils le saluaient du nom de Gordien. C'était en effet le petit fils et le neveu des deux empereurs morts en Afrique. Fils d'une fille du vieux Gordien, on lui donnait ou on lui donna à partir de ce jour le nom de son aïeul maternel. Les libéralités de cette famille l'avaient rendue populaire dans Rome ; et faire empereur un enfant, c'était bien rentrer dans les voies monarchiques. Le jeune Gordien arriva ainsi au milieu des acclamations jusqu'à l'entrée du Capitole, et là, le Sénat, heureux de transiger, lui ouvrit les portes, mit sur ses épaules enfantines un manteau de pourpre qui avant peu d'années devait lui donner la mort, et le proclama César avec les deux Augustes, Pupienus et Balbinus. On eut ainsi un vieux soldat pour la guerre, un patricien respecté pour la politique intérieure, et un enfant pour protester contre l'idée d'un retour à la république. Tous les partis furent d'accord, le nouveau règne fut inauguré avec enthousiasme, et l'on ne songea plus qu'à combattre l'ennemi commun.

Il n'y avait en effet pas de temps à perdre en émeutes et en manifestations populaires. Maximin avait quitté son camp de Sirmium sur la Save, il avait envoyé en avant ses troupes pannoniennes, il suivait avec le corps de son armée, et son fils conduisait l'arrière-garde. La marche était ralentie par la froideur et le mécontentement

d'une bonne partie des soldats qu'avaient irrités les cruautés inutiles de Maximin ; elle pouvait l'être aussi par la difficulté des approvisionnements, par l'approche de l'hiver, par les dispositions hostiles des populations.

En effet, dès avant la mort des Gordiens, l'Italie avait commencé à se préparer à la résistance. Les sénateurs délégués qui en parcouraient les provinces les trouvaient animées d'un enthousiasme ardent pour la défense commune. L'Italie impériale, jusque là peu militaire, semblait être l'Italie des temps républicains. Dans le Goth Maximin pressentait-elle un devancier du Goth Alaric ? Toujours est-il qu'elle avait recours à un moyen de défense dont le succès, dans l'antiquité au moins, a été infaillible, lorsqu'on a eu le courage de l'employer. La population émigrait, désertait les plaines et les villes ouvertes, se réfugiait dans les montagnes ou dans quelques villes fortifiées, y entassait tout ce qu'elle pouvait emporter de ses approvisionnements, détruisait le reste.

Maximin, avant même d'avoir passé les Alpes, put s'apercevoir de cette résolution des populations italiennes. Il trouva la ville d'Hœmona (Laybach) complétement abandonnée, les maisons vides; les portes même des temples avaient été brûlées. Il attribua cette destruction à la peur qu'il inspirait, et eut la sottise de s'en réjouir. Les soldats, qui souffraient déjà du manque de vivres, s'inquiétèrent et murmurèrent. Le passage des Alpes se fit cependant sans obstacle, et on arriva devant Aquilée. C'était une grande cité maritime, populeuse, commerçante, et qui était de ce côté-là comme la porte de l'Italie. Elle avait eu le temps de se fortifier, et deux

consulaires, députés par le Sénat, étaient venus soutenir son courage. De tous les environs, hommes et approvisionnements s'y étaient entassés; les défenseurs étaient donc nombreux et munis de vivres pour longtemps: tandis qu'au dehors la campagne était dépouillée, que, les flottes et les côtes de l'Adriatique obéissant au Sénat, la mer n'apportait rien. Maximin et son armée qui avaient cru trouver au delà des Alpes des ressources abondantes, avaient chaque jour plus de peine à s'approvisionner.

Aussi Aquilée repoussa-t-elle sans peine le premier choc de l'avant garde Pannonienne. Lorsqu'ensuite Maximin approcha avec la masse de ses troupes, il y eut dans le peuple de la ville un moment d'hésitation. Une députation de Maximin fut accueillie, on parlait de traiter avec lui. Les deux consulaires, Crispinius et Menophilus[1], eurent même besoin pour relever la constance du peuple, de recourir à un oracle; il fut dit qu'Apollon Belenus, divinité gauloise, annonçait la défaite de Maximin; on l'avait vu descendre du ciel pour combattre les assiégeants. Aussi la première attaque fut-elle repoussée avec énergie; le souffre et la flamme tombèrent du haut des murailles sur les soldats impériaux; et Maximin, faisant le tour de la ville avec son fils, parlant aux habitants, parlant à ses soldats, ne

1 Sur ce (-Tullius ?) Menophilus, son consulat, ses rapports avec les Carpes et les Goths, son gouvernement de la Mésie inférieure pendant les années 238, 240; voyez Capitolin *in Maximo et Balb.* 16; *in Maximo*, 21; Pierre Patricius parmi les écrivains byzantins, et 15 monnaies de bronze trouvées à Marcianopolis dans la Mésie inférieure avec la mention de son consulat.

trouve qu'insultes d'un côté, que froideur et découragement de l'autre. La ville lui reprochait sa cruauté, et la beauté même du jeune César qui l'accompagnait donnait lieu à d'ignominieuses imputations. Le camp ne lui reprochait pas aussi haut sa cruauté, mais il en souffrait davantage ; car, après chaque revers, Maximin s'en prenait à ses lieutenants et ordonnait un supplice. Le temps était contre lui ; chaque jour qui s'écoulait amenait pour lui une aggravation de difficultés et de périls. Les vivres manquant, le pays étant désert, la mer fermée, toutes les provinces obéissant au Sénat, le monde conspirait contre lui[1]. L'Empereur militaire Pupienus arrivait par le nord de l'Italie et rassemblait des troupes pour marcher contre lui ; il n'y avait point de doute, le tyran était perdu et l'Italie était délivrée. Ce fut la une des rares occasions, où cette belle contrée, si bien défendue par la nature, si peu défendue par ses enfants, sut vaincre au pied des Alpes et repousser l'étranger sans le secours de l'étranger. Marius l'avait fait trois siècles auparavant ; mais qui l'a fait depuis?

Mais nulle révolution ne pouvait avoir lieu en ce siècle sans que la trahison militaire y jouât un rôle. Le mécontentement croissait dans le camp de Maximin. On souffrait de la faim ; on n'avait pour boire que l'eau d'un fleuve (l'Isonzo) où les assiégés jetaient tous leurs morts; on s'épuisait à un siége impossible, et cela pour un empereur qui était loin d'être aimé de tous. Les prétoriens surtout, qui avaient laissé des femmes et des enfants dans

1 *Nuntiabitur inter hæc orbem terrarum conspirasse in odium Maximini.* (Capitol. *in Maximino* 23).

leur caserne du mont Albain, à la merci du peuple révolté, les prétoriens voulaient en finir. Les choses se passèrent pour le meurtrier d'Alexandre Sévère, comme elles s'étaient passées, trois ans auparavant, pour Alexandre lui-même. Un jour (mars 238), au moment du repos de midi, et pendant que Maximin dormait dans sa tente, ils s'assemblent, prennent les armes, renversent les images du tyran et marchent vers la tente impériale. Les gardes n'en défendent pas l'approche ; Maximin, éveillé, sort et voit massacrer devant lui son fils, son préfet du prétoire, Anulinus, ses meilleurs amis. Lui-même il tombe, frappé de sa propre main, selon quelques écrivains, et se dérobant à l'insulte par le suicide. Les têtes sont coupées, mises sur des piques, et portées sous les murs d'Aquilée en signe de réconciliation et de paix.

Parmi ces têtes, l'une était celle d'un tyran, une autre celle d'un enfant ; le fils de Maximin avait vingt et un ans tout au plus. Quoiqu'on lui reproche de la hauteur et de l'arrogance, il s'était montré libéral ; son éducation avait fait de lui un homme autrement civilisé que son père. Alexandre Sévère avait pensé jadis à lui donner en mariage sa propre sœur, et, depuis le règne de son père, on l'avait fiancé à une arrière-petite-fille de Marc-Aurèle. Il avait presque la taille de son père, et de plus une merveilleuse beauté, si bien que cette jeune tête détachée du tronc, livide, souillée de boue et de sang caillé, semblait encore, dit un ancien, comme une belle ombre [1]. Au mi-

1 Scribit Ælius Sabinus... . tantam pulchritudinem fuisse oris, ut caput ejus mortui, jam nigrum, jam sordens, jam maceratum, defluente tabo, velut umbra pulcherrima videretur. (Capitolin *in Maximino juniore* 7).

lieu des insultes et des chants de triomphe, il y eut pour lui des larmes de pitié. Hélas ! c'était, après Diadumenianus fils de Macrin, le second d'une longue suite de Césars adolescents qui devaient tour à tour recevoir la pourpre des mains de leur père, être élevés dans l'espérance de l'Empire et payer de leur sang cette chimérique espérance.

Du reste, il y eut quelques regrets, non-seulement pour le fils, mais même pour le père. Tous les soldats de Maximin n'étaient pas d'accord avec ses meurtriers. Les Pannoniens et les Thraces, ses compatriotes, demi-barbares comme lui, qui l'eussent défendu s'ils eussent été là, regrettaient leur empereur et leur empire. Mais que faire ? Toute l'armée réunie s'était sentie impuissante devant Aquilée ; que pouvait une partie de l'armée contre l'autre soutenue par les forces d'Aquilée ? On se soumit donc ; on salua de ses acclamations les images de Balbinus, de Pupienus et du jeune Gordien ; tout en gardant les positions du siége, on entra en rapport avec les assiégés, on reçut d'eux des vivres en telle abondance qu'il devint bien clair que leur ville était préparée à une longue résistance. On se soumit à la fortune, trop sûrs qu'elle fournirait bientôt une occasion de revanche ; le soldat romain, subissant un empereur qu'il n'aimait pas, pouvait toujours se dire qu'avant peu il en ferait un autre.

En attendant, les têtes coupées des deux princes étaient en route pour Rome. Ce hideux trophée était une dépêche qui disait tout. Sur son passage le peuple s'assemblait avec des cris de joie ; les portes des maisons s'ornaient de lauriers, on chantait des hymnes, on offrait

des sacrifices aux dieux. A Ravenne, les têtes sanglantes se rencontrèrent avec le César Pupienus marchant vers Aquilée, et il se hâta de continuer sa route pour recevoir le serment de l'armée de Maximin et pour renvoyer les légions dans leurs garnisons. De Ravenne, les tristes dépouilles furent portées à Rome, toujours en triomphe et au milieu de la joie publique. Mais déjà un messager les avait prévenues, et, venu d'Aquilée à Rome en quatre jours, il avait trouvé le peuple réuni dans l'Amphithéçtre. Balbinus et le jeune Gordien siégeaient à la place des empereurs ; la seule vue du messager avait tout révélé au peuple, qui d'un commun accord s'était écrié : Maximin est mort ! Quelques jours plus tard, les cadavres des deux Maximins étaient jetés dans le Tibre, et leurs têtes ignominieusement brûlées dans le Champ de Mars. Il ne faut pas l'oublier, c'était le parti des honnêtes gens d'alors, c'était le vrai peuple et le bon peuple de Rome, qui s'acharnait ainsi, comme le mauvais peuple et les malhonnêtes gens de 93, contre les dépouilles des morts.

Par compensation, les hommages de tout genre abondaient pour les vivants et pour les vainqueurs. Le Sénat avait déjà déifié les deux Gordiens morts en Afrique; il votait aux trois Césars survivants tous les consulats, tous les surnoms, tous les trophées, toutes les statues possibles, à cheval, sur des chars de triomphe, sur des éléphants. Balbinus surtout, homme pacifique, qui, tant que la guerre avait duré, avait tremblé au seul nom de Maximin, Balbinus offrait des hécatombes et ordonnait d'en offrir. Ce fut bien mieux encore quand Pupienus, revenant d'Aquilée, fut salué aux portes de Rome par les deux

autres empereurs, par le Sénat et par le peuple. En même temps, des lettres officielles, entourées de lauriers, partaient pour toutes les provinces, demandant des sacrifices d'actions de grâce, des fêtes, des réjouissances. On se réjouissait en effet : c'était une victoire, et presque la seule victoire pendant tout le cours de l'Empire romain, remportée par le peuple sur l'armée, par une liberté quelconque sur la tyrannie militaire, par un sentiment d'ordre et d'honnêteté sur la licence effrénée des Césars. On avait deux empereurs honnêtes gens, faits par le peuple et non par les soldats, par le peuple des provinces autant que par le peuple de Rome ; on avait, en tiers avec eux, un empereur enfant qui paraissait plaire à tous et être aux yeux de tous une espérance. En un mot, il semblait (chose inouïe) qu'il y eût une opinion publique dans l'Empire romain, et que cette opinion, en abolissant la prépondérance militaire fondée par Septime Sévère, avait fait la plus heureuse des révolutions. Un consul écrivait aux nouveaux empereurs : « Je ne puis adresser aux dieux d'autre prière que celle que leur adressait le vainqueur de Carthage ; que la République demeure ce qu'elle est aujourd'hui... Nul état ne peut être meilleur que celui où vous l'avez replacée, après l'avoir trouvée chancelante et prête à périr [1]. »

1 Claudius Julianus, apud Jul. Capitol. *in Maxim. et Balbino.*

CHAPITRE III

BALBINUS, PUPIENUS ET LE JEUNE GORDIEN

— 238-244 —

Malheureusement pouvait-il en être ainsi? Les soldats, ces redoutables électeurs de l'Empire, se laisseraient-ils ainsi détrôner? N'aspireraient-ils pas bientôt à reprendre le sceptre que Septime Sévère avait mis en leurs mains et que l'énergie momentanée du Sénat venait de leur ôter ?

Les nouveaux empereurs ne se dissimulaient pas le péril. Au jour de leur élection, Pupienus avait dit à Balbinus : « Si nous donnons la mort à cette bête féroce, quelle sera notre récompense, à toi et à moi ? — Un amour immense du Sénat, du peuple romain et de toute la terre, avait dit le confiant Balbinus. — Oui, répondit Pupienus; mais aussi je le crains, la haine des soldats et la mort. »

Pupienus connaissait le soldat romain. Il savait combien ses haines étaient profondes, combien l'esprit d'arrogante indiscipline et de despotisme vénal était chez lui

enraciné, combien il tenait, par cupidité plus encore que par orgueil, à cette royauté qui était un legs de Septime Sévère ou plutôt encore un vice inhérent à l'Empire romain. Pupienus avait songé dès l'abord à opposer à la milice prétorienne une autre milice, et, pendant sa marche contre Maximin, sachant être populaire auprès des armées du Rhin, il avait appelé autour de lui bon nombre de soldats de ces armées.

A Rome, pendant son absence, des querelles sanglantes avaient déjà éclaté entre les soldats et le peuple. Les prétoriens, vaincus sans avoir osé combattre, murmuraient de leur défaite. Deux d'entre eux, qui avaient pénétré un jour dans la salle du Sénat, où les sénateurs ne venaient qu'armés, avaient été saisis et poignardés par des sénateurs. Croyant à un complot contre le Sénat, le peuple s'était soulevé, avait couru sus aux prétoriens, les avait tenus assiégés dans leur camp. Balbinus était en vain intervenu, promettant amnistie aux soldats, prêchant la modération au peuple. Les combats se renouvelaient sans cesse; ils amenaient après eux l'incendie et le pillage. Balbinus multipliait en vain les proclamations, se jetant même dans la foule, saisissait par le bras les plus fougueux ; le vieil empereur recevait des coups et n'était pas écouté. Une fois cependant, le jeune César Gordien, vêtu de la pourpre, apparut porté sur les épaules d'un homme de haute taille. La vue de cet empereur enfant, aimé de tous parce qu'il n'y avait pas de prétexte pour le haïr, amena l'attendrissement et même l'apaisement. Pour un jour, peuple et soldats s'embrassèrent.

Le retour de Pupienus vainqueur sembla apporter un apaisement plus durable. Pupienus avait traité avec douceur les soldats de Maximin, leur avait promis l'oubli du passé, les avait renvoyés paisibles dans leurs cantonnements. Il amenait avec lui ses soldats de Germanie, liés à sa cause et qui pouvaient faire contrepoids à la milice du prétoire. Lui et Balbinus étaient des hommes sages, graves, modérés. Leurs mesures furent dignes et populaires. Rome les aima, Balbinus à cause de sa dignité, de sa bonté, de sa libéralité personnelle ; Pupienus à cause de son triomphe d'Aquilée, et de cette douceur que le peuple, en le voyant davantage, découvrait sous son apparente sévérité ; tous deux à cause de leur politique intelligente et modérée. Le peuple de l'Empire n'avait pas été gâté par ses gouvernants, et il suffisait pour se faire aimer de lui, de n'être ni fou, ni bête féroce. Ces deux vieillards eussent été deux Marc-Aurèle s'il leur eût été permis de vivre.

Et cependant l'accord entr'eux n'était pas complet : il y avait non pas dissentiment, mais jalousie. L'Empereur patricien Balbinus, de mœurs plus distinguées, de vie plus ouverte, plus ancien dans les affections populaires, se sentait un peu froissé par le récent triomphe de l'Empereur forgeron, Pupienus, qui avait triomphé du reste sans avoir combattu. Ces froissements du reste n'eussent pas eu grande importance ; car les deux empereurs allaient se séparer. Les luttes intérieures de l'Empire avaient donné courage aux barbares, et il y avait maintenant à se défendre ou au moins ou à veiller, d'un côté sur le Danube contre les Goths ou les Scythes, de l'autre

côté sur l'Euphrate contre les Perses. Balbinus partait pour l'Orient, Pupienus pour le Nord; leur désaccord eût été vite oublié, et le Sénat gouvernant, sous le nom du jeune Gordien resté à Rome, eût maintenu la paix de l'Empire.

Mais les prétoriens, eux, n'oubliaient pas. Et ceux d'entr'eux qui, ayant suivi Maximin en Pannonie, lui avaient donné la mort sous Aquilée, et ceux qui, restés à Rome avaient été en perpétuelle et sanglante lutte avec le peuple, tous réunis, murmuraient ensemble de ce règne du Sénat, de cette domination des gens pacifiques, de cette abolition de la souveraineté militaire ou pour mieux dire de la souveraineté prétorienne. Le départ des Empereurs les eût probablement séparés en trois camps dont l'un resté auprès du jeune Gordien eût été bien faible devant le peuple de Rome, dont les deux autres, avec Balbinus et Pupienus, mêlés aux soldats des légions, eussent vu et leur importance diminuer et leurs fatigues s'accroître. Ils résolurent donc, pendant qu'ils étaient encore réunis et nombreux, de ressaisir d'un seul coup leur pouvoir perdu. Tandis que le peuple était aux jeux capitolins, (juillet 238) ils marchent en tumulte vers le palais. Les deux Empereurs, avertis de leur approche, ne s'entendent pas sur ce qu'il y a à faire. Balbinus demande à Pupienus de lui envoyer les soldats de Germanie, Pupienus croit que Balbinus veut les lui enlever. Pendant que d'un côté du palais à l'autre ces dissentiments se font jour, les prétoriens arrivent avant que les soldats de l'armée deGermanie, casernés à une autre extrémité du palais, aient étémême avertis. Balbinus et Pu-

ienus sont saisis, dépouillés de leurs vêtements, emienés, insultés, maltraités ; et quand on apprend que les ɔldats de Germanie enfin avertis approchent pour délivrer ɪurs princes, on les met à mort. On s'est également emaré du jeune Gordien : mais celui-ci est un enfant, il a té accepté plutôt que choisi par le Sénat ; il n'était que ésar, on le fait Auguste [1]. C'est Gordien qui règnera ésormais ; les soldats de Germanie n'ayant plus d'Emereur à défendre sont obligés de subir celui qui leur əste ; le peuple, de même. Tout rentre dans l'ordre, Empire n'aura de maître qu'au nom des prétoriens et ar la volonté des prétoriens [2].

On pouvait dès lors prévoir la fin de ce règne. Il y eut ependant, sous ce César enfant, quelques années paibles. Ce n'est pas qu'au début, une mère qui ne ressemlait pas à Mammée, des eunuques et des favoris dont elle ntourait son fils, ne paraissent avoir tenu le sceptre et ɪécontenté le peuple romain. L'Afrique même, la reɪuante Afrique, qui avait fait un Empereur pour renverər Maximin, essaya d'en faire un à l'encontre du jeune

1 M. Antonius Gordianus, fils de Junius Balbus, consulaire, et de Metia ɪustina, fille du premier Gordien, né le 20 décembre (*Kalendarium apud arini*) vers l'an 225, — proclamé César avec Pupienus et Balbin, 9 juillet 7 ; — Auguste et seul Empereur, juillet 238 ; — Consul 239 et 241 — Ses res *pius*, *invictus*, *felix*, *pontifex maximus*, *tribun. potest*, *pater patriæ*, *ɪperator* trois fois, — déposé et tué en mars 244.
Il se donne dans un de ses rescrits le titre de *nostra serenitas*, inusité ɪque-là. *C. J. de jure dominii impetrando* (VIII, 34).

2 Quelques écrivains anciens le disaient fils du second Gordien, mort : Afrique. Mais c'était le petit nombre, dit Capitolin (*in Gordian. tertio*) De plus, ils sont démentis par une inscription. qui porte IMP. M. ɪTONIO GORDIANO... DIVI GORDIANI NEPOTI ET DIVI GORDIANI SORORIS ɪLIO (Henzen, 5529). Même une paternité adoptive n'est pas supposable ɪprès ceci.
Historiens : Hérodien VIII, Jul. Capitol. *In Gordiano tertio*, Zosime, I. ɪtrope, etc.

Gordien ; Sabinianus y porta la pourpre durant quelques jours (240). Mais le gouverneur de Mauritanie put s'enfuir dans une ville forte, y tenir quelque temps, appeler des escours de Rome ; la rébellion fut vaincue, et Sabinianus, cet empereur d'un jour, fut livré par ses propres adhérents qui obtinrent à ce prix leur pardon.

De plus, une influence meilleure commençait à conduire le jeune Gordien. Un homme s'était rencontré, dont les antécédents, grâce à la pénurie des monuments historiques, nous sont peu connus, mais qui peut compter parmi les rares patriotes de l'Empire romain. Son origine était obscure ; une inscription antérieure à l'époque de son pouvoir nous le montre voué pendant de longues années à des fonctions de procurateur en diverses provinces, fonctions plutôt puissantes qu'honorées [1]. On nous parle de sa science et de son éloquence. Quoiqu'il en soit, c'est dans cette famille obscure que Gordien encore adolescent prit une femme ; et en même temps qu'il épousait la fille (241) [2], il voulut que le père devînt préfet du prétoire.

1 D'après cette inscription (Henzen 5530), C. Furius Sabinius Aquila-Temesitheus fut successivement procurateur dans la Lyonnaise et l'Aquitaine, puis dans l'Asie où il remplaça le proconsul, puis dans la Bithynie. le Pont, la Paphlagonie, puis dans la Belgique et les deux Germanies où il remplaça le gouverneur de la Germanie inférieure, puis dans la Syrie Palestine, puis à Rome, puis en Arabie, où il eut les fonctions de gouverneur, puis de nouveau en Belgique et en Germanie ; préfet d'une cohorte en Espagne. Cette inscription lui est consacrée à Lyon par deux de ses clients. l'un d'Auvergne, l'autre de Metz.

Une inscription mutilée, portant... V S. TIMISITHEVS... PRAEF PRAETORIO... (Henzen, 5531), atteste l'identité du personnage nommé ci-dessus avec le ministre et le beau-père de Gordien, quoique Capitolin écrive *Misitheus* et Zosime *Temesicles*.

2 Furia Sabinia (et non Sabina ?) Tranquillina, fille de Témésithée, mariée en 241 ou 242 à l'Empereur Gordien, morte en ... Ses monnaies où

Le vrai chef de l'Empire, à côté du César de dix-huit ans, fut alors ce préfet du prétoire, Témésithée. Sous lui, la face du gouvernement changea ; les eunuques furent expulsés ; les trafiquants de la faveur impériale furent punis. L'armée fut comme elle devait l'être, honorée, mais fut contenue. Son mode de recrutement fut surveillé (on y enrôlait auparavant et les vieillards et les enfants); les camps furent tenus en ordre, les villes frontières approvisionnées afin de pourvoir aux besoins d'une guerre. Les généraux apprirent à aimer, mais aussi à craindre le préfet du prétoire qui lui-même au besoin faisait les rondes de nuit dans le camp ; l'armée, comme toujours, devint meilleure, par cela même qu'elle fut moins traitée en souveraine. En même temps la vie civile reprenait son cours interrompu par tant de révolutions intérieures. La juridiction personnelle de l'Empereur qui était comme une législation vivante, si active sous Septime Sévère, même encore sous Caracalla, si tutélaire et si importante sous Alexandre, presque complétement délaissée sous le sauvage Maximin, troublée par les révolutions des dernières années, se releva sous le jeune Gordien. Le Conseil de l'Empire siégea à côté du prince adolescent et recommença ce travail destiné à faire cheminer dans une voie de progrès les intérêts de la vie privée que trop souvent les hommes politiques délaissent. On marcha dans le même sens où avait marché Alexandre, protégeant l'es-

elle est figurée portée sur un croissant, au revers elle et son mari se donnant la main, CONCORDIA AVG. FELICITAS TEMPORVM — la tête radiée (Monnaie d'Alexandrie, 7e année de Gordien). — Inscriptions de Velleia (Orelli. 969) ; de Sigus en Afrique (Renier 2467 ; Henzen 6321, en l'an 242) : de Rome (Orelli, 976); du Sénat de Detulo en Catalogne (Orelli, 978): du Sénat d'Illibéris (Orelli, 971).

clave [1], favorisant l'affranchissement [2], favorisant la restitution de la liberté à l'homme né libre [3]; relevant la condition de la femme [4] et l'appelant « la compagne de l'homme en toute chose divine et humaine [5] ».

A côté des choses sérieuses, les divertissements n'étaient pas oubliés. Le cirque était muni de trente-deux éléphants, dix élans, soixante lièvres apprivoisés, trente léopards apprivoisés, un hippopotame, un rhinocéros, dix girafes, vingt onagres, mille autres bêtes, deux mille paires de gladiateurs. Un portique, des promenades, des basiliques nouvelles allaient bientôt décorer le Champ-de-Mars. Gordien était jeune, beau, aimable, gai, agréable à

1 *C. J.* 3 *De lege Aquilia* (III, 35) : double voie civile et criminelle pour se plaindre du meurtre d'un esclave.

2 5 *C. J. An servus pro suo facto* (IV, 14); 4 *Si mancipatus fuerit* (IV, 57); 6 *De testament. manumiss.* (VII, 2): donnant à l'esclave affranchi par testament, si la succession est refusée à cause des dettes, le droit d'exiger sa liberté en payant aux créanciers sa propre valeur. — 7 *De servo pignori dato* (VII, 8) ; affranchissement de l'esclave dotal par le mari. — 13 *De inoffic. Testam.* (III, 18) : maintien des libertés testamentaires, quoique le testament soit cassé par inofficiosité. — 1 *De servis reipublic. manumittendis* (VII, 9) : l'esclave public affranchi ne doit pas être remis en esclavage pour ce seul fait que le *vicarius* qu'il avait donné à sa place s'est enfui. — 2 *ibid.* et 11 *De operis libertorum* : les enfants de l'affranchi sont ingénus, citoyens Romains et soumis à la puissance paternelle. L'affranchie qui se marie avec le consentement de son patron, n'est plus débitrice du travail qu'elle devait à celui-ci comme condition de son affranchissement.

3 *C. J De ingenuo manum.* (VII, 14) : la femme *ingénue*, pour avoir été nourrie par un maître et avoir rempli les conditions de l'esclavage, ne devient pas pour cela esclave, de même que, pour avoir été affranchie, elle ne devient pas sujette aux obligations envers le patron. — 4 *De ordine cognitionum* (VII, 19) : droit pour le libre réduit en servitude à des dommages-intérêts contre son prétendu maître. — 5 *Ne de statu hominum* (VII, 21) : facilités pour celui qui veut soulever la question de liberté. — 2 *De postliminio* (VIII, 51) : le prisonnier racheté n'est pas esclave de celui qui l'a racheté, mais il est en son pouvoir comme gage jusqu'à ce qu'il ait payé le prix de son rachat. Son droit *d'ingénuité* n'est donc pas éteint. La femme épousée dans ces conditions n'est pas *concubina*, mais *uxor*.

4 *C. J.* 7. *Ad S. C. Velleian.* (IV, 29 : incapacité pour le mari d'obliger le bien de sa femme, même du consentement de celle-ci; la fille émancipée ne peut pas non plus s'obliger pour son père.

5 *Quia socia rei humanæ ac divinæ domûs suscipitur*, ibid. 4 *De crimine expilatæ hereditatis* (IX, 32).

tous, en même temps instruit et cher aux lettrés; il n'y avait qu'à attendre pour lui la maturité de l'âge. De tout ce qui se faisait Témésithée avait le mérite; mais il aimait à en reporter la gloire à celui qu'il appelait son fils vénéré. « Je rends grâces aux dieux, lui écrivait-il, de ce que par ta volonté la république a été réformée. Je suis heureux d'avoir pour gendre un bon prince, un prince qui s'inquiète de tout et qui veut tout savoir, un prince enfin par qui ont été expulsés les hommes qui avaient mis le pouvoir à l'encan. » — Et le prince répondait : « Si les dieux tout-puissants n'eussent veillé sur l'Empire, des eunuques vendus me mettraient encore aujourd'hui aux enchères.... Mon père, tache de te faire dire le vrai en toute chose. Malheureux empereur que celui à qui on cache la vérité ! »

Cependant il fallait veiller à la sécurité extérieure aussi bien qu'à l'ordre du dedans, et depuis longtemps la sécurité de l'Empire était menacée. Les triomphes de Maximin sur les barbares avaient été interrompus par sa chute soudaine, et les barbares en avaient profité pour reprendre l'offensive. Les Alemans, que Maximin avait abattus, avaient pu demeurer tranquilles ; mais les Francs avaient passé le Rhin et, pour la première fois peut-être, ce nom si redouté avait retenti aux oreilles romaines. Les Goths étaient entrés dans la Mésie, la Thrace, la Pannonie; et avaient détruit la ville d'Histria à l'embouchure du Danube [1]; au moment où Pupienus et Balbinus avaient été tués, ils allaient partir pour défendre les frontières, l'un du Rhin, l'autre de l'Euphrate. Gordien et Témési-

1. Capitol., *In Maximo et Balb.* 61. Vopiscus *in Aureliam.* 7.

thée se préparèrent donc à partir. Les présages, disait-on, étaient favorables. Après des tremblements de terre répétés qui avaient consterné tout l'Empire, on avait, à force de sacrifices et de prières, obtenu des oracles cette réponse que les fléaux qui avaient désolé le monde étaient enfin appaisés. On rouvrit le temple de Janus (242), fermé depuis des années, et dont, à partir de ce jour, les historiens ne parlent plus. On chemina par la Mésie et la Thrace ; on rencontra là les Sarmates et les Goths ; on les vainquit et on les rejeta sur leur territoire, peut-être pas sans leur acheter par un tribut la paix de l'avenir [1]. On rencontra les Alains dans l'intérieur même de l'empire, et il y eut contre eux un combat malheureux en Thrace ou en Macédoine, près d'une ville du nom de Philippe [2].

Mais on avait hâte de passer en Asie où il était temps de relever la puissance romaine. La race persique, dans l'ardeur de sa liberté récemment conquise, était pour Rome un voisinage plus dangereux encore que les Parthes ses maîtres ne l'avaient été. Le second roi de ce nouvel Empire, Sapor [3], fils d'Artaxercès était entré en Mésopotamie, puis en Syrie ; Nisibe, Carrhes et enfin Antioche étaient tombées entre ses mains, Antioche la capitale orientale de l'Empire. Mais Rome avait pour se venger une armée ardente et disciplinée, un habile général, un trésor que la sagesse de son gouvernement avait rempli. Antioche

1 Capitol., *in Gord. tert.*, 26.34.

2 Philippi en Macédoine ou Philippopolis en Thrace ? V. Capitolin. *in fine*.

3 Sçhah-por ou Schaver, surnommé Tirdeh, fils d'Ardschir, régna de 238 à 271. Sa capitale fut Ganda-Schavar, bâtie par lui sur les ruines de Persépolis.

fut reprise, puis Carrhes, puis Nisibe, et toutes les villes que les Perses avaient envahies. Les garnisons ennemies quittaient même sans combat les cités qu'elles occupaient. Gordien écrivait au Sénat ces merveilles dont il rapportait toute la gloire à son beau-père; le Sénat décrétait un quadrige d'éléphants à l'Empereur, un quadrige de chevaux au préfet du prétoire; quand tout à coup celui-ci mourut (243).

Mourut-il de mort naturelle, laissant, comme Capitolin l'avait lu dans certains historiens, tout son patrimoine à la ville de Rome? Sa fin fut-elle hâtée, comme d'autres le disent, par celui qui allait être son successeur?

Son successeur fut un Arabe, fils d'un bandit, mais qui avait fait son chemin dans l'armée et qui était devenu Romain sous le nom de M. Julius Philippus. Il était ambitieux, et son ambition ne fut pas satisfaite même par la seconde place de l'Empire; il lui fallut bientôt la première. Faut-il croire les historiens ou plutôt l'unique, bien laconique et bien tardif historien de cette époque? Selon lui, la perte du jeune et malheureux Gordien aurait été décidée dès l'abord par celui-là même qui venait d'être placé par lui sur le plus haut échelon de la fortune. Les sages mesures de Témésithée auraient été frauduleusement entravées, les navires chargés de vivres pour l'alimentation de l'armée auraient été détournés de leur route; l'armée conduite dans des régions qui ne pouvaient la nourrir : tout cela pour que l'armée souffrît et s'en prît de ses souffrances au jeune Empereur. Quoiqu'il en soit, le mécontentement commença à se répandre; Philippe avait soin de faire répéter de côté et d'autre que Gordien n'a-

vait que dix-neuf ans, qu'il était bien inexpérimenté dans la vie militaire, bien ignorant de la vie politique. Par argent ou par promesses, il gagnait quelques-uns des chefs de l'armée. Il y eut une sédition et on demanda Philippe pour empereur. Ce n'était pas l'avis de tous, Gordien avait des amis ; mais le soldat, souffrant de la faim, était irrité, et les légions proclamèrent Philippe empereur avec Gordien et tuteur de Gordien.

C'était beaucoup ; ce ne fut pas encore assez pour l'insatiable parvenu, et la discorde ne tarda pas à se produire entre les deux princes. L'orgueil du bandit arabe, la fierté du fils de Gordien se heurtèrent; ne pouvant souffrir cette association trop inégale, le jeune César appela les soldats à l'assemblée, demanda que l'Empire fût retiré à Philippe, se plaignit, flatta les chefs, supplia ; mais en vain. Le parti de Philippe l'emporta. « Qu'au moins, s'écrie le prince déchu, le pouvoir soit égal entre nous ! » — On refuse. — « Qu'au moins on me laisse le rang de César ! » — Les soldats souverains refusent encore. — « Qu'au moins je sois préfet du prétoire sous Philippe ! » Nouveau refus de ce Sénat cuirassé. — « Qu'au moins on me laisse vivre sous Philippe empereur ! » fut le dernier cri de désespoir de ce malheureux enfant. Philippe, en prince humain, jugea à propos d'accorder cette humble demande. Sans dire un mot (car il était resté muet pendant toute cette scène), il fit dire par ses amis qu'il était bon que les soldats fissent grâce. Mais peu après, pensant que Gordien n'était pas sans appui dans l'armée et avait aussi des appuis ailleurs, que le Sénat et le peuple l'avaient choisi et l'aimaient, que l'Afrique, la Syrie, toutes les

provinces lui étaient attachées, que son nom avait été celui de deux empereurs, que la guerre glorieuse accomplie sous son règne l'avait rendu populaire, qu'une émeute militaire pouvait défaire ce qu'une émeute militaire avait fait ; Philippe jugea qu'il était impossible de laisser vivre un Empereur déchu (en effet dans l'empire romain jamais empereur déchu n'eut la permission de vivre) ; il le fi donc amener devant lui, dépouiller et frapper de la hache. Les cris de douleur et les protestations du jeune prince restèrent dans l'esprit des soldats comme le dernier souvenir de cette famille qui, chose rare, avait compté trois empereurs (mars 244). « Et c'est ainsi, dit Capitolin, que Philippe arriva à l'empire, par suite d'un crime, non en vertu du droit [1]. » Qui du reste était arrivé en vertu d'un droit à l'empire de Rome ?

Que l'on admette ou que l'on n'admette pas la vraisemblance de ce récit, une chose est certaine, c'est que Gordien, un des rares empereurs qui trouvèrent, dans le choix du peuple et du Sénat, une sorte de légitimité pour leur pouvoir ; un Empereur aimé du plus grand nombre, dit l'historien, comme prince n'avait jamais été aimé ; un Empereur que le Sénat appelait son fils, que l'armée ellemême appelait son fils, que le peuple de Rome appelait ses délices, fut renversé par une émeute ou plutôt par une intrigue de caserne. Un empereur romain ne pouvait guère finir autrement. La situation immorale de cette société politique, qui ne se fondait sur aucun principe de justice et tenait pour bon tout ce que la force avait fait, ne permettait guère que le pouvoir fût transféré autre-

1 Ita Philippus impie, non jure, obtinuit imperium.

ment : et en effet nous en verrons à peine deux ou trois exemples.

Aussi le Sénat n'eut-il garde de s'insurger contre cette décision des tout-puissants soldats. Philippe écrivit que Gordien était mort de maladie et que lui-même avait été élu à sa place ; et le Sénat, enregistrant cet arrêt, proclama aussitôt Auguste l'arabe Philippe. L'unique consolation qu'il osa se donner, ce fut, sans que Philippe le trouvât mauvais, de mettre Gordien au rang des dieux. Telle était la faiblesse et l'inanité des institutions de l'Empire romain. Du reste, élection ou hérédité, souveraineté du peuple ou souveraineté du prince, peu importe, nulle institution politique n'est durable et sérieuse que là où règne le respect du droit, et le respect du droit n'est pas autre chose que le respect de Dieu. En dehors de la foi religieuse, vous avez le suffrage universel des soldats comme dans l'Empire romain, ou comme en 1793, le suffrage universel des bandits.

CHAPITRE IV

PHILIPPE.

— 244 - 249 —

Si j'aimais, comme on l'aime de mon temps, la fantaisie historique, et si je voulais mettre du drame dans mon récit, je raconterais en détail la scène que, borné aujourd'hui par la pauvreté des documents et par la pauvreté de mon imagination, je ne peux faire qu'esquisser : l'assemblée, probablement nocturne, des chrétiens d'Antioche au temps de la Pâque ; un homme en habit militaire qui se présente pour l'oblation ; sa femme qui le suit ; l'évêque Babylas qui l'arrête au passage, lui met la main sur la poitrine et le repousse en lui disant : « Tu as commis un meurtre ; l'Église n'admet pas ton offrande, elle ne peut te recevoir qu'au rang des pénitents. » Et le soldat coupable, mais chrétien, se prosterne et va se cacher au bas de l'Eglise avec ceux qui, la tête sous la cendre et le front humilié, attendent le pardon de leurs fautes. L'assemblée s'écarte sur son passage, émue par cette sentence si solennelle et cette

pénitence si humble ; elle s'écarte avec respect d'autant que le pénitent est son Empereur. Philippe était chrétien et, en le repoussant ainsi du sanctuaire, l'évêque d'Antioche donnait, avec un courage plus grand encore, l'exemple que devait suivre plus tard saint Ambroise en face de Théodose.

Le fait du christianisme de Philippe et le récit que l'on vient de lire me paraissent reposer sur des preuves suffisantes, quoique l'on ait voulu contester l'un et l'autre. Le fils du bandit arabe était né non loin de la Palestine[1], dans des régions pleines de chrétiens, et il avait vu le christianisme persécuté sous Maximin prendre après la chute du tyran sa part dans la joie et surtout dans la liberté commune. Ce jour-là donc, soixante ans avant Constantin, un chrétien amené là, il faut le dire, par une ambition bien criminelle, s'assit sur la chaise curule impériale[2]. Il n'y amena pas le christianisme avec

1 M. Julius Philippus, arabe, né vers 204 au village de la Traconitide appelé aujourd'hui Chéhébé (V. M. Waddington, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1865), — préfet du prétoire en 243, — Empereur en mars 244, — Consul en 245, 247, 248, — tué en septembre ou octobre 249.

Sa femme, Marcia Otacilia Sévera. V. plusieurs monnaies et inscriptions à son nom où elle est qualifiée Mère des Camps du Sénat et de la patrie.

Son fils, M. Julius Phil. Severus, né vers 237, — César et prince de la jeunesse en 244, — Consul en 247 et 248. — Auguste et investi de la puissance tribunitienne en 247, — tué en 249.

Le père de Philippe s'appelait Marinus : car c'est à lui et non à un compétiteur de Philippe, qu'il faut attribuer les monnaies portant : ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ (un bucher et un aigle) et au revers ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ ΚΟΛΩΝΙΑΣ Rome et un aigle au dessus de laquelle deux figures (les deux Philippes ?).

Cette Philippopolis est le lieu natal de Philippe, auquel il donna son nom et le titre de colonie (M. Waddington, *ibid.*); Eusèbe, *Chron.*, Aurel. Vict. ; Zonaras).

Historiens : Eutrope, les deux Victor, Zozime, I, 21-23, Jornandès, 16.

2 Le christianisme de Philippe est attesté par Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 34, 39 et *Chroniq.* (Il parle des lettres qu'Origène écrivait a cet empereur avec l'autorité de l'enseignement chrétien. *H. E.*, VI, 36). Saint Vincent de Lérins avait vu ces lettres. *Advers. hæres.*, 23. — V. aussi saint Denys d'Alex. dans Eusèbe, VII, 10, et Orose, VII, 19.

lui et ne l'installa pas officiellement dans le palais ni dans l'Empire. Ce n'eût pas été possible : Rome, sans aucun doute, ne se fût pas laissé faire chrétienne, et Rome païenne n'eût pas permis que les dieux du paganisme fussent chassés du Palatin et du Capitole. Même sous les successeurs de Constantin, au milieu d'une société bien plus fortement chrétienne et en face d'Empereurs plus ouvertement chrétiens, nous voyons une multitude de formules païennes subsister encore. L'adulation ou l'habitude les dictait aux serviteurs païens de César ; et César chrétien, par prudence, par inattention ou par faiblesse, ne les leur interdisait pas. Constantin et Théodose se laissèrent dire : *Votre Eternité* et ils appelèrent leur prédécesseur idolâtre le dieu Auguste ou le dieu Antonin. Il en fut de même sous Philippe, et les titres païens qui peuvent s'adjoindre au nom de l'Empereur ne prouvent pas que l'homme n'ait pas été et n'ait pas persévéré à être chrétien [1].

Quant au fait de l'évêque, il est attesté et par Eusèbe et par la *Chronique d'Alexandrie*, et par les actes de S. Babylas (24 janvier), (sauf que, selon ces actes, ce serait Dèce et non Philippe qui aurait été ainsi repoussé, ce qui est tout à fait inadmissible ; mais surtout par saint Jean Chrysostôme. *In sanctum Babylam contra Julian. et Gentiles.* Opp edit. Benedict., t. II, p. 521 et s., 542 et s.).

D'après les actes de saint Pontius (14 mai), Baronius attribue au pape saint Fabien l'action attribuée à saint Babylas. Mais ces actes ne le disent pas expressément et contiennent du reste des circonstances invraisemblables.

Sur le christianisme d'Otacilia Sévéra, femme de Philippe, et ses rapports avec Origène, V. Eusèbe, VI, 24; *Chron. Alexand.*: Zonaras; Hieronym. *De viris illustrib.*, 54. De Witte, *Du christianisme de quelques impératrices*, dans les *Mélanges d'archéologie* du P. Martin, t. III.

1 Ainsi, les monnaies de Philippe portent : Ex ORACVLO APOLLINIS avec un temple, d'autres avec le dieu Mars,

Le titre de *Pontifex maximus* (que prirent aussi du reste les successeurs de Constantin),

L'apothéose de son père (Voyez ci-dessus, p. 214),

L'inscription au nom de sa femme, MATRI DEVM MARCIA OTACILIA AVG. D. (Rome. Orelli, 985. Gruter, 29).

Du reste, ce soldat chrétien, arrivé à l'Empire par une si triste voie (et bien peu y arrivèrent autrement), se montra du moins digne de l'Empire. Les Perses déjà vaincus furent amenés à conclure la paix ; l'Arménie et la Mésopotamie, sujets habituels de discorde entre les deux Empires, demeurèrent acquises ou ne tardèrent pas à être acquises à la domination romaine. L'armée repassa la frontière, intacte et victorieuse ; Philippe put prendre ou se laisser donner le titre de *Parthicus Maximus*. D'autres guerres l'appelèrent bientôt sur le Danube[1] ; depuis bien des années déjà, les barbares étaient menaçants sur cette frontière. Le roi scythe (goth ?) Argunthis avait attaqué les rois alliés de Rome depuis que la mort de Témésithée avait commencé à ébranler le gouvernement du jeune Gordien, et aujourd'hui, mécontent de se voir retirer le tribut qu'un Empereur précédent lui avait concédé, il attaquait le territoire romain. Une peuplade (est-elle différente de celle-là ?) que l'on appelle du nom de Carpi avait même depuis longtemps passé le Danube et ravagé la province de Mésie. Philippe, dont la criminelle ambition avait mis l'Empire en péril, avait la charge de le défendre. Scythes, Carpes ou Goths

Les inscriptions des Tolétains (Orelli, 980) et de Cuiculi en Afrique (Renier, 2510) avec la formule ordinaire : *devoti numini majestatique ejus*.
Un Taurobole PRO SALVTE PHILIPPORVM AVG. (Die en France, Orelli, 2332).
Par compensation, il est à remarquer que les inscriptions des Frères Arvales trouvées au lieu même où ils se réunissaient, s'arrêtent après le règne de Gordien. Cette confrérie païenne aurait-elle cessé d'exister sous le chrétien Philippe ? Il est certain qu'à partir de son temps on n'en retrouve plus aucune trace. V. M. de Rossi, *Bulletin d'arch. chr.*, janvier et février 1869.

1 Indications confuses relatives à cette guerre dans les écrivains des époques postérieures, Zosime I, Jornandes 16. Celui-ci nomme un Argait, général Goth qui pourrait être le même que le roi Scythe Argunthis de Capitolin (*in Gordian. jun.*).

furent repoussés, et Philippe ajouta encore à ses titres ceux de *Germanicus Maximus* et de *Carpicus Maximus*[1].

Mais un grand jour allait luire pour la cité et pour l'Empire. La fête séculaire de la ville de Rome avait été célébrée depuis le temps des Césars sous Claude (47) et sous Antonin (147)[2]. Elle revenait maintenant sous le règne de l'Arabe Philippe (247), elle allait être célébrée pour la dixième fois; c'était le millénaire de son existence qu'allait fêter la cité reine. Rome était sans doute autrement splendide, riche, puissante, que ne l'était dix siècles auparavant la bourgade couverte de chaume du mont Palatin : mais elle avait cependant conscience de son déclin; la cité était plus grande, les hommes étaient plus petits. A qui aurait demandé au temps de Philippe si ce millénaire païen serait célébré une fois de plus ou même si le centenaire de la ville de Rome le serait au siècle suivant, un contemporain aurait pu répondre sans hésiter que cette solennité serait la dernière[3].

Mais ce qu'un contemporain ne pressentait pas sans

1 Voyez les monnaies de l'an 248 avec ces titres et l'inscription suivante: G. VAL. SARAPIDI A CARPIS LIBERATVS PRO SALVTE SUA ET SVORUM V.L.P. (Karlsburg en Hongrie. Gruter, 85. Orelli, 987).

2 Elle l'avait été même aussi sous Auguste (16 avant J.-C.), sous Domitien (88) et sous Septime Sévère (204), par suite des dissentiments qui existaient en fait de chronologie.

3 L'auteur du livre *De Cæsaribus* atteste bien que cette cérémonie ne s'est pas renouvelée : « Puisque l'occasion s'en présente, disons que nous avons vu sous le consulat d'un autre Philippe (Flavius Philippus, consul en 348) s'écouler le premier siècle qui a suivi le millénaire, et cela sans aucune des solennités autrefois usitées. Tant diminue chaque jour le respect pour la ville de Rome ! » Victor, *De Cæsaribus*, 29, (il écrit, comme on le voit, après la translation du siège de l'Empire à Constantinople). Puis il parle des présages qui annonçaient cette décadence et que je rappelle dans le texte. Le païen Zosime, au cinquième ou au sixième siècle, déplore aussi cet abandon des jeux séculaires (II, 5).

doute, c'est la grandeur et la souveraineté d'une autre nature qui était réservée à la Rome des temps à venir. Comme pour faire naître de tels pressentiments et pour donner un présage de cet avenir, Dieu, ainsi que l'observe un Père de l'Eglise, avait voulu que le seul millénaire que célébra jamais la Rome païenne fût célébré sous un prince chrétien. Ce fut un chrétien qui ouvrit cette fête séculaire, ce fut un chrétien qui monta sur ce Capitole où l'autel du Christ devait remplacer le temple de Jupiter.

Un auteur chrétien croit même savoir que Philippe présidant cette solennité nationale la dédiait mentalement au Christ et faisait remonter au vrai Dieu les hommages et les actions de grâces du peuple romain[1]. Il n'en est pas moins vrai que des cérémonies païennes firent partie de cette fête. Des victimes furent immolées au Capitole; et l'une d'elles, par sa configuration monstrueuse, présageait, au dire du pontife, ce que tout le monde ne savait que trop, le déclin de la grandeur et de la vertu romaines. Des jeux furent célébrés au cirque, des centaines de bêtes furent livrées à l'amusement du peuple ; c'étaient celles que Gordien avait réservées jadis pour célébrer son retour triomphal dans Rome. Cette fois du moins, et grâce peut-être au christianisme de Philippe, il n'est pas question de gladiateurs. Il est au contraire question d'une amnistie et de condamnés revenus de l'exil[2].

1 Orose, VII. 19. Il s'appuie sur ce qu'il n'est pas dit que Philippe soit monté au Capitole ou ait immolé des victimes. Aurelius Victor dit cependant que des victimes ont été immolées. Le seul monument qui rappelle ce millénaire de Rome est l'inscription PRAESENTIAE MATRIS DEVM — P. SEPTIMIVS FELIX — MILLESIMI VRBIS ANNI. (Rome, Gruter, 28. Orelli, 989).

2 Est-ce à l'époque du millénaire, ou à celle du triomphe, ou à toute

Au prince chrétien allait appartenir une autre gloire. Une réforme dans les mœurs, qui avait paru impossible à Alexandre Sévère, ne parut pas impossible à Philippe. Voulut-il, comme le raconte un historien, protester par un acte de vertu publique contre cette décadence des vertus romaines qu'annonçaient les prêtres païens? Fut-il frappé, comme le même écrivain le dit aussi, d'une ressemblance de visage entre son jeune fils et une des tristes victimes de la débauche romaine et en eut-il et plus de compassion et plus de colère? Il est certain qu'il abolit cette honteuse publicité du vice et réduisit la prostitution à n'être dans Rome que ce qu'elle est dans les cités modernes [1]. L'infamie sans doute se pratiqua dans l'ombre; mais, aux siècles antiques où le vice le plus infâme marchait le plus à découvert, obtenir qu'il se cachât, était déjà un grand triomphe pour la vertu.

C'était en effet beaucoup demander au paganisme que de le faire renoncer à la plus grande de ses ignominies, et la vertueuse sévérité de Philippe ne passa pas sans murmures. Le paganisme avait encore d'autres reproches à lui faire. Le pouvoir impérial n'était pas exercé au nom du christianisme et ne proclamait pas le christianisme comme loi, non sans doute; mais il laissait au christianisme une certaine liberté, il ne persécutait pas. C'en était assez pour que le progrès de la foi frappât tous les yeux. En certaines provinces, entr'autres autour de

autre qu'il faut reporter la *generalis indulgentia nostra* dont parlent les Philippes dans leur rescrit : 7 *C. J. De sententiam passis* (IX, 51).

1 Lamprid., *In Heliogab... in Alexandro*, 34, 39. Aurelius Victor, *De Cæsaribus*.

Néocésarée dans le Pont, le peuple abandonnait les autels, jetait bas les idoles, bâtissait des sanctuaires au vrai Dieu. La patrie païenne était en péril. Les fausses religions, si ardentes pour la liberté quand elles sont en disgrâce, là où elles sont maîtresses, ne peuvent supporter la liberté.

Aussi les païens murmuraient-ils. Il y eut à Alexandrie non-seulement murmure, mais soulèvement et persécution, et, sous le règne du chrétien Philippe, on fit des martyrs. Ailleurs, on se souleva non contre les chrétiens, mais directement contre le prince. Un Jotapianus fut proclamé empereur en Syrie où gouvernait Priscus, frère de Philippe. Priscus, dit-on, était dur et faisait trop sentir aux peuples le poids de l'Empire. Néanmoins Jotapianus fut promptement vaincu et tué.—Un Marinus Pacatianus se fit également proclamer en Mésie ou en Pannonie [1]. Au bruit de ces révoltes, selon un récit[2] qu'il est permis de tenir pour suspect, d'autant qu'il est celui d'un écrivain très-postérieur et très-prévenu, Philippe, ou troublé ou irrité ou voulant sonder l'opinion du Sénat, lui demanda son appui : « Si vous n'êtes pas satisfaits de mon gouvernement, dit-il, déchargez-moi du fardeau de l'Empire; si non, aidez-moi à le défendre. » On se taisait en face de cette déclaration inattendue. Le sénateur Décius qui avait fait la guerre non sans honneur, éleva

1 Monnaies de Jotapianus : IMP. M. FL(*avius*) R *ufus*) IOTAPIANVS AVG. avec sa tête radiée. Au revers une victoire.
— de Marinus : IMP. TI. CL(*audius*) MAR(*inus*) PACATIANVS AVG. (tête radiée) et au revers : ROMAE AETERNAE MILLE ET PRIMO (248), (Rome assise).
Sur les monnaies portant *θεω μαρινω*, v. ci-dessus. p. 214.

2 Zosime, I, 23.

seul la voix, parla avec mépris des révoltés, de leur peu de génie, et annonça leur chute prochaine. L'événement justifia sa prophétie ; et Philippe, reconnaissant et confiant, ne crut pouvoir mieux faire que de l'envoyer en Mésie et en Pannonie, apaiser les dernières agitations, affermir la discipline, punir les coupables. Dèce y alla, non sans avoir d'abord refusé, comme s'il eût redouté la contrainte qu'il allait subir ou la faute qu'il allait commettre. En effet, à peine arrivé dans ces provinces, les soldats qui ont fait Marinus empereur ne croient mieux se faire absoudre qu'en faisant Dèce empereur. Ils l'obligent à consentir, l'épée sur la gorge; et il écrit à Philippe qu'il marche sur Rome, prêt, quand il sera à l'abri de ses propres soldats, à déposer la pourpre et à rendre ce titre usurpé.

Philippe ne le crut pas et peut-être ne devait-il pas le croire. Philippe était âgé, affaibli ; il marcha néanmoins avec ses troupes, laissant derrière lui ce fils enfant qu'il avait fait César d'abord, puis Auguste, et qui ne devait connaître de l'Empire rien au delà de ces vains titres. On se rencontra à Vérone ; l'armée de Philippe était plus nombreuse, celle de Dèce mieux commandée. Philippe vaincu fut tué, dans le combat ou après le combat, par les soldats de Dèce ou par les siens, on ne le sait[1]. Les prétoriens restés à Rome avec son fils firent leur paix avec Dèce en égorgeant cet enfant.

1 Septembre ou octobre 249, d'après le *Code Justinien* qui indique l'affiche d'un rescrit de Philippe le 15 octobre (2 *De codicillis*, VI, 36), un rescrit de Dèce affiché le 19 (3, *De hæredit. Actionibus* (IV, 16), et des monnaies alexandrines de Dèce (v. Borghesi, *Opere epigraphiche*, t. IV, p. 277 et s.).

Pauvre et jeune chrétien, qui, mûri avant l'âge et prémuni par la foi contre la vanité des joies humaines, depuis l'âge de cinq ans n'avait pas ri, et détournait même la tête, lorsqu'au spectacle un rire trop éclatant partait des lèvres de son père! Bien lui prenait de ne s'être pas attaché aux vaines satisfactions de la grandeur, toujours si courtes pour tout homme et qui pour lui surtout devaient être si courtes. Le premier règne chrétien était donc fini, le paganisme était vainqueur, et l'Eglise n'avait plus qu'à se préparer à la persécution.

CHAPITRE V

L'ÉGLISE ET LA PHILOSOPHIE A CETTE ÉPOQUE.

§ I. — La philosophie alexandrine, Ammonius et Plotin.

Mais avant de raconter cette persécution, disons un mot de ce qu'avaient été pour l'Église ces années de liberté. On peut compter que sous Caracalla, Macrin, Elagabale et Alexandre, sauf les quelques jours de violence qui avaient troublé le règne de ce dernier, l'Église avait eu, ou peu s'en faut, vingt-quatre années de paix. On peut compter qu'après les deux ou trois ans de persécution de Maximin, Gordien et Philippe lui avaient donné dix ans de liberté. C'étaient donc trente-trois ou trente-quatre années à peu près paisibles. Quels avaient été pour le christianisme les fruits de cette liberté ou au moins de cette demi-liberté ?

Le fait principal qui caractérise, ce me semble, cette période, c'est un rapprochement plus grand entre le christianisme et la philosophie. Le lieu de ce rapprochement était comme désigné à l'avance. Une ville était par excellence, dans l'Empire romain, le centre où pou-

vaient se rencontrer les races, les sectes, les idées les plus différentes ; la ville mitoyenne entre la Grèce et l'Orient, entre l'Europe et l'Asie, entre Rome et les Indes, entre l'idolâtrie et le christianisme, entre les Juifs et les Gentils ; la ville des échanges dans la science comme dans le commerce ; la ville qui avait traduit la Bible pour les Grecs et enseigné Platon aux Juifs ; la ville qui avait implanté en Égypte les dieux d'Homère et donné à l'Italie les dieux de l'Égypte : c'était la riche, savante, curieuse, passionnée, turbulente Alexandrie.

Depuis longtemps, à Alexandrie comme ailleurs, l'enseignement philosophique et l'enseignement chrétien coexistaient l'un à côté de l'autre, placés en face l'un de l'autre ou pour se combattre ou pour s'unir. Car, il ne faut pas l'oublier, d'enseignement païen proprement dit, d'école sacerdotale au sein de l'idolâtrie, il n'y en avait pas ; les religions païennes n'étaient pas des religions enseignées. Le christianisme et le judaïsme étaient les seules religions savantes de l'Empire romain.

Mais ce qu'il y avait de particulier à Alexandrie et au temps qui nous occupe, c'est que, depuis longues années déjà, l'école chrétienne ou, pour lui donner sa désignation propre, l'école catéchétique d'Alexandrie, était devenue en même temps une école philosophique et savante. Nous avons déjà dit ce qu'elle avait été sous Panténus, sous Clément et aux débuts d'Origène. Cette école, destinée à l'instruction des catéchumènes, en était venue à faire de la philosophie des Grecs et surtout de la philosophie de Platon un appui et un argument pour la foi, un préli-

minaire et une préparation de l'Évangile. La science hellénique était à ses yeux comme une Bible humaine, destinée à être pour les peuples de l'Occident ce que Moïse et Isaïe avaient été pour les Juifs, le prophète et le précurseur du Verbe incarné.

Bientôt il y eut plus encore. Une école de philosophie proprement dite fut ouverte à Alexandrie par un chrétien. Déjà sans doute bien des philosophes, après avoir reçu le baptême, avaient gardé le nom et l'habit de philosophe ; mais leur enseignement philosophique, à partir de ce moment, s'était confondu avec la mission de l'apologiste et avec l'enseignement de l'Évangile. Cette fois, c'était un homme déjà chrétien qui fondait une école de philosophie ; et, comme pour justifier dans un autre ordre d'idées ce mot de l'Évangile que Dieu a caché sa vérité aux superbes et l'a révélée aux humbles, c'était un simple portefaix qui, au milieu de son vulgaire labeur, n'avait pas laissé que d'élever son intelligence, avait lu Platon et Aristote, et, sans rien écrire, exposait avec une rare chaleur ses pensées sur Dieu, sur le monde, sur l'âme, sur la vie future. Et ce portefaix, cet Ammonius [1] qu'on surnomma Saccas (porte-sac) en mémoire de son humble condition, fut le premier chef d'une école célèbre qui a eu deux siècles de vie, et à

1 On a prétendu distinguer deux Ammonius, l'un chrétien, l'autre païen. Ni Eusèbe, ni saint Jérôme, ne font cette distinction. Plotin ne la fait pas non plus, mais il veut que le philosophe Ammonius, maître de Porphyre, né chrétien, ait fini par apostasier. On conçoit quel intérêt il avait à faire croire à cette apostasie qu'Eusèbe nie complètement et dont aucun autre ne parle. Eusèbe, *Hist. Eccles.*, I, 7. Hieronym., *Viri illustres*, 55. Porphyre, *In vita Plotini*.
Ammonius avait laissé un livre *De l'accord entre Moyse et Jésus-Christ* et une *Harmonie des Evangiles*.

laquelle on ne saurait reprocher d'avoir manqué ni de sens moral ni d'élévation dans les idées ni d'esprit religieux.

A l'époque où elle parut, la philosophie était depuis longtemps en décadence. Elle restait partagée entre les quatre grandes écoles de la Grèce, toutes les quatre plus ou moins dégénérées : le platonisme ou le pythagoréisme était une école de prétendus devins et de prétendus sorciers ; l'aristotélisme, réduit depuis longtemps à une importance secondaire, était une école de dialecticiens, peu féconde en résultats ; l'épicuréisme, une école de voluptueux et d'égoïstes qui anéantissaient toute philosophie ; le stoïcisme enfin, à peu près disparu à cette époque, avait été un siècle auparavant une école de moralistes honnêtes ; mais qu'est-ce qu'une morale qu'aucun dogme n'appuie et qu'est-ce qu'enseigner des devoirs sans justifier de la loi qui les impose ?

En face de ces divergences et de ces faiblesses, le philosophe chrétien se dit que la vérité est une ; que néanmoins ni Platon, ni Aristote, ces deux grands génies auxquels Dieu a accordé tant de lumières, ne peuvent avoir failli en toute chose à la vérité ; que l'œuvre d'un philosophe digne de ce nom ne peut être inconciliable avec l'œuvre d'un autre ; qu'ils diffèrent peut-être en apparence parce qu'ils ont chacun regardé une face différente de la vérité, mais que dans la vérité complète ils ne peuvent que se réunir. Rejeter donc bien loin de soi l'épicuréisme comme une vile abdication de toute philosophie et de toute dignité humaine ; n'emprunter au stoï-



cisme que ses tendances morales auxquelles on se réservait de donner un plus ferme appui ; conserver du pythagoréisme l'instinct religieux ; mais surtout concilier entr'eux ces deux grands hommes, Platon et Aristote dont l'autorité devait traverser tant de siècles ; faire sortir de leurs travaux enfin réunis la connaissance, aussi complète que l'homme par lui-même peut l'acquérir, des lois immuables du monde : tel était le but d'Ammonius, et tel fut après lui le but de cette école éclectique d'Alexandrie qui demeura pendant des siècles le centre intellectuel du monde païen. Et de plus, rapprocher cette philosophie éclectique de la lumière révélée, propagée autrefois par les Juifs et aujourd'hui par les chrétiens ; faire passer des esprits nés dans l'idolâtrie, de Platon au juif Philon son disciple, de Philon à Moïse, de Moïse à Jésus-Christ, en un mot, de la demi-vérité acquise par les forces naturelles de l'homme à la vérité entière apportée par la grâce divine : telle était, on peut le croire, la pensée du chrétien devenu philosophe. Ni l'une ni l'autre de ces œuvres ne pouvaient s'accomplir ailleurs mieux qu'à Alexandrie ; Alexandrie où toutes les écoles étaient debout et, presque malgré elles, se rapprochaient les unes des autres, où Platon coudoyait Aristote, où Philon avait su retrouver Platon dans Moïse, où Clément du haut de la chaire chrétienne avait tendu à la philosophie grecque une main si généreuse.

Malheureusement, rien ne nous est connu d'Ammonius que la pensée qui fut le but de son œuvre. Nous ne le connaissons que par ses disciples, et le nom de ses disciples suffit pour honorer sa mémoire. Un jour se ren-

contrent dans son école un futur évêque d'Alexandrie, Héraclas, et le chef déjà célèbre de l'école chrétienne d'Alexandrie, Origène. Origène apprend là quelle est pour un chrétien l'importance de cette philosophie des Grecs dont ses glorieux prédécesseurs, Panténus et Clément, n'ont pas méconnu le prix et dont ils ont fait une auxiliaire de la cause chrétienne. Un autre jour, un jeune homme, né au fond de l'Égypte, poursuivi par le désir de connaître, vient chercher la science dans cette illustre Alexandrie; il y écoute les philosophes les plus célèbres, et leur enseignement ne le satisfait point. Il se plaint à un ami de cette déception qui le désole ; cet ami pour le consoler le conduit à l'école d'Ammonius, et là il s'écrie : Voilà l'homme que je cherchais. Et, pendant onze ans, le païen Plotin sera le disciple du chrétien Ammonius[1].

Par ces deux disciples, Plotin et Origène, l'un qui est devenu maître à son tour et qui a donné à la philosophie alexandrine un caractère plus païen ; l'autre qui a reçu bien d'autres enseignements et subi bien d'autres influences encore après celles d'Ammonius, nous ne connaîtrons pas seulement leur commun maître autant qu'il peut nous être connu : mais surtout nous connaîtrons leur siècle ; nous saurons ce que pouvait être la philosophie de ce temps, modifiée malgré elle par les exemples et les idées du christianisme. Nous saurons aussi ce que pouvait être le christianisme de ce temps dans les esprits qui y étaient menés par la philosophie ou qui l'appuyaient sur la philosophie.

1 Porphyre, *In vita Plotini*, 3. Longin paraît aussi avoir suivi à Alexandrie les leçons d'Ammonius.

Que cette philosophie alexandrine eût son côté faible et son vice originel, c'est incontestable. La trace s'en retrouve chez tous ses disciples; Origène et Plotin nous la montrent l'un comme l'autre. L'esprit alexandrin, intelligent, savant, actif, était sujet à un certain enthousiasme intellectuel, qui pouvait aller jusqu'à l'égarement. Placés là trop près les uns des autres, la philosophie grecque, le rabbinisme hébraïque, l'enseignement sacerdotal de l'Égypte cherchaient volontiers pour se rejoindre des régions de la pensée tellement hautes que l'on courait risque de s'y perdre. Ces doctrines, trop contradictoires selon la lettre, employaient pour se réunir, tantôt la ressource commode et périlleuse de l'allégorie, tantôt la ressource plus commode encore des écrits apocryphes. C'est ainsi que la science moderne croit pouvoir attribuer aux Juifs d'Alexandrie les poèmes grecs qui sont connus sous les noms d'Orphée et de Musée, dignes de ces grands noms par la poésie de leur style et au dessus d'eux par la science de la vérité; c'est ainsi encore que quelques-unes de ces prophéties sybillines, qui ont couru le monde, portent un cachet qui dénote une main juive et une origine alexandrine. Et pour entrer davantage dans notre sujet, c'est ainsi que Philon, pour amener l'accord entre Platon et les saintes Écritures, avait employé jusqu'à l'excès l'interprétation allégorique, légitime sans doute, mais qui, appliquée sans réserve, fausse les Livres saints, corrompt la doctrine sacrée, se prête à tous les rêves. Les imaginations alexandrines étaient à la fois subtiles et rêveuses. Les chrétiens même, le sage Clément y compris, n'avaient pas échappé complétement à ce danger.

Nous avons vu sa philosophie traverser pour ainsi dire le christianisme et vouloir se faire un christianisme supérieur auquel le vulgaire des fidèles n'est pas en droit d'aspirer.

A plus forte raison trouverons-nous cette tendance chez le philosophe païen Plotin. Elle a fait son succès, mais elle a fait aussi ses erreurs. Plotin n'est certes pas un esprit ordinaire [1]. Après avoir pendant onze ans écouté les leçons d'Ammonius, il veut savoir si l'Inde et la Perse, toujours vénérées plutôt qu'étudiées par la science hellénique, ne lui donneront pas quelques lumières; et, au moment où l'empereur Gordien prépare son expédition contre la Perse, il suit le camp du jeune Auguste, voyageur pacifique, allant consulter les philosophes pendant que les rois se font la guerre. La mort de Gordien et le retour des armées romaines le ramène non sans péril à Antioche, et d'Antioche il revient à Rome. Là, enfin, il commence à enseigner, et longtemps il enseigne sans écrire, conversant plus qu'il ne pérore, ainsi que Socrate l'avait fait. Dans les seize dernières années de sa vie seulement, à la prière de ses disciples, il remplira à la hâte quelques pages qu'il ne prendra même pas la peine de relire et que ses disciples recueilleront avec un soin

1 Dates principales de la vie de Plotin : — 205. Sa naissance à Lycopolis en Egypte. — 212. Il commence à fréquenter les écoles des grammairiens d'Alexandrie. — 232. Il suit celle d'Ammonius. — 242. Son départ pour la Perse avec l'armée de Gordien. — 244. Son retour, après la mort de Gordien, à Antioche, puis à Rome. — 252. Il commence à écrire. — 262. Il est malade à Rome d'une épidémie. — 263. Porphyre devient son disciple. Plotin avait écrit vingt et un livres. L'Empereur Gallien lui permet de fonder une « ville de Platon. » — 269. Après avoir écrit vingt-quatre livres, entre 263 et 268, il en envoie encore cinq à Porphyre et se retire en Campanie. — 270. Il envoie encore quatre livres à Porphyre et meurt ayant avec lui son disciple Eustochius.

religieux. Car Rome n'a pas tardé à entendre parler de ses succès ; hommes et femmes sont venus l'écouter, et les plus illustres personnages de la grande cité sont auprès de ce sage Égyptien. Les pères et les mères en mourant lui lèguent l'éducation de leurs enfants et sa maison est pleine d'orphelins et d'orphelines dont il est le tuteur [1].

Ce succès ne sera pas seulement celui d'un sage : ce sera celui d'un demi-dieu. Plotin, grâce aux traditions des pythagoriciens, sera pour ses disciples, comme Apollonius avant lui, un être placé sur les confins d'un monde supérieur. Par l'austérité de sa vie, il cherche à se dégager des entraves corporelles ; il semble presque y avoir réussi. Non-seulement, fidèle aux observances pythagoriques, il s'abstient du vin et de la chair des animaux domestiques; mais son mépris pour son corps, son insouciance de la santé ou de la maladie, son horreur pour les remèdes et même pour le bain devenu une des nécessités de la mollesse antique, le placent au dessus de la condition humaine. Si on lui demande le lieu et l'époque de sa naissance, il ne répond pas ; il a honte d'être né et d'appartenir à l'humanité. Si on lui demande de laisser peindre son image, il refuse, il méprise trop cette enveloppe corporelle pour permettre qu'elle laisse seulement une trace après sa mort; c'est bien assez de vivre dans cette prison du corps, sans vouloir laisser une image de cette vaine image; c'est par ruse et à son insu que ses disciples arriveront à le faire peindre. Après sa mort, l'oracle d'Apollon témoignera de son immortalité ; et, même pendant sa vie, appelé par un prêtre égyptien à une évocation ma-

1 Porphyre, *In vita Plotini*, 9.

gique dans laquelle celui-ci devait faire apparaître un démon (un dieu inférieur), contre l'attente de l'enchanteur, un dieu est apparu ; un dieu seul était digne de répondre à l'appel de Plotin [1]. Il y a plus, et comme on l'invite à un sacrifice : « C'est aux dieux, ose-t-il dire, à venir à moi et non à moi à aller à eux. » Pourquoi il parlait ainsi, raconte son disciple effrayé, nous ne l'avons pas compris et n'avons pas osé le lui demander [2].

Maintenant que dirons-nous de sa doctrine ? Nous possédons ses *Ennéades*, précieusement réunies par Porphyre ; sommes-nous sûrs de les comprendre ? Certes, on distingue là un noble effort pour donner à la philosophie, réduite depuis deux ou trois siècles à ne plus faire que de la morale, la base qui lui manquait nécessairement, l'appui dogmatique sans lequel la morale ne repose sur rien. En cela Plotin, élevé à une école semi-chrétienne, est plus perspicace qu'Épictète ou Marc-Aurèle. Son sens moral est pur et élevé, sa philosophie est religieuse ; il veut rapprocher l'homme de Dieu et le purifier au contact de la Divinité. Mais la Divinité, mais l'homme, mais le monde, comment les entend-il ? Un triple principe qu'on a appelé sa Triade, et qu'on a voulu bien à tort assimiler à la Trinité chrétienne, préside à tout et a devancé tout. C'est d'abord le principe que Plotin appelle le Premier, l'Un, le Bon (τὸ Πρῶτον, τὸ Ἕν, τὸ Ἀγαθόν), principe tellement primordial et tellement un, tellement répugnant à toute diversité, à toute action, même à toute pensée, qu'à bien dire *il n'est pas :* c'est moins un être que la

1 Porphyre, *In vita Plotini*, 18.
2 *Id.*, 11.

cause de tous les êtres. Mais de lui dérive *Noûs*, le second principe, le principe intellectuel, la pensée, le monde intelligible, contenant en lui toute intelligence, tout dieu, toute âme, toute immortalité; et enfin, de *Noûs* dérive *Psyché*, l'âme, qui est la parole de l'intelligence, l'âme qui contient toutes les âmes comme l'intelligence suprême contient toutes les intelligences.

Mais ce qui ressort plus clairement de cette théorie plotinienne, c'est que, pareille en cela à la doctrine gnostique, elle n'admet l'existence du monde visible que comme une déviation et, si on peut le dire, une erreur de l'Etre infini. *Psyché*, l'âme, a enfanté *Physis*, la nature, qui est une âme elle-même conçue dans le sein de l'âme universelle; puis *Physis*, voulant se séparer et s'affranchir de *Psyché*, a produit le Temps, le Lieu, l'Espace, la Multitude, ces dégradations de l'Etre suprême qui lui au contraire est éternel, universel, indéfini, un. Et enfin, de *Psyché* défaillante et arrivée au bout de ses luttes, est née la Matière dans laquelle il ne reste plus rien de l'Essence divine, la matière qui n'a ni lumière, ni vie, ni forme, ni qualité, la matière qui est le mal primordial et les ténèbres absolues.

On comprend sans peine comment la morale de Plotin s'appuie sur ce système. Remonter à Dieu qui est le souverain bien, s'éloigner de la matière qui est le mal souverain ; rapprocher son âme du *Noûs*, de l'intelligence divine par laquelle elle s'unit à l'Un suprême ; la détacher autant que possible du *Zôon* (l'animal, la partie sensitive de l'homme qui est un intermédiaire entre l'âme et le corps) qui la fait s'abaisser vers le corps; en un mot,

s'élever de la multitude à l'Unité, du temps à l'Éternité, du monde fini à l'Infini : tel est le fait du Sage. Comme il y a une beauté corporelle, vaine et trompeuse, il y a aussi une beauté céleste que la beauté du monde visible est destinée à nous enseigner parce que le monde visible n'est que l'image du monde intelligible. Comme il y a une Vénus terrestre, un amour vain et grossier par lequel l'âme, oublieuse de son origine, s'empresse aux choses qui satisfont le corps, il y a à l'encontre une Vénus céleste, un amour plus conforme à notre nature spirituelle, par laquelle notre âme virginale monte vers le ciel, s'unit à Dieu, et produit en elle-même la vraie et l'éternelle beauté.

Tel est, autant que nous pouvons le comprendre et aussi clairement que nous pouvons l'exprimer, ce système que les disciples de Plotin ont successivement développé et dont ils ont fait cette philosophie alexandrine célèbre encore de nos jours. Là du moins, au rebours des gnostiques qui, nés dans le christianisme, avaient travaillé à compliquer son dogme et à rabaisser sa morale ; là du moins il y avait un effort pour sortir de l'*inscience*, si je puis ainsi dire, des religions païennes et du vague des écoles philosophiques d'alors ; pour sortir aussi des abaissements de la morale païenne que les philosophes jusque là condamnaient parfois, mais ne pouvaient combattre efficacement. On voit que ces hommes avaient passé par une école chrétienne et respiré un air semi-chrétien. Mais maintenant quel pouvait être, pour la plupart des âmes et des intelligences, le fruit d'une doctrine si abstraite, si difficilement saisissable, je laisse à chacun le soin d'en juger.

Ce qu'il y a à dire en l'honneur de Plotin, c'est que lui-même n'a pas trop démenti cette parenté éloignée qui le rattache au christianisme. Plusieurs de ses auditeurs sont sortis chrétiens de son école, saint Augustin l'atteste[1]; et l'on conçoit que, témoins de ces efforts sincères, mais impuissants et perdus dans le vague, vers le bien, vers le beau, vers les hautes régions de la pensée, quelques disciples du sage Égyptien aient été conduits à soupçonner la source véritable du vrai et du beau. On pourrait même croire (si on ne veut pas tenir compte de l'opinion de plusieurs savants qui admettent l'existence d'un second Origène), que Plotin conserva du respect pour l'illustre chrétien qui s'était rencontré avec lui à l'école d'Ammonius. On nous raconte en effet que, le jour où Origène, depuis longtemps célèbre dans la philosophie et dans l'Église, entra dans l'école de Plotin à Rome, le philosophe qui parlait en ce moment rougit, s'arrêta et voulut se lever. Et, comme Origène le priait de continuer : « On parle à regret, dit Plotin, quand on parle devant ceux qui savent tout ce que vous savez. » Et, après quelques paroles encore, il termina sa harangue et se leva[2].

Nous en venons donc à Origène. Il est temps de mettre en regard du philosophe païen dont nous venons de parler, ce philosophe chrétien qui fut tout autre chose encore que philosophe. Nous retrouverons en effet dans Origène, et quelques traces des idées que Platon avait enseignées à la Grèce, et même une affinité éloignée avec les spécu-

1 *Ep.* 56. *Ad Dioscor.* Voyez aussi *Civ. Dei,* IX, 10.

2 Porphyre, *in Plotino.* 14. Longin parle aussi des deux platoniciens, Ammonius et Origène, « avec lesquels, dit-il, nous avons longtemps vécu, supérieurs de beaucoup à tous les philosophes de leur siècle. »

lations que Rome entendait de la bouche de Plotin. Mais ce n'est là que la moindre partie du génie d'Origène. En dehors des influences helléniques, le judaïsme alexandrin avait fait sur lui une empreinte profonde, et par dessus tout la foi chrétienne l'avait tout autrement marqué de son sceau. Par sa philosophie, par ses emprunts faits au judaïsme de Philon, par son christianisme appris à l'école de Panténus et de Clément, par ses défauts même que nous avons caractérisés en caractérisant les défauts de l'esprit alexandrin, Origène se présente à nous comme un des fruits les plus exquis du sol fécond d'Alexandrie. On doit surtout s'attendre à trouver en lui un des types les plus complets de ce que peuvent produire, réunis ensemble, le génie, le dévouement, la science, la foi.

CHAPITRE V

L'ÉGLISE ET LA PHILOSOPHIE A CETTE ÉPOQUE.

§ II. — Origène.

Il est impossible en effet de ne pas s'arrêter sur Origène et il est difficile de le juger[1]. Rarement personnage réunit plus de contrastes et fut l'objet de plus de contradictions : génie singulier, tout puissant sur son siècle et que notre siècle ne comprend plus ; au début de sa carrière rompant brusquement avec tout enseignement païen, et cependant sans cesse dominé par des réminiscences platoniciennes; voué avee un zèle infatigable à l'étude de l'Ecriture sainte, et cependant arrivant par l'abus de l'interprétation allégorique à dénaturer ou peu s'en faut les saintes Écritures ; plein d'ardeur pour combattre les hérétiques, d'éloquence pour les démasquer, de bonheur pour les convaincre, et cependant lui-même accu-

1 Il est impossible de rappeler ici les innombrables écrits auxquels Origène a donné lieu. Je cite, dans le courant de ce chapitre, ceux de Rufin, de S. Jérôme, de S. Pamphile, d'Eusèbe. Parmi les modernes, qui ne connaît les *Origeniana* du savant Huet, évêque d'Avranches? J'ai beaucoup emprunté aux deux excellents volumes sur Origène, qui font partie du *Cours d'éloquence sacrée* de M. l'abbé Freppel (Paris 1868).

sé d'hérésie ; ayant débuté dans la vie par l'enthousiasme et on peut dire par l'enseignement du martyre, ayant souffert lui-même les tortures, et cependant accusé, avec bien peu de vraisemblance il est vrai, d'avoir apostasié jusqu'à deux fois en face des supplices ; ayant eu des saints pour disciples, pour amis et pour patrons, et cependant ayant passé une partie au moins de sa vie en lutte avec son évêque. Lumière de l'Eglise et condamné par elle; incontestablement admirable de zèle, de talent, de science, de dévouement, et pourtant devenant pour la postérité l'objet d'une éternelle controverse; attaqué et défendu après sa mort avec plus d'acharnement encore que pendant sa vie; hérétique posthume, fondateur involontaire de sectes qu'il ne vit jamais et condamné surtout à cause d'elles ; loué avec effusion par des saints et des martyrs, condamné avec rigueur par d'autres docteurs et d'autres saints ; passionnant saint Jérôme pour lui d'abord, plus tard contre lui, traité par ceux-ci de confesseur, par ceux-là d'apostat ; et, après tant de travaux et tant de luttes, laissant des livres qui ont été altérés de son vivant par ses adversaires, après sa mort par ses partisans, et qu'on n'a défendus qu'en rappelant qu'ils avaient été altérés ; laissant enfin une mémoire si douteuse qu'au seizième siècle quelques théologiens ont refusé d'admettre la probabilité du salut d'Origène [1]. Renommée équivoque, éternel problème que je ne me charge pas de résoudre et qu'il me suffira d'exposer.

1 C'est une des critiques qui furent faites contre une thèse en 900 articles de Pic de la Mirandole. Innocent VIII prohiba même la lecture de cette thèse, mais sans condamner Pic, et plus tard Alexandre VI (1493), par un bref, le déclara exempt de toute tâche d'hérésie ou d'erreur. Les

Nous avons laissé Origène à la tête de l'école d'Alexandrie, formant ses disciples au martyre, les encourageant, les accompagnant au lieu du supplice, risquant mille fois cette vie que Dieu voulait cependant lui conserver. Traçons rapidement les phases aventureuses de son existence pendant les années qui suivirent.

Après la mort de Sévère, la persécution se ralentit. Origène quitte Alexandrie (211) pour visiter Rome ; il n'avait pu encore vénérer « cette église, la plus ancienne et la plus sainte » vers laquelle ses désirs l'appelaient depuis longtemps. Au retour, les devoirs que son zèle lui impose vont toujours croissant. Cette école des catéchumènes, que son évêque Démétrius lui recommande plus que jamais, s'augmente avec le nombre des prosélytes du Christ[1]. Les Juifs disputent avec ardeur contre les chrétiens et les provoquent sur le champ de bataille des Ecritures ; les philosophes que le progrès du christianisme inquiète et éclaire en même temps, se rapprochent quelquefois de lui par leurs idées, s'éloignent de lui par leurs colères, et imposent à l'apôtre une double tâche de missionnaire et de combattant. Il faut cependant suffire à tout ; parmi cette foule de catéchumènes qui assiége sa porte du matin au soir, Origène renvoie ceux qui débutent à son pieux et savant disciple Héraclas ; il ne se réserve que l'instruction des plus avancés[2]. Plus libre de ce côté-là, il se voue avec plus d'ardeur à la connaissance des

protestants furent bien autrement durs pour Origène. Luther, peu tolérant de sa nature, le voue aux dieux infernaux: *Origenem jamdudum diris devovi.* Théodore de Bèze de même. (Voyez Huet *Origeniana* II. sect. 3. n° 10, 21).

1 Eusèbe, VI, 14.

2 Eusèbe, VI, 15.

Ecritures ; il apprend la langue hébraïque qui n'avait pas été enseignée à ses jeunes années. Avec un zèle infatigable, il recherche partout les manuscrits et les versions juives, chrétiennes, hérétiques des livres saints ; il entreprend un travail immense malheureusement perdu pour nous, mais célèbre dans toute l'antiquité ecclésiastique sous le nom d'Hexaples ou d'Octaples, qui présentait en regard les uns des autres le texte hébreu et quatre versions grecques de l'Ancien testament [1]. En même temps, il n'en est pas moins forcé, après avoir abandonné pendant plusieurs années l'étude de la philosophie païenne, de revenir à cette étude : tant, à cette époque et dans cette cité, le christianisme et le platonisme se touchent de près ! J'ai déjà dit comment Origène a été conduit à l'école d'Ammonius Saccas par son propre disciple, Héraclas, qui pendant cinq ans a reçu les enseignements d'Ammonius et porté l'habit du philosophe. Il lui faut donc de nouveau vivre avec Platon et Numérius, avec l'Académie, le Portique et les héritiers de Pythagore [2] ; il lui faut mener par la philosophie au christianisme ceux qui ne veulent pas entendre parler du Christianisme ; et Origène consent à enseigner Platon à ceux qui ne lui demandent que Platon. Il lui faut même mener par les sciences à la philosophie ceux qui, plus rebelles encore, ne veulent pas entendre parler de philosophie, et Origène enseignera la géométrie et l'arithmétique à ces disciples plus grossiers qui ont besoin d'être conduits de vérités en vérités jusqu'à la Vérité su-

1 Eusèbe, VI. 16.
2 Eusèbe, H. E. VI. 19 et Porphyre qui y est cité.

prême[1]. Il lui faut en un mot vivre avec tous : avec les chrétiens pour les instruire de la religion qu'ils ne savent jamais assez et des sciences profanes dont ils ont souvent besoin ; avec les philosophes pour les éclairer ; avec les Juifs pour les combattre ; avec les hérétiques pour les convaincre.

Dans cette vie de labeur, les consolations ne lui manquent pas toujours. Il a trouvé sur son chemin Ambroise qui a été séduit par les erreurs de Valentin ; il l'a ramené à la vérité, il en a fait son ami, il en fera même, nous l'avons dit, un diacre de l'église chrétienne et un confesseur de la foi. Mais en même temps qu'il rend ce service à Ambroise, Ambroise lui en rend un autre ; il stimule le zèle déjà si ardent d'Origène ; il facilite et en même temps presse son labeur. A peine Ambroise a-t-il entrevu le champ des saintes Ecritures, qu'il veut y pénétrer et en goûter les fruits divins ; mais, inexpérimenté et sortant à peine de l'hérésie, il veut un guide et nul autre guide qu'Origène. Il lui ordonne, c'est le mot, de sacrifier son repos, son sommeil, sa vie, à l'étude et à l'explication des saints Livres. Riche, il vient au secours de la pauvreté volontaire d'Origène, l'environne de tous les secours que l'opulence peut donner à l'étude, met auprès de lui au moins sept *notarii* (sténographes) qui, tour à tour, viennent recueillir au vol les paroles du maître, sept secrétaires pour les mettre en ordre, des jeunes filles pour les recopier avec un soin élégant[2]. Mais aussi il ne laisse point de trêve à

1 Eusèbe, VI. 16.
2 Lettres d'Origène dans Cedrenus et dans Suidas, *verbo* Ὠριγένης Eusèbe, VI. 23. Sur Ambroise, voyez Hieronym. *Vir. illust.* 56.

l'intelligence qu'il sert avec tant de zèle. Origène lui-même si ardent, est près de succomber : « Non-seulement, dit-il, depuis le matin jusqu'à la dixième heure (quatre heures du soir) le temps est employé à la lecture, à la méditation des divins oracles, comme le font d'ordinaire ceux qui ont le goût de l'étude ; mais, à l'heure du souper, Ambroise me propose quelque question. Après le souper il ne me laisse un moment ni pour le repos, ni pour la promenade. Il ne me laisse même pas le sommeil, car une partie de la nuit se passe à s'entretenir de la science divine. »

En même temps, l'apostolat chrétien lui impose d'autres devoirs. Lorsque le préfet romain qui gouvernait une portion de l'Arabie (vers 214) veut s'instruire de la foi du Christ, c'est Origène qu'il demande à l'évêque d'Alexandrie et au préfet d'Egypte, et Origène va porter la foi chez les fils d'Ismaël ou d'Esaü[1]. Lorsque plus tard, probablement vers l'époque des massacres ordonnés par Caracalla (216), les troubles d'Alexandrie forcent Origène à s'éloigner, la Palestine où il se retire le reçoit comme une des lumières de l'Eglise. Les évêques Théoctiste de Césarée et Alexandre de Jérusalem le chargent d'expliquer les saintes Ecritures dans l'assemblée des fidèles ; l'évêque d'Alexandrie Démétrius réclame contre cette mission donnée à un laïque ; les évêques de Palestine répondent en citant l'usage de diverses églises. Mais ce que veut surtout Démétrius, c'est reprendre son Origène, il ne veut pas laisser l'école d'Alexandrie

1 Eusèbe, VI. 19.

veuve au profit de l'église de Césarée ; il envoie invitations, messages, diacres, pour réclamer son bien, et Origène obéissant retourne sur les bords du Nil (217 ou 218).

Après ces services rendus à l'Église et ces marques de la reconnaissance de l'Église, des pensées de gloire humaine seraient-elles entrées dans l'âme du fils de Léonide? Devenu, quoique laïque, comme un centre pour l'Orient chrétien ; entouré des païens qu'il convertit, des hérétiques qu'il ramène et des chrétiens qu'il éclaire ; voyant des disciples sortir de son école pour devenir, les uns martyrs, les autres évêques et de saints évêques ; consulté par tous, écouté de tous, même des pasteurs de l'Église ; le catéchiste alexandrin se serait-il laissé prendre à cette niaiserie de la renommée qu'à nous, chrétiens vulgaires, il nous semble si facile de mépriser, mais vis-à-vis de laquelle les plus grands esprits sont quelquefois les plus faibles ? En serait-il venu à travailler, non pour Dieu qui est éternel, mais pour ce petit bruit de renommée qui ne dure même pas autant que notre vie? Aurait-il été assez petit pour se croire grand ?

Nous aurions peine à le penser ; mais ce qui est certain, c'est que nous allons voir sa vie devenir une lutte, non plus seulement contre les ennemis de la foi, mais contre les apôtres mêmes de la foi. Un jour il part pour l'Achaïe et passe encore en Palestine (229) ; là, les évêques, ses admirateurs et ses amis, le saisissent comme au passage et lui imposent la prêtrise. Démétrius, son évêque et son premier protecteur, s'élève contre cette consécration. Était-ce encore un désir jaloux de pos-

séder seul son Origène ? Eusèbe le dit, mais Eusèbe est enthousiaste et panégyriste d'Origène ; saint Jérôme le dit lui aussi, mais saint Jérôme, à l'époque où il le disait, était aussi enthousiaste d'Origène [1]. Était-ce amour pour la discipline ecclésiastique et zèle pour faire respecter cette règle, inscrite depuis dans les canons de l'Église, qui excluait du sacerdoce l'eunuque volontaire ? Il est permis de le penser. Quoiqu'il en soit, Origène devenu prêtre continue son voyage. Les évêques d'Achaïe le reçoivent avec bonheur. Les philosophes d'Athènes l'écoutent avec respect. Les hérétiques disputent contre lui et confondus baissent la tête. Mais au sortir de la conférence, s'il faut en croire les amis d'Origène (et ils sont ici assez croyables), ces adversaires vaincus écrivent des récits mensongers, prêtent à l'adversaire qui les a vaincus un langage qui n'a pas été le sien, mettent dans sa bouche, eux hérétiques, des hérésies pires que la leur, envoient ces écrits à Antioche, à Rome, partout. C'est ainsi que s'amasse l'orage qui va bientôt éclater sur la tête d'Origène [2].

Il retourne pourtant à Alexandrie, reprend la direction de son école, et le titre de prêtre de l'Église d'Alexandrie que lui donnent même ses adversaires semblerait indiquer que Démétrius l'a accepté comme appartenant au sacerdoce. Les labeurs de sa plume se multiplient plus que jamais. Il dédie à Ambroise ses *Commentaires sur saint Jean;* il écrit lui aussi ses *Stromates* (tapisseries) à l'imitation de son devancier Clément ; il écrit son livre

1 Eusèbe, VI. 8. 23. Hieronym. *Viri illustres* 6 ; *Ep. ad Paulam*
2 Rufin, *pro Origene*.

des *Principes (Peri archôn)*, livre que nous ne pouvons complétement juger, car nous n'en avons qu'une traduction volontairement inexacte, mais le livre où Origène a le plus donné à son propre sens et aux intempérances de son génie. L'égarement tant de fois rappelé de sa jeunesse, les erreurs de sa plume, l'éclat même de ses succès, tout le met en péril. Faut-il ajouter ce que dit saint Épiphane, mais ce qu'il est seul à dire ? et saint Épiphane est un des adversaires les plus ardents de la mémoire d'Origène : déjà prêtre, au milieu d'une persécution, placé entre l'apostasie et quelque chose de pire que le supplice, Origène aurait faibli et, sans sacrifier, avait jeté sur le feu quelques grains d'encens. Quelle est la date de ce fait [1] ? De quelle persécution peut-il s'agir ? Peut-on l'admettre, lorsqu'on voit ailleurs saint Épiphane lui-même témoigner du noble courage qu'Origène avait montré en face de la persécution ?

Quoiqu'il en soit, l'orage éclate, et il éclate par une condamnation solennelle (231) [2]. Cette condamnation eut-elle pour motif le fait qui excluait Origène du sacerdoce ? ou le livre des *Principes* qui est rempli d'incontestables erreurs ? ou d'autres écrits, comme Origène le raconte, fabriqués ou falsifiés par des hérétiques, dénoncés et démasqués par lui, désavoués par lui devant les faussaires eux-mêmes ? Eusèbe se tait et nous renvoie à son livre perdu de l'apologie d'Origène. Les passages d'Origène où il parle de lui-même ne contiennent rien qu'une vague allusion à l'orage qui a éclaté sur sa tête [3] et une

1 Epiphan. *Hæres* LXIV, 21.
2 Eusèbe, VI. 23, 24.
3 Origène *in Joann.*, t. VI, *præfat.*

protestation énergique contre ces falsifications des hérétiques [1]. Saint Jérôme, lui, à l'époque où il est admirateur d'Origène, ne veut croire à aucun de ces motifs, et ne veut voir dans tout ce qui s'est passé que la jalousie inspirée par le savoir et l'éloquence à ceux qui étaient devant Origène des muets et des ignorants [2].

Photius seul, écrivant sept siècles après, sans nous expliquer davantage les causes de cette condamnation, nous la raconte en quelques mots [3]. Une réunion d'évêques et de prêtres à Alexandrie décida qu'Origène ne devait plus ni enseigner en cette ville ni même y habiter. Une seconde réunion d'évêques égyptiens, présidée également par Démétrius, le dépouilla de la prêtrise. Le décret rendu contre lui est communiqué à toutes les églises et, soit qu'elles l'approuvent au fond, soit qu'elles tiennent comme principe de droit que le prêtre dégradé par son église est déchu aux yeux de toutes les autres, elles acceptent la condamnation du docteur d'Alexandrie. Rome elle-même la confirme, saint Jérôme dans le passage que nous citons est obligé d'en convenir : « La Rome chrétienne, dit-il, rassembla contre lui son Sénat. »

Cependant (et c'est ce qui doit nous faire penser que la condamnation prononcée contre Origène n'a pas eu le caractère d'un jugement dogmatique) les contrées où il a vécu, où il a été écouté, lu, vénéré davantage, ne se croient pas interdit de l'accueillir. Les évêques de Palestine,

1 Origène, *Apud Rufinum in Apolog. pro Origene.*
2 Hierony, *Ad Paulam. In Rufin.* 115.
3 Photius. 118.

d'Arabie, de Phénicie, d'Achaïe, n'acceptent pas le décret de Démétrius. Retiré à Césarée de Palestine, cet asile bien connu de lui, il trouve près de ses deux amis les évêques Théoctiste et Alexandre, secours, protection, liberté d'enseigner et de commenter les livres saints [1]. Firmilianus, évêque de Césarée en Cappadoce, venu en pèlerinage à Jérusalem, visite Origène, reste longtemps auprès de lui pour approfondir ensemble les choses divines, et au nom de toute la Cappadoce l'invite à venir visiter ses églises [2]. Bientôt même Alexandrie, on peut le croire, va cesser de lui être hostile. Démétrius meurt, et son successeur est celui même qu'Origène a laissé après lui à la tête de son école, son disciple bien aimé, Héraclas [3].

Une autre consolation est donnée vers ce temps à Origène. Deux jeunes gens, Théodore et Athénodore, d'une famille de Néocésarée dans le Pont, sont amenés à Béryte en Phénicie par leur beau-frère, magistrat romain, qui veut en faire des jurisconsultes et par la Providence qui veut en faire des saints. Ils ont étudié chez le rhéteur ; ils ont l'amour du beau et du bien ; dans leur cœur se fait déjà sentir « une raison divine qui, par une puissance mystérieuse, vient en aide à la raison humaine [4]. » Ils rencontrent Origène, et ce grand esprit a l'ambition de retenir auprès de lui et au service de la vérité ces deux jeunes âmes qui « comme des daims sauvages eussent voulu lui échapper. » Il les dégoute de Béryte et de la jurisprudence

1 Eusèbe, VI. 27.
2 Hieronym, *de viris illustrib.* 54.
3 Eusèbe, VI. 26.
4 Gregorius Thaumaturgus *in Origen.*

qu'ils devaient y apprendre ; il leur fait aimer Césarée où il demeure et la philosophie qu'il leur enseigne. Il leur fait prendre goût à cet amour désintéressé de la vérité qui traite l'ignorance de malheur et l'ambition de folie. « Ses discours pleins de grâce et d'une éloquence persuasive sont comme des dards qu'ils ne peuvent arracher de leurs cœurs ; ils aimeraient à philosopher et ils n'osent s'y décider encore ; ils voudraient partir et ils ne le peuvent ; la parole d'Origène est un charme qui les arrête et les tient immobiles aux pieds du maître [1] ».

Ils se décident enfin, sacrifiant les ambitions vulgaires, consentant à demeurer éloignés de leur patrie et de leur famille, et ils se livrent tout entiers à l'amour que leur a inspiré la beauté de ce génie et la douceur de cette âme. Maître de ces intelligences qu'il a entourées comme d'un rempart, Origène, a reconnu là une terre féconde, il la travaille comme avec la charrue, fouille à la façon de Socrate dans ces mines inexplorées, tantôt dompte et abat leurs esprits par la supériorité de sa raison, tantôt les retient avec le frein comme des chevaux indomptés ; les conduit ainsi de la rhétorique où ils ont vécu jusque-là et qui ne leur enseignait que des mots, à la dialectique qui les rend capables de comprendre les choses ; à la physique qui « leur enseigne à admirer l'ordre et la structure de ce monde, non avec le vague étonnement de l'enfance, voisin de la terreur, mais avec la pieuse contemplation du sage » ; aux « saintes mathématiques, à la géométrie chère à tous et certaine aux yeux de tous » ; à l'astronomie qui s'élève jusqu'aux sommités

1 Ibid. 6.

de la création et qui est comme « une échelle pour monter jusqu'au ciel » : et par cette voie de la science, il les fait arriver à la morale. Il ne se contente pas de la professer comme ces philosophes qui démontrent la vertu, mais ne la donnent pas ; son calme, sa dignité, sa douceur, sa tempérance enseignent plus encore que ses paroles. Il les introduit dans le sanctuaire de la philosophie hellénique, qui leur était jusque-là à peu près inconnue ; il les initie au soin de leur âme, à la pratique de cette grande maxime : Connais-toi toi-même [1].

Mais dans l'ordre moral, quelle vertu est la première de toutes si ce n'est la piété, mère de toutes les autres ? Et dans la philosophie, quelle est la connaissance de toutes la plus nécessaire, si ce n'est celle de Dieu ? Origène ne veut laisser négliger par ses disciples rien de ce qui a été dit sur le Maître suprême du monde. Sauf ce qui contient une négation de Dieu ou de la Providence, il veut que toutes les sentences des poètes, tous les dires des philosophes, toutes les traditions des barbares (c'est-à-dire des Juifs) soient consultées : plus tard on sera en état de juger le vrai et le faux ; mais il ne faut pas, dans la science de toutes la plus importante, dans la science de la Cause première, se mettre en péril faute de savoir. Il les mène ainsi par la main, à travers toutes les écoles, les prémunissant au besoin contre les sentiers tortueux de l'erreur, leur tendant du haut de la vérité qu'il possède une main secourable, séparant doucement le bien du mal, et surtout ne négligeant rien de ce qui peut faire faire à ces âmes païennes un pas dans la piété [1].

1 Ibid. 12. 13.

Mais au dessus des philosophes, il y a un Maître plus grand encore ; il y a Dieu et ceux que Dieu a envoyés, ses prophètes. Ici, on entre forcément en pleine atmosphère chrétienne, et les prophètes interprétés par Origène jettent une lumière ravissante dans ces âmes que la philosophie a préparées, mais n'a pas satisfaite. Dieu a voulu que ses prophètes parlassent un langage parfois obscur, du moins pour l'âme humaine, parce qu'elle s'est retirée de Dieu: et qui peut expliquer les prophéties si ce n'est celui qui a reçu lui-même l'esprit de prophétie? « Quand Dieu a fermé, nul ne peut ouvrir [1]. » (Laissons parler un de ses disciples, Théodore, que sous le nom de Grégoire le Thaumaturge, l'Église a mis au rang des saints:) « Rien, dit-il, ne nous était plus caché, nulle doctrine ne nous était inaccessible, ni grecque, ni barbare ; ni mystique, ni commune ; ni divine, ni humaine. En toute liberté, nous cherchions et nous explorions, afin de nous rassasier de tous les biens de l'âme. Nous étions comme dans un jardin somptueux semblable au paradis du Seigneur ; il ne s'agissait plus ni de cultiver cette terre grossière que nous habitons, ni de nous engraisser de la nourriture corporelle, mais d'accroître les richesses de notre âme, et, joyeux, de voir grandir ces arbres magnifiques plantés par nos mains ou greffés en nous par l'Auteur de toutes choses [2]. »

Au bout de cinq ans, vient cependant le jour où cette tendre association du maître et des disciples va être brisée. Alexandre Sévère ne règne plus ; Maximin,

1 Isaïe XXII. 22. *Apoc.* III. 7. — Greg. Thaumat. *ibid.* 14.
2 Ibid. 14.

son meurtrier, persécute l'Église qu'Alexandre laissait libre (vers 235 ou 236) ; l'église de Palestine surtout est menacée et le fidèle Ambroise va devenir un confesseur de la foi. Selon les lois de la prudence évangélique, il faut s'éloigner. Origène partira bientôt pour Césarée de Cappadoce; les deux frères ses disciples partent aussi pour leur pays natal. Les adieux sont solennels; c'est ce jour là que, dans une assemblée de chrétiens ou de philosophes Théodore, raconte l'éducation qu'Origène a donnée à leurs âmes. Puis, il ajoute avec douleur : « Ce paradis de volupté, nous l'avons habité longtemps; non, nous l'avons habité peu de temps puisqu'aujourd'hui il faut le quitter..... Je quitte cette vie bienheureuse comme le premier homme s'éloigna de la face de Dieu; je reviens comme lui à la terre d'où je suis né. Il faut que cette terre me nourrisse, que je la cultive, qu'elle produise pour moi des ronces et des épines, c'est-à-dire des tribulations et des préoccupations vulgaires; que je revienne au pays que j'ai abandonné, à ma famille et à la maison où a vécu mon père, abandonnant ma véritable patrie, la famille qui était véritablement celle de mon âme, la maison de mon véritable père. Ainsi, comme un homme dépourvu de sagesse et de piété, je m'éloigne, je tourne ailleurs mes regards et mes pas... » Tel que l'enfant prodigue, « je vais abandonner la table paternelle, cette table royale et splendide, pour aller partager la nourriture des vils animaux [1].... Nous allons trouver au lieu de la paix, l'agitation et le trouble; au lieu de la liberté, la servitude des affaires... Il me semble être l'un de ces captifs auprès des

1 Luc XV.

fleuves de Babylone[1] : je suis chassé de cette cité et de cette patrie au sein de laquelle les préceptes de la loi divine retentissent nuit et jour ; où une lumière plus brillante que le soleil révèle les saints mystères ; où en un mot règne partout un souffle divin : et je vais captif dans une terre étrangère où les chants se tairont, où ma harpe sera suspendue aux saules, où ma vie se passera sur le bord des fleuves de ce monde à des œuvres de fange... Et encore si je partais malgré moi comme partent ces captifs ! mais non, je pars de mon plein gré, je ne suis chassé que par moi-même ; j'aurais peut-être pu rester. Je quitte une cité paisible et sûre ; peut-être les brigands m'attendent-ils sur la route pour me déchirer et me laisser à demi-mort auprès du chemin [2]. »

Mais il se reprend, et il ajoute : « Pourquoi ces plaintes ? N'ai-je pas le Sauveur de tous les hommes, l'ami et le médecin de celui que les brigands laissent à demi-mort, le Verbe, vigilant gardien de toute la race humaine ? J'emporte en partage les semences de la vérité que tu nous as remises, ô Origène ; nous allons cheminer en pleurant, portant avec nous cette précieuse semence. Peut-être notre Chef et notre Gardien daignera-t-il veiller sur nous ; peut-être reviendrons-nous auprès de toi, t'apportant les gerbes que ces semences auront produites [3], fruits bien imparfaits sans doute, tels qu'ils peuvent se former au milieu du trouble de la vie civile..... Cher maître, lève-toi, et donne-nous tes adieux et tes prières.....

1 Ps. CXXVI.
2 Ibid. 15. Luc X, 30.
3 Ps. CXXV. 6.

Demande à Dieu de nous accorder quelques consolations, maintenant que nous ne sommes plus avec toi ; de nous donner son ange le meilleur des guides, la crainte divine le plus sûr des précepteurs. Demande surtout qu'il nous ramène à toi ; ce sera pour nous la meilleure des consolations [1]. »

Tels sont ces adieux des disciples au maître, et on ne s'étonnera pas si je me suis arrêté un peu sur ce beau témoignage rendu par deux saints à un grand génie chrétien. Au moment où ils partent, le maître lui-même, je l'ai dit, n'est pas loin de partir pour l'exil. Son ami, l'évêque Firmilianus l'attend à Césarée en Cappadoce. Mais bientôt la demeure de l'évêque sera trop peu sûre contre la cruauté du gouverneur. Une vierge de Césarée nommée Julienne cache pendant deux ans [2] Origène qui, obéissant au précepte de l'Évangile [3], fuit de cité en cité pour éviter le martyre que dès son enfance il a tant désiré. C'est de cette retraite de Cappadoce qu'il écrit à son ami Ambroise, emprisonné et torturé pour la foi, cette lettre dont nous avons parlé ailleurs, où avec les seules paroles de l'Écriture, il le console, l'encourage, l'envie et le glorifie [4].

Au bout de deux ans de proscriptions, la chute du tyran vient lui rendre la liberté (238) ; il retourne en Palestine, remonte dans sa chaire abandonnée, et les disciples affluent de nouveau autour de lui. C'est alors, pendant les années plus paisibles pour l'Église qui s'écoulent sous

1 Ibid. 16. 18.
2 Pallad. — Eusèbe VI. 17.
3 Math. VI. 23.
4 Orig. *Exhortatio ad martyr*. Eusèbe VI. 26.

Gordien et sous Philippe, que les travaux d'Origène se multiplient plus que jamais. Son infatigable amour pour l'Écriture sainte lui fait de nouveau chercher quelque version inconnue de la Bible jusque dans Athènes où il écrit trente livres sur Isaïe et vingt-cinq sur Ézéchiel (240)[1]. Son zèle pour la foi le conduit au sein d'une réunion d'évêques où il ramène à l'orthodoxie Berylle, évêque de Bostra, tombé dans une erreur au sujet de la personne du Christ[2]. Dans un autre concile en Arabie, il combat une autre erreur relative à la nature des âmes, et il a le bonheur de vaincre, c'est-à-dire de persuader ceux qu'il combattait[3]. Ses commentaires sur l'Écriture sainte se multiplient, et avec les commentaires les homélies, les œuvres de la parole en même temps que celles de la plume. Les unes pas plus que les autres ne seront désormais perdues pour la postérité. Agé de soixante et quelques années, il accorde enfin (247) ce qu'il a refusé jusque là, que ses discours soient recueillis par des *notarii* au pied de sa chaire, et plus de mille homélies, appartenant aux dernières années de son existence, circuleront dans le monde chrétien[4]. Mais le fruit le plus heureux pour lui de cette époque de sa vie, la meilleure récompense de ce labeur si actif aura été, nous pouvons l'espérer, une pleine réconciliation avec l'orthodoxie s'il était nécessaire, ou du moins avec la hiérarchie. Une lettre de lui malheureusement perdue, adressée en même temps au pape Fabianus et à un grand nombre d'autres évêques,

1 Eusèbe. VI. 32.
2 Eusèbe, VI. 20. 33. Hieronym. *Vir. illust.* 60.
3 Eusèbe, VI 37.
4 Eusèbe. VI. 36.

contenait un exposé de sa foi, justifiait à certains égards les doctrines qu'il avait émises, en rétractait quelques-unes plutôt qu'elle ne les excusait en disant qu'elles avaient été publiées malgré lui. Heureux si, comme nous pouvons le croire, la rétractation fut complète et put être complétement acceptée [1].

Mais pourquoi ces doutes, ces incertitudes? ce renom équivoque entre l'hérésie et l'orthodoxie? Pourquoi faut-il qu'une si grande âme et un génie aussi actif ne puisse être sans restriction réclamé par l'Église comme son bien et comme sa gloire? Pourquoi celui qui a formé tant de martyrs, qui a eu tant de saints pour disciples, pour amis, pour admirateurs, pour apologistes, laisse-t-il indécise la question de son salut?

Certes on l'a assez vu, ni le zèle, ni le courage, ni le dévouement n'ont manqué à Origène. Enfant, il eut la passion du martyre; à peine devenu homme, celle de l'apostolat; vieillard, il garda toujours celle des études sacrées. Tant de catéchumènes convertis, tant d'hérétiques convaincus, tant de prosélytes envoyés au ciel par l'épiscopat, par le martyre, par tous les chemins qui mènent à Dieu, témoignent hautement de l'ardeur qui dévorait cette âme.

L'amour de l'orthodoxie ne lui a pas manqué non plus, on peut le dire.

Il ne faut pas oublier que le symbole public de la foi chrétienne n'était pas développé alors comme il l'a été depuis. Il a marché toujours dans le même sens, mais il a marché ; sans se démentir jamais mais en se dévelop-

[1] Eusèbe, Ibid. Hieronym. *Ep*. 65.

pant. Qu'a été le travail de l'Église, de ses conciles, de ses doctrines, sinon de définir ce qui n'avait pas encore été défini, et selon le progrès des siècles, de dévoiler ou de préciser devant les fidèles quelques vérités de plus parmi celles que Dieu avait déposées dans son sein [1] ? Le symbole obligatoire étant moins étendu, la liberté était plus grande, le dissentiment plus admissible, l'erreur pouvait plus souvent ne pas être hérésie. Origène ne se révolte pas contre l'enseignement de l'Église tel qu'il l'a reçu ; il commence au contraire son livre des *Principes* en reproduisant le symbole de la foi, l'ensemble des vérités que la tradition lui a enseignées et qu'il reçoit avec tous les chrétiens [2]. « Gardons, dit-il, l'enseignement de l'Église venu des apôtres et transmis par succession jusqu'à l'Église d'aujourd'hui..... Là seulement il faut reconnaître la vérité, où on ne s'éloigne en rien de la tradition de l'Église et des apôtres... [3]. » Et, lorsqu'ensuite il pénètre dans ce vaste champ que le symbole lui laisse libre, lorsqu'il cherche à remplir les lacunes que laisse l'enseignement de l'Église, il a bien soin de dire qu'il propose sa doctrine, mais ne l'impose pas, qu'il « discute et examine plutôt qu'il ne définit et conclut [4]. » Parole de soumission

1 « La plupart des questions n'avaient été encore, dit le savant évêque d'Avranches, ni débattues par les théologiens, ni définies par les décrets de l'Eglise. Parcourant donc des contrées où nulle route n'était tracée encore, et où nul vestige de pas n'apparaissait, les théologiens s'élançaient dans la voie qui leur semblait devoir les mener à la vérité, et arrivaient souvent à l'erreur Mais leur erreur était excusable, puisque l'Eglise n'avait pas encore marqué pour eux le droit chemin. Il est juste d'user envers Origène de la bienveillante indulgence dont on use d'ordinaire envers les autres Pères. » Huet *Origenianorium lib.* II. 2, 5, 14.

2 Periarchon I, 3. 5.

3 Ibid. I. *præfat* 2.

4 Ibid. I 6 § 1, 4; II, 8 § 4. 5; 9 § 6. C'est ce que fait remarquer S. Pamphile sur l'ensemble des écrits d'Origène. *Apolog. Origenis in præfat* ; et

orthodoxe et de réserve modeste dont il est juste de lui donner acte et de lui tenir compte.

Non, ce n'est pas la soumission, ce n'est pas la modestie qui a manqué à Origène. Si quelque chose lui a manqué, c'est, dirai-je volontiers, la simplicité. Il a trop craint de s'assimiler au vulgaire des chrétiens ; il a cru trop facilement à un christianisme supérieur réservé à quelques âmes et où ne pénètre pas la plèbe des élus. Les Écritures saintes, dit-il quelque part, sont comme les six urnes qui figuraient aux noces de Cana et qui pouvaient contenir deux ou trois mesures. Les Écritures contiennent des mesures différentes de vérité ; elles renferment deux et même trois ordres d'enseignements. Ainsi il peut y avoir un sens littéral, corporel, charnel, qui est dans la science sacrée ce que le corps est dans l'être humain. Il y a aussi un sens plus élevé, allégorique et moral, qui s'assimile à l'âme de l'homme ; enfin il y a un sens spirituel qui joue le même rôle que joue dans l'être humain l'esprit ou l'intelligence (νοῦς ou πνεῦμα, que la philosophie d'Origène distingue de l'âme). Le premier est pour ceux qui sont enfants dans la foi, pour les âmes simples et ingénues, pour ceux qui font à peine les premiers pas dans la voie des saintes Écritures ; le second est pour ceux qui, vivant dans une sphère plus élevée, sont femmes dans la foi, c'est-à-dire dont l'âme peut devenir féconde,

S. Athanase distingue avec raison ce qu'Origène a écrit par manière d'exercice (ὡς γυμνάζων) de ce qu'il définit avec assurance (ἀδεῶς ὁρίζων). *De decretis Nicenæ synodi*. — Nos disputandi specie magis quam definiendi, prout possumus, exercemur, dit Origène (*Periarch*. I. 6.). Souvent, il s'en remet au libre jugement de son lecteur : Quæ vera et meliora sint, lector inquirat. (Ibid. II. 3 § 7. De même, I, 6 § 4. *In IsaiamHomil*. IV.

mais a toujours besoin d'un maître qui la dirige ; le troisième sens est pour ceux qui sont arrivés à la virilité et à la plénitude de la science chrétienne [1]. Parmi ces trois ordres de vérités, les livres saints contiennent toujours les deux derniers : mais souvent il ne faut pas leur demander le premier, le sens littéral ; on s'égarerait : de même que c'était la troisième mesure qui manquait à quelques-unes des urnes de Cana. « Il y a des simples, dit Origène, non sans quelque orgueil, qui prétendent être de l'Église et pour lesquels la cause de toutes leurs erreurs et de leurs sottises impies n'est autre que l'Écriture entendue selon la lettre [2]. »

Origène n'était certes pas le premier à marcher dans cette voie ; nous avons déjà vu dans Clément d'Alexandrie l'idée d'une doctrine supérieure connue des seuls parfaits, inaccessible aux faibles, soit parce qu'ils sont incapables de la comprendre, soit même parce qu'on se fait une loi de la leur cacher. Bien avant Clément et Origène les Juifs hellénistes, Aristobule, Philon et d'autres, avaient développé par dessus tout le sens allégorique des Écritures, avaient voulu voir dans les moindres circonstances du récit biblique une signification mystérieuse, et sans nier le sens littéral l'avaient noyé pour ainsi dire sous le flot des interprétations symboliques. Recherche souvent ingénieuse, souvent instructive, mais périlleuse ;

1 Voyez *Periarchon præfat.* 8: II, 3; III, 5 § 1; IV, 9 — 12; *In Num. Hom.* XXIV. 3 *In Leviticum Homil.* V. 1, 5.

2 *Periarchon* IV, 9. 20. Sur l'admission ou la négation du sens littéral ibid. IV, 12, 15, 14, 19. Ailleurs, sa manière d'entendre la résurrection des morts n'est pas, dit-il, celle des plus simples d'entre les fidèles (οἱ ἁπλούστεροι τῶν πεπιστευκότων) *In Psalm.* I). Sur la distinction entre l'élite et le commun des fidèles, V. encore Origène *in Celsum* I, 18. IV, 49, 50.

qui ne le sent? Comme l'abus ici est près de l'usage! comme à travers ces interprétations arbitraires toute philosophie, toute erreur, toute hérésie peut facilement se glisser! Comme il est périlleux, quand il va jusqu'au mépris, ce dédain des simples et des ignorants! Comme elle peut mener à l'erreur cette négligence du sens littéral qui va parfois jusqu'à en contester la vérité!

C'est ainsi qu'Origène a pu philosopher sur la Bible et introduire dans les saints Livres ou à côté des saints Livres une doctrine qui leur est étrangère, une doctrine que l'Église de son temps a repoussée quand elle l'a entendue de sa bouche, que l'Église des siècles suivants, à mesure qu'elle définissait plus complétement le dogme chrétien, a repoussée plus décidément encore. Lui qui, dans sa jeunesse, a rejeté Platon ainsi que tous les Grecs, dans son âge mûr il a trop aimé Platon et a voulu accommoder le platonisme avec l'Évangile comme Philon avait prétendu accommoder Platon avec Moïse[1]. La doctrine de Platon sur la préexistence des âmes a fourni à Origène une théorie spécieuse et qui devait flatter son esprit, comme tout esprit philosophique se laisse aisément flatter par une théorie absolue. Il a trop donné au libre arbitre de la créature, il a trop oublié la toute-puissance et l'absolue souveraineté de Dieu. Il n'a pas cru permis au Créateur de privilégier en le mettant au monde aucun des êtres qu'il créait; il a effacé toute prédestination. Selon lui non-seulement l'homme, mais la créature raisonnable, quelle qu'elle soit, ne peut être diffé-

1 Voyez, dans le livre de M. l'abbé Freppel, quelques indications sur la part à faire dans les erreurs d'Origène, non-seulement au platonisme, mais aux différentes écoles grecques. *Origène*, 17e leçon. *In principio*.

rente d'une autre créature raisonnable si ce n'est par suite de ses torts ou de ses mérites. Tous les êtres raisonnables que Dieu a créés, il les a faits et n'a pu que les faire semblables [1]. Le seul usage de leur libre arbitre a établi entre eux des différences ; c'est lui qui a fait de ceux des anges, de ceux-là des démons, d'autres des astres (car selon Origène les astres eux-mêmes sont animés) [2], d'autres enfin des hommes. Il a, pour ainsi dire, forcé Dieu à leur donner des corps [3] afin d'adapter à ces êtres devenus divers les diversités qui sont les conséquences de la vie corporelle [4], et par là les conduire dans les sentiers de la vie future, où, à des degrés divers et dans des sphères différentes [5], selon leurs mérites ou leurs torts, ils vivront plus près de Dieu dans la félicité ou plus loin de Dieu dans la douleur. Et encore, cette vie qui suivra la vie dont nous sommes témoins ne sera-t-elle pas définitive. Telle est l'inextinguible puissance du libre arbitre que, même dans cette vie nouvelle, il exercera encore son empire ; il y aura encore lieu à progrès pour qui méritera, à déchéance pour qui faillira ; l'élu pourra pécher et périr, le réprouvé pourra mériter et se sauver ; l'ange pourra déchoir, le démon pourra obtenir son pardon [6].

1 *Periarch.* II, 9 § 6.
2 *Periarchon.* I, 7, § 3, 5.
3 Origène semble croire que les anges sont corporels. Mais il ajoute : Qualiter se res habitura sit, scit solus Deus, et si qui ejus per Christum et Spiritum sanctum amici sunt. Ibid. I, 6 § 4; II, 2 § 2; IV, 35. *In Mattheum* XVII. 30. *De oratione* 7. Il semble dire le contraire, *In Joannem*. Tom. I. 17. XIX 30.
4 *Periarch.* II. 1 § 1, 2.
5 Ibid. II, 2 § 6.
6 Sur ces épreuves successives (premier, second, troisième, quatrième monde). Voyez *Periarchon* I, 6 § 3. II, 11 § 7. III, 2 § 6, 6 § 3 et 6. IV. 35. (Quelques-uns de ces passages nous sont parvenus dans la traduction

Le sort de la créature raisonnable sera ainsi constamment variable parce que la créature sera toujours libre — jusqu'au jour cependant où, après des siècles sans nombre, des mondes créés et des mondes détruits [1], la mort, le dernier ennemi, sera détruite à son tour, c'est-à-dire où l'ennemi de Dieu cessera d'être son ennemi [2]; où le mal par conséquent n'existera plus, où la créature ne sera plus tentée, où l'ordre primordial sera rétabli et, par une fin qui n'est qu'un retour au commencement [3], tout sera consommé dans le bien [4].

Certes l'erreur est ici palpable, et la contradiction saute aux yeux. Le premier état de choses rétabli, pourquoi le serait-il d'une manière plus définitive ? Le libre arbitre ne subsisterait donc plus ? ou le libre arbitre serait désormais conciliable avec une fidélité éternelle à la loi divine ? La créature raisonnable qui a été créée essentiellement faillible ne serait donc plus faillible ? Pourquoi alors ces épreuves successives? et pourquoi, dès la première épreuve et à la sortie de ce monde, Dieu ne pourrait-il pas sceller dans l'impeccabilité définitive ou dans la réprobation définitive, les créatures qu'il a faites?

En tout, il faut chercher dans Origène une intelligence merveilleusement inventive et merveilleusement pénétrante, plutôt qu'un jugement infaillible et une raison

de S. Jérôme, plus sûre que celle de Rufin.) — Hieronym. *Ep. ad Avitum.* III, 10. IV, 14. — La même idée dans d'autres écrits d'Origène. *In Matth Comment.* LXIX. *In Levitic. Homil.* VIII, 4.

1 III. 5 § 3. III. 6 § 6.

2 III. 6 § 5.

3 I, 6 § 2.

4 III. 6 § 9. c'est ce qu'il appelle le rétablissement (ἀποκατάστασις).

toujours d'accord avec elle-même. Son langage sur la sainte Trinité, quoique dans le *Livre des Principes* Rufin son traducteur l'ait plutôt modifié dans le sens de l'Eglise, ne laisse pas que de donner lieu à des difficultés, et se laisse ramener sans doute, mais ne se laisse pas ramener sans effort à l'orthodoxie. Sa doctrine de la préexistence des âmes, que Rufin n'a osé effacer du *Livre des Principes* parce qu'elle domine tout l'ensemble du système, est démentie par Origène dans un autre de ses traités, puis une page plus loin il semble y revenir [1]. La doctrine de la conversion finale du démon que le *Livre des Principes* nous enseigne, Origène ailleurs non-seulement la condamne, mais la désavoue comme n'ayant jamais été la sienne [2].

Suspecter sa bonne foi serait souverainement inique. Mais, comme toutes les âmes ardentes, Origène a cédé à l'entraînement du moment. Il trouvait, comme Clément d'Alexandrie, dans le platonisme et dans la philosophie grecque en général, un préambule souvent magnifique et un utile appui pour la foi chrétienne ; il abondait avec excès dans le sens de Platon, et après avoir lu dans Platon quelque chose de l'Evangile, il arrivait à faire entrer Platon dans l'Evangile et à mêler à la doctrine chrétienne les doctrines de la philosophie grecque les moins conciliables avec elle. Au contraire, dans sa lutte si ar-

1 *In Rom.* V, 1 et 4. IV, 3. Elle reparaît encore dans le *Commentaire sur S. Mathieu*, un de ses derniers ouvrages, XV, 35.

2 Voy. *Periarchon* I, 6 § 3 III, 6 § 4, soit dans la traduction de S. Jérôme soit dans celle de Rufin. Et au contraire, la protestation d'Origène : *Ep. ad charos Alexandre* (*Apud* Rufin. *de adulterat. libror. Origenis*). *In Rom.* VIII. 9.

dente et si dévouée contre les hérétiques, il rencontrait le libre arbitre dénié par la plupart d'entr'eux, le dogme de la création remplacé par une théogonie semi-païenne; et, se jetant alors dans l'excès contraire, il arrivait à exagérer le libre arbitre, à ne pas permettre au Créateur de mettre au monde deux ordres de créatures raisonnables tant soit peu différentes dans leur essence, à donner pour point de départ à toutes les péripéties de la vie universelle les déviations du libre arbitre humain, comme les Gnostiques plus impies donnaient pour point de départ à toutes les péripéties de leur monde fictif une déviation de l'essence divine[1]. Ne nous étonnons pas trop que ce Platon chrétien ait eu, comme le Platon du paganisme avec lequel il a tant de similitudes, des entraînements et des erreurs. Sa vie, à la différence de celle de Platon, était une vie de combat en même temps qu'une vie d'immense labeur. La paisible philosophie de Platon pouvait se reposer en regardant les flots de la mer battre harmonieusement le promontoire de Sirmium; la théologie militante d'Origène, ce soldat de la vérité, n'avait pas de ces heures de repos. Son ami Ambroise ne lui en eut pas laissé, et surtout les hérétiques, les païens, les juifs, les persécuteurs ne lui en laissaient pas.

Mais ces erreurs et ces contradictions, imputables au génie d'Origène, le sont-elles à sa conscience? Est-ce une intelligence qui a failli, ou un cœur qui s'est révolté? Cette soumission qu'il professe d'une manière si

1 De même, pour la sainte Trinité, Origène répondant à des hérétiques unitaires exagère plutôt la distinction des Personnes divines et semblerait croire à leur inégalité.

explicite envers l'enseignement public de l'Eglise, cette modeste réserve avec laquelle il ne donne ses pensées que comme une œuvre personnelle et même hypothétique de son esprit, ces vertus se seraient-elles démenties un jour? Est-ce une question de doctrine qui attira sur lui l'animadversion de son évêque? Fut-il condamné pour des opinions qui, si elles reparaissaient aujourd'hui, seraient condamnées d'avance par toute la tradition de l'Eglise? Et, s'il fut condamné, quel pouvoir dans l'Eglise prononça sa condamnation? Et s'il fut condamné pour sa doctrine, finit-il par se soumettre? La plupart de ces questions peuvent se résoudre en faveur d'Origène; et ce qui nous semble certain d'après le témoignage de saint Jérôme, c'est que, condamné ou seulement blâmé, condamné par Alexandrie ou par Rome, condamné pour sa doctrine ou pour ses actes, il se soumit et se réconcilia.

Ce qui a surtout jeté des doutes sur sa mémoire, ce ne sont pas les événements de sa vie et les controverses de son siècle, ce sont les controverses du siècle suivant et ce que j'appellerai les luttes posthumes qu'il a eu à soutenir. Pour sa gloire et pour son malheur, Origène a laissé une double postérité, l'une bénie, l'autre que, s'il avait pu la prévoir, lui-même aurait maudite par avance. Ce sont d'un côté ses disciples et ses amis fidèles à l'Eglise, c'est saint Plutarque et les autres martyrs sortis de son école; saint Héraclas et saint Denys tous deux ses auditeurs, tous deux successivement héritiers de sa chaire, tous deux successivement évêques d'Alexandrie, et le dernier, confesseur de

la foi ; ce sont ses hôtes et ses protecteurs, saint Théoctiste, évêque de Césarée, saint Alexandre, évêque de Jérusalem et martyr ; puis cette pleïade de disciples d'Origène devenus évêques, saint Firmilianus en Cappadoce, saint Grégoire Thaumaturge dans le Pont, son frère saint Athénodore, évêque et martyr. Ce sont, à la génération suivante, les disciples de ceux-ci, admirateurs comme eux d'Origène, un saint Grégoire de Nysse, un saint Basile, un saint Athanase, un saint Jean Chrysostôme. Toutes ces lumières de l'Église grecque du quatrième siècle louent et défendent Origène comme un père commun et ont rendu sa mémoire chère au christianisme de l'Orient.

La descendance funeste d'Origène s'est produite plus tardivement. Au quatrième siècle, après que le concile de Nicée, en donnant du dogme fondamental de la Théodicée chrétienne une définition solennelle, a pour ainsi dire sommé toutes les doctrines qui circulaient dans l'Église de venir se confronter à ce suprême criterium de la foi, il s'est trouvé pour certaines doctrines d'Origène que lui-même sans doute eut désavouées, des défenseurs enthousiastes qui devaient provoquer bientôt des adversaires passionnés. Dans les controverses qui précédèrent ou suivirent le concile de Nicée, son nom fut tour à tour invoqué par les hétérodoxes, justifié, mais quelquefois aussi condamné par leurs adversaires. Arius l'appelle à son secours ; saint Basile et saint Athanase le défendent contre l'abus qu'Arius veut en faire. Eusèbe fait Origène arien ; Didyme donne à ses paroles un sens catholique. L'abbé Pacome sur son lit de mort interdit à ses

religieux de lire Origène, et au contraire le martyr saint Pamphile a passé les heures de sa détention à écrire une apologie d'Origène. Saint Jérôme d'abord lui voue une admiration enthousiaste[1]; plus tard sans cesser d'admirer le génie, il blâme les doctrines : « Croyez en mon expérience, dit-il, ses écrits sont empoisonnés. » Rufin le traduit, et en le traduisant le corrige ; saint Jérôme accuse Rufin, et pour avoir falsifié Origène et pour l'avoir défendu. L'amitié de saint Jérôme et de Rufin est brisée par cette querelle à laquelle saint Augustin gémissant ne veut pas prendre part : tant il fallait que le nom d'Origène fût, depuis le premier jour jusqu'au dernier, un sujet de doute, de contradiction, de division dans l'Église !

Mais le plus grand malheur, c'est qu'Origène mort enfante des hérésies. Parmi les solitaires qui peuplaient à cette époque les déserts de la Palestine et de l'Egypte, il s'en est trouvé, qui ont non-seulement adopté, mais poussé même plus loin que lui, ses doctrines les plus attaquables et sont allés jusqu'à admettre une sorte d'assimilation à la fin du temps de tous les élus avec le Christ. D'autres origénistes, (ou du moins on les appelle ainsi, du nom d'un autre Origène), prenant le contrepied du fils de Léonide, ont suivi la trace de ses plus grands adversaires, les gnostiques, et ont poussé aussi loin qu'aucune secte gnostique, la haine de la nature humaine et les abominations auxquelles cette haine servait de pré-

1 Voy. Rufin. *Apolog. Origenis* II, 20, 21. Hieronym. *Ep.* 36 *ad Vigilant*; *Vir. illust.* 51 ; *In Michæam* 11, *in princ.* M. l'abbé Freppel. t. 1. p. 308 Leçon XIV.

texte; louant la chasteté et vivant dans la souillure, habitant la solitude, mais pour s'y perdre. C'est là cette postérité maudite qu'Origène eut rougi d'avoir enfantée.

Il a fallu que Rome intervînt et condamnât, avec les hérétiques qui abusaient du nom d'Origène, les doctrines si manifestement erronées d'Origène. Déjà, dès le temps de la controverse entre Rufin et saint Jérôme, le pape Anastase s'était prononcé contre les doctrines du *Livre des Principes* [1]. Plus tard, le pape Gélase et soixante-dix évêques réunis à Rome distinguaient avec saint Jérôme entre les écrits d'Origène, en approuvaient quelques-uns, en rejetaient d'autres. Au sixième siècle, le pape Vigile d'abord, le concile œcuménique de Constantinople ensuite, attachaient sinon à la personne, du moins aux doctrines d'Origène le nom d'hérétique. «Si l'on entend par hérétique un homme qui a erré sur la foi, dit le savant évêque d'Avranches, il est impossible de ne pas tenir Origène pour tel ; mais si l'on désigne par ce mot celui qui a manifestement persévéré dans son erreur, même après qu'elle a été réprouvée par l'Église, qui oserait dire pareille chose d'Origène ? [2] »

Nous restons donc toujours dans le doute et il semble que ce doute soit un décret de la Providence. Il fut révélé à sainte Melchtilde, au quatorzième siècle, que, « pour Origène comme pour Salomon et pour Samson, Dieu avait voulu laisser dans les ténèbres la question de leur salut, afin qu'effrayés par cette ignorance, les plus doctes, les plus sages, les plus forts apprissent à juger

1 Hieronyme. *Apol. contra Rufin.* II, 22. *Ep. Anastasii et Joannis Hieros.*
2 Cité par M. Freppel. Leçon XXVII. t. II. p. 412.

modestement d'eux-mêmes et à ne rien espérer que de Dieu [1].»

Telle a été la vie et la renommée de cet illustre chrétien, au sujet duquel il est pénible de rester sur une pensée d'hésitation et de doute. Il serait douloureux de se dire qu'une telle âme et un tel génie ait pu persévérer jusqu'à la fin dans une voie hétérodoxe. Ce n'est donc pas assez du génie, ce n'est pas assez même du dévouement et du zèle. Il faut encore cette simplicité de cœur et cet esprit humble que l'apôtre nous recommande, qui se tient en garde contre tout sentiment de hauteur, mais qui leur oppose la crainte de Dieu ; qui sait ne pas être philosophe plus qu'il ne le faut être, mais en cela même garde la sobriété [2]. L'orgueil a fait plus d'hérésiarques que n'en a fait l'ignorance, plus même que n'en ont fait les mauvaises passions.

1 Huet. *Origeniana. Lib.* II. *Sect.* 3.
2 Noli altum sapere, sed time. Rom. XI. 20. Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem Ibid. XII. 3.

CHAPITRE V

L'ÉGLISE ET LA PHILOSOPHIE

§ III. Saint Grégoire Thaumaturge et les autres disciples d'Origène.

Consolons-nous cependant de cette pénible incertitude où nous laisse Origène, en contemplant une fois de plus cette pléïade de disciples plus heureux que leur maître, qu'il a formée autour de lui : ceux-là ont reçu de lui la science, l'ardeur pour l'étude, l'amour de cette philosophie qui mène au christianisme, l'amour des Livres saints, le goût de l'apostolat, le courage du martyre. Mais si, à ces vertus et à ces dons, il se mêlait, dans l'esprit d'Origène une sagesse trop raffinée, dans son cœur un peu de gloire humaine; plus sages que lui, ils n'ont bu dans la coupe qui leur était offerte que le breuvage salutaire venu de la main de Dieu ; ils ont laissé au fond du verre la lie que la faiblesse humaine avait pu y déposer, et ils ont replacé la coupe sans y avoir puisé une goutte de poison. L'école d'Origène est sa vraie gloire et sa gloire la plus incontestable.

Quels hommes, presque tous rangés depuis au nombre

des saints, ont appartenu à cette école ? Je les ai déjà nommés. Outre ceux que le martyre avait de bonne heure moissonnés, un grand nombre, au temps des luttes qui troublèrent la vie de leur maître, étaient déjà à la tête des Églises. C'était Héraclas, frère du martyr Plutarque, et après lui Denys, deux philosophes devenus évêques, qui se succédèrent sur le siége d'Alexandrie. Sous leur direction savante, l'école d'Alexandrie appelait à elle les fidèles lettrés du monde entier ; le savant Julius Africanus y fut attiré par ce que la renommée lui apprenait de la science d'Héraclas [1]. — Dans la Palestine, c'étaient Théoctiste et Alexandre ; j'ai déjà raconté comment ce dernier, ami et protecteur d'Origène, avait été marqué du doigt de Dieu pour être évêque de Jérusalem. Lui non plus n'oublia pas la science, et il fonda à Jérusalem une bibliothèque chrétienne [2]. — L'Église d'Antioche, quoiqu'elle paraisse avoir moins ressenti l'influence d'Origène, nomme cependant un prêtre, Géminus, dont les écrits se conservèrent pendant quelque temps dans l'Église [3]. — Dans l'Asie-Mineure, enfin, nous avons vu ces trois amis, ces trois condisciples de l'école d'Origène à Césarée, Firmilianus en Cappadoce, Théodore et Athénodore dans le Pont qui, bon gré malgré, ont été, jeunes encore, mis à la tête des Églises. Parmi tous les hommes

1 Eusèbe, VI, 26, 31, 35. Julius Africanus était natif d'Emmaüs (Nicopolis de Palestine). Il avait écrit en cinq livres une *Chronographie* donnant les dates de tous les événements depuis la création jusqu'à l'an 221 Eusèbe nous en a conservé des fragments (*Hist. Eccl.* I, 7. *Præp. Ev.*, X. 10. *Demonstr. Ev.*, VIII, 2. Voy. aussi Syncellus *Chronogr.*) et d'autres ouvrages que cite Eusèbe. Il vint à Alexandrie sous l'épiscopat d'Héraclas (231-247).

2 Eusèbe, 21, 26.

3 Hieronym., *De viris illustrib.* Il vivait sous l'épiscopat de Ziben, à Antioche, 230-236.

dont je parle, presque tous payèrent leur foi, sinon de leur vie, du moins de leur sang.

Il faut nous arrêter sur celui que nous avons appelé Théodore (don de Dieu) mais qui, trouvant peut-être trop orgueilleux ce nom donné par ses parents idolâtres, a voulu, soit en devenant chrétien, soit en devenant évêque, s'appeler le vigilant (*Grégorios*) et que toute l'Église a surnommé le faiseur de miracles (*Thaumatourgos*). La vie des autres nous est malheureusement peu connue ; mais la sienne a échappé au naufrage où tant de documents ont péri ; elle nous montre, sous un jour tout à fait inattendu, ce que fut cet évêque, philosophe et fidèle disciple d'Origène.

Nous avons entendu en effet Grégoire, avec une éloquence touchante, témoigner ses regrets au maître qu'il va quitter, et nous dire la manière dont Origène l'a conduit par la science au christianisme. Nous possédons aussi une lettre écrite par le maître à Grégoire et à son frère où il leur recommande les sciences comme l'auxiliaire de la philosophie et la philosophie comme l'auxiliaire du christianisme. « Ce sont, dit-il, les vases de l'Égypte, qu'il nous est permis d'emporter, en quittant le paganisme, le lieu de notre exil, et de faire servir comme les Hébreux à la gloire du Tabernacle. » Grégoire n'est donc pas une âme crédule, un pieux ignorant ; il a reçu tous les enseignements de la science ; mais il a écouté aussi cet autre avis que, dans la même lettre, Origène lui donnait : « Peu d'hommes, je le sais par expérience, se sont trouvés qui, ayant joui des trésors de l'Égypte, ont eu le courage de la quitter et de faire servir ses richesses

à la seule édification du Temple de Dieu; il y en a eu beaucoup au contraire qui, à l'exemple de Jéroboam [1], ont employé leur or à forger une idole dans Béthel, ou, pour parler sans figure, ont employé la subtile philosophie des Grecs à troubler par des hérésies la maison de Dieu. Prends donc soin, seigneur mon fils [2], ajoutait-il, de donner par dessus tout ton étude aux saintes Écritures, et par dessus tout ta pensée à la prière. Voilà ce que mon affection paternelle m'a inspiré pour toi [3]. »

Grégoire a écouté le conseil et il en a profité plus peut-être que le maître lui-même. Grégoire est un chrétien savant et philosophe, mais par dessus tout un chrétien. Il est chaste; mais pour garder sa chasteté ou sa réputation de chasteté, il n'a pas besoin d'imiter l'étrange aberration d'Origène. Lorsqu'il habitait Alexandrie, n'étant pas, à ce qu'il paraît, encore baptisé, vivant au milieu de cette jeunesse déréglée qui venait là étudier les sciences et trop souvent désapprendre la vertu, la jalousie de quelque libertin a voulu jeter sur lui un affront immérité. Au moment où dans la rue, il se livrait avec quelques amis studieux à une conversation savante, une femme décriée par ses mœurs l'aborde et réclame avec impudence un honteux salaire qui certes ne lui était point dû. Sûrs de la vertu de Grégoire, les assistants s'indignent et se récrient. Lui, sans perdre le calme de son âme, et sans craindre de compromettre sa réputation,

1 Le texte dit : Adad (serait-ce Ader Iduméen, auquel ce mot paraît peu applicable ? Voy. III, *Reg.*, XI, 14 et s.).
2 Κύριε υἱέ.
3 Voyez sur tout ce qui suit, la *Vie de saint Grégoire le Thaumaturge*, par saint Grégoire de Nysse.

prie un de ses amis de lui prêter quelque argent pour que cette femme les laisse tranquilles, et ensuite reprend la conversation commencée. Mais Dieu ne voulut pas que même une ombre demeurât sur la réputation de son serviteur. A peine cette femme a-t-elle reçu ce salaire doublement honteux, qu'un démon s'empare d'elle, la renverse à terre, lui fait jeter des cris de douleur ; il faut qu'elle invoque Grégoire, que Grégoire prie pour elle et qu'elle soit guérie par celui qu'elle a calomnié.

Grégoire eut aussi et l'austérité et l'esprit d'abnégation d'Origène. Rentré dans sa patrie, sa pensée ne fut plus que d'échapper aux affaires de ce monde ; il abandonna ses biens, se retira dans une solitude, ne voulut plus vivre qu'avec Dieu. C'est de là qu'il fut appelé pour le sacerdoce. Mais sa foi plus humble le sauva des luttes que l'imposition de la prêtrise avait suscitées à Origène. Lorsque le saint évêque d'Amasée, Phédime, eut par une inspiration de l'Esprit-Saint deviné ce que devait être ce jeune solitaire et témoigné le désir de l'appeler à l'épiscopat, Grégoire effrayé s'enfuit dans une solitude plus lointaine, puis dans une autre, et Phédime ne sut plus où le trouver. Mais alors, inspiré de nouveau du Saint-Esprit, Phédime, en pensée et devant Dieu, consacra Grégoire absent au service du Seigneur, et le Seigneur voulut que Grégoire se rendît enfin.

Il demanda seulement un répit de quelques jours avant de quitter sa chère solitude. Mais là un nouveau trouble vint saisir son âme. Bien des mystères de la foi étaient à cette époque attaqués ou obscurcis par des hérétiques;

les enseignements d'Origène étaient-ils suffisants pour connaître et prêcher la vérité? Une nuit, pendant que Grégoire cherchait à étudier et à comprendre, un vieillard lui apparut, dont le visage et tout l'extérieur était plein d'une douce majesté. Aux questions de Grégoire effrayé, le vieillard répondit qu'il était envoyé de Dieu pour lui donner lumière et courage, et en même temps il lui montra, placée face à face avec lui une femme dont la majestueuse beauté avait quelque chose de surhumain et qui s'enveloppait comme lui d'une lueur surnaturelle. Et, tandis que Grégoire, ébloui de cette double lumière et effrayé de cette double apparition, baissait la tête et se troublait, les discours de ces deux êtres mystérieux commencèrent à le rassurer. Il comprit que le vieillard n'était autre que saint Jean l'évangéliste, et la femme la Mère de Dieu; que Marie exhortait l'apôtre à éclairer le jeune évêque, que l'apôtre avait hâte de se rendre au désir de Marie; et alors Grégoire entendit de la bouche de saint Jean des paroles qu'il se hâta d'écrire, que longtemps après lui son église montrait tracées de sa main, que plus longtemps encore les églises d'Orient et d'Occident se sont plu à répéter.

« Il n'y a qu'un Dieu, père de la Parole vivante, de la « Sagesse subsistante, de la Puissance et de l'Image éter« nelles; Parfait, Père du Parfait; Père du Fils unique.

« Il n'y a qu'un Seigneur, seul Fils d'un seul, Dieu de « Dieu, image et figure de la Divinité, Verbe efficace, « Sagesse en qui est contenue la raison de toutes choses, « Puissance qui a créé toute chose, Fils véritable d'un « Père véritable, Fils invisible de l'Invisible, Fils incor-

« ruptible de l'Incorruptible, Fils immortel de l'Im-
« mortel, Fils éternel de l'Éternel.

« Et il n'y a qu'un Esprit-Saint qui tient son être de « Dieu ; qui, par le Fils, est apparu aux hommes ; image « parfaite du Fils parfait, vie et cause de la vie, source « sainte, sainteté qui donne la sanctification, en qui est « manifesté Dieu le Père qui est au dessus de toutes « choses et en toutes choses et Dieu le Fils qui est en « toutes choses.

« Trinité parfaite, sans division et sans changement, « dans sa gloire, dans son éternité, dans sa royauté. En « elle rien de créé ni rien d'assujetti, rien de surajouté « qui n'ait pas été dès le commencement..... Ni le Père « n'a jamais été sans le Fils, ni le Fils sans l'Esprit-« Saint. Mais immuable et incommutable est la Trinité « éternellement. »

Ainsi éclairé et rassuré, Grégoire quitte sa retraite pour sa ville natale, devenue sa ville épiscopale, Néocésarée (aujourd'hui Niksar). Une nuit d'orage l'oblige à s'arrêter en chemin, et, avec son unique compagnon, il se réfugie dans un temple des idoles, célèbre par les oracles que le démon y rendait. En entrant, il fait le signe de la croix et passe la nuit priant et chantant des hymnes. Le lendemain, le prêtre du temple aborde Grégoire ; ses démons lui ont appris que Grégoire les a forcés de fuir ; il est furieux et ira se plaindre au proconsul. Grégoire, pour toute réponse, lui remet un billet qu'il n'a qu'à déposer sur l'autel. Ce billet porte : *Grégoire à Satan. Tu peux rentrer ;* et le démon revenu dans son temple y donne les signes ordinaires de sa présence.

Mais le démon y perd un serviteur ; car le prêtre païen, forcé de voir là un Dieu plus puissant que le sien, court après Grégoire, se fait instruire, devient chrétien et sera bientôt diacre à Néocésarée.

Le bruit de ces merveilles précède Grégoire dans sa ville natale, et, lorsqu'il y arrive, tout le peuple vient au devant de lui. Dans ce peuple, il n'y avait encore que dix-sept chrétiens. Un d'eux le reçoit sous son toit ; car Grégoire n'a plus une demeure à lui dans cette cité qui l'a vu brillant et riche. Mais la maison de Dieu qu'il est chargé de bâtir va s'élever rapidement ; dès le premier jour, sa prédication convertit bon nombre d'idolâtres ; les guérisons miraculeuses qu'il opère en convertissent d'autres. Et bientôt, avec le travail des uns, avec l'or des autres, une église se construit à laquelle, plus d'un siècle après, malgré les tremblements de terre qui auront vingt fois dévasté le pays, malgré les persécutions qui auront sévi sur toutes les églises, pas une pierre ne manquera.

Là se continue sur les pas du saint évêque cette série de faits miraculeux qui lui a valu le surnom de Thaumaturge. — Deux frères se querellent pour la possession d'un étang. Grégoire, malgré tous ses efforts, ne peut parvenir à les réconcilier ; et un jour est donné où ils doivent se rencontrer les armes à la main, eux et leurs serviteurs sur les bords de ces eaux qu'ils se disputent. Grégoire y va la veille au soir, passe la nuit en prières ; le lendemain l'étang est desséché et le combat se trouve sans but.—Le fleuve Lycus causait par ses débordements en hiver de grandes souffrances à toute la contrée : les

digues qu'on avait construites ne suffisaient pas pour l'arrêter. Les habitants demandent à Grégoire de venir les aider de ses prières. Il va avec eux sur le haut de la digue et, appuyé sur son bâton, il leur prêche, au milieu de leurs inquiétudes pour les biens temporels, la sollicitude autrement importante pour les biens éternels. Puis il leur rappelle qu'à Dieu seul il faut demander des miracles ; il invoque à haute voix le nom de Jésus-Christ, enfonce son bâton en terre à l'endroit même où la digue cédait d'ordinaire à la puissance des eaux, demande à Dieu de contenir les débordements du fleuve et se retire. Le bâton pousse des racines, devient un grand arbre, et préserve désormais la digue et la contrée.—Deux juifs veulent exploiter sa charité ; l'un d'eux se jette à terre et contrefait le mort, l'autre va au devant de l'évêque et lui demande de l'aider par une aumône à enterrer son ami indigent. L'évêque détache son manteau et le jette sur le prétendu mort. Quand il est passé, celui qui est resté debout dit à l'autre : Lève-toi, il n'est plus là. Parole inutile ; l'imposteur était véritablement mort.

La ville de Comana dans le Pont fut le théâtre d'une merveille d'une autre nature. Les chrétiens de cette cité, nombreux et assez libres comme ils le furent en général entre le règne de Maximin et le règne de Dèce, avaient demandé à Grégoire de venir leur donner un évêque. Il passe d'abord quelques jours au milieu d'eux, puis les réunit dans le lieu de leurs assemblées. Les opinions étaient divisées. On se demandait qui était le plus noble, le plus éloquent, le plus savant. Grégoire, auquel pourtant aucun de ces dons n'avait manqué : « N'écartez

pas, dit-il, même les plus humbles; le plus ami de Dieu peut se trouver dans les rangs les plus obscurs. » — « Alors, dit ironiquement l'un des chefs de l'assemblée, je propose de nommer évêque Alexandre le charbonnier. » « Qui est cet Alexandre ? » reprit le saint. On poussa devant lui, non sans des éclats de rire, un homme à peine vêtu, couvert de haillons, le visage et les mains noires de charbon, mais calme, que les rires ne troublaient point et que sa pauvreté ne faisait pas rougir. Grégoire le prit à part et s'informa de sa vie antérieure. Alexandre n'était pas né indigent; il était jeune, il avait un beau visage, il avait étudié la philosophie ; mais pour échapper aux périls que ces avantages humains pouvaient lui faire courir, il était venu à Comana, loin de sa patrie, et il avait pris, disait-il, le noir vêtement du charbonnier comme un masque qui le dérobait à la vue des hommes. Grégoire revient à l'assemblée et de nouveau lui parle des qualités qu'il faut chercher dans un évêque. Il gagne ainsi le moment où Alexandre, que par son ordre on avait baigné et habillé, reparaît à son tour. Ce n'était plus le même homme : « Vous avez jugé d'après vos sens, leur dit Grégoire, et vos sens vous ont trompés. Le démon eût aimé à tenir éternellement caché ce vase d'élection. » Alexandre fut donc élu; et quand, immédiatement après sa consécration, le peuple voulut qu'il lui adressât quelques paroles, il le fit avec une certaine incorrection de langage qui put faire sourire les beaux esprits attiques, mais avec une sagesse et une abondance de pensées qui justifiaient assez le choix de Grégoire. On ajoute même qu'un de ces Athéniens de l'Asie-Mineure,

après s'être raillé de la parole épiscopale, vit en songe des colombes d'une blancheur éblouissante et qu'il lui fut dit : « Ce sont là les colombes d'Alexandre dont tu t'es moqué. » C'est ainsi qu'Alexandre le charbonnier devint évêque de Comana.

Restons-en là sur Alexandre et sur Grégoire que nous retrouverons tous deux un peu plus tard en face de la persécution de Dèce. Remarquons seulement que tous deux instruits aux lettres humaines, tous deux savants et philosophes, comme Origène et comme tant d'autres chrétiens ou évêques de ce siècle, n'en sont pas moins arrivés à cette sainteté de vie qui se manifeste par les miracles ou qui obtient la couronne du martyre. C'est qu'ils ont eu, avec la prudence du serpent, ce qui a pu manquer à leur maître, la simplicité de la colombe. Ils ont su être sages, mais sages avec mesure ; élever haut leur intelligence, mais humilier leur cœur ; penser noblement de Dieu, humblement d'eux-mêmes. Et c'est pour cela que Grégoire, disciple d'Origène et par Origène de Platon, cet élève des grammairiens, des rhéteurs et des jurisconsultes, cet orateur qui proteste bien contre l'atticisme, mais qui n'en parle pas moins avec l'élégance attique autant qu'avec l'éloquence chrétienne, ce savant et ce lettré de la Grèce asiatique, est devenu une sorte de héros légendaire pareil aux anachorètes du désert et aux saints moines du moyen âge. Les lumières de l'esprit n'avaient rien ôté chez lui à la simplicité du cœur, et c'est aux cœurs simples que Dieu révèle ses secrets et confie son pouvoir.

J'ai prononcé le mot de légende ; mais il ne faudrait

pas en inférer un soupçon sur l'authenticité des faits miraculeux qui ont fait donner à Grégoire le surnom de Thaumaturge. Ils ne nous sont pas transmis par une pure tradition populaire ou par des écrivains postérieurs de plusieurs siècles. Soixante et quelques années après la mort de Grégoire, la vénérable Macrine, qui habitait Néocésarée et qui avait vu le saint évêque, racontait sa vie à la nombreuse famille dont elle était l'aïeule, et entre'autres à deux futurs évêques, saint Grégoire de Nysse et saint Basile qui nous les racontent aujourd'hui.

Ainsi florissaient les églises d'Orient, et nous pouvons ajouter, toutes les églises du monde, pendant les treize années de paix sous Alexandre Sévère, pendant les quinze ans de Gordien et de Philippe. Il semble même que l'Église chrétienne dans une certaine mesure se trouvât réconciliée, non-seulement avec le pouvoir, mais avec les peuples. La philosophie devenait comme un terrain intermédiaire sur lequel chrétiens et païens pouvaient se rencontrer, où les premiers pouvaient instruire sans crainte de heurter, les seconds apprendre sans avoir trop à s'humilier. Les lieux d'assemblées chrétiennes ne se dissimulaient plus ; on en a vu s'élever dans Rome ouvertement sous Alexandre. Sous Gordien et sous Philippe, le pape Fabianus, au dessus des catacombes où dormaient cachés les corps des chrétiens, ne craignait pas de construire grand nombre d'oratoires visibles à tous les yeux. Grégoire à Néocésarée bâtissait cette église qui devait durer plus que la ville tout entière. Jamais si longue paix et si complète

liberté, n'avaient été données aux disciples du Christ [1].

Les tombes chrétiennes, fidèles témoins de l'histoire de l'Eglise, déposent, elles aussi, de cette liberté et de cette paix. La catacombe de Calliste, cimetière principal de la Rome chrétienne, se consolide et s'agrandit. Des peintures en ornent les voûtes souterraines, et au dessus d'elles s'élève un sanctuaire visible à tous les regards. Les évêques de Rome, chefs de la chrétienté, viennent dormir à côté les uns des autres dans la crypte qui leur a été réservée. Antéros martyrisé sous Maximin y repose sous une pierre marquée de son nom; son successeur Fabianus est allé chercher en Sardaigne et a rapporté sans crainte le corps de Pontianus, supplicié jadis au lieu de son exil [2].

Cette paix et cette liberté n'étaient pas même sans une certaine splendeur aux yeux des hommes. Les grands évêques que nous venons de nommer, et Origène avec eux, avaient un renom de savoir, d'éloquence, de philosophie, qui en imposait même aux païens. La plupart, nés au sein de la gentilité, de familles riches et honorées, avaient apporté d'autant plus d'éclat à l'Église qu'ils abandonnaient pour elle une fortune plus haute. Ainsi en était-il de saint Cyprien, évêque de Carthage, dont nous

1 « La crainte des ennemis du dehors a cessé depuis longtemps », dit Origène, vers 245. *In Celsum*, III, 15.

2 S. Pontien était mort en Sardaigne en 235. Son corps fut rapporté à Rome par saint Fabien, le 13 août 237. — S. Antéros fut tué sous le règne de Maximin le 3 janvier 236. — Saint Zéphyrin, mort en 218, avait été le premier avant eux enterré dans la crypte papale du cimetière de Calliste. Sur cette crypte et la 3e *Area* (superficie territoriale) ajoutée au cimetière de Calliste par Anatolie, fille du consul Æmilianus; sur la *Cella* (ou sanctuaire) à trois absides qui s'élevait au dessus de cette *area*, voyez M. de Rossi : *Roma sotterranea*.

raconterons bientôt la conversion et la vie. Il semble aussi que les charges publiques, devenues accessibles aux chrétiens, aient été occupées par quelques-uns d'entr'eux. On parle d'un consul chrétien dans les dernières années de Philippe [1].

Mais hélas ! les honneurs, la liberté, la paix elle-même ont leur péril. « La vie de l'homme » et la vie du chrétien surtout, « est une milice sur la terre [2]. » L'épée se rouille si elle cesse trop longtemps de combattre. Ce repos d'une durée inouïe faisait croire à beaucoup de chrétiens qu'on peut se reposer ici-bas. Ils s'attachaient aux biens de ce monde comme s'ils étaient désormais sûrs de les garder. Tout leur soin était de les accroître et d'en jouir. Les haines, les querelles, les tromperies, les parjures venaient à la suite de l'amour du gain. La frivolité et la corruption de la vie païenne s'introduisaient dans la famille des enfants de Dieu. On épousait des infidèles ; on teignait sa barbe et ses cheveux, on fardait son visage, on peignait le tour de ses yeux comme le faisaient païennes et païens. On méprisait les prêtres, on se révoltait contre les évêques ; le prêtre lui-même défaillait parfois ; l'évêque lui-même quittait parfois son église pour aller s'enrichir au dehors, négligeait le soin des pauvres, accumulait, faisait l'usure, extorquait des héritages [3]. « Nous avons péché, s'écrie un martyr des

1 M. Fulvius Petronius Æmilianus, mort consul pour la seconde fois en 249, laisse sa fille Anatolie sous la tutelle de ses deux serviteurs chrétiens Calocerus et Parthenius, plus tard martyrs. Voy. leurs actes, 19 mai (ou 18 avril). Les inscriptions chrétiennes jointes aux fastes consulaires complètent le nom de ce consul, et confirment le nom de son affranchi Æmilianus Parthénius. V. M. de Rossi.
2 Job. VII, 1.
3 S. Cyprien, *De lapsis*, Ep. 8.

temps qui vont suivre, et nos péchés ont élevé un mur entre Dieu et nous [1].»

Ce mur ne pouvait tomber que sous la hache de la persécution. Les docteurs et les saints ou la prévoyaient ou en étaient avertis. «Je n'espère pas, disait Origène, une tranquillité durable; car nos calomniateurs ne manqueront pas d'attribuer les calamités de l'Empire à l'accroissement du nombre des fidèles et à la tolérance des magistrats envers eux [2].» Vers ce temps aussi une vision montra à un chrétien le Père de famille placé sur son trône dans les cieux. A sa droite, un jeune homme était assis, la tête appuyée sur sa main, le visage empreint d'indignation et de douleur. A gauche, un autre tenait un filet et allait le jeter sur un grand nombre d'hommes qui se trouvaient autour de lui. Et il fut expliqué à ce chrétien que, de ces deux figures humaines, la première était celle d'un bon ange plongé dans la douleur parce qu'on n'obéissait pas à ses salutaires avis; que l'autre au contraire était ennemi des hommes et se réjouissait de ce que le Père de famille indigné livrait les coupables à sa cruauté [3].

La paix ne devait donc pas être éternelle et sous le règne même de Philippe, elle commença à se troubler. On parle de la vierge Héliconide martyre à Corinthe, sous Gordien ou sous Philippe; la date est incertaine. Il n'en est pas de même pour les martyrs d'Alexandrie dont les souffrances nous sont racontées par un témoin oculaire, leur propre évêque.

1 S. Pionius, prêtre de Smyrne. Actes au 2 févr.
2 Origène, *In Cels.*, II, 15.
3 Cyprien, *Ep.* 52.

Cette ville était un foyer trop ardent du christianisme pour ne pas appeler sur elle la persécution [1]. Alexandrie avait eu de nombreux martyrs sous Septime-Sévère, elle devait en avoir sous Dèce ; elle allait en avoir même sous le règne du chrétien Philippe.

Un mouvement populaire auquel il ne semble pas que les magistrats aient pris part fut provoqué par un de ces devins, poètes chanteurs des rues qui étaient à la solde des temples ou au service de quiconque les payait. Celui-ci depuis longtemps animait le peuple contre les chrétiens. Un jour donc, l'orage éclate. Un vieillard appelé Métras en est la première victime : sur son refus de blasphémer, on le frappe de verges, on lui porte des coups d'un roseau aigu dans le visage, on le conduit dans un faubourg et on le lapide. Après lui, une femme appelée Quinta est menée au temple, et, comme elle refuse d'adorer, on lui lie les pieds, on la traîne sur le pavé en la maltraitant jusque dans ce même faubourg où elle est lapidée. Alors l'émeute devient générale, toutes les maisons des chrétiens sont envahies, les voisins attaquent et pillent leurs voisins. Tout ce qui se trouve de précieux est emporté par les pillards ; le reste est jeté sur la place et brûlé; on dirait une ville prise d'assaut. Les chrétiens s'enfuient et se cachent, heureux pourtant de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ. Plusieurs tombent entre les mains des persécuteurs ; un seul a le malheur de renier son Dieu. La vierge Apollonie, déjà avancée en âge, après avoir eu les mâchoires brisées, est menée hors

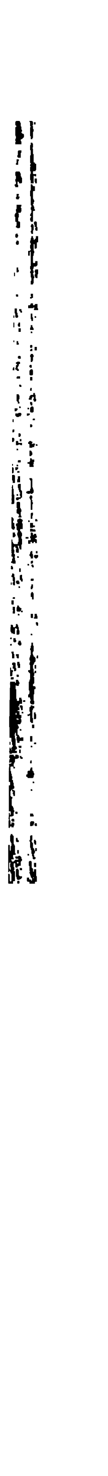
1 Lettre de saint Denys d'Alexandrie à Fabius, évêque d'Antioche, dans Eusèbe, VI, 41.

de la ville et mise en face d'un bûcher où on la menace de la jeter, si elle ne blasphème avec ses bourreaux ; elle semble un instant demander grâce, et, laissée un peu libre de ses mouvements, elle s'élance dans les flammes. Sérapion saisi chez lui est torturé, puis jeté de l'étage le plus élevé de sa maison. Nulle rue assez étroite, nulle heure assez ténébreuse n'est sûre pour les chrétiens ; les cris de mort les poursuivent jour et nuit[1].

Ces violences durèrent plusieurs jours. Elles ne cessèrent que parce que les persécuteurs, se disputant ou leurs victimes ou leur butin, en vinrent aux mains les uns avec les autres, et une vraie guerre civile (saint Denys la qualifie ainsi) ensanglanta Alexandrie.

Les chrétiens de cette cité respirèrent donc. Mais ce répit ne fut pas long. Au bout de peu de temps, les navires venant d'Italie annoncèrent la défaite et la mort de Philippe, l'avènement du païen Dèce. Les chrétiens comprirent qu'ils allaient avoir contre eux et le peuple et le pouvoir : l'émeute allait devenir loi.

1 Ces martyrs sont honorés : saint Mètras, le 31 ou 30 janvier ; sainte Quinta le 8 février (15 janvier) ; sainte Apollonie, le 9 février ; saint Sérapion, le 14 novembre.



LIVRE VI

PERSÉCUTIONS ET DÉSASTRES DE L'EMPIRE

(249-260)

CHAPITRE PREMIER

DÈCE ET SA PERSÉCUTION

(249-251)

Nous entrons ici dans une ère nouvelle. L'Empire romain va se montrer plus ouvertement persécuteur qu'il ne le fut jamais, et il va être plus manifestement et plus sévèrement que jamais frappé par la main de Dieu.

Dèce, on peut le croire, devait au fanatisme païen son élévation[1]. Si les soldats l'avaient élu, si le peuple applau-

1 C. Messius Quintus Trajanus Décius, né à Bubalie près de Sirmium en Pannonie, en l'an 191 ou 201. — Consul en .., 250 et 251.—Proclamé empereur en octobre 249. — Tué en novembre 251 (Orelli, 972, 991, 992. Henzen, 5227).

Sa femme : Herennia Cupressiana Etruscilla. (Orelli, 994. Henzen, 5221).

Ses fils : Q. Herennius Etruscus Messius Decius, — prince de la jeunesse et César en 249, – consul en 250 et 251.—Auguste en 251, — tué avec son père (Orelli, 992, 995, 996. Henzen, 5536, 5537, 5538).

— Et C. Valens Hostilianus Messius Quintus — César en 249, — fait Auguste avec Gallus en 251, — consul désigné, meurt en 252 (Orelli, 992. H., 5539, 5540).

On attribue à Dèce une fille mariée après sa mort à Volusien fils de Gallus Mais cela paraît douteux.

dissait à son triomphe, si le Sénat se hâtait de le proclamer, c'était bien moins amour pour lui que haine du chrétien Philippe.

Aussi chrétiens et païens attendaient-ils de sa bouche l'ordre de persécution. Il ne tarda pas et il fut aussi complet que possible. L'édit de Dèce parut au plus tard dans les premiers jours de janvier, c'est-à-dire moins de trois mois après son avènement. Cet édit fut la déclaration de guerre la plus solennelle, la plus haineuse, la plus froidement systématique que le pouvoir romain eût encore portée contre le christianisme. Jusque-là la persécution avait été populaire plus que politique. Les païens fanatiques criaient, lapidaient dans les rues ; le gouverneur romain, plus ou moins ardemment, selon qu'il avait plus de passion ou plus de bon sens, servait la colère du peuple ; le pouvoir était traîné à la remorque par les tapageurs de la place publique. Mais, cette fois-ci, le pouvoir agissait de lui-même, spontanément, officiellement. L'ordre venait d'en haut, comme diraient les hommes d'aujourd'hui : il était envoyé partout ; et partout, proconsuls, procurateurs, juges, tribuns, centurions, durent s'empresser de quitter tout autre devoir pour veiller au salut de l'Empire en extirpant la race impie des chrétiens.

Le peuple, sans doute, dans quelques endroits comme à Alexandrie, avait témoigné de son fanatisme idolâtrique. Mais ailleurs il était indifférent. De longues années de paix avaient accoutumé à vivre avec les chrétiens comme avec des hommes ; il n'était plus question de ces calomnies monstrueuses qui avaient cours encore au temps de Tertullien. Non, l'initiative populaire ne fut ici pour

rien ; ce fut une persécution tout administrative.

Ce fut par conséquent une persécution tout autrement réfléchie, calculée, graduée, qu'aucune des persécutions précédentes. Ce fut une œuvre de cabinet, prudemment et savamment méditée. Depuis longtemps les magistrats avaient compris qu'il valait bien mieux, au lieu de tuer des hommes, défaire des chrétiens ; amener autant que possible des apostasies, aussi peu que possible des martyres. Mais la passion populaire, très-redoutée par eux, ne les avait pas toujours laissés libres. Aujourd'hui, le magistrat suprême, du haut des inaccessibles grandeurs où il vivait, traçait à la persécution la marche qu'elle devait suivre et enseignait l'art de faire des apostats.

Dèce voulait qu'on tentât les faibles par la séduction et par la peur au lieu de punir (ou plutôt récompenser) les braves par la mort. Il appelait tous ceux qui passaient pour chrétiens à rendre un hommage public, mais momentané, aux dieux de l'Empire, à brûler quelques grains d'encens ou à participer à un sacrifice. En cas de refus, il ne les envoyait pas immédiatement au supplice ; c'eût été les trop bien traiter. Mais l'exil, l'emprisonnement prolongé, la faim, la soif, les tortures ménagées avec un art infini pour faire durer la souffrance et ne pas éteindre la vie, d'épouvantables épreuves pour la pudeur des femmes devaient épuiser leur patience. A la dernière extrémité seulement, après des jours et des mois de tortures, Dèce pour faire voir aux autres chrétiens qu'il savait tuer, permettait qu'on accordât la mort à ses victimes [1].

1 S. Cyprien, *Ep.* 7 (36), 8 (3), 15 (11). Eusèbe, VI, 39-41. Je cite les

Aussi, au premier moment, le triomphe de la volonté impériale sembla-t-il complet. Ces chrétiens qui s'étaient endormis dans le repos; pour qui la persécution suspendue depuis trente-huit ans n'était plus qu'un héroïque souvenir des anciens jours; qui s'étaient habitués à une vie douce, molle, parfois à demi païenne; quand l'édit de persécution retentit, se réveillèrent épouvantés. La foi qu'ils avaient reçue de leurs pères et qu'ils gardaient nonchalamment ne leur sembla pas un trésor aussi précieux que leurs biens ou leur vie. Ils arrivaient en foule devant le proconsul; ceux qui avaient des charges publiques (car les chrétiens avaient commencé à entrer dans les charges publiques) parce que leur rang les mettait en évidence et les sommait, pour ainsi dire, de se prononcer; ceux qui avaient des frères ou des parents païens parce que leurs parents les y poussaient; d'autres parce qu'ils étaient cités à y venir; d'autres enfin parce qu'ils avaient une honteuse hâte d'apostasier. On les menait aux idoles et ils sacrifiaient. Les uns étaient pâles, tremblants, déchirés par la double crainte des hommes et de Dieu; le peuple païen se raillait de ces âmes peureuses qui n'avaient ni le courage du martyre ni celui de l'apostasie. D'autres, plus fermes en apparence, le front haut et d'une voix assurée, affirmaient impudemment qu'ils n'avaient jamais été chrétiens. Ils disaient vrai: c'étaient ces hommes, ajoute saint Denys d'Alexandrie, dont le Seigneur a prédit que le salut serait bien difficile. Quelques-uns allaient plus loin encore dans cette ardeur

lettres de saint Cyprien d'après l'édition d'Oxford, indiquant entre parenthèses les numéros de l'édition de Pamélius, en général pareils à ceux de l'édition de Baluze.

pour l'apostasie. Ils proclamaient qu'ils avaient sacrifié aux dieux et sacrifié librement ; ils se faisaient donner par le juge un témoignage écrit de leur lâcheté ; ils affectaient la joie en courant à la honte ; ils y entraînaient leurs proches ; ils y portaient leurs enfants et faisaient couler le vin des idoles sur ces lèvres innocentes ; quelquefois même, remis au lendemain par le magistrat trop occupé à recevoir tant d'apostasies, ils suppliaient, ils se désolaient[1]. Nous modernes, nous avons vu de ces hontes et nous en verrons peut-être encore; taisons-nous!

Les plus fidèles, il faut dire aussi les plus pauvres, suivant le conseil de l'Évangile, fuyaient, cherchaient la montagne ou le désert. Mais quand par hasard on venait à les ressaisir et qu'on les ramenait en prison, trop souvent quelques jours de prison venaient à bout de leur courage. Ceux qui résistaient à l'emprisonnement étaient mis à l'épreuve des tortures, et trop souvent aussi, après les premières tortures, ils succombaient.

Que restait-il donc de l'Église ? Des bannis, des fugitifs au fond des déserts, des captifs dans les prisons, quelques chrétiens inconnus auxquels le pouvoir ne pensait pas et qui se tapissaient en tremblant au fond de leurs demeures : tous avant peu de jours ne seraient-ils pas ou vaincus par la souffrance, ou détruits par la faim, ou à titre de grâce immolés par le bourreau[2] ? Jusqu'à des

1 Sur cette généralité des apostasies, voir la lettre du clergé de Rome à saint Cyprien, Ep. 30 (31) : Aspice totum orbem pœne vastatum, et ubique jacere dejectorum reliquias et ruinas.

2 Inter plangentium ruinas et timentium reliquias, inter numerosam languentium stragem et exiguam stantium firmitatem. Saint Cyprien à son clergé, *Ep.* 11 (8).

Multorum per totum pene orbem ruina, disent les confesseurs de Rome à saint Cyprien, 31 (26).

prêtres, jusqu'à des évêques avaient succombé, entraînant avec eux leurs malheureuses ouailles; un évêque même, ajoute-t-on, se fit persécuteur. Certes, dans son palais de Rome, lorsqu'il reçut de tels messages de la Gaule, de l'Afrique, de l'Égypte, de l'Asie; lorsque Rome même lui livra sa moisson d'apostats; le César Trajan Dèce put triompher et se dire que Néron, Domitien, Septime-Sévère n'avaient été auprès de lui que des enfants, puisqu'après des années de lutte, ils avaient échoué, et que lui, en quelques jours, avait anéanti presque tout entière la secte détestée des chrétiens.

Mais enfin, si faible que fût ce reste de chrétiens dans les prisons, dans l'exil et ailleurs, il fallait, pour couronner l'œuvre, en venir à bout. Peut-être était-on en droit de ne compter pour rien les bannis, de s'en remettre au dénuement et à la faim pour avoir raison des fugitifs; vivants ou morts, on pouvait les réputer comme étant hors de l'Empire. Mais restaient les captifs, les obstinés, ceux qui n'avaient pas paru au pied du tribunal et à l'autel des dieux, le petit nombre, le très-petit nombre peut-être, mais il restait. Il fallait en avoir raison ou par la victoire ou par la mort; et alors le monde romain, délivré du fléau qui depuis deux cents ans le conduisait à la ruine, n'aurait plus, sous la tutelle des dieux redevenus propices, qu'à reprendre le cours de ses glorieuses destinées, telles qu'elles se poursuivaient, avant l'introduction du christianisme, sous l'heureux règne de Tibérius Claudius César et de Caïus César Caligula.

On se mit donc à l'œuvre, et, là où les bourreaux parurent nécessaires au bien du service, on appela les

bourreaux. On les appela pour torturer avant de les appeler pour tuer. On raffina sur les supplices, on jeta aux mouches frotté de miel l'homme dont avec un fer rouge on avait couvert le corps de plaies. On raffina même sur les séductions: qui ne sait l'histoire de ce jeune homme, mené dans un jardin délicieux, attaché par les pieds et par les mains sur un lit moelleux et magnifique ? Une courtisane essaie de le séduire, et lui, ne sachant que faire pour la repousser, coupe sa langue avec ses dents et la crache au visage de cette misérable [1]. Tous les entêtements ne cédèrent donc pas encore, ni devant la séduction, ni devant la torture ; et à ces captifs qui, dans l'excès de la souffrance, demandaient quelquefois la mort comme une grâce et se l'étaient vu longtemps refuser, il fallut enfin octroyer la mort. Il fallut, bon gré, malgré, faire des victimes, en langue chrétienne des martyrs.

Jetons ici un regard sur les différentes provinces de l'Empire et sur le tribut qu'elles payaient à la persécution.

A Rome, le pontife suprême, le chef de la chrétienté, Fabianus, fut frappé un des premiers [2]. L'Église romaine, l'Église universelle demeura veuve ; sous le feu de la persécution, une élection était impossible. Le clergé inférieur était lui-même décimé ; des prêtres, des diacres étaient dans les fers. Faut-il s'étonner si bien des chré-

1 Martyrs de la Thébaïde, au 28 juillet. (Saint Jérôme dans la vie de saint Paul, ermite).

2 *Epist. Cypr.* 3 (65), 9 (4 , 30 (31, Hieronym , *De Viris illust.*, 54. Eusèbe, *H. E.*, VI, 32. *Kalendar. Bucherii*. Il fut enterré au cimetière de Calliste (*Liber pontificalis*, Beda, etc) où on lit encore son épitaphe : **ΦΑΒΙΑΝΟΣ + ΕΠΙ** (σκοπος) **Μ** (αρτυ) **Ρ.**

tiens avaient faibli, ceux surtout qui tenaient au monde par les richesses, par le rang, par les dignités ? L'Église est immortelle, mais non invulnérable. Néanmoins le clergé de Rome resta debout; il eut toujours de courageux soldats, désignés les uns pour secourir ceux qui étaient dans les fers, d'autres pour ensevelir ceux qui avaient été mis à mort, d'autres pour tendre la main à ceux qui étaient tombés et leur donner l'espérance en attendant qu'on pût leur accorder le pardon ; d'autres, comme en temps de paix, pour soulager la misère du pauvre, assister les veuves, soigner les malades. Ce n'était pas assez encore : pour que rien ne fût interrompu de la vie ordinaire de l'Église, les prêtres et les diacres de Rome, pendant qu'il n'y avait point d'évêque, remplaçaient l'évêque de Rome auprès des églises lointaines, leur envoyaient les exhortations, les encouragements, les reproches de l'Église souveraine. Bien des fois, nous le savons par la correspondance de saint Cyprien, diacres et sous-diacres passèrent de Rome à Carthage et de Carthage à Rome, apportant les lettres de l'Église mère à l'église sa fille, de l'Église veuve de son évêque martyr à l'église veuve de son évêque fugitif. Il y avait alors en chaque ville comme deux églises à la fois, l'église militante dans la cité et l'église souffrante dans la prison ; des prêtres qui veillaient sur le troupeau du Seigneur, et des confesseurs qui, dans les fers, en étaient le modèle, la consolation, la gloire.

Ainsi d'un côté, les prêtres et les diacres de Rome, libres encore, écrivent à Cyprien : « Nous ne vous exhortons pas seulement, disent-ils en sa personne à

e l'église d'Afrique ; mais vous pouvez savoir par
t d'entre nous qui viennent vers vous, qu'avec l'aide
Dieu nous faisons et avons fait tout ce que nous vous
andons de faire ;....nous ne désertons pas l'assemblée
ios frères, nous les exhortons à se tenir fermes dans
oi et prêts à aller au Seigneur ; nous ramenons
Église ceux qui montaient déjà les degrés » (du temple
lu tribunal pour y sacrifier). « Vous savez, frères, que
s devez agir ainsi. Fasse Dieu qui accorde tout à ceux
espèrent en lui, que tous, il nous trouve ainsi occu-
! Vous qui avez le zèle de Dieu, transmettez une copie
es lettres partout où vous le pourrez, par des mes-
ers fidèles ; appropriez-vous-le ; faites dire à vos
es qu'ils soient fermes et immuables dans la foi [1]. »
t d'un autre côté, Moyse et Maxime, prêtres, Rufin,
ostrate et d'autres confesseurs, tous enfermés à
ne dans les prisons, écrivent, eux aussi, aux chrétiens
frique, et ajoutent l'autorité du martyre aux avis et
encouragements qui venaient de la chaire de saint
re. Enchaînés, souffrant la soif, la faim, l'infection
prisons, la torture des chevalets, ils s'écrient :
u'est-ce que la grâce divine peut accorder à aucun
ıme de plus glorieux et de plus heureux que de con-
er courageusement son Dieu devant les bourreaux,
: un corps déchiré, tordu, presque inanimé ; de con-
er le Christ, Fils de Dieu, par le souffle d'une voix
s'éteint, mais qui demeure toujours libre;... de
pre les liens du siècle, pour se présenter libre devant

[1] Cypr., *Ep.* 8 (3). Voyez aussi toute sa correspondance avec le clergé
ome, 20 (15), 30 (31), 35 (29), 36 (30).

Dieu et devenir, au nom du Christ, le collègue de la passion du Christ[1] ? »

Le foyer se conservait donc. Rome gardait le feu de la foi et le communiquait au dehors. Il le fallait ; car les désastres étaient bien grands, et si, de ce centre où la chrétienté blessée était toujours debout, l'exemple et la leçon du martyre ne fussent venus aux chrétientés lointaines, elles eussent pu périr. Mais, grâce à Rome, la vie de la foi rentrait dans ces corps presque inanimés, et, là où le pouvoir croyait n'avoir qu'à enregistrer des apostats, il rencontrait tout à coup des martyrs.

Ainsi, hors de Rome et à ses portes, coulait le sang des chrétiens : deux frères, Pergentinus et Laurentinus, avaient souffert la prison, la faim, les verges en chantant, jusqu'à ce qu'enfin le juge se frappant le front, s'écria : « Malheur à moi, je suis vaincu ! » et les couronna par la mort.—Fusca, jeune fille de quinze ans, avait été frappée des verges d'abord, puis du glaive ; et Maura, sa nourrice, se jetant en larmes sur le corps inanimé, avait demandé et obtenu qu'on ne la séparât pas de sa jeune maîtresse.—Le lecteur Venantius et le prêtre Porphyre avaient mené avec eux devant le juge toute une famille païenne qu'ils venaient de convertir. — Un autre groupe de prosélytes avaient entouré à Foligno l'évêque Félicien : en lui rendant des soins dans la prison, la vierge Messaline, sanctifiant un nom impur, s'était fait distinguer par les bourreaux, et avait participé à son martyre. Trois soldats instruits par

1 *Moyses et alii ad Cyprianum Papam. Ep.* 31 (26). Lettre d'envoi de saint Cyprien, 32 (32) et sa réponse, 37 (16). Voyez encore sur les mêmes martyrs, Ep. 27 (23), 28 (25).

Félicien, chrétiens depuis longtemps et libres sous le règne de Philippe, avaient prétendu sous Dèce à la même liberté et l'avaient conquise par la mort. — Enfin, sans parler de bien d'autres, en Sicile, la vierge Agathe, belle et d'illustre naissance, livrée d'abord à une femme débauchée pour corrompre sa pureté, puis au bourreau pour dompter son courage, avait vaincu l'une et l'autre ; et lorsque le juge dans sa rage avait ordonné de lui couper les seins : « Tu n'as pas honte, lui avait-elle dit, en te rappelant que tu as sucé le sein de ta mère. » Mais le lendemain, on l'avait trouvée dans les fers, ses blessures parfaitement saines, parce que Dieu avait envoyé un de ses apôtres pour la guérir, et après de nouveaux supplices, ramenée encore en prison, elle avait demandé au Seigneur de recevoir son esprit et elle avait expiré [1].

Loin de Rome et de l'Italie, les choses se passaient de même.

Alexandrie, la seconde ville, on pourrait dire aussi la seconde église de l'Empire, à l'annonce de la persécution, ressentit les mêmes troubles, fut témoin des mêmes terreurs, eut le spectacle des mêmes apostasies. Là

1 Martyrs d'Italie sous Dèce : *A Rome*, saint Fabien, pape (20 janvier). — Saints Aurélien et Maxime, son jeune enfant (22 mai ou 31 janvier). — Moyse et Maxime, prêtres (19 nov.). — Victoire et Anatolie, vierges (23 déc.). — Calocer et Parthénius (19 mai. (V. ci dessus, p. 282, note 1). — Abdon et Sennen, Persans (30 juillet)

A Arezzo : Saints Pergentinus, Laurentinus et 400 autres, martyrs (3 juin). — *A Ravenne*, Fusca et Maura (13 févr.). — *A Formies* (?), Albina, vierge (16 déc.). — *A Fundi*, Magnus, évêque et Paternus (19 et 21 août). — *A Camerinum*, dans l'Ombrie, Porphyre, prêtre 4 mai) ; Anastase, Théopista sa femme, leurs quatre fils et leurs deux filles (11 mai). — A Assise, Victorin, évêque (13 juin). — *A Foligno*, Félicien, évêque, et Messaline, vierge (23 ou 24 janvier); Héraclius, Justus et Maurus, soldats (4 mai). — *A Atinum*, Carus, évêque (29 avril). — *A Abia*, dans les Abruzzes, Maxime, diacre (19 ou 20 octobre).

En Sicile : *A Catane*, sainte Agathe, vierge (5 février). — *A Léontium*,

comme ailleurs, dit le saint évêque qui raconte les souffrances de son troupeau, la chrétienté se divisa en trois parts, les apostats, les bannis et les prisonniers. Mais là aussi le flot de l'apostasie rencontra un roc contre lequel il s'arrêta; et comme Sodome, l'église d'Alexandrie n'eût-elle eu que dix martyrs pour tant de désertions, c'était assez pour la sauver. Cette portion résistante de l'Église, cette élite des forts, paya la dette du sang pour ceux qui étaient tombés comme pour ceux qui avaient fui. Ces martyrs nous sont nommés par leur évêque; et pourquoi ne pas répéter les noms que nous révèle un si vénérable et un si indubitable témoignage?

Saint Denys, dans sa lettre à l'évêque d'Antioche, parle d'abord de la chûte déplorable de tant de chrétiens. « Mais, ajoute-t-il, il y eut aussi de ces bienheureux, colonnes inébranlables du temple du Seigneur, affermis par lui pour être les témoins de sa royauté. Entre autres Julien, âgé, goutteux, comparut avec les deux hommes qui le portaient. L'un d'eux faiblit; l'autre, appelé Eunus, confessa le Christ; lui et Julien, placés sur un chameau,

saints Alphius, Philadelphus et Quirinus, frères (10 mai); plusieurs juifs (9 avril), sept enfants (26 mars), et 20 soldats (10 décembre) convertis par eux.

On peut rapporter au temps de la persécution de Dèce à Rome, une peinture tout à fait unique en son genre qui a été découverte dans la crypte des saints Calocer et Parthénius (catacombe de Calliste). C'est la seule peinture contemporaine représentant un martyr Un personnage couronné de lauriers (l'Empereur ?) vêtu de la tunique et du pallium est debout sur un tribunal ou *suggestus* comme celui des magistrats. Son geste est menaçant. Au pied du tribunal, un homme avec une tunique bordée de pourpre, avec une attitude et une physionomie sereine (le confesseur de la foi); à la droite de celui-ci une figure à moitié effacée; à la gauche, un homme couronné (de lauriers ?) qui s'éloigne et paraît mécontent (un prêtre des idoles qui a essayé en vain de faire apostasier le chrétien ?). La peinture est du style de la seconde moitié du troisième siècle. sans aucune trace du goût byzantin. Voy. M. de Rossi, *Rome souterraine*.

promenés ainsi dans toute la ville, flagellés pendant toute la marche, sont à la fin jetés au feu. Pendant que la foule s'attroupe autour d'eux et les injurie, un soldat qui les garde veut réprimer ces clameurs ; le peuple se récrie ; le soldat Besas est livré au juge par les perturbateurs, et, après avoir soutenu l'épreuve comme un vaillant soldat de Dieu, il est frappé de la hache. Un Lybien, appelé Macar (Bienheureux) et digne de ce nom, sollicité de toute façon par le juge sans être ébranlé, est brûlé vif. Epimaque et Alexandre, après un long séjour dans les horreurs de la prison, supportent les ongles de fer, les fouets, mille autres tortures, et sont jetés dans la chaux vive. »

On s'attaque même à des femmes : « la très-pieuse vierge Ammonarion, sommée de blasphémer, annonce que, malgré toutes les tortures, elle ne le fera pas ; le préfet d'Égypte commence alors à avoir honte de torturer des femmes, et il fait grâce à celles qui restent, c'est-à-dire les fait purement et simplement décapiter. Ainsi périt une autre Ammonarion ; Mercuria, femme âgée et vénérable entre toutes ; Dionysia, mère de plusieurs enfants, mais chez qui l'amour maternel cède à l'amour du Seigneur. »

On s'attaque enfin aux enfants : « avec trois Égyptiens, Héron, Aser et Isidore, paraît le jeune Dioscore âgé de quinze ans. Le juge s'adresse d'abord à lui, veut le fléchir et l'effrayer, veut ensuite le contraindre par les tourments ; il ne réussit pas. Il ordonne que les autres soient torturés à leur tour et brûlés sous les yeux de Dioscore ; l'héroïque enfant ne cède pas non plus. Le

juge, devant la fermeté de son courage et la sagesse de ses réponses, est pris cette fois encore d'un mouvement de pudeur; il le remet en liberté, comptant, dit-il, sur la maturité de l'âge pour lui donner du repentir. » Heureuse impénitence! « Le divin Dioscore, nous dit son évêque, vit aujourd'hui au milieu de nous, il était réservé à un plus grand et plus long combat. »

Le hasard fournissait encore d'autres victimes. « Némésion est accusé devant un centurion comme ayant participé, disait-on, à des brigandages; il se disculpe et son innocence est reconnue. Mais quelqu'un s'écrie qu'il est chrétien et il est mené devant le préfet. Être chrétien est un bien plus grand crime qu'être larron, il est flagellé deux fois plus cruellement que les bandits et brûlé avec eux. Et c'est ainsi que ce bienheureux eut l'honneur d'être traité comme le Christ.—Un vieillard appelé Théophile comparaît, lui, comme chrétien et semble près de faillir. Un groupe de quatre soldats présents à son supplice frémissent, lui font des signes, lui tendent les mains, l'encouragent. Le peuple les regarde étonné et, avertis par cette émotion du peuple, sans être saisis ni appelés, ils vont se placer sur le banc des accusés et se déclarent chrétiens. Il y eut un moment de terreur chez le préfet et ses assesseurs, quand ils virent surgir à la fois tant de chrétiens et de tels chrétiens. Mais il n'y eut chez les martyrs qu'un sentiment de joie, et ils sortirent glorieux et triomphants du prétoire pour aller à la mort. »

Ceux qui étaient hors d'Alexandrie étaient-ils eux-mêmes en sûreté? Ischyrion n'avait pas fui; il était resté

sur les terres du maître dont il gérait les biens. Ce fut son maître qui lui ordonna d'immoler aux idoles et le fit mourir.

Timothée n'avait pas fui non plus la ville de la Thébaïde qu'il habitait. Comme lecteur, il avait le dépôt des livres saints. On les lui demande. « Mes livres sont mes enfants, dit-il, je ne les donnerai pas. » On le torture, et pendant qu'il souffre, on appelle auprès de lui Maura sa femme, âgée de dix-sept ans, mariée depuis vingt jours seulement. Maura un instant cherche à le séduire, et c'est lui qui la convertit. Mais comme elle hésite et tremble encore : « Déclare-toi chrétienne, lui dit Timothée ; tu « verras que les tortures seront pour toi comme une « huile bienfaisante. » Tous deux, à la fin, crucifiés en face l'un de l'autre, s'encouragent et se racontent les célestes visions que Dieu leur envoie. Au bout de plusieurs jours, un ange les appelle à la paix du Seigneur. Maura fait aux frères un dernier adieu et tous deux expirent en même temps.

Pansophius, après avoir donné tous ses biens aux pauvres, habitait depuis longtemps le désert. On le ramena pour être supplicié à Alexandrie. D'autres, fuyant dans les solitudes, y trouvaient, au lieu des bourreaux, la faim, la soif, le froid, les maladies, les brigands, les bêtes féroces. « Ceux qui survivent, dit saint Denys, sont témoins aujourd'hui du courage et de la victoire de leurs frères. Ainsi Chérémon, évêque de Nilopolis, déjà très-âgé, s'était retiré avec sa femme dans la montagne arabique ; on ne les a plus revus ; les frères les ont recherchés avec le plus grand soin et n'ont pas même retrouvé

leurs corps. D'autres, réfugiés dans les montagnes, ont été pris par les Sarrasins et réduits en esclavage ; parmi eux, quelques-uns ont été rachetés au poids de l'or, d'autres n'ont pas pu l'être encore. Je te dis tout cela, non sans but, ajoute l'évêque d'Alexandrie, écrivant à l'évêque d'Antioche ; je veux que tu saches les maux que nous avons soufferts. Ils seront mieux compris de ceux qui en ont éprouvé de semblables [1]. »

Mais Denys lui-même, qui écrit ainsi, avait été de ces glorieux fugitifs. A Alexandrie, comme ailleurs, l'évêque s'était trouvé en butte aux premiers efforts de la persécution, et, en lui échappant, il avait pu espérer donner la paix à son troupeau. « Je parle devant Dieu, dit-il, et il sait que je ne mens pas. Ce n'est pas de mon propre gré, mais par la volonté de Dieu, que j'ai pris la fuite. Avant même que l'édit de persécution eût été publié, Sabinus (le préfet d'Égypte) me fit chercher par un *frumentaire* (un espion). J'étais chez moi et j'y restai quatre jours attendant sa visite. Lui, persuadé que j'avais dû fuir, me chercha par les chemins, sur les rivières,

1 Lettre de saint Denys d'Alexandrie dans Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VI, 31 (41).

Martyrs en Egypte : *A Alexandrie*, saint Julien, Eunus dit Chronion, et le soldat Bésas, 27 février (Adon dit le 19, et un *Ménologe* le 30 octobre): Macar, 8 décembre ; les deux Ammonarion, Epimaque, Alexandre, Mercure et Dionysia, 12 décembre ; Héron, Ater (ou Aster), Isidore, 14 décembre. (V. aussi Usuard, Adon, Bède, Photius, 119) : Némésius ou Némésion, 19 décembre ; Théophile, et les autres soldats Ammon, Zénon, Ptolémée et Ingenuus (1er juin) ; à ces martyrs nommés par saint Denys, les *Ménées*, et d'autres martyrologes grecs ou latins ajoutent : saints Pansophius, 15 janvier ; Fauste, prêtre, avec huit compagnons, plus trois femmes, 6 septembre ; Agathon qui semble être le même que le soldat Besas, 7 décembre.

Hors d'Alexandrie : Saints Timothée, lecteur, et sa femme Maura, dans la Thébaïde, 3 mai ; Chérémon, évêque, 22 décembre ; plusieurs martyrs dont le nom est resté inconnu, 21 juillet.

dans les champs. Dieu cependant me fit connaître que je devais partir, et contre toute attente facilita mon départ. Avec un serviteur et un grand nombre de mes frères, je quittai Alexandrie. Cette fuite était une œuvre de la Providence, et la suite l'a bien montré en faisant voir à combien d'hommes elle a été utile... Cependant je fus arrêté vers le soir par les soldats et conduit à Taposiris. Timothée (peut-être son fils ?) n'était point à Alexandrie avec moi; aussi ne fut-il point arrêté; revenant à la ville, il trouva la maison vide et gardée par des soldats. Ne voyant ainsi personne, il s'éloigne, et dans son chemin rencontre un paysan qui le voyant hors d'haleine l'interroge; Timothée lui dit ce qui s'était passé. Le paysan, allant à une noce, raconte le fait aux convives pendant un de ces repas qui se prolongent toute la nuit; alors, par un mouvement soudain, tous se lèvent, courent à Taposiris, entourent ma prison en poussant des cris. Les soldats ont peur et prennent la fuite; les paysans arrivent jusqu'à nous et nous trouvent couchés sur nos grabats. J'atteste Dieu que je les ai pris pour des voleurs, et que, me résignant à ne garder que la tunique de lin dont j'étais couvert, je leur ai tendu le reste de mes vêtements placés à côté de moi. Eux refusent, m'ordonnent de me lever et de partir en toute hâte. Je compris alors ce qu'ils étaient venus faire; je criai, je les suppliai de me laisser là; je les suppliai, s'ils voulaient me rendre service, de me couper la tête avant que les satellites ne vinssent me reprendre. Ils ne voulurent pas m'entendre, me forcèrent à sortir du lit. Je me jetai par terre; mais eux, me prenant par les pieds et par les mains, me por-

tèrent hors de la ville, me mirent sur un âne sans bât, et me conduisirent dans le désert. J'étais suivi de Caïus, de Faustus, de Pierre et de Paul, qui sont témoins de ces faits [1]. »

J'ai cité tout au long ce récit, parce que c'est, si je ne me trompe, l'unique exemple de la résistance par la force à la persécution antichrétienne. Et encore en quoi consiste cette résistance? Quelques paysans (chrétiens ou non? saint Denys n'en dit rien), sans armes, se rassemblent autour d'un évêque prisonnier, jettent des cris de douleur, font peur aux soldats sans le vouloir peut-être et délivrent malgré lui leur évêque pour aller le cacher dans le désert. En fait de révolte, il n'y en a guère eu de plus bénigne, et c'est pourtant la seule dans l'histoire de trois siècles de persécution!

Continuons notre rapide circuit autour du monde romain. De même qu'en Égypte saint Denys d'Alexandrie, que nous avions connu évêque et docteur, nous apparaît comme témoin de la persécution, de même ailleurs ceux que nous avons admirés comme les lumières de l'Église tranquille et libre, reparaîtront à nos yeux comme les héros ou les gardiens de l'Église persécutée. A Jérusalem, saint Alexandre, ce vétéran du martyre qui déjà, sous Septime Sévère, avait confessé la foi dans les tourments, est saisi de nouveau au bout de quarante ans et expire dans la prison [2]; à Césarée en Palestine nous

1 Dionys. *Ep. ad. German. Apud* Euseb., *H. E.*, VI, 40.
2 Sur le martyre de saint Alexandre (18 mars; chez les Grecs, 25 mars et 12 décembre) voyez Eusèbe, VI, 39. — Saint Denys d'Alex. dans Eusèbe, VI, 46. — Saint Epiphan, *de ponderibus et mensuris*, 18. — Hiero-

rencontrons une fois de plus l'illustre Origène, qui, à l'âge de soixante-sept ans est emprisonné, enchaîné au cou, mis dans des entraves qui sont à elles seules une torture, et tourmenté par d'autres moyens encore avec un art infini pour le faire souffrir sans le gratifier de la mort. Aussi pourra-t-il survivre, voir la paix renaître dans l'Église, et peu après, mourant sous le règne de Gallus, il laissera comme souvenir de son combat, des paroles et des écrits pleins de consolation pour ceux qui souffrent[1]. A Antioche nous retrouvons saint Babylas, qui termine sa glorieuse vie épiscopale par une confession glorieuse : jeté dans les fers avec trois enfants ses prosélytes, il y meurt et ses chaînes enterrées avec son corps deviendront comme ses reliques un objet de vénération[2]. Enfin, dans le Pont, nous retrouvons saint Grégoire le Thaumaturge et saint Alexandre le Charbonnier; le

nym., *in Catalogo* — *Chronic. Alexandr.* — Nicephore Calliste, V, 27. — *Ménées* grecques. — Bede, Usuard, Adon, etc.

Les martyrologes, au 30 janvier, mentionnent un Alexandre martyr à Jérusalem. Mais ce serait un autre que l'évêque. — On cite encore en Palestine ou en Syrie : Saintes Meuris et Thée à Gaza (19 décembre); la dernière survécut aux tortures; sainte Reparata, vierge à Césarée de Palestine, 8 octobre (sous Dèce ou Valérien ?); saint Galation et Epistema sa femme en Phénicie (5 nov.); 40 vierges martyres à Antioche (24 décembre).

1 Ici se représente le récit d'une prétendue apostasie d'Origène que nous avons cité plus haut d'après saint Epiphane (*Hæres.*, 64), parce qu'il serait plutôt applicable à une époque antérieure. On peut y ajouter l'écrit intitulé : *Lamentations d'Origène*, dans lequel on le fait parler et déplorer une chûte où le démon l'aurait entraîné. Baronius examine ces deux témoignages et les rejette. Le dernier est complètement apocryphe et condamné comme tel par le pape Gélase. Quant au passage cité plus haut de saint Epiphane, Baronius croit qu'il y a été ajouté après coup, d'autant qu'un autre passage du même écrivain le contredit. Du reste, l'apostasie d'Origène n'est mentionnée ni par aucun de ses critiques pour la lui reprocher, ni par aucun de ses apologistes pour l'en défendre.

2 Saints Babylas, Urbain Philidianus et Epolomus (24 janvier; chez les Grecs, 4 septembre). Voyez le récit que fait saint Jean Chrysostôme de la mort de saint Babylas (*Advers. Gentiles. In Juvent et Maxim*). Il peut y avoir une certaine confusion entre ce que saint Jean Chrysostome ra-

dernier est brûlé vivant. Grégoire, comme Denys d'Alexandrie, suit le conseil du Seigneur et se retire, avec ce prêtre des idoles qu'il avait fait diacre, sur une montagne solitaire. On l'y poursuit ; le pied de la montagne est occupé par des soldats, d'autres parcourent les hauteurs. Grégoire invite son diacre à prier avec lui en toute confiance. Pas un coin, pas une caverne n'échappe aux explorations, et les soldats redescendent en disant qu'ils n'ont rien vu si ce n'est deux arbres croissant à côté l'un de l'autre. Le guide qui les aidait à explorer le pays, sur leur rapport, remonte seul à l'endroit indiqué, et trouve au lieu des deux arbres les deux chrétiens à genoux, immobiles, en prière. Il se jette aux pieds de l'évêque, devient chrétien et demeure avec lui. Du fond de sa retraite cependant, Grégoire priait pour ceux qui n'avaient pas suivi son exemple, mais étaient restés dans la ville. Néocésarée et ses alentours étaient dévastés ; hommes, femmes, enfants étaient emprisonnés, mis dans les fers, torturés : mais le saint évêque retiré, comme Moïse, sur la montagne, élevait les mains vers le ciel, combattant par la prière avec plus de puissance encore que Josué ne combattait par l'épée.

Un jour, tandis qu'il priait avec quelques chrétiens, une violente angoisse le saisit. Il se bouche les oreilles comme un homme à qui arrive un bruit pénible à en-

conte de saint Babylas et de Dèce, et ce qui a été rapporté plus haut de l'empereur Philippe. Ses actes avaient été écrits, mais par un évêque arien d'Antioche. Voyez les martyrologes ; Nicéphore, *In chronol.*; saint Jérôme ; saint Epiphane, *De ponderibus*, 19. Quelques grecs le mettent sous Numérien ou sous Carus. Mais c'est inadmissible, puisque ses successeurs sur le siège d'Antioche sont nommés à des dates antérieures au temps de ces empereurs.

tendre. Il reste ainsi quelque temps immobile ; puis son immobilité se résout en un transport de joie et son silence en un hymne de louanges. On l'interroge : il raconte qu'il a vu un jeune homme luttant contre le démon et qu'à la fin le chrétien a terrassé son ennemi. On le presse encore : et il révèle que le jeune Troadius, conduit devant le magistrat et cruellement torturé, a enfin obtenu la couronne. Et, en effet, le même jour, à la même heure, Troadius était monté au ciel.

Nous n'avons pas épuisé, tant s'en faut, la liste des martyrs. L'Asie-Mineure surtout en a donné au ciel une riche moisson ; cette contrée si anciennement chrétienne, évangélisée par les Apôtres eux-mêmes, couverte dès leur temps de nombreuses et florissantes églises auxquelles saint Jean avait communiqué le feu de sa charité, cette contrée devait opposer un plus ardent courage aux efforts des persécuteurs. Il est impossible de rapporter ici tous les noms que nous a transmis la tradition des églises asiatiques.

Dans une ville, un chrétien vient de lui-même s'offrir au proconsul : « Comment t'appelles-tu ? » — « Maxime. » — « Quelle est ta condition ? » — « Je suis libre de naissance, mais esclave du Christ. » — « Ton métier ? » — « Je suis homme du peuple, vivant de mon travail. » — « Tu es chrétien ? » — « Je suis pécheur, mais pourtant chrétien. » — « Tu ne connais pas les décrets récemment arrivés des invincibles princes ? » — « Lesquels ? » — « Ils ordonnent que tout chrétien, quittant son inutile superstition, reconnaisse le vrai prince auquel tout est soumis et adore les mêmes dieux que

lui. » — « Je connais l'injuste sentence du prince de ce siècle, et c'est pour cela que je me suis présenté. » — « Sacrifie donc aux dieux. » — « Je ne sacrifie qu'à Dieu seul auquel dès mon jeune âge, je me félicite d'avoir sacrifié. » — « Sacrifie pour ton salut, ou je te fais mourir dans les tourments. » — « Je l'ai toujours souhaité. Aussi me suis-je présenté à toi, afin qu'en perdant cette misérable vie terrestre, je gagne la vie éternelle. » Le proconsul le fait bâtonner : « Sacrifie, lui dit–il, pour être délivré de ces tortures. » — « Ce que je souffre pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce ne sont pas des tortures, mais de douces onctions. Si je m'éloignais de Dieu et de l'Évangile, c'est alors que j'aurais à craindre de véritables tortures. » On le met sur le chevalet : « Reviens de ta folie, lui dit encore le proconsul, sacrifie pour sauver ta vie. » — « Je sauverai ma vie en ne sacrifiant pas ; si je sacrifie, je la perds. » Le proconsul rend enfin sa sentence : « Puisqu'il ne veut pas se soumettre aux lois et sacrifier à la grande Diane, qu'il soit lapidé. Ainsi le prescrit pour épouvanter les chrétiens la divine clémence de l'Empereur. » Rendant grâce à Dieu, Maxime est emmené hors de la ville et lapidé [1].

Maxime s'était offert au proconsul, sans doute par une inspiration spéciale de Dieu ; car l'Église défendait en général de chercher le martyre. Pionius, prêtre de Smyrne, ne le chercha pas, mais l'attendit. Comme il se préparait

1 Actes consulaires, apud Surium et alios (30 avril). Le nom de la ville d'Asie n'est pas indiqué. Les Grecs mettent sa fête au 7 ou au 14 mai.

à célébrer le glorieux anniversaire de saint Polycarpe, évêque de Smyrne et martyr, une vision l'avertit que le lendemain il serait pris. Le lendemain, en effet, après la prière solennelle et après qu'on eût « goûté le Pain et l'Eau », les chercheurs de chrétiens surviennent et le somment d'obéir aux lois de l'Empereur. « Je connais des lois, répond-il, celles qui m'ordonnent d'adorer Dieu. — Et nous aussi, nous obéissons à Dieu », s'écrient deux des chrétiens présents, Sabina et Asclépias. Déjà l'un et l'autre, avertis, comme Pionius, par une vision, portaient à leur cou une corde qui, la veille, s'y était miraculeusement nouée pour que, dit le narrateur, s'ils étaient conduits au forum et au temple, on vît bien qu'ils n'y allaient pas volontairement. Le peuple se pressait pour les voir, les Juifs et surtout les Juives ; car c'était un jour de sabbat. Cette foule, sans être chrétienne, n'était pas tout entière hostile. Elle vénérait la science et la vertu de Pionius ; les habitudes d'une longue tolérance l'avaient familiarisée avec les chrétiens. Et ce qui est remarquable dans toutes les circonstances de ce martyre, c'est d'un côté, ces marques de respect et de compassion du peuple païen, de l'autre, la hardiesse, le sang-froid, l'autorité avec laquelle parle le prêtre chrétien. Il harangue cette foule qui se presse autour de lui, il lui rappelle avec quelles méprisantes railleries elle accueille les chrétiens qui apostasient ; il la blâme de ces mépris : « Homère, dit-il aux païens, Moïse, dit-il aux Juifs, vous défendent d'insulter ainsi, même des vaincus et des coupables. Mais vous, païens, vous, Juifs, n'avez-vous pas été plus coupables, sans y être contraints par personne ? » Ce peuple l'écoute avec

attention, l'entoure, veut lui persuader de vivre : « Écoute-nous, il faut que tu vives ; tu le mérites par toutes tes vertus, tu le mérites par ta douceur ; vivre est bon. » — « Oui, reprend le martyr, vivre est bon, mais vivre de la vie que nous, chrétiens, nous souhaitons. Je vous loue de votre amitié,... mais je crains vos piéges. » — Pourquoi ces chaînes que vous portez, demande-t-on au confesseur ? — Pour que vous ne nous preniez pas pour des gens qui vont apostasier. » Le peuple veut conduire Pionius au théâtre pour mieux l'entendre. L'officier public (*neochorus*, gardien du temple), Polémon, craint un soulèvement ; il veut tout de suite les mener au temple : « Si vous nous menez à vos temples, dit Pionius, tant pis pour vos temples. » En ce moment, Sabina, sa compagne de captivité, se prend à rire. « Tu ris ! », lui disent des païens en la menaçant. — « Oui, je ris, répond-elle, prête à tout ce que Dieu voudra, parce que nous sommes chrétiens. — « Sais-tu ce que tu vas souffrir ? Celles qui ne sacrifient pas sont menées en des lieux infâmes grossir le nombre des femmes qui y habitent. » Sabina répond sans crainte : « Dieu saura y mettre ordre. » Pionius coupe court à ces débats : « Tu as charge, dit-il à Polémon, de me persuader ou de me punir. Tu ne réussis pas à me persuader, punis-moi. »

On le mène en prison. La fermeté et l'autorité de sa parole est toujours la même. « Tu cours donc à la mort, lui dit-on pendant le chemin, toi si savant et si aimé. » — « Si d'ici je dois aller à la mort, raison de plus. » Des chrétiens qui ont pénétré jusqu'à lui, lui offrent leur pieuse assistance : « Non, dit-il, pauvre, je n'ai été à

charge à personne, je ne veux pas l'être aujourd'hui. » On enferme les martyrs dans un cachot ténébreux d'où un peu plus tard on leur propose de sortir. Ils refusent : « Nous avons été si heureux, disent-ils, en chantant ici les louanges de Dieu [1] ». Il y a là des païens venus pour entendre Pionius, l'admirer et tenter de fléchir son courage ; il y a là aussi de malheureux chrétiens apostats qui versent des larmes et se frappent la poitrine ; Pionius les console et affermit leur foi.

L'heure vient enfin de mener les confesseurs au temple. Polémon leur annonce (et ce n'est que trop vrai) que leur évêque Eudémon, à sa honte et pour la désolation de son église, a sacrifié et les engage à faire comme lui. Pionius et ses compagnons refusent de sortir : « Ceux qui sont détenus, dit-il, ne doivent sortir qu'après l'arrivée et sur l'ordre du proconsul. — Le proconsul nous donne l'ordre de t'amener à Éphèse. — Où est l'envoyé du proconsul ? Qu'il paraisse, et nous sortons immédiatement. » On les fait sortir de force. Sabina et les autres se jettent à terre pour montrer qu'ils ne cèdent qu'à la violence et qu'ils vont au temple malgré eux. Six hommes, en frappant Pionius des poings et des pieds, ne peuvent parvenir à ébranler son immobilité, ils appellent du renfort et emportent Pionius.

Près du temple, se trouvent des juges qui veulent recommencer les interrogatoires : « A quoi bon ? dit Pionius, soyez justes, ou, si vous ne voulez pas l'être, obéissez tout de suite à vos lois. » On l'interpelle encore : « Fais construire le bûcher, dit-il, nous y marcherons de

1 Ils ajoutent : Hoc quod accidit processit in melius. *Acta S. Pionii*, 11.

nous-mêmes. » On veut lui poser sur la tête la couronne des sacrificateurs ; il la rejette et la brise. Un prêtre païen va pour lui présenter les entrailles des victimes, puis il hésite et n'ose plus. « Nous sommes tous chrétiens », disent les martyrs. Ne sachant plus que faire, on les ramène en prison, maltraités, insultés, mais chantant un hymne d'actions de grâce.

Le jour arrive enfin où le proconsul de retour à Smyrne voit les chrétiens comparaître devant lui : Pionius est mis à la torture : « Sacrifie aux dieux », lui dit le magistrat. — « Non, jamais (*minime*). » — « Beaucoup d'autres ont sacrifié et ont sauvé leur vie : sacrifie. » — « Je ne sacrifie point. » — « Encore une fois sacrifie. » - « Non, jamais. » — « Comment ! pas du tout (*non penitùs*) ? » — « Non, jamais. » — « D'où vient cette exaltation, et qui te fait ainsi souhaiter la mort ? Fais donc ce qui t'est ordonné. » — « Je ne suis pas exalté, mais je crains le Dieu éternel. » — « Que dis-tu là ? Sacrifie. » — N'as-tu pas entendu que je crains le Dieu vivant ? » — « Sacrifie aux dieux. » — « Je ne puis. » Le proconsul consulte ses assesseurs, et revenant à Pionius : « Tu persistes donc dans ton refus ; tu ne te repens pas encore ? » — « Nullement. » — « Tu peux encore attendre et juger à loisir ce qu'il te convient de faire. » — « Nullement. » — « Puisque tu as hâte de mourir, tu vas être brûlé vif. »

Le saint prêtre marcha au supplice sans hésiter et sans trembler, alerte, prompt, et comme guéri de ses blessures. Arrivé au stade, il se dépouilla de ses vêtements sans en attendre l'ordre. On le cloua à un poteau sur le

bûcher et près de lui un prêtre marcionite appelé Métrodore. Le peuple eut encore un mouvement de compassion : « Fais ce qui est ordonné, Pionius, s'écria-t-il, on retirera les clous. » — « Si je meurs, répond-il, c'est pour que ce peuple apprenne qu'il y a une résurrection après la mort. » Lorsque la flamme commença à pétiller autour de lui, il ferma les yeux et pria à voix basse pour obtenir le repos après la mort. Puis il rouvrit les yeux, regarda les flammes avec joie, dit *amen,* et rendit l'esprit comme avec un sanglot, en prononçant cette dernière parole : « Seigneur, recevez mon âme. » On retrouva au milieu des cendres son corps intact, beau, rajeuni, souriant, sujet de confiance pour les chrétiens, de terreur pour les gentils [1].

Mais nous n'en finirions pas si nous voulions tout raconter. Toutes les provinces pour ainsi dire de l'Asie-Mineure, la Mysie, la Bithynie, la Syrie, la Pamphylie, la Galatie, la Cappadoce, l'Arménie, les îles de l'Archipel, Chios, la Crète, eurent leurs martyrs. Ces martyrs faisaient des prosélytes et rendaient ainsi à l'Église ce que l'apostasie lui avait fait perdre. Le foulon Ménignus se convertissait à la vue de quelques captifs chrétiens miraculeusement délivrés. La vierge Dionysia, livrée par le juge à deux jeunes libertins, voit venir un ange qui la protége contre eux, et ses deux persécuteurs tombent humblement à ses

1 Saint Pionius et ses compagnons, 1er février (11 mars selon les Ménées), Eusèbe, IV, 15. Eusèbe, sans le dire d'une manière positive, semble faire saint Pionius contemporain de saint Polycarpe ; mais les actes très-authentiques de saint Pionius, loués et cités par Eusèbe lui-même, disent expressément qu'il souffrit sous le consulat de Dece et de Gratus (250) le 4 des Ides de mars (11 mars) au sixième mois des Asiatiques, jour du Sabbat, à la 10e heure (ch. 23).
La chronique d'Alexandrie confirme cette assertion.

pieds. Christophe, si célèbre parmi les Latins, à qui deux jeunes filles sont envoyées pour le séduire, les convertit, et elles sont martyrisées avec lui. Lucien et Marcianus, païens et magiciens, se sont épris d'une vierge chrétienne, et par la magie ont prétendu vaincre sa vertu ; ils sont vaincus par elle, brûlent publiquement leurs livres de magie, deviennent chrétiens, apôtres, martyrs. Polyeucte, subitement converti, est martyr avant d'avoir été baptisé, malgré les larmes d'une épouse, les supplications d'un père, le spectacle déchirant d'un jeune enfant [1]. Ce qui frappe encore chez ces confesseurs de la foi, c'est la certitude où ils sont que le peuple païen lui-même, intérieurement et involontairement, leur rend justice. Ils savent que ce peuple qui les a vus vivre longtemps à ses côtés, non-seulement les plaint et les aime, mais souvent les admire et les envie. Ils savent surtout que ces misérables proconsuls qui les sollicitent d'immoler à Jupiter et à Diane n'ont pas même foi à leur Diane et à leur Jupiter. Quand Pierre de Lampsaque, sous le fouet des bourreaux, reproche à son juge la turpitude de ses dieux et l'impudicité de sa Vénus, le juge ne sait plus que répondre et se contente de faire redoubler les tortures.

Plus remarquable encore est l'interrogatoire de l'évêque Achatius par le consulaire Martianus : « Tu aimes l'Empereur, lui dit le proconsul ; pour que l'Empereur connaisse mieux ton dévouement, sacrifie à l'Empereur.

1 SS Polyeucte, Candidianus et Philocomus, 13 février (11 ou 16 janvier). Ils peuvent être, avec une égale probabilité, référés à l'époque de Dèce ou à la persécution postérieure de Valérien.

— Je prie pour le salut du prince Dieu mon seigneur, le vrai, le seul grand Dieu. Mais l'Empereur ne peut demander un sacrifice et nous ne pouvons le lui rendre. Qui jamais sacrifie à un homme ? — Quel Dieu pries-tu donc ? pour que nous puissions aussi lui offrir nos vœux. — Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob... — Une vaine philosophie te séduit. Ne t'inquiète pas du monde invisible. Adore les dieux que tu vois. — Quels dieux ? — Apollon, notre sauveur qui nous protége contre la famine et la peste, qui anime et gouverne le monde. — Quoi ! cet Apollon qui, selon vous, est mort, qui a couru dans son fol amour à la poursuite d'une jeune fille sans savoir qu'elle allait être changée en laurier,... qui a aimé honteusement Hyacinthe et l'a tué maladroitement !... Ou bien veux-tu que je sacrifie à cette Vénus adultère, à cet Esculape frappé de la foudre...? Si un homme aujourd'hui venait à se conduire comme un de vos dieux, la sévérité de vos lois l'atteindrait; vous adorez chez les dieux ce que vous punissez chez les hommes...»

Et puis la discussion se prolonge entre l'évêque et le consulaire, et celui-ci est tellement dompté par la force de la vérité qu'Achatius, auquel il demande les noms de ses chrétiens, ne craint pas de lui répondre : « Tu me demandes beaucoup de noms ; crois tu donc que tu vaincras plusieurs chrétiens lorsqu'un seul suffit pour te vaincre ? » Le magistrat, en effet, est vaincu, et pour se tirer d'embarras, il s'en remet à l'Empereur et envoie à Dèce l'interrogatoire de l'évêque chrétien. Dèce, ajoute-t-on, sourit en le lisant de l'échec de son délégué, envoya Martianus dans une autre province, et rendit

Achatius à la liberté : la vérité triompha cette fois sans effusion de sang [1].

J'ai laissé de côté, au milieu de tant d'églises souffrantes, l'église d'Afrique. Ici moins de noms propres sont arrivés jusqu'à nous ; mais l'attitude générale d'une église chrétienne sous le feu de la persécution nous est révélée par un monument vraiment inappréciable. Nous avons la correspondance d'un évêque forcé de fuir, avec Rome dont il reçoit la lumière, avec son église qu'il gouverne de loin, avec ses frères prisonniers qui seront martyrs demain.

Thascius Cyprianus, sept ans environ avant le règne de Dèce, était un rhéteur païen de Carthage ou des environs de Carthage, riche, fils de sénateur, instruit et éloquent. Il vint à connaître le prêtre chrétien Cécilius qui avait été païen lui-même ; il s'attacha à lui et encore

1 Martyrs dans l'Asie Mineure : — *Province d'Asie* : à Ephèse, saints Maximien et ses campagnons, dits les sept dormants (27 juillet); à Smyrne, saint Pionius, évêque (v. ci dessus). — *Hellespont et Mysie :* à Parium, saint Menignus le foulon (15 mars); à Cyzique, Myron, prêtre (17 août): à Pergame et à Thyatire. Carpus, évêque, et ses 49 compagnons (13 ou 14 avril Voy. Eusèbe, IV, 15); à Lampsaque, Pierre, André, Paul et la vierge Dionysia 15 mai ; selon quelques grecs le 16 ou le 18). — *Bithynie :* à Nicomédie. saints Lucien et Marcianus (26 octobre); à Nicée, Tryphon, Respice, Nympha (10 novembre ou 1er février); dans une ville inconnue, Thyrse, Leucius, Callinique et 15 autres (28 janvier). — *Lycie :* saint Christophe (25 juillet); saintes Niceta et Aquilina converties par lui 24 juillet (9 mai); Thémistocle, berger (21 décembre). — *Galatie :* Callinicus (ou Callinica) et Basilissa (22 mars, selon d'autres 21 ou 26). — *Pamphylie* ; saint Conon, jardinier (5 ou 6 mars); à Perga, Nestor, évêque et ses trois compagnons (26 ou 27 février; 2 mars). — *Cappadoce* : à Césarée, saints Mercure, soldat (25 novembre); Germain et ses compagnons (3 novembre). — *Pont :* à Néocésarée, saint Troadius (2 mars, 28 décembre. V. ci-dessus); à Comana, saint Alexandre, évêque (11 août. V ci-dessus). — *Arménie :* saints Achatius, évêque de Mélitène, dit-on, confesseur et non martyr (31 ou 29 mars); Polyeucte et ses deux compagnons (13 février ; 11 janvier): Néarque (22 avril), — *Ile de Chios :* sainte Myrope (13 juillet); saint Isidore (15 mai). — *Chypre :* saint Conon (6 ou 5 mars).

Dans l'ile de Crète : saint Théodule et dix autres (23 décembre).

plus à la vérité que Cécilius lui enseigna. Il lutta cependant avant de se rendre, et une lettre écrite à son frère Donatus témoigne des angoisses de cette âme, pressée, comme plus tard celle de saint Augustin, par l'esprit de Dieu. Il eut enfin le bonheur d'être vaincu, et dans sa reconnaissance il fit de son vainqueur son ami, son hôte, son père ; il ajouta désormais à son nom celui de Cécilius. Quand Cécilius mourut, il ne recommanda pas sa veuve et ses enfants à un autre qu'à son fils en Dieu, Cyprien.

Cependant la conquête que l'église de Carthage venait de faire était trop belle pour qu'elle n'eût point hâte de s'en faire honneur. Cyprien avait marché dès le jour de son baptême dans la voie de la perfection; il avait renoncé à sa chaire de rhétorique, vendu ses biens au profit des pauvres, et embrassé avec un zèle ardent l'étude des saints Livres qui, pour une âme nouvellement sortie des ténèbres du paganisme, avait tant de charme et tant de lumière. On ne fut donc pas surpris que, tout jeune encore dans la foi, il fût élevé à la prêtrise. On ne fut pas même surpris, lorsque, l'évêque Donatus étant mort, le nom de Cyprien fut prononcé comme celui du futur évêque. Or, Cyprien voulut échapper à cette sentence, se cacha chez lui, évita de paraître en public; mais le peuple alla le chercher dans sa retraite, lui barra les chemins pour sortir de la ville, l'assiégea en un mot, et à la fin le vainquit. Cinq prêtres et un petit nombre de laïques furent seuls étrangers à ce sentiment populaire et devinrent pour Cyprien des adversaires acharnés dont, à force de bienfaits et de douceur, il chercha vainement à

se faire des amis. Pour tout le reste du troupeau, ce fut un jour de joie que celui où saint Cyprien se résigna à l'épiscopat (248).

Mais bientôt la foudre de la persécution éclata sur Carthage. Les clameurs de la populace païenne retentirent dans le cirque et dans l'amphithéâtre. Les chrétiens furent consternés et la tribu toujours très-nombreuse des tièdes et des pusillanimes courut en foule aux autels pour apostasier.

Qu'allait faire Cyprien ? La persécution cherchait toujours à frapper la tête de l'évêque, persuadée que, le pasteur mort ou emprisonné, le troupeau se laisserait mener où l'on voudrait. Le peuple du théâtre, d'accord avec les vues du Gouvernement, criait : « Cyprien aux lions ! » Cyprien était si connu que se cacher dans Carthage ne lui était guère possible ; se livrer au bourreau était téméraire et eût été funeste ; au contraire, le chef disparu, exilé, absent, le troupeau pouvait être oublié. En pareille circonstance, la présence d'un évêque pouvait parfois sauver son église, mais parfois aussi la perdre.

Les conseillers de l'évêque jugèrent sa présence périlleuse, je ne dis pas pour lui, mais pour les siens, et lui imposèrent la fuite [1]. Cyprien se retira, nous ne savons dans quel coin du désert ou dans quel village de la campagne, pendant que le proconsul prononçait contre lui une sentence de mort et la confiscation de ses biens qui depuis longtemps ne lui appartenaient plus. Mais, éloigné de fait, il restait de cœur au milieu de son

1 Epitres 7 (36), 8 (3), 14 (6), 20 (15). Dans cette dernière, il se justifie devant le clergé de Rome. — Approbation que lui donne celui-ci, *Ep.* 30 (31).

troupeau. De courageux messagers, tous pris dans les rangs du clergé, allaient et venaient de Carthage au lieu de sa retraite, de l'Église combattante à l'Église exilée, comme d'autres, plus hardis encore, allaient de Rome à Carthage et à Cyprien, de l'Église mère à ses filles persécutées.

Il nous est resté une partie de ces lettres, et Cyprien est tellement présent par la pensée au milieu de son église que ces lettres sont la meilleure peinture d'une église persécutée. En effet, la vie ordinaire de l'Église ne s'est pas arrêtée ; avec les deniers que l'évêque a laissés ou avec d'autres qu'il envoie, les distributions habituelles se font aux pauvres, aux malades, aux orphelins, aux étrangers réfugiés dans Carthage qui, fermes dans la foi, invincibles à la pauvreté comme à la persécution, sont un exemple pour tous les pauvres [1]. Mais, de plus qu'à l'ordinaire, il y a à visiter, à encourager, à soulager les confesseurs dans les prisons. Cette visite dont les frères se disputent l'honneur, Cyprien recommande qu'elle se fasse avec prudence, qu'on n'y aille pas en trop grand nombre, que les prêtres qui vont célébrer le saint sacrifice s'y rendent alternativement, un à un, avec un seul diacre, pour ne pas éveiller l'attention par des visites trop fréquentes [2].

Mais c'est avec les confesseurs eux-mêmes qu'il aime surtout à s'épancher. « Que ne puis-je, leur écrit-il, « aller baiser ces mains innocentes et pieuses qui ont « rejeté les offrandes sacriléges ! ces lèvres qui ont « glorieusement confessé le Seigneur ?... Bienheureuse

1 Ep. 5 (5) 7 (36), 12 (27).
2 Ep. 5 (5), 15 (11).

« prison qu'a illuminée votre présence! Bienheureuse « peine qui envoie au ciel les hommes de Dieu! Ténèbres « plus claires que le soleil... Que nul de vous ne pense à « la mort, mais à l'immortalité! non à la peine tempo- « relle, mais à la gloire éternelle [1] ! »

La foudre en effet était tombée sur l'église de Carthage. Le vieux prêtre Rogatianus avec son compagnon Félicissime avait reçu le premier choc de la fureur populaire; il était allé le premier dans la prison, comme un maréchal-des-logis (*metator*), préparer l'hôtellerie qui devait recevoir tant de chrétiens. Puis était venu le prêtre Sergius, puis d'autres encore: « Pour que rien ne manque à votre gloire, leur écrit Cyprien, pour que tout âge et tout sexe participe à l'honneur que vous recevez, il y a parmi vous des femmes, même des enfants. » Cependant l'épreuve de la prison est bientôt jugée insuffisante: les tortures commencent. « Le combat grandit, la gloire grandit aussi; la vue des tourments, loin de vous faire reculer, leur dit le saint évêque, vous a animés pour le combat. Vous n'avez pas été vaincus par les supplices, vous avez vaincu les supplices.... Le peuple a vu avec admiration ce combat de Dieu,... ces serviteurs de Dieu, désarmés des armes du siècle, armés des armes de la foi. Les torturés ont été plus forts que les tortureurs, le fer qui frappe et qui déchire a été vaincu par ces corps frappés et déchirés [2]... »

Mais déjà pour quelques-uns l'épreuve s'est achevée; l'arbre a donné son fruit, le combat a fini par la victoire:

1 Ep. 6 (81).
2 *Épître* 10 (9).

« Tous, sans exception, ont lutté avec courage et avec gloire ; quelques-uns sont près d'être couronnés : quelques autres le sont déjà... Pour eux, les souffrances que la torture rendait incessantes ont été terminées par le triomphe. Dieu a permis que leur supplice fût plus cruel, non pour que la foi fût ébranlée, mais pour que ces hommes de Dieu allassent plus tôt vers Dieu .[1] » Paul a succombé dans les tourments ou à la suite des tourments[2]. Mappalicus, dans une première journée de tortures, a dit au proconsul : « Demain, tu verras le combat ; » et en effet, remplissant sa promesse, Mappalicus le lendemain a combattu et vaincu. « Le sang ne manque plus à l'église d'Afrique ; les roses se sont mêlées à ses lis... Beau, glorieux, noble spectacle pour le Seigneur[3] ! »

Mais, tout en glorifiant les triomphateurs, Cyprien a besoin de consoler ceux qui attendent encore leur triomphe : « Si, par la bonté de Dieu, la paix survient avant le jour de votre victoire, leur dit-il, gardez du moins, avec votre fidélité inébranlable, la conscience de votre gloire. Que nul de vous ne s'afflige comme s'il était moindre que ceux qui par les tourments sont venus à Dieu... Pour vous acquérir la couronne, il suffit du témoignage du Dieu qui nous jugera. L'un et l'autre sort est grand et glorieux ; la sécurité est plus complète pour qui remporte la dernière victoire et va droit au Seigneur ; la joie est plus grande pour qui reçoit son congé après la guerre et se retrouve béni dans les rangs de l'Église....

1 *Ibid.*
2 *Ep. Luciani* : 22 (20).
3 *Ep* 10 (9). Sur Mappalicus. — V. encore 27 (23) et le calendrier de Carthage au 19 avril.

La paix aussi a ses récompenses. Soutenez tous les combats pour gagner ou la blanche couronne de vos œuvres ou la couronne empourprée du martyre [1] ! »

Ainsi parle-t-il aux confesseurs et aux captifs. Mais que dire à ceux qui sont encore libres ? « Qu'ils prient, que leurs prières redoublent ; qu'ils jeûnent, qu'ils pleurent, et pour soutenir le courage de ceux qui souffrent et pour demander le retour de ceux qui ont failli... Il faut l'avouer, cette effroyable tempête qui a fait tomber dans l'abîme une si grande partie du troupeau était l'œuvre de nos péchés... Il faut donc prier sans cesse, reconnaître ses péchés, faire pénitence... Si Dieu nous voit humbles, paisibles, unis, en un mot corrigés par la tribulation présente, il nous donnera la paix. Le pardon vient après le châtiment. Prions, comme nous inspirent de prier la douleur de ceux qui sont tombés, l'inquiétude pour ceux qui restent, le grand nombre de ceux qui languissent, le petit nombre de ceux qui sont debout. Prions que la paix soit prochaine, que nos périls cessent, que nos ténèbres s'éclaircissent, que le blasphème de la persécution soit réduit au silence, que les tombés fassent pénitence, que les persévérants soient à jamais et confirmés et glorifiés [2] ! »

Mais que le respect, la charité fraternelle, les soins, ne manquent pas à ceux qui souffrent : « Que ne puis-je être là et remplir auprès d'eux le solennel ministère de la charité ! Remplacez-moi du moins. Les uns ont subi la torture : vénérez et soignez leurs plaies. » D'autres

1 Ep. 11 (8).
2 *Ibid.*

ont subi le supplice de la faim ; ainsi un chrétien captif compte neuf hommes et quatre femmes [1], ses compagnons, morts faute d'aliments, et il ajoute : Avant peu de jours vous nous compterez parmi ceux-là. D'autres, tels que Bassus et Fortunio [2], sans avoir subi ces tortures, sont morts dans la prison ; « glorieuse mort qui vous impose le soin de recueillir et d'honorer leurs dépouillles. Leur vertu et leur gloire n'en est pas moindre et ils n'en sont pas moins dignes d'être comptés parmi les martyrs. Autant qu'il était en eux, ils ont souffert tout ce qu'ils étaient prêts et résolus à souffrir. Ils n'ont pas manqué à la torture, c'est la torture qui leur a manqué....... Pour tous ces frères, ajoute saint Cyprien, notez exactement le jour où ils ont quitté cette vie, afin que nous puissions les commémorer parmi les martyrs. Je sais du reste que Tertullus, notre fils fidèle et dévoué, au milieu de toutes ses sollicitudes et de tous ses soins, s'occupe non-seulement de recueillir leurs corps, mais d'écrire et de me transmettre l'indication des jours où nos bienheureux frères sont passés de la prison à l'immortalité. Nous célèbrerons ici des oblations et des sacrifices en souvenir d'eux, et bientôt, je l'espère, par la protection de Dieu, nous les célèbrerons avec vous [3]. »

Ainsi le lien n'était pas brisé entre la chrétienté de Carthage et son évêque fugitif. Du fond de sa retraite,

1 Ce sont Fortuna, Victorinus, Victor, Herenus, Credula, Herena, Donatus, Firmus, Venustus, Fructus, Julia, Martialis, Aristo.

2 La lettre de Lucien dit que Bassus est mort *in petrario* (dans les carrières ?).

3 Saint Cyprien, *Ep*. 12 (et Lucien, *loco citato* sur Tertullus). Voyez 14 (6). Les martyrs d'Afrique auxquels des jours ont été assignés sont :

l'évêque savait tout et veillait à tout. Ses lettres même étaient si nombreuses, les voyages si longs et si multipliés qu'il lui fallait ordonner de nouveaux clercs, ne fût-ce qu'à titre de messagers.—Ainsi il écrit qu'après un certain temps d'épreuves il a fait sous-diacres Satur et Optat, tous deux déjà approuvés par le clergé de Carthage [1]. — Une autre fois il annonce qu'Aurélius a été ordonné lecteur « bien jeune d'années, mais avancé en foi et en vertu, deux fois mis à l'épreuve et deux fois vainqueur ; exilé ensuite, puis provoqué de nouveau par l'ennemi et vainqueur de nouveau... Qu'il lise donc les Livres saints de cette voix qui a eu l'honneur de confesser le Christ devant les bourreaux ; que, martyr, il prononce les paroles de l'Évangile qui font les martyrs, qu'il monte de l'échafaud à la chaire [2]. » — Il donne le même honneur à Célérinus qui s'en jugeait indigne et le refusait, « jusqu'à ce que Dieu dans une vision lui eût commandé d'accepter ». Célérinus, à Rome, a été un des premiers confesseurs de la foi; il a souffert des tortures prolongées; mais plus persévérant que ses bourreaux eux-mêmes, il a triomphé comme par miracle. Il a souffert pendant dix-neuf jours la prison, les chaînes et les coups ; mais son corps seul était enchaîné, son âme est demeurée libre. La faim et la soif ont anéanti sa chair ; mais Dieu a donné

saints Quinctus, Simplicius et leurs compagnons. 18 déc. — La femme et les compagnons du prêtre Numidicus (v. ci-dessus), 9 août. — Castus et Emilius, 22 mai (v. saint Cyprien, *De lapsis*). — Mappalicus et 20 autres, 17 ou 19 avril.

1 Ep. 29 (24).

2 Ep. 37 (33).

la nourriture spirituelle à son âme..... Les cicatrices de son corps, l'affaiblissement de ses membres sont les glorieux signes de sa victoire..... Si vous voulez douter, faites comme Thomas, touchez ses plaies..... Du reste, chez lui, cette gloire est héréditaire; son aïeule Célérina a été, il y a longtemps (sous Septime Sévère?), couronnée par le martyre; ses deux oncles, Laurentinus et Ignatius, soldats dans la milice séculière, ont mérité la palme des soldats de Jésus-Christ et, vous le savez, nous offrons pour eux des sacrifices toutes les fois que nous célébrons les anniversaires des martyrs. Glorieuse noblesse, illustre patriciat de la foi! Qui est plus heureux, je ne saurais le dire, ou lui de cette origine si belle, ou ses ancêtres de cette postérité si glorieuse? Aurélius et Célérinus semblent avoir été ravis à la mort par le Christ, et ressuscités pour ainsi dire, afin d'être ses témoins au milieu de notre Église [1]. — Et enfin le prêtre Numidicus venu d'un pays étranger est appelé à illustrer, en s'associant à lui, le clergé de Carthage: « Par ses exhortations, il a envoyé devant lui un grand nombre de martyrs qui ont péri ou par les pierres ou par le feu. Lui-même a vu à côté de lui sa femme livrée aux flammes; non, je devrais dire sauvée par les flammes. Et enfin, couvert de brûlures, accablé de pierres, laissé pour mort, lorsque sa fille cherchait son cadavre, elle l'a trouvé vivant encore quoique inanimé. Elle l'a retiré du milieu de ses compagnons morts que lui-même avait envoyés devant lui; il est resté au milieu de nous comme malgré lui, mais il

1 Ep. 39 (34). Sur Célérinus, voyez encore 21 (21), 22 (20); sur Aurélius 27 (23).

est resté pour rendre une richesse nouvelle à notre église désolée par la chûte de quelques prêtres [1]. »

Je me laisse peut-être entraîner trop loin par ces citations ; mais ne sont-elles pas belles ces lettres qui nous montrent tout vivants encore les confesseurs de Jésus-Christ et qui nous font pour ainsi dire mettre le doigt dans leurs plaies ? L'évêque exilé n'oublie donc rien, et il peut se rendre ce témoignage : « Absent de corps, je ne l'étais ni par mes pensées, ni par mes actes ; autant que ma faiblesse me le permettait, j'ai veillé au salut de mes frères.... Vous pouvez savoir ce que j'ai fait par treize lettres écrites à des temps divers et que je vous ai transmises. Là je n'ai oublié, ni les conseils au clergé, ni les exhortations aux confesseurs, ni quand il l'a fallu aux exilés les reproches, ni à la fraternité tout entière les avertissements pour qu'elle implorât la miséricorde ; rien, en un mot, de tout ce que, selon les préceptes de la foi, selon la crainte de Dieu, selon les suggestions du Seigneur, notre médiocrité a pu faire [2]. »

Du reste, le langage des dernières lettres que nous venons de citer indique que la persécution se ralentissait. Le règne de Dèce a été trop court pour qu'elle ait pu durer plus d'un an ou deux. « Cette persécution, disait saint Cyprien, est une épreuve pour notre courage. Dieu a voulu en tout temps que les âmes des siens fussent secouées par les orages et que leurs forces fussent mises à l'essai ; mais, au milieu de ces épreuves, son secours ne manque jamais aux croyants. Et de plus, à moi, le der-

1 Ep. 40 (35).
2 Ep. 15 (11).

nier de ses serviteurs, à moi coupable de tant de péchés, à moi indigne de ses grâces, il a bien voulu dans sa bonté faire dire cette parole : « Dis-lui qu'il se rassure ; la paix viendra : il faut encore attendre un peu de temps; il y a quelques âmes encore à éprouver [1]. »

1 Ep. 11 (8).

CHAPITRE II

L'ÉGLISE APRÈS LA PERSÉCUTION

— 251 —

Nous ne savons au juste à quelle époque la persécution cessa, ni même si elle cessa tout à fait avant la mort de Dèce. Nous savons seulement que peu après la Pâque, dans la seconde année de ce prince (avril 251), Cyprien put rentrer au milieu de son troupeau [1].

Un peu plus tard, l'Église de Rome put avoir, quoique la persécution durât encore, une assemblée dans laquelle siégeaient seize évêques, et qui donna un successeur au martyr Fabianus. Le prêtre Corneille, éprouvé par tous les degrés de la hiérarchie, humble, modeste, courageux, fut choisi pour cet honneur suprême qui le désignait si évidemment à la colère des juges païens. L'arrêt ne se fût sans doute pas fait attendre, si la persécution de Dèce ou si le règne de Dèce eût duré davantage ; et du reste l'arrêt ne fut qu'ajourné [2].

1 Ep. 43 (40).
2 Cyprien, *Ep. ad Cornel.*, 44 (41) 45 (42), *Ad Antonianum*, 55 (52).

Mais quel qu'en soit le moment précis, et quelle qu'en fût la cause, la paix fut rendue à l'Église après dix-huit mois environ de combat. « La paix nous est rendue, s'écrie alors Cyprien ; ce que les incrédules jugeaient difficile, ce que nos ennemis jugeaient impossible, la sécurité nous est rendue par le secours et la vengeance de Dieu [1]. La joie revient dans les âmes, les nuages et les ténèbres se sont dissipés, le ciel a repris sa sérénité première. Louons Dieu et rendons-lui grâces pour ses bienfaits, bien qu'au reste, pendant le temps de la persécution, notre voix n'ait pas cessé de lui rendre grâce. Car l'ennemi ne pourra jamais empêcher que nous qui aimons Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, nous ne le bénissions partout et toujours. Mais enfin, ce jour désiré est venu après une longue et effroyable nuit... Nous avons au milieu de nous nos glorieux confesseurs, nous baisons leurs plaies, nous jouissons du bonheur si longtemps désiré de les voir. Nous la voyons, cette blanche cohorte des soldats du Christ, qui ont soutenu le poids de la persécution, prêts à souffrir la prison, prêts à souffrir la mort. Voix bénie qui a confessé le Christ auquel elle s'était vouée pour toujours! Mains glorieuses qui, accoutumées aux bonnes œuvres, se sont refusées aux sacrifices impies ! Lèvres sanctifiées par le Corps et le Sang du Seigneur, et qui se sont détournées du contact des viandes immolées! Votre tête est restée libre du voile impur des sacrificateurs; votre front marqué du signe de Dieu a rejeté la couronne de Satan et s'est réservé pour la couronne du Seigneur. Avec

1 Ope et ultione Dei.

quelle joie l'Église notre Mère vous reçoit revenant du combat et vous ouvre ses portes, afin que votre sainte cohorte y pénètre portant les dépouilles de l'ennemi ! Parmi vous sont des femmes qui ont vaincu et la puissance du siècle et la faiblesse de leur sexe ; viennent aussi des vierges doublement glorieuses, des enfants qui se sont élevés au dessus de la fragilité de leur âge. Vient enfin toute l'armée de ceux qui sont demeurés debout (*stantes*) et dont la gloire suit la vôtre de si près. Ils avaient la même sincérité de cœur, la même persévérance dans la foi... Ils n'ont craint ni l'exil qui les menaçait, ni les tourments préparés pour eux, ni la perte des biens, ni les souffrances du corps. Un jour leur avait été fixé avant lequel on ordonnait qu'ils abandonnassent leur foi ; mais il n'y a pas de jour pour qui a renoncé aux choses du temps... Par cela seul qu'ils ont laissé passer ce jour, ils se sont confessés chrétiens... Ils ont fui, ils ont sacrifié leur patrimoine parce qu'ils ne voulaient pas apostasier. Mis dans les fers, ils n'eussent pas non plus apostasié. Telles sont les célestes couronnes des martyrs, les gloires spirituelles des confesseurs, les honneurs dus à ceux qui sont demeurés debout[1]. »

C'est donc ainsi que se recomposait l'Église, de fugitifs revenus, de prisonniers délivrés, de persévérants qui, restés dans leurs demeures, avaient su garder la foi. Les évêques qui avaient fui reparaissaient ; ceux qui avaient été captifs sortaient des fers ; et dans les conciles qui reprenaient leur cours, les pontifes dispersés se revoyaient brisés par les fatigues de l'exil, par les

1 Cyprien. *De lapsis (in princ.)*,

souffrances de la prison, par le fer de la torture.

Bien des vides se faisaient voir, et il y avait à panser des plaies bien douloureuses. Je ne parle pas ici des vides que laissaient au milieu de leurs frères ceux qui avaient remporté la palme du martyre ; pour l'Église, les martyrs étaient non une perte, mais une conquête ; ils lui étaient rendus avec usure par les prosélytes que leur exemple avait faits. Mais il était bien grand encore le nombre des absents, fugitifs ou exilés ; leurs biens avaient été confisqués ; la pauvreté, la distance, les misères de l'exil les tiendraient peut-être pour jamais éloignés. Il y avait en outre des fuites coupables : des prêtres avaient laissé leur troupeau dans l'abandon et ne reparaissaient pas encore [1]. D'autres avaient succombé et fait acte d'idolâtrie. Hélas ! parmi les confesseurs eux-mêmes, quelques-uns ne laissaient pas que de donner à l'Église des soucis et des sujets de peine. Il en fut que l'orgueil perdit et qui voulurent dominer parmi leurs frères ; il en fut que la volupté séduisit, quand le fer n'avait pu vaincre leur courage [2]. Et nous allons voir, quand il s'agira du retour de ceux qui ont failli, l'Église obligée de reprocher à quelques-uns des confesseurs ou leur indulgence excessive ou leur extrême rigueur.

Car ceux-là surtout étaient nombreux et donnaient à l'Église la plus grande de ses douleurs, qui avaient failli, qui avaient sacrifié, les *tombés* (*lapsi*) comme on les appelait [3]. La plupart se repentaient et sollicitaient leur

1 Cypr., *Ad presbyter. ep.* 34 (28).
2 Cypr., *Ep.* 11 (8), 13 (7), 14 (6).
3 Sur les *tombés* en général, V. Cyprien, *De lapsis*, et les lettres 8 (3), 10 (9), 14 (6), 15-28 (11-25), 30-36 (26-31).

retour, ils l'avaient sollicité même avant la fin de la persécution, et les conditions de ce retour étaient depuis longtemps une grande préoccupation pour l'Église. Tous n'étaient pas également coupables ; quelques-uns s'étaient précipités d'eux-mêmes vers l'apostasie, et n'avaient pas eu honte de solliciter comme un honneur une part dans les cérémonies païennes. D'autres, au contraire, n'avaient succombé qu'après des tortures longtemps supportées avec courage. Quelques-uns avaient livré avec eux leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs, leurs commensaux ; mais d'autres, par un semblant d'apostasie, n'avaient voulu que protéger, disaient-ils, les hôtes chrétiens de leur toit ; devenus païens de nom, ils avaient donné asile à des fidèles menacés, et l'on nomme deux chrétiennes de Rome, qui pour expier leur apostasie allèrent jusqu'à plusieurs milles au devant de confesseurs fuyant le sol de l'Afrique, pour les héberger, les soulager, les consoler [1]. D'autres enfin n'avaient ni brûlé d'encens, ni mangé des viandes immolées, ni fait aucun acte d'idolâtrie, mais ils avaient consenti à passer pour l'avoir fait, et des billets (*libelli*) dus à la connivence payée des autorités païennes leur avaient donné le bénéfice d'une prétendue apostasie [2] ; c'était déjà trop, et l'Église ne pouvait absoudre une telle dissimulation de la foi. Mais tous, plus ou moins coupables, étaient à proprement parler des faibles plutôt que des apostats. Bien peu d'entre eux vivaient de la vie païenne ; presque tous, restés chrétiens au fond du cœur, voyaient les mar-

1 Numeria et Candida *Ep. Celerini ad Lucian. Apud Cyprian.* 21 (21).
2 Cyprien, *De lapsis.*

tyrs avec admiration, les chrétiens fidèles avec envie.

En outre, des exemples de la justice de Dieu, en frappant quelques-uns d'entre eux, avaient été un avertissement pour les autres. Après avoir renié Jésus-Christ, un homme était resté muet pour la vie ; une femme, torturée par le démon, en était venue à déchirer avec ses dents cette langue qui avait prononcé le blasphème [1]. Aussi, la plupart après avoir tremblé devant l'iniquité des hommes tremblaient-ils devant la justice de Dieu. L'Église était le port qui seul pouvait les protéger ; pleins de douleur d'en être sortis, ils avaient hâte d'y rentrer.

Aussi, bien avant que la persécution fût finie, demandaient-ils en grâce de redevenir membres de l'Église persécutée. Ils allaient trouver les martyrs et les confesseurs, sollicitant des derniers leur intercession ; à ceux qui marchaient à la mort, ils venaient demandant la *paix*, c'est-à-dire, un acte de réconciliation avec l'Église. En Afrique, en particulier, les martyrs et les confesseurs, plus indulgents d'autant qu'ils étaient plus héroïques, accueillirent avec compassion les pécheurs apostats, prièrent avec eux, les admirent à leurs agapes ; ils eurent peut-être trop grande confiance en leur propre autorité dans l'Église ; ils crurent pouvoir amnistier ceux pour qui ils devaient seulement intercéder. Cependant le premier martyr africain, Mappalicus, allant à la mort, s'était contenté de recommander à l'indulgence de l'Église sa mère et sa sœur qui avaient failli. Mais plus tard Paul avait dit à Lucien, son compagnon de captivité : « Je te le dis, Lucien, en présence du Christ, quand j'aurai été appelé à la

1 Cyprien, *De lapsis*.

mort, si quelqu'un te demande la paix, accorde-la lui en mon nom. » Aussi lorsque Celerinus, qui avait souffert à Rome la torture et les fers, implore modestement pour deux sœurs tombées, la miséricorde des confesseurs de Carthage, Lucien la leur accorde au nom de Paul, et ne craint pas d'écrire à son évêque, de la part de ses compagnons de captivité, que « tous ont donné la paix à tous . »

Armés de ces indulgentes absolutions, les *tombés* n'hésitèrent plus, ils affluèrent au seuil de l'Église, non en suppliants, mais plutôt en séditieux; non pas seulement frappant à la porte, mais la brisant, comme dit le clergé de Rome; réclamant comme un droit ce qui ne pouvait être qu'une grâce [2]. Bien des prêtres, dans l'isolement forcé où la persécution les faisait vivre, se troublèrent, cédèrent à ces obsessions, admirent ces enfants prodigues, sans autre signe de repentir, à la table du Père de famille [3]. On comprend et cet empressement et cette erreur: à ce moment, l'Église luttait encore; bien des vides avaient éclairci les rangs de sa milice; comment ne pas les remplir sans délai par ces déserteurs qui reviennent au bercail pour y trouver un abri, mais aussi rentrent au camp pour reprendre le combat? L'Église, en ce jour de lutte, ne devait-elle pas écouter plus que jamais sa maternelle indulgence, quand ses besoins étaient si grands, quand la tentation avait été si forte,

1 *Celerinus ad Lucianum. Ep. Cyp.* 21 (21). *Lucianus ad Celerin.*, Ep. 22 (22) *Ad Cypr.*, 23 (17) Cypr., *Ad presbyt. Romæ* 27 (23), 35 (27).

2 Hujus seditionis origo . in præpositos impetus per multitudinem factus est. Cypr., *Ad presbyt. Romæ* Ep. 27 (23) et aussi 36 (30).

3 Cypr., *Ep.* 15 (11).

quand le retour était lui-même un acte de courage et exposait à de nouveaux périls ?

C'est ce que pensa, ou du moins ce qu'affecta de penser à Carthage le prétendu diacre Félicissime. Félicissime était de ces chrétiens peu nombreux qui avaient jadis combattu l'élection de Cyprien, qui ne lui avaient pardonné ni son succès, ni sa douceur et sa modestie après le succès. Au milieu du trouble que la persécution jetait dans les âmes, Félicissime essaya de fonder une église à part ; il appela à lui des pauvres pour qui les aumônes de l'Église avaient pu devenir moins régulières, des *tombés* pour l'impatience desquels les portes de l'Église ne s'ouvraient pas assez vite, des confesseurs même dont Cyprien avait blâmé la condescendance trop grande pour les coupables, et enfin le levain habituel de l'église de Carthage ; l'évêque Privatus, le prêtre Novatus, tous les vieux ennemis de Cyprien [1] et de l'Épiscopat qui les avait trois ou quatre fois condamnés. Cette Église nouvelle eut son évêque ; Félicissime en fut le diacre, elle eut son sanctuaire sur un lieu élevé (probablement dans l'enceinte ou aux alentours de Carthage). Ce schisme fut appelé le schisme des Montagnards [2].

Novatus et Félicissime, décriés pour leurs mœurs,

1 Sur l'hérésie de Privatus, évêque de Lambæsa, antérieurement condamné par un concile de 90 évêques, à Carthage, sous la présidence de Donatus, prédécesseur de saint Cyprien ; condamné aussi par le pape saint Fabianus ; condamné par un nouveau concile de Carthage en 251. — Voyez dans les lettres de saint Cyprien, *Ep. presbyteror. et diaconor. Romæ* 36 (30). — *Ep. Cypriani ad Cornel. papam* 59 (55).

2 Montensium. Voyez sur ce schisme Cyprien : *Ep. ad presbyt. Romæ* 36 (29) ; *Ad Caldonium et Herculanum* 41 (38), 42 (39) ; *Ad plebem universam* 43 (40) ; *Ad Cornel.* 45 (42) ; *Cornel ad Cyprianum* 50 (48), 59 (55) ; *Ad Fidum* 64 (59) ; *Ad Cornel.* 51 (47), 52 (49) ; *Ad Lucium* 61 (58) ; *Ad Epictet.* 65 (64).

n'eussent pas sans doute fondé un schisme de longue durée. Et cependant, si l'Église n'eût été qu'une institution humaine, si elle n'eût écouté que la voix de la prudence et de la politique humaines; ne lui eût-il pas semblé sage, en face de cette multitude de *tombés,* d'ouvrir ses portes plus larges que jamais, de grossir en toute hâte son troupeau si diminué, de remplacer, par ceux que le repentir lui ramenait, ceux que la terreur éloignait chaque jour ? Il n'en fut pas ainsi. Nous avons sur ce sujet la correspondance de saint Cyprien avec le clergé de Rome d'abord, puis avec le pape saint Corneille. L'accord est complet entre Rome et Carthage; et, comme Rome correspondait également avec les autres Églises, on peut croire que la marche qu'elle dictait à saint Cyprien fut, ou peu s'en faut, la même partout. Voici donc ce que prescrit un synode réuni à Rome, sous le feu de la persécution, pendant la vacance du siége pontifical, et composé d'évêques voisins de Rome et d'évêques réfugiés à Rome [1] : ne pas repousser sans doute ceux qui ont fait un jour acte d'idolâtrie, lorsqu'ils se repentent, et n'ont pas vécu de la vie païenne ; ne mépriser ni leurs prières, ni les recommandations des martyrs et les vœux des confesseurs, — mais ne pas tenir non plus ces recommandations comme absolument décisives, ne pas admettre celles qui sont vagues, générales, applicables à quiconque veut en user ; — et surtout, avant d'accorder l'absolution définitive, attendre la paix de l'Église et l'élection d'un nouveau pontife ; attendre le jour où, la persécution étant finie, la chaire de saint Pierre de nouveau occupée, les évêques,

1 Cyprien, *Ep.* 31 (26), Synode pareil en Afrique, *id.*, 55 (52).

de retour au milieu de leurs troupeaux, les évêques et le peuple chrétien autour d'eux pourront apprécier à loisir la vie, les fautes, le repentir de chacun [1].

Cette sévérité s'adoucissait, cela va sans dire, au moment de la mort ; et le pénitent surpris par la maladie pouvait immédiatement être réconcilié [2]. Une autre porte était ouverte encore, la plus belle de toutes, celle du martyre ; et l'on vit de ces *tombés*, surpris, avant que leur pénitence fût complète, par les coups de la persécution, les braver sans crainte et racheter par leur sang leur faiblesse passée. Saint Cyprien nomme Castus et Emilius parmi ces héros de la seconde épreuve, plus glorieux dans une lutte nouvelle pour avoir failli une première fois [3]. D'autres parmi les *tombés*, ayant à souffrir, non le martyre, mais l'exil et la perte des biens, quittèrent joyeusement et leur patrie et leur patrimoine, assurés par les évêques que, devenus d'apostats confesseurs, ils

1 Cyprien, *Ad presbyteros Ep.* 18 (13) *Presbyteri. Romæ ad Cyprianum*, 30 (31).

2 *Ep. Cleri Romani ad Cyprian.* 8 (3); *Cypr. ad Presbyt.* 18 (13); 19 (14); *Ad Clerum Roman.* 30 (31). Saint Denys d'Alexandrie cite le fait du vieillard Sérapion qui, étant *tombé* pendant la persécution, n'avait pu encore obtenir son absolution : « Il devint malade et pendant trois jours ne put parler. Le quatrième jour, se trouvant un peu mieux, il appela son petit-fils, lui dit de faire venir le prêtre. L'enfant courut ; mais il était nuit et le prêtre lui-même était malade. Mais comme j'avais ordonné, dit l'évêque, que le pardon fût accordé aux mourants, si auparavant ils l'avaient demandé, et cela afin qu'ils quittassent cette vie avec bonne espérance, le prêtre remit à l'enfant une parcelle de la sainte Eucharistie, lui dit de la tremper dans de l'eau et de la mettre dans la bouche du vieillard. Avant même qu'il ne rentrât, Sérapion ayant recouvré la parole lui disait : « Te voilà, mon fils. Le prêtre n'a pu venir. Mais fais ce qui t'est ordonné et laisse-moi aller en paix. » L'enfant obéit, le mourant avale lentement la sainte Hostie et rend l'âme aussitôt. N'est-il pas clair que Dieu l'avait fait vivre jusqu'à ce qu'il fût réconcilié, pour que son crime une fois effacé, ses bonnes œuvres pussent être reconnues et glorifiées par le Christ. » *Lettre à Fabien d'Antioche*, apud Euseb., VI, 44.

3 *De lapsis.*

retrouveraient par cela seul leur vraie patrie, l'Église, et leur vrai patrimoine, Jésus-Christ.

Mais, sauf ces exceptions si évidemment légitimes, à tous les *tombés* fut imposée l'attente, la pénitence, le jeûne, le deuil. Ils demeurèrent exclus des oblations et des sacrifices ; les prêtres même qui les y avaient indiscrètement admis furent excommuniés [1]. On comprit dans le nombre des *tombés* ceux là même (*libellatici*) qui,au moyen de ces billets achetés dont je parlais tout à l'heure, avaient non pas apostasié, mais simulé l'apostasie. On alla jusqu'à flétrir et obliger, non pas à la pénitence publique, mais à la confession privée, ceux qui avaient eu seulement la pensée d'une telle faute [2]. L'Église était si loin de chercher à grossir ses rangs à tout prix, qu'elle ne permettait même pas aux exilés de revenir clandestinement de leur exil ; ils eussent en ce cas été condamnés par les juges non comme chrétiens, mais comme réfractaires, et c'était une gloire de l'Église que nul chrétien ne fût condamné si ce n'est comme chrétien[3].

Tels n'eussent pas été sans doute les calculs de la prudence humaine ; mais c'est l'honneur de l'Église d'avoir eu moins le désir de s'augmenter que la crainte de se corrompre. Elle voulait faire comprendre combien est grand le crime de l'apostasie, même de l'apostasie arrachée par les tourments et précédée d'une lutte coura-

1 Cyprien, *Ad presbyteros* 34 (38).
2 Apud sacerdotes Dei exomologesin conscientiæ facerent, animi sui pondus exprimerent, nullo sacrificii aut libelli facinore constricti, quoniam tamen vel de hoc cogitaverant. *De lapsis*.
3 Cyp., *Ep.* 13 (7).

geuse. Elle voulait montrer où elle trouvait sa force et où elle mettait sa confiance ; non dans la puissance du nombre, non dans l'aide des volontés humaines, non dans les prévisions de la sagesse terrestre, mais en Dieu qui voit les cœurs et pèse les vertus de ses fidèles plus encore qu'il n'en compte la multitude. Elle ne craignait pas d'être un « petit troupeau » pourvu qu'elle fût le troupeau du Seigneur.

Aussi bien, des signes lui étaient-ils donnés pour la confirmer dans cette voie. Dieu enseignait par des marques sensibles combien grand était le crime des déserteurs, combien ils étaient indignes de participer à la communion de l'Église. — Un enfant que sa nourrice en l'absence des parents et à leur insu avait conduit au proconsul, et à qui on avait fait avaler un peu de pain trempé dans le sang des victimes, fut ensuite, au retour de ses parents, porté par eux à l'église. Ce malheureux enfant tremblait, pleurait, se détournait à la vue du calice qu'un diacre lui présentait (selon l'usage de ce temps qui admettait les enfants à la communion), et quand on fut parvenu à lui introduire dans la bouche quelques gouttes du Sang de Jésus-Christ, il les rejeta, comme si le Seigneur refusait d'habiter dans cette créature que l'idolâtrie avait souillée. — Une autre fois, en présence de saint Cyprien lui-même et tandis qu'il accomplissait les saints mystères, une jeune fille qui avait apostasié se glissa dans la foule et reçut l'Eucharistie. Aussitôt un tremblement la saisit et elle mourut sur l'heure. — Une femme également coupable avait reçu à l'église, comme c'était l'usage, une boîte contenant la sainte Hostie ; quand plus tard elle l'ouvrit,

il en sortit une flamme et elle recula épouvantée. — Un apostat se présente devant le prêtre qui, ne le reconnaissant pas, lui remet comme cela se faisait alors, l'Eucharistie dans la main. Quand un instant après, il ouvre sa main, il n'y trouve qu'un peu de cendre ; et saint Cyprien ajoute: « Combien d'autres pour n'avoir pas fait pénitence et confessé leurs péchés ont été saisis par les esprits mauvais ! Combien d'autres sont tombés dans des accès de rage [1]. » Ne rejetons pas la foi à ces prodiges ; à toutes les époques, on a vu de semblables châtiments suivre la profanation des choses saintes, et les sacriléges qui ont marqué la fin du dernier siècle ont plus d'une fois amené après eux de pareilles punitions.

Mais enfin la paix commença à renaître pour l'Église, et l'Église à son tour s'occupa de donner la paix aux pécheurs repentants. Des conciles se réunissent ; en présence du clergé et des fidèles demeurés debout (*stantes*), devant eux et sur leur témoignage, l'évêque examine la cause des *tombés*. La chrétienté persévérante tend la main à la chrétienté qui a failli. Un concile de Rome, lorsque la chaire de saint Pierre a été enfin occupée, détermine les conditions de la pénitence ; l'exigeant pleine et entière de ceux qui ont sacrifié, et fixant le délai après lequel ils pourront rentrer dans la communauté chrétienne [2]; se contentant pour les *libellatiques* de la pénitence qu'ils ont faite avant la fin de la persécution. A mesure que ces délais expireront, l'Église verra rentrer

1 Cypr., *De lapsis*.
2 On voit que trois chrétiens qui n'avaient succombé qu'après de longues tortures en étaient encore après trois ans de pénitence à solliciter leur admission. Cyprien, *Ad Fortunat. et alios*, 5 *Ep.* 56 (63).

dans son sein ceux que leur faiblesse en a fait sortir. Elle ne se grossira point d'une multitude d'apostats facilement amnistiés et sujets à retomber de nouveau ; elle comptera peut-être moins de fidèles qu'elle n'en eût compté si elle eût fait le retour moins lent et plus facile ; mais elle comptera des chrétiens plus assurés pour l'avenir, les uns éprouvés par leur persévérance au temps de la persécution, les autres après la chûte éprouvés par le repentir et par les larmes, purifiés par une longue attente, soutenus par l'intercession des martyrs, plus forts parce qu'ils sont plus humbles, plus certains de vaincre par cela même qu'ils ont succombé une première fois.

Par malheur l'erreur est infatigable. Elle ne craint pas de se mentir à elle-même. Elle craint de se contredire bien moins que de se rétracter. Lorsque l'Église, en butte à la persécution, remettait à des temps plus calmes la réhabilitation des *tombés*, il y avait des schismatiques pour accuser sa rigueur et appeler en foule les *tombés* à leur communion. Lorsque l'Église, la paix une fois revenue, tint sa promesse et commença à admettre les *tombés* à la participation de ses sacrements, il y eut d'autres schismatiques qui accusèrent son indulgence et repoussèrent les *tombés* sans miséricorde. J'ai tort de dire d'autres schismatiques ; ce qui est étrange, c'étaient, au moins en partie, les mêmes hommes. Ce Novatus et ce Félicissime que nous avons vus lutter en Afrique contre l'autorité de Cyprien, étaient partis d'Afrique, l'un avant le retour de Cyprien à Carthage, l'autre après son retour et après qu'un concile tenu par Cyprien l'eut con-

damné [1]. Ils étaient à Rome, et là ils allaient recommencer contre l'indulgence de l'Église le schisme qu'ils avaient soulevé à Carthage contre la sévérité de l'Église.

Ils trouvèrent à Rome un aide inattendu. Ils y rencontrèrent Novatien, homme instruit, éloquent, orgueilleux. La philosophie stoïcienne l'avait compté parmi ses disciples, rares à cette époque. Une crise de possession démoniaque avait fait un jour appeler auprès de lui les exorcistes chrétiens ; ils avaient guéri son âme, et comme son corps était toujours malade, il avait été baptisé dans son lit. Bientôt après il avait été fait prêtre. Mais, dans la persécution, la terreur l'avait saisi ; renfermé dans sa chambre, il répondait avec colère aux diacres qui lui demandaient de visiter les confesseurs dans la prison, qu'il n'était point prêtre, qu'il était maintenant l'adepte d'une autre philosophie. Et cet homme qui reniait ainsi le sacerdoce ambitionnait secrètement la première place dans l'Église; puis, après avoir juré qu'il ne prétendait point à l'épiscopat, le jour où saint Corneille fut élu, il lui vouait une haine irréconciliable ! Et cet homme, qui avait été si lâche pendant la persécution, devenait bientôt l'apôtre du rigorisme, et, appliquant à l'Évangile les maximes stoïciennes, déclarait à jamais exclus ou inadmissibles à la pénitence, même à l'instant de la mort, ceux qui avaient succombé en face des tourments. L'orgueil est capable de telles contradictions [2].

1 Ce concile est mentionné avec plusieurs autres dans les inscriptions (postérieures au sixième siècle) trouvées à Bethléem. « Le saint synode de Carthage en Afrique, au temps de saint Cyprien, composé de cinquante évêques, a excommunié comme hérétique Novatus obstiné dans son erreur. » Boecke, *Corpus inscriptionum græcarum*. 8954.

2 Sur Novatien, voyez surtout la lettre du pape saint Corneille à Fa-

Aidé des deux Africains fugitifs, Novatien prétendit donc opposer son église à celle de Corneille. Il accusa ce pontife, dont la pureté, l'humilité, la fermeté dans la foi étaient connues de tous les chrétiens, d'être au nombre des *libellatiques*, c'est-à-dire de ceux qui avaient échappé au martyre au moyen d'un billet acheté à prix d'argent ; il l'accusa encore d'être en communion avec des évêques qui avaient apostasié. Il trouva dans un coin de l'Italie trois évêques, gens ignorants et simples, qu'il fit venir à Rome comme pour apaiser le schisme, qu'il tint enfermés avec lui pendant plusieurs heures, auxquels, ajoute-t-on même, il ne ménagea pas le vin, et il obtint ainsi une imposition des mains quelconque en vertu de laquelle il se déclara évêque. Peu après, un de ces malheureux, pressé par le remords, venait s'humilier devant le pape Corneille, et obtenait, non sans peine, grâce à l'intercession des fidèles, d'être admis à la communion laïque. Mais peu importait à Novatien, son église était constituée. Tandis que les confesseurs de Carthage s'étaient plutôt laissé entraîner à trop d'indulgence, quelques confesseurs de Rome, trop bien prémunis peut-être par cet exemple, succombèrent à la tentation du rigorisme. Les prêtres Moyse et Maxime, les confesseurs Urbanus, Sidonius, Célérinus, tous éprouvés ou par la prison ou même par la torture, adhérèrent au

bius, évêque d'Antioche, dans Eusèbe, VI, 45. Eusèbe écrit Novatus au lieu de Novatien ; mais les lettres de saint Cyprien rectifient cette erreur. Voyez *Ep. ad Cornelium Papam* 44 (41), 47 (43). — *Ad Maximum et Nicostratum* 46 44). — *Cornelius ad Cyprianum* 49 46 et les suivantes 50-54 (53-57). — *Ad Antonianum* 55 (52). — *Ad Cornelium* 60 (57). — *Ad Stephanum* 68 (67). — *Ad Magnum* 69 (76).

schisme de Novatien et lui attirèrent des fidèles. Cinq prêtres se joignirent à lui. Lorsque ses adeptes venaient demander la communion à leur prétendu évêque, il les liait à lui par un serment sacrilége : prenant entre ses mains la main où il venait de déposer le Corps de Jésus-Christ : « Jure, disait-il, par le Corps et le Sang de Notre-Seigneur que tu n'abandonneras jamais ma cause et ne reviendras jamais à Corneille. » Et le malheureux disciple, au lieu de répondre Amen, en recevant le Pain, disait : « Je ne reviendrai jamais à Corneille. »

Cette secte orgueilleuse eut un instant du crédit dans Rome. Elle voulut même s'étendre au dehors, et pendant que Corneille écrivait aux évêques de la chrétienté pour leur dénoncer l'hérésie de Novatien, Novatien leur écrivait pour les séduire, renouvelait ses calomnies contre Corneille, déclarait avoir accepté malgré lui et par devoir la consécration épiscopale. Mais ces évêques des provinces, à peine revenus de l'exil ou descendus du chevalet, n'étaient pas hommes à se laisser tromper ainsi. Nous avons la belle réponse que lui fit saint Denys d'Alexandrie :

« Denys à son frère Novatien, salut : Si c'est malgré « toi que tu en es venu au schisme, prouve-le en reve- « nant librement à l'Église. Tu aurais dû tout souffrir « plutôt que de diviser l'Église de Dieu. Le martyre subi « pour ne pas rompre l'unité de l'Église n'eût pas été « moins glorieux que le martyre subi pour ne pas sacri- « fier aux idoles ; à mon jugement, il est même plus « glorieux. Dans l'un, on souffre pour le seul salut de « son âme ; dans l'autre, on souffre pour toute l'Église.

« Mais, si aujourd'hui par persuasion ou par autorité tu « ramènes les frères à la concorde, ton mérite sera plus « grand que n'a été ta faute ; si les frères refusent de « t'obéir, du moins sauve, sauve ton âme [1]. »

Telle fut aussi la réponse de Cyprien et de l'église d'Afrique, nous le savons par leurs actes. Nous le savons aussi par ce beau traité de l'*Unité de l'Église* que Cyprien adresse à son peuple, au moment même où dans la seule Carthage, il y a en face de lui deux prétendus évêques qui se sont faits évêques sans que personne leur ait imposé les mains.

Cette réponse fut celle de presque toute l'Église. Seuls, un petit nombre d'évêques, séduits par l'autorité des confesseurs de Rome, suivirent un instant le parti de Novatien et refusèrent de reconnaître l'élection de Corneille. Mais un synode d'Antioche ne tarda pas à condamner ou à ramener les partisans de Novatien [2]. Un synode de Rome, formé de seize évêques, condamna Novatien lui-même et confirma les règles tracées antérieurement pour l'admission des *tombés*. Un peu plus tard enfin, Corneille entouré de son clergé, de cinq évêques, voyait venir à lui, humbles et repentants, les confesseurs qui avaient adhéré à Novatien. Le prêtre Moyse n'était point parmi eux ; le premier de tous, lorsqu'il était encore dans les fers, il avait abandonné l'hérésie, révolté qu'il était du serment sacrilége que Novatien exigeait de ses fidèles ; puis il était mort dans la prison et des souffrances de la prison, lavé de son

1 Euseb , VI, 45.
2 Denys Alex. apud Eusèbe, VI, 46.

erreur par le martyre. Les autres, Maxime, Urbanus, Sidonius, Macarius, vinrent déclarer qu'ils avaient, sans en connaître le contenu, scellé de leurs sceaux le libelle calomnieux de Novatien. Ils répétèrent devant l'assemblée qu'ils reconnaissaient Corneille comme évêque de l'Église catholique de Dieu et de Jésus-Christ, qu'ils confessaient leur erreur, que leur cœur était toujours resté attaché à l'Église; « car nous savons bien, ajoutaient-ils, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Christ Notre-Seigneur, un seul Esprit saint, et qu'il ne doit y avoir dans l'Église catholique qu'un seul évêque. » Des larmes de joie coulaient des yeux des assistants; on loua Dieu, on embrassa les confesseurs comme si, à ce moment même, ils fussent sortis de prison. Maxime reprit sa place parmi les prêtres, et des acclamations de joie accueillirent le retour de ceux qui avaient eu et le courage de souffrir et le courage d'avouer leurs torts [1].

L'hérésie de Novatien ne fut cependant pas éteinte; elle se continua trois ou quatre siècles encore, plus ou moins obscure, ayant en certains lieux des évêques; rebaptisant les catholiques qui venaient à elle; exagérant même, à mesure qu'elle dépérissait, le rigorisme qui avait été son point de départ; refusant la pénitence, non plus seulement aux apostats, mais aussi, comme l'avaient fait les montanistes, aux meurtriers et aux adultères; avec les montanistes interdisant les secondes noces, et s'appelant par excellence les *purs* (καθαροί).

1 Cyprien, Ep. 52 (49). Erasme a publié le premier en 1520, un Traité anonyme contre Novatien (écrit en 255 par un évêque africain). — Voir la *Patrologie* de Migne, t. III, p. 1203.

Mais peu importe, l'Église avait vaincu, elle venait de traverser une persécution la plus cruelle et la plus systématique de toutes. Elle avait traversé un double schisme, né de la persécution elle-même, et elle se retrouvait debout, et sur tous les siéges elle avait des évêques, et toutes les chrétientés si cruellement éprouvées étaient encore vivantes. Elle n'avait à se repentir d'aucun de ses actes ni d'aucune de ses paroles, d'aucune de ses indulgences ni d'aucune de ses rigueurs. Elle se retrouvait après la lutte, numériquement au moins aussi forte, moralement plus grande et plus belle. Malgré les faciles triomphes du premier moment, le jour où Dèce se vit contraint de laisser vivre l'Église qu'un instant il avait crue morte, qu'avait-il gagné ? Dans la personne d'une multitude d'apostats, l'Église avait pu paraître un instant vaincue ; mais dans la personne d'une élite de martyrs, elle avait triomphé et ce triomphe avait plus qu'effacé la défaite. L'Église chrétienne était véritablement sous la conduite de Dieu.

Il y a plus, et l'on peut croire qu'une extension nouvelle du christianisme a été le fruit de la persécution de Dèce. Les premières persécutions des Juifs contre les chrétiens avaient amené la dispersion des apôtres et jeté le bon grain par toute la terre. Chaque persécution nouvelle était comme un souffle de vent qui portait plus loin les germes de la vérité. Parmi les fugitifs dont quelques-uns, pour se cacher, allaient seulement d'une chrétienté à l'autre, il y en eut aussi qui s'enfuirent ou dans le désert selon le sens littéral du mot, ou dans ces contrées moralement arides et désertes qui n'avaient pas

bu encore au calice de la vraie foi. Ces fugitifs qui avaient échappé au martyre dans leur propre pays trouvaient ailleurs l'apostolat, l'épiscopat et souvent enfin le martyre. Cherchant les contrées les plus sûres, ils abordaient celles où, le christianisme étant moins répandu, les magistrats ne pensaient pas à persécuter; et là où, ils étaient allés pour sauver leur vie, ils donnaient à Dieu des âmes pour les âmes que l'apostasie lui enlevait ailleurs.

C'est ainsi, on peut le supposer, que le centre et le nord de notre Gaule ont reçu, à partir de la seconde moitié du troisième siècle, ou le germe d'une foi nouvelle ou la confirmation d'une foi jusque là peu répandue. J'ai peine à admettre cependant comme parfaitement exact le récit que fait saint Grégoire de Tours [1] de sept évêques consacrés en même temps par saint Fabien à l'époque de la persécution de Dèce, pour aller porter l'Évangile dans sept des principales églises de la Gaule. Je sais aussi et j'ai écrit ailleurs [2] que le Midi et même un peu l'Est de la Gaule avaient certainement, avant le temps qui nous occupe, donné grand nombre d'âmes au Seigneur et grand nombre de martyrs à la foi. J'ai parlé des martyrs de Lyon et de la Bourgogne, et une tradition vénérable met trois disciples de saint Paul à la tête des trois églises naissantes de Narbonne, d'Arles et de Vienne. Mais en avançant vers l'Ouest et le Nord, nous trouvons des signes qui nous reportent au troisième siècle.

1 *Historia Francor*, I, 30 (28). V. aussi *De miraculis*, I, 48, *De gloria confessorum*, 8. *De gloria martyrum*, 56.

2 V. *Les Antonins*, tome III, livre VI, ch. 8 et ci-dessus, au sujet de la persécution de Sévère, livre II, ch. 2, p. 180. Ch. 3, p. 321.

Les premiers apôtres de ces contrées nous sont peints comme venant de Rome ; ce sont presque tous des Romains fuyant la persécution (de Dèce ou de Valérien) et bénis par le Pape pour aller porter la foi dans des régions éloignées. C'est à partir de la seconde moitié du troisième siècle que les fleurs du martyre commencent à germer dans ces contrées. Faut-il dire que leurs chrétientés, jusque-là peu nombreuses et obscures, avaient pu échapper à la hache du bourreau, d'autant que les dénonciateurs les plus habituels des chrétiens, les Juifs, étaient rares dans ces parages ? que plus tard, quand leur furent venus, bénis et délégués par un pontife martyr, les témoins de la persécution romaine, la foi prit dans ces contrées un nouvel essor ? qu'alors seulement les proconsuls commencèrent à exécuter les édits des Césars et se mirent à faire des martyrs ? Quoiqu'il en soit, Dèce et Valérien après lui, pendant qu'autour d'eux ils croyaient étouffer la foi chrétienne, l'envoyaient au loin se propager pour éclater un peu plus tard aux yeux étonnés de leurs successeurs.

La rage des ennemis de l'Église lui donna encore une autre richesse et une autre gloire. Une semence d'une autre nature, jetée au vent par le fléau de la persécution, allait tomber dans le désert pour y produire des fruits de sainteté encore inconnus jusque-là. Parmi ces chrétiens fugitifs qui étaient allés demander une retraite aux solitudes de Lybie ou d'Égypte, il en est un qui n'en revint jamais, bien qu'il ait poussé sa vie jusqu'aux temps de la paix complète de l'Église. Le jeune Paul était né dans la basse Thébaïde. Il était lettré, riche et déjà, par la mort

de ses parents, en possession de sa fortune. Mais il était chrétien et, ne voulant pas trahir sa foi, il alla se cacher dans une maison de campagne. Là il se trouvait voisin de sa sœur et de son beau-frère ; celui-ci, malgré les larmes et les supplications de sa femme, eut l'indignité de dénoncer Paul, et Paul averti de cette trahison dut se retirer plus loin. Il alla donc dans le désert, chercha un séjour, puis un autre, arriva enfin à une grotte fermée par une pierre. Il eut la curiosité de soulever la pierre et il trouva comme une large salle non couverte mais ombragée par un vaste palmier, et dans l'intérieur une source d'eau vive. C'était, ainsi qu'il en put juger par quelques outils demeurés là, une retraite que s'étaient ménagée jadis des faux-monnayeurs. Mais c'était surtout une retraite que Dieu lui avait préparée pour donner au monde le spectacle nouveau de la vertu monastique. Il y trouvait, grâce aux feuilles et aux fruits du palmier, abri, nourriture, breuvage, vêtement. Il y trouvait surtout les grâces que Dieu répand dans la solitude. Il y était venu pour garder sa vie et sa foi, mais il y resta bien des années après la persécution finie, parce que son âme s'y trouvait bien et qu'il sentait que Dieu le voulait là.

Puis, quatre-vingt dix ans plus tard, trente ans après la conversion de Constantin, un autre solitaire, Antoine, venu dans le désert une vingtaine d'années après Paul, était conduit par une vision divine vers le séjour caché où fleurissait, sous les yeux de Dieu seul, la vertu de Paul. Amis sans s'être jamais connus, ils s'embrassèrent, et le plus ancien des deux dans le désert demanda à l'autre ce que devenait le monde et si les hommes étaient encore voués

aux embarras du siècle et aux superstitions païennes. Puis, après une nuit passée en prières, Paul, sentant venir sa dernière heure, envoya son nouvel ami chercher le manteau de saint Athanase dans lequel il voulait être enseveli, et pendant l'absence d'Antoine monta au ciel. Ce dernier témoin de la persécution de Dèce laissait le monde chrétien, les empereurs baptisés, et déjà répandue dans les oasis de la Thébaïde cette vie érémitique dont il avait donné aux hommes le premier exemple [1].

A plus forte raison, le souvenir du persécuteur Dèce était-il, à l'époque où mourut Paul, abhorré là où il n'était pas oublié. Ce malheureux prince n'avait pas longtemps savouré la victoire qu'au premier moment il put croire avoir remportée sur la vérité. Une série de calamités que nous verrons se développer pendant de longues années commençait alors pour l'Empire romain, devenu plus officiellement persécuteur que jamais. Dèce en vit le début, et, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, il eut à trembler devant les aggressions des barbares.

Un mot sur ce point; car, à partir de ce temps, la lutte de Rome contre la barbarie germanique prend un caractère tout autrement grave.

Sans doute, Rome avait toujours eu à combattre sur le Rhin et sur le Danube. Depuis le temps de Jules César il y avait eu comme une pression réciproque et alternative de l'ambition romaine contre l'indépendance germanique, de l'invasion germanique contre la domination romaine. Jules César avait franchi le Rhin, mais il n'avait

1 Saint Jérôme, *Vie de saint Paul, ermite.*

pas tardé à le repasser. Les armées d'Auguste avaient pénétré jusqu'à l'Elbe, mais la défaite de Varus avait fait trembler l'Empereur pour Rome elle-même. Sous Claude et sous Néron, empereurs peu guerriers, la frontière romaine s'était laissé entamer; mais Vespasien et Titus, ces deux soldats, avaient tenu l'ennemi en échec. Domitien, devenu César sans avoir été homme de guerre, Domitien avait plutôt fléchi et n'avait eu que des triomphes de parade. Mais Trajan avait repris l'offensive: plus au nord et vis-à-vis des peuples germaniques, il avait tracé au delà du Rhin une ligne fortifiée qui assurait à Rome la possession de ces vastes territoires (*Decumates agri*) peuplés de colons gaulois, que limitaient le Rhin, le Mein et le Danube; et en même temps vers l'orient, en face des peuples germaniques ou sarmatiques, la Dacie, conquise et colonisée, avait été le grand trophée de sa vie militaire. Il avait donc laissé Rome triomphante et maîtresse, bien au delà du Rhin et du Danube ses anciennes limites, jusqu'au cœur de l'Allemagne actuelle d'un côté, jusqu'au pied des Carpathes de l'autre [1].

Mais ni Germains ni Sarmates ne devaient subir sans murmures et sans représailles les progrès de leur redoutable voisin, l'Empire de Rome. Ou par cela seul qu'ils ont été refoulés, ou parce que des peuples nouveaux les poussent en avant, ou parce que dans leur commun péril ils arrivent à former entre eux des alliances plus intimes et plus durables, ou enfin parce que l'Empire penche déjà vers son déclin, ce sont bientôt les barbares qui attaquent plus qu'ils n'ont à se défendre. La

1 V. *Les Antonins*, t. I, L. II, 5.

force d'invasion grandit pour eux ; la force défensive s'amoindrit du côté de la frontière romaine.

Marc-Aurèle cependant, au prix de tout un règne passé à combattre les barbares, maintient l'intégrité de l'Empire. Alexandre Sévère et Maximin les tiennent encore à distance du Rhin et du Danube, et nous avons lu le récit emphatique que Maximin fait de ses victoires. Vers ce temps-là, Origène peut encore parler de cette paix que Dieu a voulu donner au monde pour favoriser les commencements de son Église [1].

Mais vers le début du troisième siècle il semble qu'un changement se soit opéré dans la vie intérieure de la Germanie indépendante. Ce changement dont le caractère est pour nous conjectural grâce à l'obscurité des traditions germaniques, ce changement se révèle par la nouveauté des noms qui apparaissent dans l'histoire. Y a-t-il eu migration, révolution, alliance ? Nous ne le savons. Mais quatre grandes ligues ou si l'on veut quatre grandes familles de peuples semblent avoir absorbé la plupart des nations germaniques et donneront à Rome ses plus redoutables ennemis.

Sur le bas Danube, les envahisseurs que Rome combattra s'appelleront désormais les Goths. Ces Goths que Tacite entrevoyait jadis sur les bords de la Vistule, à travers les brouillards d'une géographie incertaine[2], sont maintenant sur le Tanaïs et le Borysthène, menaçant la Dacie romaine

1 Origène, *In Matth. Comment. Tractatus* 28, n. 37.

2 Sous le nom de *Gottones* ou *Gothini? (Germania*, 43) Il parle aussi de Gotones au temps de Tibère (*Annal.*, II, 62). Pline place les *Guttones* sur le bord de l'Océan (IV, 14; XXXVII, 2). Strabon (L. VII), nomme aussi des Γουτονες.

dont ils seront les maîtres avant la fin du siècle ; menaçant la Mésie, la Thrace, même la Grèce que bientôt nous verrons les Empereurs sans cesse occupés à défendre. C'est ce peuple ou cette assemblée de peuples qui sera un jour le grand acteur dans la catastrophe finale du cinquième siècle [1].

Sur le haut Danube et jusqu'en face de ces colonies gauloises que Rome avait jetées au delà du Rhin, apparaissent aujourd'hui les Alemans [2]. Nous venons de prononcer ce nom sous le règne de Caracalla, et ce nom, d'après l'étymologie la plus anciennement alléguée et en même temps la plus conforme au langage moderne, atteste bien que c'est une réunion de tribus diverses [3]. Descendants ou successeurs des anciens Suèves, ils menacent d'un côté les *Decumates agri*, dont ils seront un jour les maîtres, puis au delà de cette contrée le Rhin, puis enfin la Gaule. De l'autre côté, franchissant le Danube, la Rhétie et les Alpes, on les verra envahir l'Italie et menacer Rome.

1 Est-ce par erreur que les anciens identifient souvent les Goths avec les Gètes? Ainsi Spartien, *In Caracalla*, 10. Claudien, *De bello getico*. Orose, I, 16. Procope, *De bello gothico*, I, 25. Ce qu'on dit de l'origine thracique des Gètes et de l'antiquité de ce nom dans les auteurs classiques me ferait croire qu'il y a une pure confusion de noms. Le nom des Goths tel que nous l'écrivons aujourd'hui nous apparaît pour la première fois dans Spartien qui mentionne des guerres de Caracalla contre ces peuples.

2 *Alemanni, Alamanni*; dans Dion Cassius, Ἀλαμβανοι.

3 L'étymologie donnée par Agathias *(de Imperio et rebus Justiniani imp.)* d'après le Romain Asinius Quadratus qui, dit-il, connaissait à fond les peuples germains, est la racine *all men (alle mænner)* gens de toute espèce, de toute race, et ces mots appartiennent encore aux langues germaniques actuelles. Des savants modernes préfèrent la racine *almende*, terre commune, parce qu'après avoir dépouillé les colons gaulois de la rive droite du Rhin, ils auraient possédé en commun les terres de ceux-ci. Mais il faut remarquer que le nom d'*Alemans* leur est donné dès le temps de Caracalla, et qu'en 256, sous Gallien, les terres de Souabe appartenaient encore aux Gallo-romains. Témoin une inscription trouvée dans le Wurtemberg : IMP. CAESAR. GALLIENVS INVICTVS. AVG.

Si nous nous dirigeons maintenant vers le nord, nous arrivons à une contrée où depuis quelques années au moins retentit le nom des Francs. Quelle est l'origine de ce nom? Veut-il dire libre, comme il le dit dans les langues modernes? Veut-il dire intrépide, agressif, violent, comme le pensent certains Allemands? Il semble bien que ce ne soit pas un nom héréditaire, mais un surnom commun qu'une aggrégation de peuples aura pris en se formant [1]. Les nations que Rome avait vaincues et refoulées, celles-là peut-être que Drusus avait défaites et qu'Arminius avait ramenées à la victoire, Bructères, Chamaves, Ampsivares, Chattes [2], nous apparaissent aujourd'hui liguées pour toujours et campées sur la rive droitedu Rhin depuis l'embouchure du Mein jusqu'à l'Océan. Les Francs ne resteront jamais longtemps sans franchir le fleuve qui les sépare de la terre romaine.

Enfin, un peu plus tard et un peu plus vers le nord, sur les bords de l'Elbe et de l'Océan, la famille saxonne nous apparaîtra. Ces peuples ne touchent pas à la frontière romaine, mais ils touchent à la mer et par la mer à

1 Le rhéteur du quatrième siècle, Libanius, veut faire dériver le nom de Franc du grec *φρακτοί*, c'est-à-dire *πεφραγμένοι πρὸς τα τῶν πολέμων ἔργα*, armés pour les choses de la guerre. *(Discours royal aux empereurs Constant et Constance)*. On sent que cette étymologie grecque est inadmissible. Le mot *frank* s'emploie proverbialement dans les locutions allemandes *frank und frey*, *freie franken*, avec le sens de notre adjectif *franc* : mais et ces locutions et notre mot sont plutôt dérivés du nom national. Des savants allemands font dériver le nom du peuple *Frank*, ou, comme l'écrivent les anciens auteurs germaniques, *Vrangk*, du mot populaire bas saxon, *Wrangen*, combattre, disputer, chamailler. Le mot correspondant anglais, mais avec un sens plus nettement défavorable, est le verbe et le substantif *wrong*, tort, faire tort, nuire. V. Luden, *Geschichte des Deutschen volks*, IV, 3, note 5•.

2 Greg. Tur., *Histor. Franc.*, II, 9. Les Ampsivares sont sans doute les Angrivares que Tacite nomme avec les Bructères et les Chamaves. *German.*. 33.

tous les rivages de l'Empire. Un jour viendra où leurs barques aventureuses, en même temps que celles des Francs, iront porter le ravage sur les côtes de la Bretagne, de la Gaule, de l'Espagne même.

Voilà quels nouveaux peuples ou du moins quels noms nouveaux apparaissent dans l'histoire et présagent pour Rome des périls bien plus graves que ceux que la Germanie lui avait fait redouter jusque-là [1]. Nous les retrouverons maintenant les uns ou les autres à toutes les phases de cette histoire : il était nécessaire de les faire connaître dès à présent. C'est l'avant-garde des invasions du cinquième siècle. Le monde romain rejetait le salut ; Dieu lui préparait le châtiment.

A l'heure dont nous parlons, sous l'empire de Dèce et pendant que la persécution durait encore, les Goths, que Rome connaissait depuis une quarantaine d'années, les Goths étaient les plus menaçants, et parmi les frontières de l'Empire, la plus exposée était celle du bas Danube dont ils étaient les redoutables riverains. Ce n'est pas impunément que, vis-à-vis de tels ennemis, à la fois barbares et perfides, l'armée chargée de les combattre prenait fantaisie de faire un Empereur, et, sur la foi d'un traité de paix conclu à la hâte, désertait la frontière pour marcher contre Rome et contre son prince. Pendant que Dèce révolté combattait à Vérone contre les soldats du César Philippe, les Goths, qu'il croyait avoir

1 Au cinquième siècle, Salvien signale ces quatre groupes de peuples et caractérise ainsi leurs vertus et leurs vices : « Les Goths perfides, mais chastes : les Alemans impudiques, mais moins perfides ; les Francs menteurs, mais hospitaliers, les Saxons d'une cruauté atroce, mais d'une chasteté admirable. » *De gubernatione Dei*, VII...

vaincus ou pacifiés, allaient repasser le Danube et dévaster une province sans défense. Faut-il s'étonner du prompt déclin d'un Empire, qui, tous les quatre ou cinq ans en moyenne, par suite d'une révolution pareille, ouvrait sa frontière à ses ennemis ?

Nous n'avons guère sur cette invasion d'autres renseignements que les renseignements un peu douteux et un peu confus, que nous donne le vieil historien des Goths[1]. Deux rois, qu'il appelle Ostrogotha et Kniva, paraissent s'être succédés, soit dans la dernière année de Philippe, soit pendant le règne de Dèce, et avoir à deux ou trois reprises différentes renouvelé leurs fructueuses excursions sur le sol romain. Le premier s'empara de Marcianopolis, ville de Mésie, dont les habitants, restés sans défense par l'absence des légions romaines, durent se racheter avec tout l'or qu'il plut au vainqueur d'exiger. Le second ne laissa pas au César Dèce plus de repos que son prédécesseur n'en avait laissé au César Philippe. Pendant que la Dacie, la Pannonie, l'Illyrie avaient à se défendre ou contre les Goths ou contre d'autres barbares[2] ; pendant que Dèce était à ce qu'il paraît dans les

1 Zozime, I, 21. — Jornandès. *De rebus geticis*, 16. Le texte de Jornandès est confus. Il semble qu'Ostrogotha, au moment où Dèce, après avoir pris la pourpre, partait pour l'Italie, ait fait la paix avec lui et ait repassé le Danube. Mais, pendant l'absence de Dèce, deux chefs goths, Argaït et Guntherich, d'accord ou non avec leur roi, franchissent de nouveau le fleuve et prennent Marcianopolis. Toujours est-il qu'il y eut deux invasions distinctes et un double pillage de la Mésie : *secundo Mœsiam populati*. (Le nom d'Argaït s'identifie à celui d'Arguntbis que Capitolin donne à un roi des Scythes *(in Gordiano)*. Le nom de Scythes est sans cesse donné aux Goths par les écrivains de ce temps.

2 Voyez les monnaies de Dèce (qui portent : DACIA ; une femme tenant une tête d'âne au bout d'une pique (symbole dont l'origine semble difficile à expliquer, et qui tiendrait, dit un savant, à ce qu'on immolait des ânes à l'Apollon hyperboréen). — DACIA FELIX : une femme avec une enseigne

Gaules, occupé à apaiser une guerre civile dont le caractère nous est inconnu [1]; pendant que son jeune fils, Hostilianus, devenu César, gouvernait l'Illyrie, le roi goth Kniva passait le Danube avec soixante-dix mille hommes et assiégeait la ville romaine d'Eusterium [2]. Repoussé par Vibius Gallus qui commandait en Mésie, il remontait jusqu'à la grande cité de Nicopolis où toute la population tremblante s'était réfugiée. Là encore le jeune César Hostilianus parvenait à le repousser. Mais, au lieu de repasser le Danube, le roi goth pénétrait hardiment dans l'intérieur de la province romaine dont toutes les troupes étaient sur les bords du fleuve, passait le mont Hémus (Balkan) et attaquait subitement la ville de Philippopolis sur l'Hèbre. Hostilianus l'y suivait et campait auprès de Bérée. Mais la vieille prudence romaine n'était plus là pour déjouer la promptitude des barbares. Arrivé subitement sur Bérée, Kniva surprit le camp romain au moment où les soldats se reposaient, tailla l'armée en pièces, et le jeune César put à grand peine s'enfuir en toute hâte vers la Mésie où il espérait le secours de Gallus. Philippopolis fut prise et cent mille habitants, dit-on, y périrent. Ainsi se révélaient de nouveau à l'Empire de Rome les terribles ancêtres d'Alaric.

Mais le grand péril devait venir des Romains eux-mêmes. Depuis qu'il y avait des empereurs et surtout

militaire. — EXERCITVS ILLYRICVS — GENIVS ILLYRICI. — PANNONIAE : deux femmes représentant les deux Pannonies. — Monnaies d'Hostilianus: MARTI PROPVGNATORI — VICTORIA GERM. — Inscription : RESTITVTORI DACIARVM (Orelli, 991). — Nulle autre province que ces trois-là n'est mentionnée dans les monnaies romaines de Dèce.

1 Zosime, I.

2 Appelée depuis Novæ, aujourd'hui Novi Bazar ou Jeni Bazar. Jornandès, *De rebus geticis*, 18.

depuis que Septime Sévère avait rendu plus absolue la prépondérance de l'armée dans l'État, chaque général était un concurrent possible à l'empire, à la fois dangereux et exposé, tenté par sa propre ambition et menacé par la méfiance du prince. Une guerre ne pouvait se prolonger sans qu'un des lieutenants de César, ou comme ambitieux ou comme suspect, ne devînt un ennemi de César. Ajoutez encore les vengeances de famille, le regret pour les princes déchus, c'est-à-dire assassinés. Priscus qui commandait en Macédoine était-il frère de l'empereur Philippe ? La chose peut être tenue pour incertaine ; mais, soit pour venger son frère, soit pour sauver sa vie menacée, ou simplement pour être empereur, Priscus s'unit avec les Goths et mit la pourpre sur ses épaules.

Les nouvelles de ces échecs et de cette défection trouvèrent Dèce enfin revenu des Gaules à Rome, s'occupant de monuments (c'est-à-dire de thermes ; on ne connaissait plus guère d'autres monuments) à construire ou à inaugurer. En même temps lui arrivait d'Orient un hideux et tardif cadeau qui était destiné à son prédécesseur Philippe, la tête de Jotapianus qui, sous Philippe, avait aussi pendant quelques jours porté la pourpre. Dèce partit en toute hâte contre Priscus et contre les Goths ; mais il fallait que la trahison fût partout ; à peine avait-il quitté Rome que, soit à Rome, soit dans quelque province, un Julius Valens, lui aussi, se fit proclamer empereur, à la grande joie du peuple, ajoute-t-on ; le peuple cependant était dans les élections de ce genre rarement compté pour quelque chose. Dèce quittant l'Italie pour aller

combattre un compétiteur en laissait un autre derrière lui.

Néanmoins, un revirement de fortune s'opéra au premier moment en sa faveur. Ce Valens fut tué, on ne sait ni quand, ni comment. Priscus, lui aussi, ne tarda pas à périr. Dèce passa l'Adriatique, et arma activement contre les Goths. Pour protéger l'Achaïe, on fortifia le passage des Thermopyles que les Grecs dégénérés n'eussent plus su défendre. Les Goths furent vaincus et ne demandèrent plus qu'à repasser le Danube, prêts à abandonner leurs prisonniers et leur butin. Mais Dèce voulait une revanche éclatante et leur fit fermer le chemin du Danube. Ils franchirent néanmoins ce fleuve, et ce fut sur l'autre rive qu'eut lieu une dernière bataille.

Que se passa-t-il dans ce combat ? Le désaccord et le laconisme des historiens ne nous permettent de rien affirmer. La trahison fut-elle présente là encore, dans la personne de Vibius Gallus, qui, dit-on, s'entendit secrètement avec les Goths, leur indiqua une situation avantageuse derrière des marais, et, appelé au conseil de Dèce, conseilla de les y attaquer ? Ce qui est certain, c'est que Dèce et son fils furent enveloppés et périrent. Le fils, dit-on, périt le premier, et quand on annonça la nouvelle à son père : « Peu importe, dit-il, comme un vieux Romain, ce n'est qu'un homme de moins. » Il avait cependant hâte de venger cette mort ; pour le faire, il s'engagea trop avant dans les rangs des ennemis et périt à son tour[1].

1 Saint Cyprien fait allusion à la chûte des deux Dèces : Ut memorias aceamus antiquas, ... documentum recentis rei satis est, quod sic cele

Les corps des deux Augustes, perdus dans la boue des marais, ne furent ni retrouvés ni honorés. Mais leurs mânes, chose toujours facile, furent mis au rang des dieux. Les Goths, probablement victorieux mais affaiblis, restèrent en paix. L'armée romaine élut empereur Vibius Gallus, et cette élection suffit peut-être à nous expliquer pourquoi Vibius Gallus a été accusé d'avoir fait périr Dèce, comme Dèce avait fait périr Philippe, comme Philippe avait fait périr Gordien : un César semblait devoir être nécessairement l'assassin de son prédécesseur. Tel était le fruit de ce césarisme militaire et anti-chrétien que plus d'un aujourd'hui exalte dans le passé et voudrait faire revivre dans le présent [1].

Tout cela avait été court. Au mois d'octobre 249, Dèce était devenu empereur : au mois de décembre 249 ou au mois de janvier 250, l'édit de persécution avait paru : au mois de novembre 251, la persécution était vaincue, Dèce était mort, et pour l'Empire païen commençait une terrible expiation.

riter quodque in tanta celeritate sic granditer nuper secuta defensio est ruinis regum, jacturis opum, dispendio militum, deminutione castrorum. Cyprian., *Ad Demetrianum*.

1 V. Zosime, I, 23, 24. Aurel. Victor, *De Cæsaribus*. — Jornandès I, 18. Syncellus, *Apud Maium, veterum scriptor. nova collectio*, tome II.

CHAPITRE III

GALLUS ET EMILIEN

— 251-253 —

L'histoire païenne de cette période sera courte, elle se réduit à trois choses : les barbares toujours menaçants, la peste devenue endémique, les empereurs élevés et renversés par l'assassinat. L'histoire chrétienne au contraire devrait être longue, car elle contient une nouvelle liste de martyrs.

Le César Vibius Gallus [1] est déjà apparu sur la scène. Nous ne savons rien des premières années de sa vie, si ce n'est qu'il avait été consul et commandait une armée. Comme il était au moins soupçonné d'avoir causé la mort de Dèce, il crut devoir se disculper en honorant beaucoup son prédécesseur. Il le fit dieu, lui et son fils, mort

1 C. Vibius Trebonianus Gallus, né vers l'an 206 dans l'île de Meninge ou Girba (aujourd'hui Zerbi) sur les côtes d'Afrique. Consul en ... et 252. — Proclamé empereur et reconnu par le Sénat le .. novembre 251. — Tué le .. mai 253, près de Terni.

Sa femme : Afinia Gemina Bæbiana (Orelli. 997).

Son fils : C. Vibius Afinius Gallus Valdunianus Volusianus, proclamé César en 251 — puis Auguste après la mort d'Hostilien en 252. — Consul en 252 et 253.— Tué avec son père. (Voir *Inscript.*, Renier, 1670, 1671).

avec lui. Il adopta un second fils de Dèce, lui donna le titre d'Auguste, tandis que son propre fils Volusien n'eut que le titre de César.

Les Goths étaient vainqueurs, peut-être grâce à lui. Il fallut traiter avec ces barbares. Affaiblis comme ils étaient, ils consentirent à se retirer mais en gardant leur butin et même leurs prisonniers. Ils emmenèrent ainsi, sous les yeux de l'armée romaine, bien des citoyens notables qu'ils avaient pris à Philippopolis. Ce ne fut pas assez; il fallut se soumettre envers eux à un tribut annuel pour obtenir qu'ils ne vinssent plus piller, et cette paix perpétuelle achetée par un tribut, on le pense bien, n'était pas une véritable délivrance. Que les Goths pendant quelques années demeurassent paisibles, peu importait ; d'autres barbares se trouveraient ailleurs pour franchir à l'envi la ligne désormais méprisée des cantonnements romains. Que les rives du Danube eussent un court répit après les dévastations qu'elles venaient de souffrir, les ravages ne s'en faisaient pas moins sentir au pied de l'Atlas, et nous allons voir dans saint Cyprien l'Afrique exposée aux incursions des barbares. Jusque-là sans doute l'Empire romain avait eu à se défendre et quelquefois il avait souffert de grands échecs ; du moins il avait gardé et l'intégrité de son territoire et le prestige de ses armes; Rome, affaiblie et dégénérée, était toujours Rome aux yeux des barbares. Il n'en fut plus ainsi à partir du règne de Dèce; l'invasion progressive des provinces romaines commença sous lui. Le lendemain du jour où ce prince avait fait rentrer l'Empire dans les voies de la persécution, l'Empire était réduit à secon-

fesser le vassal des barbares et à reconnaître ses suzerains dans les ancêtres d'Alaric.

Le lendemain de ce jour, l'Empire qui payait tribut à la race des Goths payait de plus tribut à la peste. Quoiqu'on la dise originaire d'Éthiopie, c'était probablement la même épidémie qui avait été si funeste sous Marc-Aurèle et dont les germes étaient toujours demeurés. Sous le règne de Dèce, et l'année même où avait été publié l'édit de persécution, elle reparut plus cruelle que jamais. Elle reparut à Rome, en Afrique, dans l'Asie-Mineure, dans toutes les provinces, on dit même dans toutes les villes de l'Empire [1]. Ce fils de Dèce que Gallus avait fait Auguste mourut de la peste (selon quelques-uns, de la méfiance de Gallus) [2]. Ce mal était terrible : il semblait que le corps fût frappé à la fois dans toutes ses parties ; l'estomac rejetait toute nourriture, la gorge était brûlante, les yeux se remplissaient de sang ; on cessait de voir et d'entendre ; quelquefois les pieds et les mains tombaient en pourriture [3]. La terreur, et quelque chose de pis que la terreur, remplissait les âmes païennes. On abandonnait les malades, on ne prenait pas soin des funérailles (on loue néanmoins l'empereur Gallus d'avoir pourvu aux obsèques des pauvres de Rome) ; mais on s'emparait des héritages et avec une effroyable rapacité on se disputait la dépouille des pestiférés encore vivants [4]. Ce n'était pas assez : la famine, la sécheresse, cet appau-

1 Orose, VII, 21. Eutropius, IX. Victor, *de Cæsaribus*. Idem, *In Epitome*.
2 V. Zosime, I, 27.
3 Cyprien, *De mortalitate*.
4 Cypr., *Ad Demetrian.*, p. 132. Pontius. *In vita Cypr.*, 9.

vrissement général du sol et de la race[1] qu'avait favorisé l'absorbante unité de l'Empire romain, accompagnèrent la peste. On souffrit ces divers maux presque sans relâche pendant treize ans.

Malgré tous ces fléaux, Gallus et le César son fils étaient rentrés triomphants à Rome. Ils avaient une certaine popularité ; ils aimaient le luxe et les plaisirs. Le patriotisme était trop éteint chez eux et même chez les peuples pour que leur capitulation honteuse avec les Goths pesât beaucoup sur leur conscience. Ils revinrent à Rome, dit un historien païen du siècle suivant, tout glorieux d'avoir fait une paix si humiliante.

Mais ils jugèrent que le moyen de se grandir en face des barbares et sans doute aussi, de se préserver de la peste, était de persécuter les chrétiens une fois de plus. Au bout de bien peu de temps, ils reprirent cette lutte où Dèce avait été vaincu. On imputait aux chrétiens la peste qu'ils cherchaient à guérir ; on leur eût volontiers imputé les ravages des barbares qu'ils eussent combattus mieux que personne si on eût voulu les combattre. « Gallus et Volusien, dit le saint évêque Denys d'Alexan- « drie, allèrent ainsi de gaîté de cœur se heurter contre « la pierre visible à tous les yeux où Dèce s'était brisé,

1 Mundus ipse jam loquitur, et occasum sui rerum labentium perturbatione testatur. Non hyeme nutriendis seminibus tanta imbrium copia est; non frugibus æstate torrendis solis tanta flagrantia est ; nec sic verna de temperie sua læta sunt, nec adeo arboreis fœtibus autumna fecunda sunt. Minus defatigatis et effossis montibus eruuntur marmorum crustæ, minus argenti et auri opes suggerunt exhausta jam metalla, et pauperes venæ breviantur in dies singulos et durescunt ; deficit in agris agricola, in mari nauta, miles in castris, innocentia in foro, justitia in judicio, etc., p. 130. Cyprian., *Ad Demetrianum*. Sur la sécheresse, les incursions des barbares, Voy. *ibid.*, 129-131.

« persécutant les saints qui priaient Dieu pour eux et « faisant cesser les prières qui eussent été la sauve- « garde de leur empire [1]. »

L'Église allait donc du même coup se trouver en face des malheurs de l'Empire et de ses colères. Elle payait déjà son tribut à la peste et à la famine, elle allait de plus payer son tribut à la persécution qui prétendait punir en elle la famine et la peste. Cependant, loin de provoquer les calamités publiques, l'Église était parfois une sauvegarde contre elles. C'est ainsi que saint Grégoire, libre après la persécution de Dèce, revient à Néocésarée et y fait célébrer les glorieux anniversaires des martyrs. Mais peu après son retour, une fête païenne a lieu en l'honneur d'un Jupiter quelconque : le peuple afflue dans la ville, non pour le sacrifice mais pour le spectacle ; et comme la foule, nombreuse à l'excès, ne peut ni voir, ni entendre, ni même respirer, elle s'écrie en chœur: « Jupiter, fais-nous de la place ! » Le saint évêque entend cette clameur, et, saisi d'un esprit prophétique : « Oui, dit-il, vous aurez de la place et plus que vous ne voudriez. » En effet, avant la fin des jeux, l'épidémie éclate, les chants lugubres se mêlent aux chants de joie qui duraient encore ; les temples sont remplis de malades qui viennent y chercher une guérison vainement espérée; les abords des fontaines sont encombrés de moribonds qui voudraient étancher la soif qui les dévore; on ne suffit plus à enterrer les morts. Mais bientôt le peuple reconnaît que le mal qu'il souffre est dû au démon même qu'il a invoqué. Il se tourne vers Dieu et

1 Dionysius, *Ad Hermammonem*. — Apud Euseb., VII, 1.

vers Grégoire; et quand la maladie qu'il croyait reconnaître sous les traits d'un triste fantôme, a touché le seuil d'une maison, il demande au Thaumaturge de venir la bénir. Les sacrifices sont abandonnés, les temples déserts, Néocésarée est toute chrétienne et Néocésarée est guérie [1].

Là même où les chrétiens n'obtenaient pas la cessation du fléau, ils montraient du moins comment on le supporte. Cyprien va nous peindre ce qui se passait en Afrique et nous fera voir avec quel sentiment héroïque l'Église acceptait ce redoutable don du Seigneur. Au milieu de la consternation universelle et du triste spectacle que donnait l'égoïsme et la lâcheté des païens, Cyprien rassemble ses fidèles et les exhorte au devoir de la charité : « Mais ce serait peu, ajoute-t-il, si nous donnions nos soins à ceux-là seulement qui nous touchent de près ; il est de la perfection chrétienne de travailler et pour le païen et pour le publicain et pour notre ennemi. Dieu notre Père ne fait-il pas tomber sa pluie sur les étrangers comme sur les siens? Soyons dignes de notre origine. Ayant reçu dans le baptême une nouvelle naissance en Dieu, ne soyons pas des fils dégénérés. » Aussitôt l'armée de la charité se constitue. Les riches donnent leur or, les pauvres leur travail ; le bien se fait envers tous. On imite Tobie, on fait même plus que lui ; il ne secourait que ses frères, les chrétiens secourent leurs ennemis [2].

Nous avons encore un écrit que Cyprien, à cette époque, adressait à ses frères : « La plupart d'entre vous,

1 Gregor. Nyssenus, *In vita Thaumat.*
2 Pontius, *In vita Cyprian.*, 9, 10.

dit-il à ses fidèles, ont un ferme courage, une foi robuste, une âme dévouée ; les malheurs des temps ne les ébranleront pas... Mais j'en vois quelques-uns que la faiblesse de leur cœur, la médiocrité de leur foi, l'attache aux douceurs de la vie, la fragilité du sexe, ou, ce qui serait plus grave encore, une erreur sur les vérités divines peuvent rendre moins fermes dans l'épreuve [1]. C'est pour ceux-là seuls que je parle ......» — Et il les exhorte, non pas à braver le péril, mais bien plutôt à s'en réjouir : « Qu'il craigne la mort, dit-il, celui qui n'a pas eu dans l'eau et dans l'Esprit une naissance nouvelle, et qui se sent adjugé au feu de l'enfer ! Qu'il craigne la mort, celui qui n'est pas enrôlé sous la croix et la passion de Jésus-Christ ! Qu'il craigne la mort, celui qui, par la mort de ce monde, passera à une seconde mort !... Qu'il craigne la mort, celui pour qui vivre est un répit accordé avant l'heure des souffrances ! Bien des nôtres meurent de ce fléau, c'est-à-dire bien des nôtres sont affranchis des liens du siècle. Ce qui est un fléau pour les Juifs, les Gentils, les ennemis du Christ, est pour les serviteurs de Dieu une heureuse fin. Voilà pourquoi les justes meurent pêle-mêle avec les injustes : ce n'est pas qu'ils aient une fin commune ; les justes sont appelés au rafraîchissement, les injustes au supplice ; le fléau hâte pour les croyants le jour de la paix, pour les perfides le châtiment. Nous sommes ingrats et imprévoyants et nous méconnaissons les bienfaits de Dieu... Voyez sortir en paix ces glorieuses vierges, affranchies maintenant de la puissance de l'antechrist qui approche avec ses menaces, ses séductions,

1 *De mortalitate.*

ses *lupanars* ; voyez ces enfants qui échappent aux dangers de la jeunesse et obtiennent dès aujourd'hui la couronne de l'innocence ; voyez cette matrone délicate qui gagne à une prompte mort de n'avoir plus à redouter les bourreaux. La crainte du fléau réchauffe les tièdes, relève les indolents, excite les timides, force les déserteurs à revenir, les gentils à croire ; les premiers d'entre les fidèles sont appelés à jouir du repos, et une armée nouvelle, nombreuse et vaillante, se forme pour les remplacer. Il combattra sans craindre la mort apportée par les bourreaux, celui qui, en un temps de mortalité, se sera fait soldat du Christ [1]. »

Mais voici un héroïsme plus grand encore. Cyprien a besoin de consoler ceux qui se plaignent que l'épidémie les prive du martyre; il leur rappelle qu'à Dieu il appartient de choisir les épreuves qu'il lui plaît de nous envoyer; il leur rappelle que Dieu voit le fond des cœurs. Quand, par une mort plus prompte, il couronne l'espérance et l'intention du martyre, il ne diminue pas notre gloire, il la complète : « Ce sont deux choses toutes différentes, dit-il, que notre courage manque au martyre, ou que le martyre manque à notre courage. » Il ne veut pas même qu'on pleure les siens : « Nous ne les perdons pas, nous les envoyons en avant [2]. Il faut les regretter, non les pleurer. Il ne faut pas étaler ici-bas les habits noirs du deuil, quand eux portent là haut les robes blanches du triomphe. Prenons garde que les Gentils ne nous reprochent de pleurer comme anéantis et perdus ceux que nous disons vivants en Dieu ! »

1 *Ibid.*, 113-114.
2 *Non amitti, sed præmitti.*

Et enfin, ajoute-t-il, « ce monde s'écroule. Ne redoutez pas d'en sortir. Si les murailles de votre maison étaient près de tomber, ne vous hâteriez-vous pas de la quitter? Si en naviguant, vous voyiez approcher la tempête, ne vous hâteriez-vous pas de regagner le port? Oui, le monde chancèle et s'écroule » (tant il est vrai que le monde romain se sentait ébranlé!) « et tu ne rends pas grâce à Dieu ; tu ne te félicites point de cette fin hâtive qui te soustrait à cet écroulement, à ce naufrage, à toutes les calamités du monde... Accueillons avec joie ce jour qui fait entrer chacun dans sa demeure, nous arrache d'ici-bas et des liens du siècle pour nous rendre au Paradis et au royaume du Ciel. Quel exilé n'a hâte de revenir dans sa patrie ? Qui, naviguant pour retrouver les siens, ne demande pas un vent favorable afin de les embrasser plus tôt !... Comprenons que notre patrie est le paradis, nos pères sont les patriarches... Courons pour voir notre patrie et saluer nos pères ; là, nous attend une multitude d'êtres aimés, parents, frères, fils, cohorte innombrable, tranquille sur sa propre immortalité, pieusement inquiète de notre salut. » C'est ainsi que l'on consolait les chrétiens d'alors.

Mais, quand le païen Démétrianus fait des calamités publiques une objection contre le christianisme et une accusation contre les chrétiens, il n'est pas difficile à Cyprien de lui répondre : « Oui, certes, Dieu est irrité parce que son nom est outragé, parce que son Église est persécutée, parce que ses serviteurs sont mis à mort ; les païens qui blasphèment et qui persécutent, non les chrétiens qui adorent et qui souffrent, sont la

cause et les auteurs des fléaux que le Ciel nous envoie. Sans doute, ces fléaux tombent sur les uns comme sur les autres, sur les chrétiens comme sur les païens. Mais pour vous c'est châtiment, pour nous c'est miséricorde. Les malheurs de ce monde sont une peine pour celui dont la gloire et la joie sont en ce monde;... mais ils ne nous abattent pas, ne nous brisent pas, ne nous font pas murmurer; vivant par l'esprit plus que par la chair, la vigueur de nos âmes triomphe de la faiblesse de nos corps. Ce qui nous tourmente et nous épuise, nous éprouve et nous fortifie. Voyez comme nous soutenons diversement l'adversité : chez vous la douleur est impatiente, pleine de lamentations et de plaintes ; chez nous, elle est patiente, forte, religieuse, toujours reconnaissante envers Dieu...; au milieu des orages du monde, elle attend douce et paisible l'heure des promesses divines [1].»

Au moment en effet où Cyprien écrivait ces paroles, l'Église n'avait pas seulement à lutter contre les ennemis communs, la peste, la famine, les barbares; elle avait à lutter aussi contre son ennemi à elle, la persécution. Ce Démétrianus auquel Cyprien parle, était un magistrat païen déjà occupé à exiler, à confisquer, à incarcérer, à supplicier [2]. Mais cette fois du moins l'édit de persécution n'avait pas trouvé la chrétienté assoupie, comme au temps de Dèce, par une longue paix. Il l'avait trouvée admirablement préparée pour le combat, d'autant plus préparée, qu'elle était avertie ; des visions nombreuses

1 *Ad Demetrian.*, page 134.
2 *Ibid.*

annonçaient la guerre prête à recommencer. Comment nous étonner qu'en face de cette persécution imminente et de ces calamités universelles, quelques chrétiens, Cyprien lui-même, aient cru que cette persécution serait la dernière, que ce monde qui s'écroulait allait finir ? Cette prévision ou cette crainte était elle même une espérance : « L'Antechrist est près d'apparaître, disait Cyprien ; oui, mais le Christ vient après lui. L'ennemi se livre à sa rage ; mais le Seigneur le suit pour guérir nos plaies, et venger nos souffrances. L'adversaire nons menace, mais voici celui qui nous délivrera [1]. »

Ainsi avertie, l'église d'Afrique prit une résolution à la fois miséricordieuse et héroïque. Une multitude de *tombés* depuis la persécution de Dèce étaient encore sur le seuil de l'Église, sollicitant leur admission retardée pour longtemps encore par les délais obligés de la pénitence. Un synode de 42 évêques réunis à Carthage, résolut, à cause de l'imminence du combat, de les admettre tous à la fois dans les rangs de l'armée chrétienne : « Voyant, dirent-ils, approcher le jour d'une épreuve nouvelle et avertis par de fréquentes visions de nous armer pour le combat, préparant à la lutte le peuple qui nous est confié, voulant réunir dans le camp du Seigneur tous les soldats du Christ qui demandent des armes et brûlent de combattre, nous avons jugé à propos, à raison de la nécessité présente, d'accorder la paix à tous ceux qui, depuis leur chûte, ne sont pas restés éloignés de l'Église du Seigneur, mais n'ont cessé de pleurer et de faire pénitence..... Déjà nous accordions la paix aux malades en danger de

1 *Ep.* 58 (56) *Ad plebem Thibaritanam.*

mort; aujourd'hui ce n'est pas à des malades, mais à des combattants que cette paix est nécessaire... Ceux que nous excitons au combat, il ne faut pas que nous les laissions désarmés; il faut que nous leur donnions pour armes le Corps et le Sang du Christ..... Comment les exhorter à verser leur propre sang, si, au moment d'aller à l'ennemi, nous leur refusons le Sang de Jésus-Christ? Comment boiront-ils le calice du martyre, si nous leur refusons le calice de l'Église[1]?..... Rassemblons dans le camp tous les soldats du Christ, examinons la cause des *tombés*, donnons-leur la paix ou plutôt donnons-leur des armes. Car Dieu nous fait voir par de nombreuses visions que le combat qui vient sera plus redoutable que celui qui est passé. » A tous ceux qui n'étaient ni tombés dans la vie païenne, ni souillés par l'hérésie, à tous ceux en un mot qui n'avaient cessé de demander leur retour, s'appliquait cette généreuse confiance qui comptait sur la perspective du martyre pour raffermir la foi, loin de l'ébranler[2].

Cette confiance ne fut pas trompée. La persécution de Dèce, succédant à de longues années de paix, avait pu enlever à la milice chrétienne une multitude de déserteurs. La persécution de Gallus, au contraire, s'attaquant à une milice aguerrie et que le combat lui-même avait fortifiée, ne rencontra pas, ce semble, une seule défaillance. A Rome où elle s'exerçait sous les yeux même de l'Empereur, deux pontifes, d'abord exilés, puis martyrs, se succédèrent en quelques mois. Quand le premier d'entre

1 Cyprian. et alii 34 Episcopi *ad Cornelium papam*, 57 (54).
2 *Ibid.*

eux, le pape Corneille, ayant glorieusement confessé le Christ, fut banni hors de Rome, pas un de ses fidèles ne se sépara de la foi de son pasteur. « Les *tombés* de la persécution de Dèce se relevèrent ce jour-là, fortifiés par la douleur même de leur faute première, et quand le prince avait cru n'avoir affaire qu'à un homme, il se trouva en face d'une armée. « Il n'y a chez vous, leur écrivait Cyprien, qu'une âme et qu'une voix. L'Église romaine tout entière a confessé Dieu [1]. » Peu après, Corneille reparaissait à Rome et devant l'Empereur Volusien; il convertissait le centurion et les soldats chargés de sa garde, il guérissait la femme du centurion ; et tous, le pontife et ses néophytes, le prisonnier et ses gardiens, le mari et la femme, tous au nombre de vingt-quatre, recevaient ensemble la couronne du martyre [2].

Quelques jours après, Lucius était désigné pour le pontificat, par suite pour l'exil et pour le supplice. Il y eut cependant après son exil un intervalle de liberté, et saint Cyprien félicite l'Église romaine d'avoir à sa tête un pontife qui prêche le martyre non-seulement par sa parole mais par ses actions : « Ta gloire, lui dit-il, n'est pas moindre que celle des martyrs. Pour avoir été privés

1 Cyprian., *Ad Cornel.*, *Ep.* 60 (57) A cette époque se rapporterait la lettre du pape saint Corneille à Lupicin, évêque de Vienne, citée par Baronius (*Ad ann.* 255) d'après les archives de Vienne (Migne, t. III, col. 837, *Patrologie*) ; mais elle ne saurait être admise comme authentique.

2 Le martyre de saint Corneille est attesté par saint Cyprien, Ep. 61 (58) *Ad Lucium;* 68 (67) *Ad Stephanum*; saint Jérôme (*Vita Pauli; Viri illustres*); — plus. les martyrologes au 14 septembre. Ses actes contiennent quelques erreurs. Les Bollandistes placent son martyre à Civita Vecchia (Centum Cellæ) où il avait été exilé, et à Rome celui des prosélytes convertis par lui.

Ses écrits : Eusèbe, *H. E.*, VI. 43. Hieronym , *Vir. illust.*

On a retrouvé dans le cimetière de Lucine son épitaphe : CORNELIVS MARTYR EP., la première épitaphe papale qui soit en langue latine.

de la mort, les trois enfants d'Israël n'en ont pas moins remporté la palme. Le martyre différé n'ôte rien à la gloire et il sert à manifester la puissance de Dieu [1]. » En effet, le martyre n'était que différé et Lucius fut bientôt appelé à la plénitude de la gloire [2].

Nous savons que la persécution s'étendit dans les provinces. — On parle en Lycie de Parégorius et, après son martyre, du vieillard Léon qui, vivant de la vie ascétique, passa ses jours sur le tombeau de Parégorius, jusqu'au moment où révolté de la faiblesse de quelques chrétiens qui se laissaient entraîner aux autels de Sérapis, il s'approcha, et, dans l'inspiration d'une sainte colère, brisa des lampes et des flambeaux allumés en l'honneur des idoles. Le magistrat le somme de prononcer seulement ce mot: *Les dieux sont grands*, il refuse et on le traîne par les pieds jusqu'au bord d'un torrent où il est jeté déjà inanimé. — On parle aussi à Ostie de tout un groupe de martyrs: le préfet Censorinus qui, s'étant fait chrétien, est jeté en prison; le prêtre Maximus, le diacre Archelaüs et la vierge Aurea qui vont l'y visiter, le tribun Théodore et seize soldats qui se convertissent, l'évêque Cyriaque qui les baptise, tous sont englobés dans une même vengeance [3].

Mais cette persécution devait durer moins encore que celle de Dèce, parce que le persécuteur dura moins. Loin que le sang des chrétiens apaisât la colère des dieux, les

1 Cyprian, *Ad Lucium, Ep.* 61 (58).
2 Sur le martyre de saint Luce, voyez les deux lettres de saint Cyprien citées ci-dessus Sa fête est le 4 mars. Sa mort serait du 3 août 253. Son épitaphe dans la crypte papale: ΛΟΥΚΙΣ.
3 Saint Parégorius et saint Léon, martyrs à Patare en Lycie, 18 février. — Saints Censorinus, préfet; Cyriacus, évêque et leurs compagnons, à Ostie, 23 août et 6 septembre.

calamités de l'Empire redoublaient, la peste et la famine ne cessaient pas; les barbares s'enhardissaient chaque jour; les Goths eux-mêmes, malgré le tribut qui leur avait été promis ou faute de paiement de ce tribut, repassaient le Danube, saccageaient toutes les villes ouvertes jusque sur les bords de l'Adriatique, franchissaient même le Bosphore et poussaient leurs ravages jusqu'en Cappadoce dans le centre de l'Asie Mineure. D'autres ennemis arrivaient presque à la rencontre de ceux-ci; les Perses traversaient la Mésopotamie, envahissaient la Syrie, prenaient Antioche, tuaient des milliers d'hommes et emmenaient des milliers de captifs [1]. L'Empire romain épuisé semblait hors d'état de se défendre. Gallus et son fils, endormis dans les plaisirs de Rome, n'armaient pas beaucoup plus contre les barbares que contre la peste.

Ce fut leur malheur que l'on vainquît sans eux, et par suite contre eux. Un soldat de naissance obscure, Maure d'origine, C. Julius Emilianus commandait en Mésie. Il sut rendre à ses troupes qu'effrayait le renom des barbares, quelque élan et quelque courage; contre toute espérance, les Goths furent repoussés, et les Romains pénétrèrent même sur le territoire barbare. Mais par suite les soldats ravis ne crurent pouvoir mieux constater leur triomphe qu'en faisant un Empereur, ni mieux remercier leur général qu'en le faisant César. Par leur ordre ou sur leur prière, Emilien se revêtit de la pourpre.

Il fallut à cette nouvelle que Gallus sortît de son repos.

1 Zosime, I, 25-28. Jornandès, 19.

Il avait peu de troupes auprès de lui. Il envoya un de ses lieutenants, Valérien, qui sous Dèce avait déjà joué un grand rôle, rassembler les armées de Gaule et de Germanie afin de marcher par les Alpes illyriennes contre Emilien. Mais Emilien avait pris les devants, et ce fut au cœur de l'Italie, à soixante milles de Rome, à Interamme (Terni), qu'il se trouva face à face avec Gallus, Volusien son fils et leur faible armée. Les soldats de Gallus, peu aguerris, effrayés de leur petit nombre et de la gloire toute récente de leurs adversaires, tentés d'ailleurs par les promesses d'argent qu'Emilien leur faisait, jugèrent prudent de conclure la paix avec leur ennemi aux dépens de leurs Empereurs. Ils tuèrent Gallus et Volusien, reconnurent Emilien, reçurent la libéralité promise; le Sénat qui venait de proclamer Emilien ennemi public en fut quitte pour le proclamer Empereur et un nouveau règne commença [1].

Ce règne ne fut pas long. Valérien était pendant ce temps dans les Gaules et redescendait vers l'Italie avec les légions qu'il avait rassemblées. Émilien, après trois mois environ d'un règne qui paraît avoir été assez doux, dut marcher contre Valérien comme Gallus avait marché contre Émilien lui-même. On se rencontra à Spolette comme on s'était rencontré à Terni ; les soldats d'Émilien eurent peur de leur petit nombre et trahirent comme avaient fait les soldats de Gallus; Émilien fut tué par les

1 C. Julius Æmilianus, né vers l'an 207 en Mauritanie. — Proclamé Empereur en mai 253. — Tué en août 253, près de Spolette.
Sa femme Mariniana (?) probablement morte avant son règne et déifiée par lui (Monnaies),

siens comme Gallus l'avait été ; et Valérien fut proclamé par les deux armées, proclamé par le Sénat, exactement comme cela s'était pratiqué trois mois auparavant. C'étaient là ces invincibles, éternels [1] et divins empereurs qui versaient le sang des chrétiens parce que les chrétiens ne voulaient pas invoquer leur divinité.

1 Les monnaies d'Emilien portent AETERNITAS AVG*(usti)* (!), PAXS AVG.; celles de Gallus et de Volusien, SECVRITAS AVGG*(ustorum)*. SECVLI FESTIVITAS, SECVLVM NOVVM (formule introduite par Philippe à l'occasion du millénaire de Rome).

A ces formules qui semblent presque ironiques se joignent sous les deux règnes des invocations aux dieux qui chassent la peste : DIANAE VICTRICI — APOLLO SALVTARIS. — Et dans une inscription : HERCVLI CONSERVATORI.

CHAPITRE IV

VALÉRIEN AVANT LA PERSÉCUTION

— 253 256. —

Rome à bon droit pouvait concevoir quelque espérance. Cette fois au moins, son empereur n'était pas un aventurier dace ou pannonien, traître envers le prince à qui il avait prêté serment, élu pour de l'argent par des soldats révoltés. Valérien[1] était un vieux Romain, honoré dans la vie civile ainsi que dans l'armée, tenant le premier rang dans le Sénat, et depuis longtemps respecté autant qu'homme pouvait l'être dans cette société qui ne respectait guère que la force. Seize ans auparavant, à l'époque de l'élection si populaire des Gordiens, il avait

1 P. Licinius Valerianus, né vers 190, consul avant 237, puis en 254, 255, 257, 258, 259, 260, empereur en août 253. — Surnommé *invictus, pius felix, Germanicus Maximus*, trois fois. — Fait prisonnier par les Perses en 260; tué, dit-on, par eux en 269 *(Chronic. Alexandr.)*.
Ses femmes : 1° (Egnatia Galliena ?) morte avant son avènement.
2° (Mariniana ? morte et déifiée avant 254 ?)
Ses enfants : 1° P. Licinus Gallienus qui régna plus tard.
2° P. Cornelius Licinius Saloninus Valerianus, fait César en 253, tué en 268.
Historiens : Trebellius Pollio, *in Valerianis tribus*, Eutrope, les deux Victors, Zosime, etc.

été leur envoyé d'Afrique à Rome. Sous Dèce, il avait été, s'il faut en croire un récit mêlé de quelques invraisemblances, appelé à la fonction de censeur par un vote unanime du Sénat. Un censeur dans la Rome d'alors et un censeur élu par le Sénat, c'était une chose bien nouvelle ! Il y a plus, Dèce l'aurait félicité de cette élection et aurait exalté le pouvoir d'un censeur de manière à en faire un second empereur. Mais ce qui rend au récit quelque vraisemblance, c'est que Valérien, en homme prudent, aurait refusé ce pouvoir d'autant plus périlleux qu'il était plus étendu, et aurait de cette façon laissé à son souverain toute la gloire de sa politique libérale avec les inconvénients de moins. Mais surtout, vertu inouïe à cette époque, Valérien avait été fidèle ; général sous le César Gallus, il avait pris les armes pour et non pas contre son maître ; il avait détrôné, non le prince auquel il avait prêté serment, mais le successeur et le meurtrier de ce prince ; il régnait sans avoir trahi ; son élection, chose inouïe, n'était l'œuvre ni d'une émotion populaire, ni d'une révolte de la soldatesque ; elle était due à ses vertus, et répondait aux vœux du monde entier. « Si tous avaient eu le droit de désigner par leurs suffrages le prince de leur choix, nul autre que Valérien n'eût été élu [1]. »

De plus (ce que les peuples appellent aussi une espérance, espérance presque toujours trompée) le souverain avait deux fils, deux fils déjà mûrs, qui pouvaient le seconder dans la grande tâche de gouverner l'Empire et surtout de le défendre. L'aîné, Gallien, âgé de trente cinq

1 Trebellius (?) Pollio, *in Valeriano*, 1.

ans, fut fait César par le Sénat, et peu après nommé Auguste par son père; le second, Saloninus, porta le titre de César. C'étaient là de vains titres, mais ils constataient du moins que des mains jeunes et vigoureuses pouvaient venir en aide au vieil empereur. Gallien, peu de temps après l'avènement de son père, figure à la tête des armées.

Cependant le monde romain avait toujours à lutter contre le double fléau que lui avait légué le persécuteur Dèce, la peste et les barbares. Contre la peste on ne pouvait rien. Contre les barbares, on sut du moins combattre. Les monnaies et les inscriptions parlent de victoires, et les surnoms belliqueux ne manquent pas à la suite des noms des Empereurs. Ces surnoms ne prouvent pas toujours des succès, ils prouvent du moins des combats. De plus nous voyons surgir sous Valérien plusieurs hommes qui, d'abord généraux heureux ou habiles, deviendront empereurs à leur tour, en ce siècle où Rome avait surtout besoin de vaillantes épées pour sa défense ; tels Aurélien, Claude, Probus, Postume. Valérien fit leur fortune; il eut au moins le mérite de ne pas voir dans tout capitaine illustre un futur compétiteur.

A l'intérieur, le gouvernement de Valérien fut modéré, humain, compatissant, économe. Il chercha à soulager les peuples écrasés à la fois par les barbares et par les Empereurs. Il se montra respectueux envers le Sénat, ancienne tradition d'Antonin et de Marc-Aurèle, bien oubliée de leurs successeurs. Il se montra comme eux, simple, bienveillant, familier, admettant les remontrances, les conseils, presque les reproches. C'était un César de sang romain, et par cela même moins orgueilleux que

les Césars africains, asiatiques, pannoniens ou maures, sous le joug desquels Rome avait passé. Il semble même qu'il ait soupçonné d'où pouvait venir la régénération de son peuple; il avait vu assez de guerres, assez de révolutions, assez de fléaux, pour se douter un peu où était le remède. Si, en face des ravages de l'épidémie, il se demandait qui avait été le plus courageux à braver le mal, le plus ardent à le guérir, il ne rencontrait guère d'autres noms que des noms chrétiens. Si, après la chute successive de Dèce, de Gallien, d'Emilien, si rapidement amenée en trois ans par la révolte, la trahison et l'assassinat, il se demandait où un Empereur pouvait trouver des soldats disciplinés, des généraux fidèles, des serviteurs loyaux, il voyait parmi les païens beaucoup de traîtres et de meurtriers, parmi les chrétiens pas un seul. Il lui était difficile de ne pas estimer ces hommes qui ne se liaient guère par un serment qu'envers Dieu seul, mais qui tenaient ce serment au mépris de la mort et des supplices. Il lui était difficile, quand par hasard ils lui avaient juré fidélité, de ne pas considérer comme la garde la plus sûre, ce serment si rare sur leurs lèvres. Aussi, nous dit un évêque contemporain, vit-on sous Valérien « le christianisme rencontrer un degré de bienveillance et de faveur qu'il n'avait pas rencontré, même sous les princes qui avaient passé publiquement pour chrétiens (ce ne peut être que les Philippes). Sa maison était pleine de disciples de l'Évangile, on aurait dit une assemblée chrétienne [1]. » Ce prince idolâtre (et soit à

1 Saint Denys d'Alexandrie, *Ep. ad Hermammonem*, *apud* Euseb. *H. E.* VI, 10.

Rome, soit ailleurs, il y a eu bien des exemples semblables) mettait sa vie sous la sauvegarde des vertus chrétiennes.

Aussi voyons-nous dans saint Cyprien qui est pour nous le peintre unique de l'Église de ce temps, les fruits de cette liberté, l'activité de l'Église et les variétés infinies de sa sollicitude; combien dans chaque province les rapports d'évêques à évêques, d'église à église, les réunions d'évêques, les communications des pontifes aux fidèles étaient fréquentes, actives, pleines de vigilance et de charité. Nous voyons enfin comment d'un bout du monde à l'autre, en passant par Rome leur centre commun, les églises chrétiennes vivaient de la vie les unes des autres, malgré la distance, malgré la pauvreté, malgré les haines et les entraves dont, même aux époques les plus libres, elles étaient entourées.

Ainsi l'on s'occupe de panser les plaies que la persécution a laissées. En Espagne, deux évêques ont fléchi sous l'orage, et ont acheté de ces honteux certificats d'apostasie dont nous avons parlé ; l'un d'eux même s'est associé aux banquets impurs des Gentils et à ces corporations de métier, toutes entachées d'idolâtrie ; l'autre, après avoir, au moyen d'un récit mensonger, obtenu une sorte de pardon du pape Étienne, malade plus tard et saisi par les remords, se dépouille de l'Episcopat, et ne sollicite plus que d'être admis au rang des simples fidèles. Il leur reste cependant des partisans, et les évêques nommés pour leur succéder ont peine à se faire reconnaître. Ceux-ci vont à Carthage se munir de l'approbation de Cyprien, et un concile de trente-sept évêques réunis dans cette ville reconnaît Félix et Sabinus, nommés à la place des

apostats, comme évêques légitimes de Léon et d'Astorga [1].

Ailleurs ce ne sont pas les *tombés*, ce sont leurs ennemis outrés qu'il faut combattre. Marcianus évêque d'Arles s'est fait sectateur de Novatien ; il refuse le pardon aux *tombés*, quels qu'ils soient et quelque pénitence qu'ils aient faite. Cyprien en est averti, et il en avertit à son tour le pontife romain : « Que l'évêque de Rome intervienne, qu'il écrive aux évêques de la Gaule ; qu'il excommunie Marcien ; qu'il fasse substituer un autre évêque à sa place. Que les deux pontifes martyrs Corneille et Lucius dont Étienne est aujourd'hui le successeur ne voient pas leur mémoire oubliée, eux, qui, pleins de l'Esprit-Saint et revêtus déjà de la gloire du martyre, ont déclaré par leurs lettres que la pénitence doit être accordée aux *tombés*. Entre nous qui vivons du même esprit, la doctrine ne peut différer. Celui qui abandonne l'unité de doctrine, celui-là n'a point en lui la vérité de l'Esprit-Saint [2]. »

Ailleurs ce sont d'autres difficultés.—Il y a des *aquarii*, gnostiques ou héritiers des gnostiques, qui prétendent célébrer sans vin le saint Sacrifice. Ils craignent dans leur méticuleuse prudence que l'odeur du vin pris le matin ne les trahisse en face des idolâtres. Cyprien réfute leur erreur et leur fait honte de leur pusillanimité [3].—D'autres, imbus des traditions judaïques, croient ne devoir donner le baptême aux enfants que le huitième jour, comme il se

1 Cyprianus et alii, *Ep. Ad Felicem presbyterum et plebem Legionis, Asturicæ et Emeritæ*, 67 (68).
2 Cyprien, *Ad Stephanum*, 68 (67).
3 *Id.*, *Ad Cæcilium*. 63 (63).

faisait pour la circoncision. Ils poussent même l'horreur pour les enfants nouveau-nés jusqu'à les soustraire pendant cette première semaine aux baisers de leurs parents. Au nom d'un concile de soixante-six évêques, Cyprien condamne leur superstition : « Vous accordez, dit-il, le baptême à l'homme coupable des plus grands crimes ; le refuserez-vous à l'enfant qui n'a d'autre tache que le péché d'Adam, et qui, dès le jour de sa naissance, implore par ses cris et par ses larmes la miséricorde de Dieu [1] ? »

Mais sur Cyprien et sur l'Église retombe encore un autre devoir que celui d'enseigner, le devoir de consoler. Les pauvres abondent ; la persécution en a fait par milliers, la peste en a fait, les barbares en font chaque jour ; et plus que toute autre chose, la décadence progressive du monde romain, sous l'influence de la corruption païenne et du despotisme militaire, rend le travail plus stérile, la richesse moins abondante, la pauvreté plus fréquente et plus irrémédiable. Contre ce mal, personne ne lutte, ni Empereur, ni armée, ni Sénat, ni peuple, ni prêtres, ni philosophes, ni millionnaires. Les médecins combattent tant bien que mal la peste, et les soldats les irruptions des barbares ; contre la pauvreté qui s'accroît chaque jour, personne ne lutte que les chrétiens, le clergé et l'épiscopat chrétiens. Cyprien, pour la combattre, écrit son beau traité ou prononce sa belle homélie *Sur l'aumône et sur les œuvres*. Il rappelle que les largesses des païens sont des spectacles cruels et corrupteurs, que les largesses des chrétiens sont des aumônes : « Quand un païen est opulent, s'il devient édile

1 *Id.*, *Ad Fidum*, 64 (59).

ou préteur, le peuple lui demande des chars et des gladiateurs. Quand un chrétien est riche, Dieu lui demande son spectacle à lui, la charité. En présence du proconsul ou de l'Empereur, on se croit obligé à plus de magnificence; qu'est-ce donc en présence de Dieu ou du Christ, en présence des anges et des vertus du ciel, lorsqu'il s'agit de gagner non le char triomphal ou la pourpre consulaire, mais la vie éternelle, non la vaine faveur du peuple, mais la gloire sans fin du royaume céleste? » En remplaçant par la noble passion de l'aumône la funeste passion des spectacles, Cyprien nous fait sentir par le point le plus frappant l'opposition des deux cités qui se partageaient et qui hélas! se partagent encore le monde [1]. Et ailleurs, en face d'une calamité particulière, lorsque les évêques de Numidie lui demandent de les aider à racheter des chrétiens tombés entre les mains des barbares, les paroles qui retentiront au jugement dernier reviennent sous sa plume avec une éloquence plus vive encore : « Si le Seigneur dans l'Évangile nous dit : « J'ai été malade, et vous m'avez visité, » à plus forte raison il nous dira : « J'ai été captif, et vous m'avez racheté. » S'il nous dit : « J'ai été en prison, et vous m'avez visité, » à plus forte raison il nous dira : « J'ai été captif, enfermé, garrotté chez les barbares, et vous m'avez délivré. » Dans nos frères captifs, envisageons le Christ, rachetons des périls de la captivité Celui qui nous a rachetés des périls de la mort; rachetons avec notre or Celui qui nous a rachetés sur la croix avec son sang... Quel homme, se rappelant les devoirs de la charité mutuelle, s'il est père, ne tient

1 *De opere et eleemosyna*. ed. Oxon, p 142.

pas pour ses fils ceux qui sont dans l'esclavage? s'il est époux, ne pleure pas comme son épouse celle qui est tombée aux mains des barbares? » Et, pour joindre les actes aux paroles, Cyprien ajoute qu'il a invoqué et n'a pas invoqué en vain la charité de son clergé et de son peuple. Il envoie à ses collègues cent mille sesterces (25,000 fr. ?), les remerciant d'avoir compté sur la charité des chrétiens de Carthage, et de leur avoir ainsi offert une terre fertile dans laquelle ils ont pu jeter la semence de l'aumône féconde pour le ciel ; leur demandant de recourir de nouveau à la charité de leurs frères, si jamais (ce qu'à Dieu ne plaise !) semblable malheur se renouvelait ; leur donnant enfin, pour être commémorés dans leurs prières, les noms des évêques, des prêtres, des fidèles qui ont contribué, chacun selon ses forces, à cette fraternelle offrande pour les captifs [1].

A ce moment, sur bien des frontières de l'Empire il y avait des barbares en armes, il y avait des traîtres et des prisonniers emmenés au loin ; sur tous les points de l'Empire, il y avait des souffrances, des pauvres, des malades, des pestiférés, par suite des cinq ou six ans de calamités qui avaient suivi la mort de Dèce. Dans quel temple, dans quelle maison, dans quel palais, ailleurs que dans les églises et les maisons chrétiennes, se passait-il quelque chose de tant soit peu analogue à ce que nous voyons se passer chez les fidèles de Carthage ? Le peuple païen était à

1 *Ad Januar.*, etc. 62 (60). — Voyez aussi, sur l'aumône à faire à un comédien repentant et devenu chrétien, et sous quelle condition *Ad Eucratium*, 2 (61). — Sur le discernement avec lequel la charité doit s'exercer *Ad Caldonium et alios*, 41 (38).

ses spectacles, et ses spectacles le dispensaient de la charité.

Mais l'Église de Dieu n'est jamais sans épreuve ; lorsque les combats du dehors s'arrêtent, les combats du dedans recommencent ; lorsqu'une cause d'inquiétude et d'agitation disparaît, une autre surgit. C'est la destinée de l'homme, c'est celle des peuples, c'est surtout celle de l'Église.

La persécution de Gallus était finie ; l'erreur de Novatien restreinte à quelques obscurs sectateurs, avait été reniée par toutes les églises. Il fallait qu'une nouvelle erreur se produisît, qu'un nouveau combat commençât, tout cela avant que ne recommençât à son tour le perpétuel combat de la chrétienté contre la persécution païenne.

Les chrétiens depuis un siècle inclinaient au rigorisme. L'hérésie, qui avait encore le plus de sectateurs, était celle du rigide Montan. Tandis que Félicissime prêchant l'excès de l'indulgence envers les *tombés* n'avait eu qu'un succès partiel et local à Carthage, Novatien prêchant une sévérité outrée avait pu se faire le pape d'une nouvelle église et trouver à Rome et hors de Rome de nombreux appuis. Saint Cyprien nous l'apprend, le peuple, dans les assemblées chrétiennes, se montrait envers les pénitents plus rigide que le clergé ; qu'il s'agît d'une chute dans l'idolâtrie, qu'il s'agît d'un autre crime grave, il fallait extorquer au peuple son pardon [1].

Or, à cette heure, la liberté de l'Église, l'héroïsme avec lequel elle avait soutenu deux persécutions en quatre ans, la paix intérieure rétablie après le schisme de

1 Quibusdam... fratres obstinate et firmiter renituntur, ut recipi omnino non possint sine scandalo et periculo plurimum. Cypr., *Ep. Ad Cornel. papam*, 59 (55).

Novatien, l'admirable charité qu'elle avait témoignée en face de la peste et en face des barbares, lui amenaient de tous côtés des âmes bénies de Dieu. Il en venait du paganisme, il en revenait aussi de l'hérésie ; celles-ci, en Orient, avaient été pour la plupart séduites par l'erreur de Montan, qui, partagée en plusieurs branches, comptait un grand nombre de fidèles. En Occident, c'étaient surtout des sectateurs de Novatien, éclairés enfin sur ce qu'avait d'inique la sévérité d'un maître qui n'avait pas toujours été sévère envers lui-même. Tous venaient en foule, impatients de vivre de la vie de l'Église, prêts à se soumettre à tout pour être admis dans son sein.

Fallait-il imposer à ces hérétiques convertis un nouveau baptême (lorsque du reste le baptême conféré par les hérétiques l'avait été régulièrement) ? Jusque-là la tradition de l'Église ne l'avait pas admis, et sa pratique à cet égard avait été longtemps universelle [1]. Le baptême tire sa valeur de la puissance divine, non de la vertu ou de l'orthodoxie de celui qui le confère. Pour l'Afrique cependant et la Numidie, quelques années avant Cyprien, une assemblée d'évê—

1 C'est ce que saint Augustin remarque d'après saint Cyprien lui même et d'après les opinions émises au troisième concile de Carthage (*de Baptismo*, III, 2, 8, 9, 12; VII, 2, 25). – Consuetudo quæ apud quosdam obrepserat... et de là une attaque contre la puissance de la coutume. Cypr.. *Ad Pompeianum*, 74 (74). Quid fiet de his qui in præteritum de hæresi ad ecclesiam venientes sine baptismo admissi sunt ? *Ad Jubaian* , 73 (73). Consuetudinem nobis opponunt, *ibid*. Scimus quosdam quod semel imbiberint nolle deponere, *Ad Stephan.*, 72 (72). Et dicunt se in hoc veterem consuetudinem sequi... Non est de consuetudine præscribendum, sed ratione vincendum *Ad Quintum* 71 (71).

Firmilianus de même : Quod pertinet ad consuetudinem refutandum, etc ., *Ep.* 75 (75).

Et enfin Eusèbe : L'antique coutume était de recevoir les hérétiques dans l'Eglise par la seule imposition des mains accompagnée de prières. Cyprien le premier... ne crut devoir les admettre que par le baptême.

ques [1] avait décidé d'imposer désormais un second baptême à ceux qui, nés hors de l'Église, n'avaient reçu que le baptême des hérétiques ; un peu plus tard, quand se produisit la secte de Novatien, ces évêques se crurent en droit d'user envers elle d'une sorte de représailles ; elle rebaptisait les catholiques qui venaient à elle, les évêques africains décidèrent de rebaptiser ses disciples venant à l'Église [2]. Dans l'Asie-Mineure également, des synodes tenus à Icone et à Synnade par les évêques de Galatie, de Cilicie, de Cappadoce [3], avaient statué de même pour les montanistes. A ceux-ci, rigides et durs comme les sectateurs de Novatien, on pouvait reprocher en outre de méconnaître la troisième personne de la sainte Trinité, en disant que le Paraclet n'était autre que leur prophète Montan [4].

Mais Etienne, persuadé que rien ne devait être changé à une tendance établie depuis les temps les plus anciens, s'en montra très-mécontent. *Hist. Eccl.*, VII, 2, 3.

C'est le mot même de saint Etienne : Si quis a quocumque hæresi veniat ad nos, nihil innovetur nisi quod traditum est. (S. Cyprian., *Ad Pompeian.*. 74 (74).

Saint Augustin : Saluberrimam consuetudinem tenebat Ecclesia,... credo, ex apostolica traditione venientem .. Hanc per Agrippinum prædecessorem suum dicit S. Cyprianus cœpisse corrigi. *De bapt contra Donat.*. II, 7. (et aussi V, 33). – Nondum factum erat universale concilium, quia consuetudinis robore tenebatur orbis terrarum, *ibid.*, II, 9.

De même saint Vincent de Lérins. *In commonitione*, 9.

1 Sous l'évêque Agrippinus, que l'on croit avoir été l'avant-dernier avant saint Cyprien. Cyprien, *Ad Jubaian.* Augustin *De Baptismo*, II 8; IV, 6.

2 Cyprien, *ibid.*

3 Ce concile d'Icône est mentionné non-seulement dans la lettre attribuée à Firmilianus qui y avait lui-même participé (en 234, à ce qu'on suppose.) *Ep. Cyprianica*, 75, mais aussi dans celles de saint Denys d'Alexandrie au pape saint Sixte et à Philémon, rapportées par Eusèbe, V, 5 7.

Saint Augustin compte (probablement d'après les actes des conciles produits par les Donatistes ses adversaires), 70 évêques en Afrique, 50 en Asie opposés à la décision de saint Etienne contre le baptême des hérétiques. *Ad Cresconium*, III, 3. *De baptismo* I, 8.

4 Je n'examine pas la question de savoir si, dans la pensée des Montanistes, le Paraclet n'était pas distinct du Saint-Esprit, et si cette distinction pouvait valider leur baptême.

Il y avait dans cette sévérité de quelques évêques un entraînement excusable, mais funeste. Que fût devenue l'Église si elle se fût crue obligée de rendre aux hérétiques toutes leurs violences, toutes leurs duretés, toutes leurs exclusions ? Et l'on ne condamnait pas seulement le baptême de Novatien ou celui de Montan, mais celui de tous les hérétiques, quelle que fût leur doctrine et quels que fussent leurs actes. Néanmoins, de grandes âmes, de nobles esprits, subirent cet entraînement. En Orient Firmilianus, dont j'ai déjà parlé, en Occident Cyprien, soutinrent, contre la coutume générale des églises, la règle particulière qu'ils voulaient donner à leur église [1]. Deux conciles tenus à Carthage écrivirent aux évêques encore récalcitrants soit en Afrique, soit principalement en Mauritanie [2] : on leur laissait, disait-on, toute leur liberté, on ne prétendait pas les exclure de l'Église parce qu'ils suivaient la coutume ancienne de l'Église, on ne les excommuniait pas comme hérétiques ; mais on soutenait qu'ils étaient hors de la vérité, et on les sollicitait d'y rentrer [3].

Et cela même n'était-il pas une erreur ? La question de la validité du baptême n'intéresse-t-elle point la foi ? Il me semble que le pape saint Étienne l'a compris ainsi.

1 V. Eusèbe, *H. E.*, VII, 2, 3, 7 et sur Firmilianus, saint Basile, *Ep.* 1, *ad Amphilocum*.

2 Cyprian., *Ad Quintum*, 71 (71) et la lettre écrite par saint Cyprien et 31 autres évêques à 18 évêques (de Numidie ou de Mauritanie ?). Ep. 70 (70).

3 Cypr., *Ad Jubaian.* 73 (73) et au troisième concile de Carthage. V. aussi Augustin, *De baptismo*, V, 25. Nec nos vim cuiquam facimus, aut legem damus, cum habeat in Ecclesiæ administratione liberum arbitrium unusquisque præpositus. Cypr., *Ad Stephan.*, 72 (72). Nemini præscribentes aut præjudicantes quominus unusquisque Episcoporum quod putat faciat, habens arbitrio sui liberam potestatem. Cyprian., *Ad Jubanian.*, 73 (73).

Non-seulement il condamne cette exigence d'un nouveau baptême, quand le renouvellement de ce sacrement a toujours été en horreur dans l'Église; mais encore il compte cette question parmi celles qui intéressent l'orthodoxie, et il menace de rompre la communion [1], sinon avec Cyprien, du moins avec ceux des évêques d'Orient qui ont méconnu sur ce point la tradition de l'Église [2].

Que s'ensuivit-il ? Nous voudrions montrer Cyprien pur de tout sentiment de révolte, et croire apocryphes les lettres où il répond plus que durement au pape Étienne. Il avait autrefois, dans un beau langage et avec une énergie de foi remarquable, soutenu l'unité et l'autorité de l'Église et en particulier l'autorité de l'Église romaine qui est « la pierre contre laquelle viennent se briser toutes les hérésies. » Mais (telle est par moments la faiblesse de l'esprit humain !) ces principes même, il ne craint pas de les rappeler, et il trouve moyen de les appliquer à la défense de l'erreur : « Parce que l'Église est une, dit-il, il n'y a qu'un baptême, celui que donne l'Église ; tout autre est nul. Parce que Pierre est le fondement de l'Église, le baptême donné par ceux qui ont rompu avec Pierre n'est

1 Eusèbe *Hist. Ec.*, VII 5. parle d'excommunication annoncée, mais non prononcée. La lettre de Firmilianus (*apud Cyprian.*, 75) ne suppose pas davantage. Celle de saint Cyprien à Pompeianus, 74 (74) non plus. Saint Augustin affirme que saint Cyprien resta dans la paix (Lib. *De unico Baptismo, contra Petilianum*, 23. *Ep*. 48 (73), § 36, Saint Cyprien lui-même parle comme étant resté dans la paix. Ep. *Ad Jubaian.*, 73 (73), *Ad Magnum*, 76 (77).

2 Stephanus baptismum Christi in nullo iterandum esse censebat, et hoc facientibus graviter succensebat. Cyprianus autem in hærese vel schismate constitutos tamquam non habentes baptismum Christi, baptisandos esse in ecclesia catholica censebat. Augustin, *De baptismo*, IV, 14. Il nous est resté un écrit anonyme à l'appui de cette doctrine, et qui paraît contemporain de saint Étienne Il a été publié pour la première fois par Rigault (*Ad opp. Cypriani*). V la collection de Migne. *Patrologie*, t. III, p. 1178 et s.

qu'une vaine cérémonie. » C'est pour cette raison qu'il méconnaît et qu'il attaque le successeur de Pierre[1] !

Mais consolons-nous : cette erreur d'une grande âme ne fut pas de longue durée ; saint Jérôme nous l'atteste, les évêques d'Afrique, mieux éclairés, se soumirent[2], et Denys d'Alexandrie nous apparaît dans Eusèbe, cherchant surtout à ménager une réconciliation entre le Saint-siége et les évêques orientaux[3]. Denys, Cyprien, Firmi-

1 Adversarios omnium et antichristos esse omnes qui a caritate et puritate ecclesia recesserunt... (et tout ce qui suit) *Ad Magnum*, 69 (76). Baptisma unum et Spiritus Sanctus unus, et una Ecclesia a Christo Domino super Petrum origine unitatis et ratione fundata. *Ep.* 70. Ecclesia si una est, baptisma extra Ecclesiam non potest *Ep.* 71 (71). Et les autres lettres de même. — Firmilianus (ou le prétendu Firmilianus) en fait autant, et s'appuie sur le principe de l'unité de l'Eglise : Quia non permanet in fundamento unius Ecclesiæ, quæ semel a Christo super petram solidata est... Quod soli Petro Christus dixerit : Quæcumque ligaveris, etc. *Ep.* 75 (75), *Inter Cyprianicas*.

2 La rétractation des évêques rebaptisant est formellement mentionnée par saint Jérôme : Illi episcopi qui rebaptizandos hæreticos cum eo (Cypriano) statuerant, ad antiquam consuetudinem revoluti, novum emisere decretum (*Adv. Lucifer.*, 23).—Quant à celle de saint Cyprien en particulier, saint Augustin la suppose : Correxisse non invenitur. Non incongrue tamen de tali viro existimandum quod correxerit (*Ep.* 93, *Ad Vincent. rogatist. de bapt.*, II, 4). Bède l'affirme : Cyprianus cum suis coepiscopis qui erant in Africa, rebaptizandos hæreticos. . censuit, mox corrigi meruit, atque ad universalem sanctæ Ecclesiæ normam spirituali una restitutione reduci. Saint Augustin dit encore : « S'il y avait quelque chose à corriger en Cyprien, la faulx de la persécution s'en est chargée. » (*Ep.* 95, *Ad Vincent. Rogatum*).

Mais la meilleure preuve de la rétractation de saint Cyprien, dès qu'on admet le fait de son dissentiment, ce sont les honneurs tout particuliers rendus à sa mémoire par l'Eglise et surtout par l'Eglise de Rome. Son nom se lit au canon de la messe à côté de celui du pape saint Corneille. Le calendrier romain du quatrième siècle, publié par Bucher ne fait mention que d'un très-petit nombre de saints, la plupart papes, les autres martyrs à Rome ou en Italie. Les seuls martyrs étrangers à Rome sont sainte Félicité et ses compagnons, saint Saturnin de Toulouse et saint Cyprien. Une église fut élevée en son honneur dans la *Via Labicana* (Aringhi, *Roma subterranea*, II, p 47) et une crypte lui fut dédiée en même temps qu'à saint Corneille dans la catacombe de Calliste.

3 Eusèbe mentionne cinq lettres de saint Denys d'Alexandrie à ce sujet adressées au pape saint Etienne (*Hist. Eccl.*, VI, 2-5), au pape saint Xyste (*Ibid.* 5 et 6), à Philémon, prêtre de l'Eglise romaine (*Ibid.*, 7), à saint Denys, alors prêtre de l'Eglise de Rome, depuis pape (7 et 8), et enfin une seconde au pape saint Xyste (9). Ce qu'Eusèbe extrait de ces lettres semble plutôt favorable aux rebaptisants.

lianus (malgré la lettre singulièrement violente qu'on attribue à ce dernier contre le Pape), ont pu être inscrits aux fastes de l'Église : et la loi portée par le pape Étienne n'en a pas moins prévalu; et le renouvellement du baptême pour les hérétiques n'en a pas moins été effacé ; et sans force, sans violence, sans même de longues années de controverse, Rome a vaincu, imposant au monde chrétien sa légitime indulgence, comme elle lui avait imposé sa légitime sévérité. C'est que non-seulement les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, mais la sainteté même lorsqu'elle se trompe, le génie et la vertu lorsque par malheur ils sont employés au profit de l'erreur, ne prévaudront pas contre la chaire de Pierre. L'Église peut avoir raison de tous ses adversaires, fussent-ils des saints : « Quand nous viendrions nous-même, dit saint Paul, quand un ange viendrait du ciel vous apporter un autre évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème[1] ! »

Mais le moment était proche où les querelles intérieures de l'Église allaient se taire devant le péril du dehors. Il fallait peut-être que la persécution approchât pour que les esprits se recueillissent, pour que la prière remplaçât la controverse, pour que toutes les âmes appelées à un même combat sentissent le besoin de s'unir avant d'y aller. Ne recherchons plus jusqu'à quel point a été animée et combien de temps a duré la lutte entre saint Cyprien et saint Étienne. Leur réunion par l'orthodoxie nous sera prouvée quand nous verrons leur

1 *Galat.*, I, 18. Sur les discussions auxquelles l'histoire de cette controverse a donné lieu de nos jours, voyez l'appendice.

réunion par le martyre. La hache du bourreau ne distinguera pas le pontife qui a toujours maintenu la tradition de l'Église de l'évêque qui y est revenu après s'en être écarté un instant ; elle prouvera la sagesse de l'un, la soumission de l'autre, la sainteté de tous deux.

En effet, la modération de Valérien devait bientôt se démentir. Qu'il y eût eu chez lui douceur naturelle ou sagesse politique, peu importe, l'une et l'autre cédèrent devant un sot, misérable, honteux entraînement. Le prince vieillissait, il avait auprès de lui deux fils dont l'avenir devait être un objet de souci comme celui de tous les jeunes Césars. Un autre objet de souci était l'avenir de l'Empire menacé par les barbares, dévoré par la peste. La situation était plus grave, et la raison du prince était moins ferme. C'est alors qu'un soldat rusé et ambitieux, déjà promu à une des plus hautes dignités de l'Empire, s'empara de l'esprit de Valérien. Il s'appelait Macrianus. Il consultait déjà les devins et les magiciens pour se faire donner par eux l'espérance de devenir empereur. Il habitua son maître à les consulter, persuadé sans doute que les magiciens, propres à tout, aideraient l'Empereur à se perdre. Le vieux souverain et son ministre se livrèrent (assurés qu'ils étaient, eux, de l'impunité) aux pratiques les plus abominables de cet art infernal ; ils immolèrent des enfants, fouillèrent leurs entrailles. La magie était à vrai dire la seule religion de ce siècle-là, et, plus la magie était atroce, plus elle semblait devoir être puissante. Empereur et ministre, ainsi souillés, devaient avoir peu de goût pour les enfants de l'Église, et Valérien devait baisser les yeux devant les serviteurs chrétiens de son

palais, dont les mœurs douces, pieuses, pures, étaient, même à leur insu, une condamnation pour lui. Et quand on lui amena je ne sais quel chef des magiciens de l'Égypte qui lui ordonna de proscrire le christianisme, Valérien n'eut plus qu'à s'abaisser devant la volonté de ce puissant ami des dieux, de qui il avait tout à apprendre et tout à espérer. Voilà la misérable cause qui lança de nouveau l'Empire dans la voie des persécutions.

En tout, les persécutions de l'Empire romain ont eu un caractère beaucoup moins politique qu'on ne le suppose. Quelques modernes, désireux, comme on l'est si souvent, de justifier les persécutions et de honnir les victimes, veulent bien se figurer que le paganisme ou un paganisme quelconque était pour l'Empire romain une religion d'État, une religion nationale comme celle que la Russie possède pour son malheur. Ils allèguent en faveur des persécutions l'excuse, si c'en est une, d'un but politique, comme peuvent l'avoir les persécutions du schisme russe contre les catholiques. Je ne sais trop du reste ce que Valérien gagnerait à être assimilé aux czars, ou les czars à Valérien. Mais cette assimilation est fausse : le paganisme romain avait été sous le Sénat une religion nationale ; il ne l'était plus sous les Empereurs, par la raison toute simple qu'il n'y avait plus de paganisme romain. Il s'était fait un tel mélange de cultes et de mythologies, tous les dieux étaient tellement adorés pêle-mêle que la *chose romaine* n'avait rien à gagner et ne gagnait rien à cette idolâtrie cosmopolite. Était-on meilleur citoyen romain parce qu'on invoquait le Perse Mithra, l'Égyptienne Isis, la Phénicienne Astarté, ou parce qu'on immolait des

hommes sur l'autel de la vierge Céleste de Carthage ? Et l'Empereur lui-même, qui était officiellement grand pontife du paganisme romain, que pensait-il de ce culte? S'il était, comme Valérien, Romain de naissance et Romain civilisé, il en pensait ce qu'avaient pensé du paganisme grec, Épicure, Evhémère, Socrate; il n'y croyait pas du tout. Si l'Empereur était comme Dèce un soldat dalmate ou pannonien, il avait les petits dieux ou les petites superstitions de son village, auxquels il croyait plus ou moins, mais qu'il préférait sans nul doute au culte de Vesta ou de Jupiter Capitolin. La religion de l'Empire, pour dire le vrai, n'était la religion de personne dans l'Empire; ni des gens lettrés qui ne croyaient à rien si ce n'est aux sortiléges et à la magie; ni du peuple qui croyait à tout et vénérait des dieux de toute origine, plus respectables d'autant qu'ils venaient de plus loin. La tolérance, de fait, sinon de droit, était si grande qu'elle s'étendait même aux Juifs, ces ennemis de toutes les idoles, même à des Grecs et à des Romains devenusprosélytes du judaïsme. Pourquoi donc alors ne pas tolérer les chrétiens? La vraie politique comme la justice le conseillait. Par moment on obéissait à ces conseils, comme Valérien l'avait fait au commencement de son règne; pourquoi ne leur obéissait-on pas toujours?

Pourquoi? Dites-moi pourquoi, au XVIe siècle, quand les souverains se trouvaient en possession de ce bien immense dans l'ordre politique, l'unité de foi au sein de leurs peuples et l'unité de foi entre eux et leurs peuples, il s'en est trouvé un si grand nombre qui se sont laissé séduire par une misérable convoitise d'argent, de pouvoir ou de libertinage, et ont jeté leurs peuples et

l'Europe tout entière dans une suite de guerres, de révolutions, de calamités, qui a duré plus d'un siècle?

Dites-moi encore, pourquoi au XVIIIe siècle, sans être éclairés par l'expérience du XVIe et du XVIIe, les souverains, et cette fois tous les souverains, se sont ligués contre l'Église catholique, séduits, je ne sais comment, par quelques valets soi-disant philosophes, qui mêlaient à un fade encens pour les princes de sales railleries contre l'Église? Et pourquoi les princes ont ainsi valu à leurs neveux la chûte de leurs trônes, l'exil ou l'échafaud, au monde cette période de guerres, de massacres et de souffrances, inouïe dans l'histoire, qu'on appelle la Révolution française?

Dites-moi enfin pourquoi, eux mêmes, les rois du XIXe siècle, avertis par tant d'expériences, battus par tant d'orages, menacés par tant d'ennemis, entourés de tant de trahisons, vont si souvent s'attaquer à cette puissance unique au monde qui, elle, n'enfante pas d'orages, ne menace point, ne trahit pas? Pourquoi le premier d'entre eux, le fondateur du Césarisme moderne, pouvant compter comme le principal honneur de sa vie d'avoir contribué à relever l'Église, s'est fait à son tour ennemi de l'Église, la seule puissance qui ne fut ni son ennemie, ni son esclave, et pourquoi il a préparé, par l'exil et la captivité d'un pontife, sa propre chûte, son exil et sa captivité?

Pourquoi tout cela? Pourquoi ces entreprises impolitiques autant que coupables, folles autant qu'elles sont détestables? Pourquoi cette passion que nulle violence ne satisfait, que nul châtiment n'instruit, que nulle ré-

flexion n'arrête? Expliquez-moi ce phénomène dans l'histoire moderne; et je vous expliquerai le phénomène tout pareil que nous présente l'histoire de Valérien succédant à Gallus, de Gallus succédant à Dèce, de Dèce succédant à Maximin, à Septime Sévère, à tant de princes persécuteurs auxquels la persécution avait si mal réussi.

CHAPITRE V

LA PERSÉCUTION DE VALÉRIEN

— 256-260 —

Nous allons donc recommencer une nouvelle série de martyrs. Je voudrais épargner au lecteur la répétition de ces morts héroïques, dont chacune prise à part nous émeut et nous touche, mais qui, réunies, nous fatiguent par la similitude de leur héroïsme : tant l'esprit de l'homme est faible et tant l'admiration nous pèse ! Je ne rappellerai donc parmi les saints suppliciés de cette époque que ceux dont le souvenir est le plus cher aux âmes chrétiennes. Encore moins m'arrêterai-je à ces détails pleins de charme pour le cœur du chrétien et pour le cœur de l'homme, mais qui, à la rigueur, peuvent avoir été ajoutés à la vérité historique par la pieuse imagination des peuples. Parmi tant de morts toutes belles et toutes glorieuses, je ne dirai que les plus assurées et les plus belles.

Il se passa du reste sous le règne de Valérien ce qui s'était passé sous le règne de Dèce ; on voulut, comme Pharaon, « opprimer sagement ». Les empires civilisés

sont experts dans l'art d'opprimer sagement. On régla la persécution selon les lois d'une prudence calculatrice et d'une parfaite régularité administrative. On voulut n'user du bourreau qu'avec économie, exiler avant de torturer, torturer avant de mettre à mort, s'en prendre au pasteur avant d'attaquer le troupeau. C'est ce qu'avait fait Dèce et il n'avait pas réussi ; mais comment faire mieux ?

Il semble d'ailleurs qu'avant le début de la persécution régulière, avant la publication de l'édit impérial, l'Église romaine et l'Église universelle aient été avant tout frappées dans leur chef. Aux premières rumeurs ou au premier acte de persécution, Étienne, évêque de Rome, rassemble les chrétiens dans la crypte Népotienne, les engage à faire le bien pendant qu'ils le peuvent faire, à procurer la sainteté à leur âme, le baptême à leurs proches. Cent-huit catéchumènes, hommes, femmes, enfants surtout, sont baptisés ce jour-là ; on offre le saint sacrifice et tous les chrétiens y participent. Le lendemain Étienne ordonne trois prêtres, sept diacres, seize clercs, et il complète ainsi la milice chrétienne pour le combat. Peu de jours après, surpris par les sicaires impériaux dans le cimetière de Lucine qui était devenu sa demeure, il est décapité sur son siége pontifical (2 août 257) [1].

[1] Je me conforme, en ce qui touche le martyre de saint Etienne, à l'opinion la plus généralement suivie jusqu'ici, d'après les actes de son martyre que les Bollandistes déclarent interpolés, mais non entièrement indignes de confiance, et qui sont confirmés pour les circonstances principales par les Martyrologes latins et grecs des temps postérieurs. Si l'on suit cette version, il faut, comme le fait la tradition adoptée jusqu'ici, voir dans une chaise de marbre que conserve la catacombe de saint Sébastien, la chaise sur laquelle saint Étienne a été martyrisé, et appliquer, comme le fait aussi cette tradition à saint Etienne l'épitaphe suivante dont le pape Damase est l'auteur et qui a été copiée par les pèlerins du moyen-âge :

Tempore quo gladius secuit pia viscera matris,

D'autres chrétiens périssent en même temps que lui. On raconte que l'un d'eux, l'acolythe Tarsicius, portait, comme c'était l'usage alors, l'Eucharistie dans une maison chrétienne. Des soldats soupçonnent quelque chose, l'arrêtent et lui demandent ce qu'il porte. Il refuse de le dire. On le frappe avec des bâtons et des pierres, il refuse encore. Il périt enfin sous les coups, et lorsqu'on examine son cadavre et qu'on fouille ses vêtements, on ne trouve pas ce qu'il portait. Avec l'âme du martyr, le Corps du Christ était remonté au ciel [1].

Hic positus rector cœlestia justa docebam.
Adveniunt subito rapiunt qui forte sedentem;
Militibus missis populi tunc colla dedere.
Mox sibi cognovit senior quis tollere vellet
Palmam, seque suumque caput prior obtulit ipse,
Impatiens feritas possit ne laedere quemquam.
Ostendit Christus, reddit qui præmia vitæ,
Pastoris meritum; numerum gregis ipse tuetur.

(Je souligne les quelques lettres qui ont été retrouvées sur un petit fragment de marbre, certifiant ainsi l'authenticité de la copie dressée par les pèlerins).

Mais je dois dire que M. de Rossi croit pouvoir établir une thèse contraire à celle que mon texte reproduit. Selon lui, et le fait d'une décapitation dans une catacombe sur la chaise pontificale, et par suite la chaise ensanglantée que nous voyons encore, et enfin l'épitaphe Damasienne (qui, comme on vient de le voir, ne porte pas de nom propre), devraient être attribués non au pape saint Etienne, mais à son successeur saint Sixte II. Les actes de saint Etienne devraient être rejetés et ceux de saint Sixte modifiés par l'addition de cette circonstance qu'après les scènes décrites dans les actes, il avait été ramené dans la catacombe chrétienne pour y être décapité.

M. de Rossi se fonde principalement sur un passage de saint Cyprien qui dit positivement de saint Sixte qu'il a été mis à mort dans un cimetière, *In cœmeterio animadversum sciatis*, et sur le Livre pontifical du bibliothécaire Anastase, d'après lequel le pape Etienne aurait été d'abord exilé, puis après son retour à Rome, emprisonné *ad arcum stellæ*, aurait tenu un synode dans sa prison, aurait livré les trésors de l'Eglise à son archidiacre Xiste (ou Sixte), et, six jours après, aurait été tiré de la prison pour être mené au supplice.

Je soumets cette controverse aux lecteurs plus éclairés.

1 Saint Tarsicius est du 15 janvier 267. — Autres saints martyrisés à Rome vers le même temps que saint Etienne : Nemesianus, d'abord tribun des soldats et puis diacre, et Lucilla sa fille (25 août ou 31 octobre). — Symphronius, Olympius, Theodule et Exsuperia (26 juillet ou 4 décembre). — Jovin et Basileus, clercs (2 mars). — Tertullien (4 août). (Tous ces saints sont connus par les actes de saint Etienne) — Saintes Rufine et Secunda, vierges (10 juillet).

Mais ce qui se passait à Rome n'était que le début, irrégulier peut-être, de la persécution. On avait voulu en toute hâte décapiter le christianisme et on espérait ensuite avoir bon marché de ses membres mutilés. On pouvait y aller lentement et ne se donner que le plus tard possible la disgrâce de verser le sang.

Des instructions uniformes furent donc envoyées dans les provinces, comme il se peut faire aujourd'hui dans la malheureuse Pologne. On recommandait, non d'arrêter, mais de faire comparaître les seuls évêques et prêtres, d'obtenir d'eux, si l'on pouvait, une apostasie ; s'ils refusaient, de les exiler. On commandait en même temps d'envahir les cimetières, découverts ou souterrains, et d'empêcher les chrétiens de s'y réunir [1]. C'était le premier pas de la persécution. Nous voyons ces instructions s'exécuter avec toute la ponctualité administrative à Alexandrie et à Carthage.

A Alexandrie, l'évêque Denys comparaît devant le préfet d'Égypte Emilianus. Un prêtre, trois diacres, quelques fidèles venus de Rome l'accompagnent. Le préfet leur parle de la clémence des divins empereurs qui « leur offrent un moyen de conserver leur vie et leur liberté, en adorant, dit-il, les dieux qui sont selon la nature, en rejetant ceux que la nature repousse. » —

1 Sur cette saisie des cimetières, opérée alors à ce qu'il semble pour la première fois, voyez les passages ci-dessous des interrogatoires de saint Denys et de saint Cyprien, et surtout le travail de M. de Rossi, plein de détails intéressants et d'aperçus ingénieux sur les moyens employés par les chrétiens d'alors pour dérober leurs lieux de sépulture et de réunion aux recherches de la police. Les traces encore subsistantes de ces labeurs entrepris par les chrétiens sont recueillies et décrites avec un soin et une sagacité merveilleuses dans la *Rome souterraine*.

« Tous les hommes, répond Denys, n'adorent pas le même Dieu ; chacun adore ceux qu'il croit dieux. Mais nous, nous n'adorons qu'un seul Dieu, auteur de toutes choses, celui qui donne l'Empire à nos princes vénérés Valérien et Gallien. » — « Qui vous empêche d'adorer celui-là, s'il est Dieu, et d'adorer en même temps les dieux qui sont dans la nature ? Vous avez ordre d'adorer les dieux et chacun sait quels ils sont. » — « Nous n'adorons aucun Dieu que le nôtre. » — « Vous êtes ingrats et stupides de méconnaître ainsi la clémence des Augustes. C'est pourquoi vous ne demeurerez pas ici et je désigne pour votre exil un lieu de Libye appelé Céphron. Je vous interdis à vous et à tous autres de tenir des assemblées et de vous trouver dans les lieux appelés cimetières. Si quelqu'un de vous tarde à partir pour le lieu de son exil ou s'il se trouve dans quelque assemblée, il ne manquera pas d'être puni. Allez où il vous est ordonné ! » — Et Denys malade n'obtenait pas même un jour de répit [1].

Semblable dialogue avait lieu vers le même temps à Carthage, dans la chambre du conseil (*secretarium*) du proconsul Aspasius Paternus : « Les très-saints Empereurs, disait-il à Cyprien, ont daigné m'écrire, ordonnant que ceux qui ne pratiquent pas aujourd'hui la religion romaine accomplissent désormais les cérémonies du culte de Rome. Que réponds-tu ? » — « Je suis chrétien et évêque. Je ne connais qu'un seul Dieu qui a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent. C'est ce Dieu que, nous chrétiens, nous adorons. Nous le prions

1 Saint Denys, *Ep. ad German. episcop.*, apud Eusèbe, VII, 11.

jour et nuit, pour nous, pour tous les hommes, pour le salut des empereurs eux-mêmes. » — « Tu persévères donc dans ta résolution ? » — « Une sage résolution inspirée de Dieu ne peut changer. » — « Tu pourras donc, conformément aux ordres de Valérien et de Gallien, partir pour Curubis ? » — « Je pars. » — « Ils ont daigné me donner les mêmes ordres, non-seulement à l'égard des évêques, mais aussi des prêtres. Je veux donc savoir quels sont les prêtres placés auprès de toi dans cette ville. » — « Vos lois ont sagement et heureusement interdit la délation. Je ne les dénonce donc pas. Tu pourras les trouver dans les villes qu'ils habitent. » — « Je veux les connaître ici et à cette heure. » — « Notre discipline nous interdit de nous offrir de nous-mêmes ; tes lois le défendent aussi. Tu les chercheras et tu les trouveras. » — « Je les trouverai ! » et il ajoute : « Les empereurs ordonnent aussi que nulle part il n'y ait d'assemblées et qu'on n'aille pas dans les cimetières. Qui n'observera pas ce sage édit sera puni de mort. » Et Cyprien lui dit : « Fais ce qui t'est ordonné [1]. »

Mais ces premières rigueurs furent bientôt insuffisantes. Le peuple chrétien, depuis le temps de Dèce, s'était fortifié en nombre et en courage. Nulle part, après ces premiers actes du pouvoir, les chrétiens ne s'effrayèrent ; nulle part la vie des Églises ne s'interrompit, nulle part les protestations ne redoutèrent de se produire. Et pour ne parler que de ce qui nous est le mieux connu, Cyprien, dans la triste Curubis isolée au milieu des bois et des rochers, loin de tous les chemins et de la mer, sans

1 *Acta sancti Cypriani*, 1.

une eau saine et sans une verdure agréable [1], Cyprien voyait accourir auprès de lui une foule d'amis et de loin gouvernait l'église de Carthage; Denys à Céphron, sur les confins du désert de Libye, n'en convoquait pas moins une assemblée à Alexandrie et la présidait, sinon de corps, du moins de cœur. Bien plus, une multitude de chrétiens soit d'Alexandrie, soit du reste de l'Égypte, le suivait dans son exil. La foi se répandait sur ce coin de terre où elle n'avait pas encore pénétré; accueillie d'abord à coups de pierres, elle y faisait des prosélytes [2].

Aussi l'administration, déçue dans son espérance, fut-elle promptement obligée à en venir à des rigueurs nouvelles contre ces chrétiens obstinés à ne pas adorer des dieux auxquels l'administration elle-même ne croyait guère. On avait cru, en frappant le pasteur, disperser le troupeau et n'avoir plus autrement à sévir. Il n'en pouvait être ainsi, et les haines qu'on avait prétendu modérer avaient un prétexte pour éclater. On n'arriva cependant pas, cette fois encore, à faire des martyrs. En Afrique, nombre de chrétiens, hommes, femmes, enfants, vierges, sans parler des prêtres et des évêques, furent battus de verges, envoyés dans les mines, traités en esclaves, les pieds enchaînés, la moitié de la tête rasée, séparés par petits groupes, sans lit, sans vêtements, presque sans pain. Mais quoi! Dans ces mines et dans ces ateliers, le christianisme se retrouvait plus ardent que jamais; au milieu de ces condamnés et par la main de l'un d'eux, la sainte Victime était offerte sur un pauvre

1 Pontrius, *In vita Cyprian.*, 11.
2 Saint Denys, *apud* Eusèbe, *loc. cit.*

autel ; l'église de Carthage dispersée revivait dans les carrières de marbre de Numidie. Denys et Cyprien exilés, séparés du reste du monde, étaient là présents de cœur comme ils l'avaient été dans les conciliabules d'Alexandrie ou de Carthage. Ils étaient présents, par leurs envoyés, par leurs aumônes puisées, à ce qu'il semblait, dans un inépuisable trésor, par des lettres pleines moins d'exhortations et d'encouragements que de félicitations et de prières. Nous avons dans les œuvres de saint Cyprien quelques fragments de ces correspondances entre le chef exilé de l'église d'Afrique et les fidèles enchaînés dans les mines; lettres et réponses sont pleines de la joie du martyre : « Bienheureux êtes-vous, dit l'exilé; chacun de vous a devant lui sa récompense; il ne craint rien du jugement suprême ; enchaîné dans les mines, son corps est captif, mais son cœur est roi. Il voit le Christ présent avec lui, joyeux de la constance de ses serviteurs..... De jour en jour, vous attendez l'heure bienheureuse de votre départ, vous avez hâte d'arriver par la solennité du martyre à votre céleste demeure [1]. » Et les enchaînés répondent : « Tes lettres ont soulagé nos poitrines fatiguées, guéri nos membres rompus par la flagellation, délivré nos pieds de leurs chaînes, rendu la chevelure à nos têtes demi-rasées, éclairé les ténèbres de notre prison, changé nos montagnes en plaines, changé en doux parfum l'odeur fétide de la fumée [2]. »

1 Cypr., *Ad Nemesianum et alios*, 76 (77).
2 *Nemesianus et alii ad Cypr.*, 77 (78) ; *Lucius et alii*, 78 (79) ; *Jader et alii*, 79 (80).

Comment alors ne pas frapper de nouveau ces évêques qui, du fond du désert, vivaient ainsi dans des milliers d'âmes et les faisaient vivre de la vie chrétienne? Denys d'Alexandrie nous raconte, dans une lettre écrite avant même la fin de la persécution, comment on le promena d'exil en exil : « Dieu qui nous avait menés à Céphron, pour y prêcher sa parole, voulut, quand notre office fut accompli, que nous fussions transférés ailleurs. Emilianus nous fit conduire dans un lieu plus âpre et, à ce qu'il pensait, plus libyque [1]. Il nous ordonna à tous de nous rendre dans la région Maréotique, il nous assigna diverses demeures. Pour moi, il me plaça près de la grande route afin de pouvoir au besoin me retrouver et me saisir ; car il tenait surtout à pouvoir sans peine nous arrêter quand il le voudrait. J'étais allé à Céphron sans regret, quoique je ne susse pas même où ce lieu était situé. Mais quand on me nomma Colluthion, ceux qui étaient présents furent témoins de mon chagrin. Je m'en accuse moi-même ; au début j'ai eu peine à supporter ce nouvel exil. Je connaissais ce pays mieux que Céphron ; mais on me disait qu'il n'y avait pas de frères de ce côté-là et que la contrée était infestée de vagabonds et de brigands. Cependant ce fut pour moi une consolation de savoir que ce lieu était moins éloigné de la ville (d'Alexandrie). A Céphron, nous avions déjà autour de nous une multitude de frères venus des diverses parties de l'Égypte et nous avions pu tenir des assemblées nombreuses. A Colluthion, voisins de la ville, nous vîmes venir à nous et séjourner auprès

1 Εἰς τραχυτέρους μὲν ὥς ἐδώκει καὶ Λιβυκοτέρους... τοπούς.

de nous les hommes qui nous étaient les plus chers [1]. » Les proconsuls étaient donc réduits à dire de ce grand évêque ce que les Pharisiens disaient jadis du Seigneur: « Nous ne gagnons rien, tout le monde va à lui [2]. »

Il ne leur restait plus alors que le moyen suprême et un moyen devant lequel ils reculaient d'autant qu'ils avaient pu en comprendre par expérience l'inefficacité, l'effusion du sang. Les préfets en référèrent à César, lui dirent l'inutilité de leurs efforts, l'entêtement et la hardiesse de ces multitudes chrétiennes ; et César prononça dans le Sénat la sentence suivante : « Que les prêtres, évêques, diacres, soient immédiatement mis à mort. Que les chrétiens qui sont sénateurs, nobles (*egregii viri*), chevaliers romains, soient dégradés et dépouillés de leurs biens ; et si après ce premier avertissement, ils persistent à être chrétiens, qu'ils soient mis à mort. Que les matrones soient dépouillées de leurs biens et exilées. Que les serviteurs de César (*cæsariani*) qui ont confessé ou qui confesseraient la foi chrétienne deviennent esclaves du fisc et soient attribués à un des domaines de César où ils travailleront enchaînés. »

Ce fut par Rome que commença l'exécution de l'édit impérial. Cet immortel évêque de Rome qu'on avait cru tuer jadis dans la personne de Pierre et qu'on croyait avoir tué récemment dans la personne d'Etienne, vivait dans la personne de l'Athénien Xystus, élu vingt-deux jours après le martyre de son prédécesseur. On le saisit et on le mena pour être mis à mort dans

1 Joan.. XII, 18.
2 *Epist. ad German. Episcop. apud* Euseb., VII, 2.

un de ces cimetières chrétiens que l'on croyait souiller et qu'au contraire on consacrait une fois de plus en les transformant en lieu de supplice (6 août 258). Xyste ne devait pas périr seul ; plusieurs de ses clercs moururent en même temps que lui, et à partir de ce jour, les préfets de Rome ne cessèrent de prononcer des arrêts de mort et de confiscation [1]. Xyste lui-même, allant au supplice et recevant les adieux de son diacre Laurent qui gémissait de ne pas le suivre, l'avait consolé en lui disant qu'il le suivrait avant trois jours. On sait assez les détails de ce martyre si célèbre dès les premiers siècles de l'Église, si célèbre encore aujourd'hui ; la cupidité du préfet de Rome qui veut se faire livrer les trésors de l'Église ; la hardiesse de Laurent qui étale devant lui, à titre de trésors, les pauvres et les infirmes que l'Église nourrissait ; la constance de ce diacre qui placé sur un gril pour être rôti par la flamme : « Retourne-moi, dit-il, ce côté-ci est assez brûlé », et un peu plus tard : « Ma chair est cuite à point, veux-tu t'en nourrir ? » Cette héroïque raillerie donnait aux agents de Valérien, faisant une première épreuve de la persécution sanglante, la

1 Cypr., *Ad Successum*, 80 (82), parle d'un nommé Quartus, ou plutôt (selon la correction de M. de Rossi), de quatre martyrs morts avec saint Xyste (*cum eodem IIII* . Les martyrologes nomment les diacres Agapit et Felicissime. les sous diacres Januarius, Magnus, Vincentius, Stephanus. Voyez sur saint Xyste. Augustin, *In Joan.*, 27. — Ennodius Ticinensis : *Sermo* 153 *in Laurent.*: *Epig.* 8. — Eusèbe, *H. E.*, VII, 5, 9. — Epitaphe Damasienne des compagnons de saint Xyste :

Hic conjecta jacent, quæris si, turba piorum ;
Corpora sanctorum retinent veneranda sepulcra,
Sublimes animas rapuit sibi regia cœli.
Hi comites Xysti portant qui ex hoste tropæa.

Son portrait (byzantin) avec le mot SVSTVS, entre les deux têtes de saint Pierre et de saint Paul, dans la catacombe de Calliste.

mesure du courage qu'ils allaient trouver chez les chrétiens [1].

En même temps, le nouvel édit était envoyé aux provinces, et là aussi le sang allait couler. Depuis longtemps Cyprien s'attendait à la suprême victoire. Le soir même où il arriva dans son exil de Curubis, ainsi que nous le raconte son fidèle compagnon Pontius, il avait vu avant de s'endormir, un homme jeune et d'une taille gigantesque, qui le conduisait au prétoire et au tribunal du proconsul. Celui-ci, à la vue de Cyprien et sans le questionner, écrivit sur ses tablettes une sentence que Cyprien ne pouvait lire. Mais le jeune homme s'étant placé derrière le magistrat lut ce qu'il écrivait et, de sa main allongée en forme de glaive imitant le geste du bourreau, il le lui fit comprendre aussi clairement que s'il eût parlé. Cyprien alors demanda un délai d'un jour pour mettre ses affaires en ordre. Le proconsul écrivit encore et à son air adouci, à un nouveau geste de ce jeune homme qui tordait deux de ses doigts l'un avec l'autre, Cyprien comprit que le délai lui était accordé [2].

1 Martyrs de Rome après saint Xyste II : 9 août 258, saint Romain, soldat, baptisé par saint Laurent prêt à mourir. — 10 août, saint Laurent, archidiacre (V. outre ses actes, Prudence, *Peri Stephanon; Kalend. Roman.* Bucherii; *Kalend. Carthagin.*, etc.). — 13 août, Saints Hippolyte, soldat, baptisé aussi par saint Laurent; Concordia, sa femme, sa nourrice et 19 personnes de leur maison — 26 août, Abundius et Irénée, qui avaient recueilli les restes de saint Laurent. — 21 août, Cyriaque, veuve, chez qui saint Laurent avait été arrêté — 17 septembre, Narcisse et Crescentius, également disciples de saint Laurent, et le prêtre qui avait reçu du soldat Abundius les restes des martyrs précédents. — 18 et 28 octobre, Tryphonia et Cyrilla, qu'on rattache aussi au martyre de saint Laurent (l'une veuve, l'autre fille de l'Empereur Dèce ?). V. M. de Witte : *Du christianisme de quelques impératrices* dans les *Mélanges d'Archéologie* du P. Martin, t. III. — 20 ou 31 octobre (258 ou 259), Hippolyte, Eusèbe et leurs compagnons, appelés les martyrs grecs, et dont le nom est resté à une partie encore inexplorée du cimetière de Calliste, *arenarium Hippolyti.*

2 *Pont. in Vita Cypr.*, 12, 13. On sait que le langage des signes (chiro-

Ce jour de répit, dit le narrateur, signifiait un an. Et, en effet, l'année ne devait pas être écoulée encore, quand Cyprien eut connaissance du dernier édit de Valérien. Il en parle avec calme et sérénité à ses amis éloignés : « J'ai tardé à vous écrire, dit-il à l'évêque Successus, parce que les clercs qui sont ici ne pouvaient s'éloigner, tous étant à la veille de leur lutte suprême et se préparant de toute l'ardeur de leur âme à entrer en possession de la gloire céleste.... » Et après lui avoir donné connaissance de l'édit : « Faites connaître ceci à nos collègues, pour qu'ils exhortent toute la fraternité à se fortifier et à se tenir prête au combat. Que chacun pense moins à la mort qu'à l'immortalité. Que, pleins de foi et de courage, ils aillent à cette confession avec plus de joie que de crainte ; ils savent que dans une telle lutte les soldats de Dieu et du Christ trouvent non la mort, mais la couronne. Je te souhaite, frère, une bonne santé [1]. »

Bientôt, en effet, le combat commença pour Cyprien. Le nouveau proconsul, Galerius Maximus, qui avait succédé à Aspasius fit ramener à Carthage l'évêque exilé. Il aurait pu fuir, des amis nombreux et riches le lui conseillaient et l'eussent aidé ; il ne voulut pas. A Carthage, on le traita avec douceur ; on espérait le séduire. On lui permit d'abord d'habiter cette villa (*horti*) près de Carthage qu'autrefois il avait vendue au profit des pauvres et

nomie), était très-usité chez les anciens comme il l'est encore en Italie, surtout dans le royaume de Naples. V. Quintilien, I, 11, 17 et plusieurs monuments. Saint Jérôme (*Ep.* 30 *Ad Pammach.*), fait allusion aux signes employés pour la numération. Le langage des gestes était souvent obligé dans les assemblées populaires, faute de pouvoir se faire entendre ; on se rappelle certains traits de la vie des Gracques.

1 *Ad Successum*, 80 (82).

que la libéralité de l'acquéreur avait fait rentrer dans ses mains. Mais, comme le proconsul était à Utique où, pour inaugurer la persécution sanglante, il venait de faire périr plus de cent chrétiens [1], des gardes arrivèrent pour mener Cyprien à Utique. Il s'y refusa et aima mieux se cacher; il ne reculait pas devant le martyre, mais il voulait souffrir à Carthage: « Il convient, écrit-il à son peuple en ce moment suprême, qu'un évêque confesse le Seigneur dans l'Église que lui a confiée le Seigneur. Ce qu'un évêque dit à cette heure suprême, inspiré de Dieu, tous le disent avec lui.... Et pour moi et pour vous, je dois vouloir confesser Dieu au milieu de vous, souffrir ici et partir d'ici pour aller au Seigneur. J'attendrai donc caché le retour du proconsul... Vous, frères, demeurez paisibles, que nul ne s'offre de lui-même aux Gentils; arrêtés, vous saurez leur parler ou plutôt le Seigneur leur parlera par votre bouche. Le Seigneur nous ordonne de confesser la vérité plus encore que de la professer. Ce qu'il y a à faire, avant que le proconsul ne porte sur moi sa sentence, éclairés de Dieu, nous le déciderons en commun. Frères chéris, que Dieu vous donne de demeurer dans son Église et que le Seigneur vous conserve [2] ! » Ce sont là les dernières lignes qui nous sont restées de saint Cyprien.

Le retour du proconsul à Carthage satisfit bientôt le

1 Ce sont les martyrs dits de la Masse blanche (*massa candida*), ainsi appelés à cause de leur grand nombre et de l'éclat de leur martyre, selon saint Augustin qui les compte au nombre de 150 (*Ad Psalm.*, 149. *Sermon* 112 ou 306). Prudence (*Peristephanon*, 13) compte 300 martyrs et veut qu'ils aient été jetés dans de la chaux vive.

2 Cypr., *Ad presbyteros, diacones et Plebem*, 81 (83).

vœu de Cyprien. Le matin des ides de septembre (13 septembre), deux officiers du proconsul vinrent le prendre, le firent placer sur un char entr'eux deux et le conduisirent d'abord au prétoire, puis à la villa où demeurait le proconsul. On avait cru le surprendre, mais il était toujours prêt et son visage exprimait la joie de voir venir à lui cette palme si longtemps désirée. L'affaire fut cependant encore ajournée au lendemain, et Cyprien passa la nuit dans la maison d'un des officiers du proconsul. Il y fut traité avec respect ; ses prêtres, ses compagnons habituels, purent souper avec lui. Mais surtout, le peuple de Carthage, chrétiens et païens, promptement averti du sort de son évêque, craignant qu'on ne le fît périr en secret pendant la nuit, et voulant non pas empêcher, mais voir son martyre, se pressa aux portes, y passa la nuit. On le dit à Cyprien, et il fit recommander aux pères de famille chrétiens qui étaient au milieu de cette foule de bien veiller sur leurs filles [1].

Enfin « se leva le jour qu'un an auparavant la sagesse divine avait marqué, ce véritable et éternel lendemain, jour marqué, jour précieux, jour divin [2]; » c'était le dix-huitième avant les kalendes d'octobre (14 septembre). Au lieu désigné, distant d'un stade de la maison où il avait passé la nuit, Cyprien, ses gardes, un peuple immense se trouvèrent réunis. Le proconsul n'y était pas encore, et Cyprien, fatigué du chemin, put se reposer un moment. On le fit asseoir sur un siége couvert de lin, comme si

1 *Custodiri puellas*, *Acta proconsularia*, 2. Augustin, *Sermo* 309. S. Fulgentius, *Sermon.*, 6.
2 Pontius, 15. 16.

l'on voulait continuer là les honneurs que l'Église rendait à ses évêques ; et un sous-officier (*tesserarius*) qui avait été chrétien offrit ses propres vêtements à la place des vêtements de l'évêque trempés de sueur. Cet apostat, à demi chrétien encore, eut voulu conserver à titre de reliques les derniers habits du martyr. « Ne nous inquiétons pas, dit celui-ci, de maux qui, avant ce soir peut-être, ne seront plus à craindre. »

Le proconsul arriva et on lui présenta Cyprien. L'interrogatoire fut recueilli et nous a été conservé : « Tu es Thascius Cyprianus ? » — « Je le suis. » — « C'est toi qui t'es prétendu le pape » (*papa*, le père, titre qu'on donnait aux évêques) « de ces hommes sacriléges? » — « C'est moi. » — « Les très-saints Empereurs t'ordonnent de sacrifier. » — « Je ne sacrifie pas. » — « Songe au péril que tu cours. » — « Fais ce qui t'est ordonné ; il n'y a pas à réfléchir quand la vérité est aussi évidente. »

Après ce dialogue court et prévu, plus court que ne l'eût voulu le proconsul, il délibéra avec son conseil et, non sans peine, prononça les paroles suivantes : « Tu as vécu longtemps dans une doctrine sacrilége ; et tu as associé grand nombre d'hommes à tes détestables complots. Tu t'es constitué ennemi des dieux romains et de nos saintes lois. Les pieux et très-saints princes, Valerianus et Gallienus Auguste, Valerianus très-noble César, n'ont pu te ramener aux cérémonies de leur culte. Par conséquent, puisque tu es l'auteur et le porte-étendard de ces criminelles manœuvres, tu serviras de leçon à ceux que tu as associés à ton crime. Ton sang assurera le respect

dû à nos lois. » Et il lut sur ses tablettes le décret ainsi conçu : « Il est ordonné que Thascius Cyprianus soit puni par le glaive. » Cyprien dit : « Grâce à Dieu ! »

Un cri s'éleva dans les rangs de la multitude chrétienne : « Et nous tous, nous voulons être décapités avec lui ! » Quand on le mena au supplice, ils le suivirent en grand nombre avec des acclamations bruyantes. Les centurions et les tribuns marchaient à côté de Cyprien pour que rien ne manquât à la ressemblance de sa passion avec celle du Seigneur. Sur son passage aussi, comme Zachée sur le passage de Jésus-Christ, on montait sur les arbres pour l'apercevoir au milieu de la foule. Venu au champ de Sextus (ou plutôt à la sixième borne) Cyprien se dépouilla de son manteau (*lacerna byrro*), se mit à genoux et pria. Puis il se releva, ôta encore sa dalmatique, la remit au diacre, et attendit le bourreau. Celui-ci venu, Cyprien chargea ses amis de lui remettre vingt-cinq pièces d'or; il se banda lui-même les yeux, un prêtre et un sous-diacre lui lièrent les mains, pendant que les fidèles jetaient en foule des pièces d'étoffe sous ses pieds afin de les reprendre rougies de son sang. Pendant quelques instants, le condamné attendit le coup de la mort et s'étonnait de ne pas le recevoir ; c'est que le bourreau, ému et tremblant, ne pouvait plus manier le glaive. Dieu lui donna enfin la force de frapper afin que les portes du ciel s'ouvrissent pour son martyr. Et la nuit suivante, les chrétiens, tenant des flambeaux, chantant des hymnes, emportèrent son corps en triomphe. Ils avaient vaincu, et peut-être le peuple païen, honteux de sa cruauté, eut volontiers vénéré avec eux

les reliques du saint. Quant au proconsul, malade dans sa villa, peu de jours après il allait au tribunal de Dieu comparaître à son tour devant sa victime.

Le sang coulait donc partout; le sang des évêques d'abord, et on eut voulu s'en tenir là. Mais dans les voies de la politique sanguinaire on ne s'arrête pas sous peine de se confesser vaincu. Prêtres, clercs, laïques, commencèrent donc à être frappés indistinctement. Denys d'Alexandrie, dans sa lettre écrite avant la fin de la persécution, nous peint ce qui se passait en Égypte : là, « hommes et femmes, jeunes et vieux, soldats et citoyens, gens en un mot de toute condition et de tout âge, ont reçu les uns sous les verges, les autres par le tranchant du glaive, d'autres dans les flammes, le prix de leur victoire et la couronne du martyre. A l'égard de quelques-uns, un long temps d'épreuves n'a pas encore paru à Dieu suffisant pour les couronner, et jusqu'à présent je suis de ceux-là. Car le Seigneur m'a remis à un autre temps qui m'est connu [1]. »

En Afrique où les martyrs d'Utique avaient précédé Cyprien, d'autres ne tardent pas à le suivre. Jamais peut-être récits contemporains n'ont peint la joie et l'ardeur des martyrs avec une vérité plus frappante que ne le font ici les annales des églises africaines. Les récits qu'elles nous offrent sont écrits par les martyrs eux-mêmes, par leurs amis, par leurs compagnons, par ceux qui ont été en prison avec eux et qui ont pressé leurs mains à l'instant

1 Dionys. Alex , *Ad Domitium et Didymum apud* Eusèbe, VII, 11. Les martyrologes donnent les noms de 19 martyrs mis à mort à Alexandrie et qu'on honore le 9 août.

du supplice. Dieu est là présent au milieu d'eux. Pendant les nuits ténébreuses et infectes de la prison, des visions célestes viennent raffermir leur foi, rafraîchir leur courage, rendre la vie à leurs membres épuisés par les tortures de la faim ou par le poids des fers. Dans ces visions, ceux qui ont franchi les premiers le seuil du paradis appellent à eux ceux qui doivent les suivre. Cyprien surtout se montre à plusieurs reprises pour réjouir, par l'espoir d'une arrivée prochaine, les disciples qui sont en marche pour le suivre. — Marianus dans les fers, voit un tribunal entouré d'une blanche lumière et un échafaud (*catasta*) où l'on monte par une multitude de degrés. Les confesseurs rang par rang s'approchaient pour les gravir et recevoir le coup du glaive, quand tout à coup une voix claire et sonore dit : « Faites approcher Marianus » ; celui-ci commence à franchir les degrés, mais soudain à droite du juge, Cyprien lui apparaît, lui tend la main, le fait monter et lui dit: « Viens et assieds-toi auprès de moi. » Puis tandis qu'on continue à appeler les rangs suivants, le juge se lève, et les martyrs le suivent à son prétoire, cheminant par de douces prairies et de frais ombrages, où coule une source limpide et abondante ; Cyprien prenant une fiole la remplit, la donne à boire à Marianus. Ayant bu, il s'éveilla. — Cyprien apparaît aussi au diacre Flavianus qui lui demande s'il a senti douloureusement le coup de glaive qui a tranché sa tête [1]. « La chair, répond le martyr, ne sent plus de la même façon lorsque l'âme est au ciel. Le corps est impassible

1 *Acta SS. Jacobi, Mariani*, etc., ch. VI, *apud* Ruinart, *Acta sincera*.

lorsque l'âme s'est tout entière dévouée à Dieu[1]. » — A leur tour, ceux qui ont remporté la palme après Cyprien reviennent dans la prison faire prendre patience à ceux qui l'attendent encore. Jacques, déjà prêt pour le supplice et attendant le bourreau, cause avec ses amis : « Je vais, dit-il, au festin d'Agapius », et il leur raconte que l'évêque Agapius, son compagnon de prison, martyrisé il y a peu de jours, lui est apparu assis à un joyeux festin ; qu'un enfant qui, trois jours auparavant, avait été mis à mort avec son frère jumeau et sa mère, est venu à lui ayant au cou une guirlande de roses et dans les mains une palme verte, et lui a dit : « Pourquoi vous impatienter ? Réjouissez-vous. Demain, vous souperez tous avec nous[2]. » — Quartillosia, que son mari et son fils ont précédée, voit celui-ci assis sur le bord d'un bassin d'eau vive et lui entend dire : « Dieu a vu votre peine et votre labeur. » Puis un jeune homme d'une taille merveilleuse, tenant des fioles pleines de lait, s'approche d'elle, lui donne à boire ainsi qu'à ses compagnons, et leur dit : « Ayez bon courage. Dieu tout-puissant s'est souvenu de vous[3]. »

Leur confiance en Dieu et leur foi en la puissance de la prière est admirable. On annonce à quelques-uns d'entr'eux qu'ils seront brûlés. Soit parce que ce supplice effraie davantage la faiblesse humaine, soit parce qu'il ôte aux survivants la consolation de recueillir les restes des martyrs, ceux-ci prêts à mourir voudraient mourir

1 *Acta Montani Lucii, Flaviani*, ch. XXI, *apud* Ruinard, *Ibid.*
2 *Acta SS. Jacobi*, etc., II.
3 *Acta S. Montani*, etc., 9.

autrement ; ils prient Dieu de leur épargner le feu, et Dieu veut bien le leur épargner. Ils demeurent donc dans la prison dont les ténèbres s'éclairent pour eux des lumières de la foi ; où le jeûne, imposé à dessein pour les affaiblir, est soulagé par les mains de leurs frères qui, malgré tous les obstacles et tous les périls, pénètrent jusqu'à eux. Ils y demeurent, s'aimant, s'exhortant, s'encourageant les uns les autres, priant Dieu comme d'une seule voix, vivant en Dieu comme d'un seul cœur. Cependant entre Montanus et Julien un ancien ressentiment a laissé quelque froideur. Mais Montanus voit en songe les centurions qui le conduisent lui et ses compagnons au supplice; et, arrivés après une longue route à une vaste plaine, Cyprien et Lucius [1] se présentent devant lui. Tout autour d'eux est d'une éclatante blancheur ; leurs vêtements sont devenus blancs, leur corps radieux; leur cœur transparait à travers leur corps devenu diaphane. Mais Montanus regardant sa poitrine, voit son cœur souillé d'une tache. Il en témoigne sa peine à un autre martyr, puis il ajoute comme inspiré de Dieu : « Cette tache, c'est le tort que j'ai eu de ne pas me réconcilier plus tôt avec Julien [2]. »

Que ces visions, si on veut le soutenir, ne vinssent pas toutes du Ciel, qu'elles fussent le fruit spontané des imaginations émancipées par le sommeil ; ne témoigneraient-elles pas encore quelle était la paix et la sérénité de ces âmes qui, dans les cachots, épuisées souvent par les

1 Ou Leucius. Lucius est le nom d'un évêque qui, étant en exil, avait écrit à saint Cyprien, et à qui Cyprien, en vertu d'une vision prophétique avait promis la couronne du martyre.

2 *Acta S. Montani*, 11.

maladies et par la faim, quelquefois par la torture, voyant leurs amis mourir autour d'elles ou par la main du bourreau ou par les souffrances qui devançaient le bourreau, vivant enfin dans la continuelle attente du supplice, ne rêvaient cependant que paix, bonheur, rafraîchissement, lumière?

Quelle marche suivait à leur égard la justice impériale? Il est assez clair qu'elle n'était pas partout la même, que l'édit de sang une fois lancé, chaque gouverneur l'exécutait à sa guise et manœuvrait au hasard dans cette lutte désespérée contre l'héroïsme chrétien.—Parmi les martyrs de Numidie, à Cirta (Constantine), le juge distingue à peine les clercs des laïques; il les sépare seulement dans la prison pour que les premiers cessent de soutenir le courage des seconds. Il envoie les laïques à une mort plus prompte, il fait acheter aux clercs la victoire par une réclusion plus longue. Mais ce qui est certain, c'est que là le glaive ne se repose pas. Le lieu du couronnement, comme disent les Actes, est une vallée dessinée en amphithéâtre d'où le peuple peut voir de tous côtés; au milieu coule un fleuve qui doit entraîner le sang des martyrs, afin, dit le narrateur, qu'ils trouvent réunis le baptême du sang et le baptême de l'eau ; et le long du fleuve se forme une longue ligne de condamnés que le bourreau parcourt à la hâte en faisant tomber successivement toutes les têtes. On les amène là les yeux bandés; mais leurs yeux fermés à la lumière du soleil s'ouvrent à la lumière de Dieu. Sous ce bandeau, ils s'entretiennent à haute voix de ce que Dieu leur fait entendre et voir ; ils parlent des chars attelés de chevaux blancs, guidés

par de célestes conducteurs, qui frémissent au dessus de leurs têtes et vont bientôt les conduire au paradis [1].

Dans la province d'Afrique au contraire, les juges plus circonspects, peut-être parce qu'ils ont vu l'impression laissée par la mort de saint Cyprien, semblent vouloir restreindre le nombre des victimes. Quand, après plusieurs mois de réclusion, Montanus, Flavien et trois autres chrétiens sont amenés au lieu du supplice, la femme de Flavien réclame la vie de son mari. Elle proteste qu'il n'est pas diacre, et Flavien, malgré ses protestations contraires, est renvoyé, plein de regret d'être exclu d'une si heureuse association. Les autres subissent le supplice, remplis non pas de courage, mais de joie. Quand c'est le tour de Montanus, après avoir exhorté tous les chrétiens qui l'environnent, il élève la voix de manière à être entendu, non-seulement des fidèles qui se pressent autour de lui, mais même des Gentils; il prie pour que Flavien puisse les suivre le troisième jour ; puis, se confiant dans l'effet de sa prière, il partage en deux le bandeau qui doit lui fermer les yeux afin que la seconde moitié serve pour Flavien, et il ordonne à ses frères de réserver au milieu des sépultures celle de Flavien. Et le surlendemain en effet, Flavien,

1 *Ibid.*, 12. Voir en détail les actes de ces saints, écrits par des témoins oculaires, très-authentiques et très-beaux. On en nomme 18, parmi lesquels les évêques Agapius et Secundinus, le prêtre Theodore, le diacre Jacques, le lecteur Marianus, les deux vierges Tertulla et Antonina, le soldat Emilien, plus une mère et ses deux fils jumeaux, beaucoup d'autres clercs ou laïques. Ils souffrirent soit à Cirta, soit à Lambæsa. Leur fête, le 2, 29 ou 30 avril ou 30 mai (259). Voir dans Ruinart et dans les œuvres de saint Cyprien.

Ajoutez saint Arcadius, martyr à Césarée de Mauritanie (Cherchell), (plutôt qu'en Achaie,) 12 janvier. — Sermon en son honneur de saint Zénon, évêque de Vérone.

pour lequel on remarquait que la porte de la prison avait eu de la peine à se rouvrir, parce qu'il avait mérité de n'y plus rentrer, Flavien est ramené au lieu du supplice. De perfides amis veulent encore faire plier sa foi ; le juge lui soutient encore qu'il ment lorsqu'il dit qu'il est diacre ; le peuple païen dans sa fausse pitié, lui crie : « Tu mens. » — « Que gagnerais-je à mentir ? » dit-il tranquillement. Le peuple irrité veut alors qu'il soit torturé ; mais Dieu juge qu'il a soumis son martyr à d'assez longs délais, le juge ordonne la mort, et afin que le peuple chrétien puisse plus à loisir recueillir ses restes, une pluie abondante et douce vient écarter d'auprès de son corps la curiosité des païens. Il fallait cette pluie, dit le martyr en la voyant tomber, pour que, comme dans la passion du Sauveur, l'eau fût mêlée avec le sang.

Et l'héroïsme n'était pas seulement au cœur de ceux qui tombaient ; il était au cœur des spectateurs chrétiens, au cœur des amis, au cœur même des mères. C'est le plus haut degré et le plus noble privilége de la tendresse maternelle, de savoir, au besoin, s'élever à la hauteur du ciel, et de vouloir être mère plus encore là-haut qu'ici-bas. Comme Marie debout au pied de la croix, une autre Marie, mère d'un des martyrs de Cirta, devenue témoin de la mort de son fils, se prosterna sur ses restes bénis, baisa ses blessures, et, tranquille désormais sur l'enfant de ses entrailles, rendit grâce à Dieu pour elle et pour lui. La mère de Flavien, tout autrement chrétienne que sa femme, le plaignait lorsqu'il fut renvoyé du supplice : « Mère justement aimée, tu sais, lui-dit-il, que j'ai tou-

jours souhaité renouveler plusieurs fois ma confession et être plusieurs fois ajourné, afin de jouir davantage de mon martyre. » Et, dans sa dernière vision avant sa mort, lui-même se vit amené devant le juge et vit sa mère, au milieu du peuple, disant : « Louez, louez Dieu ; nul n'a été martyr de cette façon. » Ainsi sur la terre d'Afrique la persécution, réduite à sa dernière ressource, venait se briser contre un degré d'héroïsme surnaturel que nulle force humaine ne saurait vaincre [1].

Il en était de même partout ailleurs. Le sang coulait partout, et partout, inutilement pour les persécuteurs. Valérien lutta longtemps ou plutôt il lutta tant que Dieu ne vint pas le briser. Saint Denys d'Alexandrie [2] compte la durée de cette persécution à trois ans et demi, et le temps de Valérien lui paraît le temps de l'antéchrist. Les annales de l'Église nomment cependant moins de martyrs sous son règne que sous le règne de Dèce. Mais qui ne sait que ces annales sont forcément incomplètes ? Que de noms sont inscrits au ciel dont il n'y a pas trace sur la terre !

Nous ne parcourrons pas toutes les provinces de l'Empire Romain pour énumérer le peu que nous savons de

1 Martyrs de la province d'Afrique : — A Carthage, saints Montanus, Lucianus, Julianus et huit autres, quatre femmes, 24 (23) mai ; le diacre Flavianus, 23 ou 25 mai : Crescentianus, Victor, Rosula, Generalis, qui auraient souffert avec saint Cyprien, 14 septembre. — En diverses contrées d'Afrique neuf évêques, Némésianus, Felix Lucius Cader, etc, et un grand nombre d'autres clercs ou laiques, 10 septembre. Ils nous sont connus par les lettres que saint Cyprien leur adressa ou reçut d'eux pendant son exil à Curubis (V. *Ep.* 77 (78, 78 (79), 79 (80) Ces évêques figurent dans le concile de Carthage relatif au baptême des hérétiques (Augustin, *De baptismo*, VI et VII). Il ne paraît pas que tous aient souffert la mort. Ils étaient captifs dans les mines à l'époque où saint Cyprien leur écrivait.

2 *Ep. ad Hermammon*. Euseb., VII, 10.

la moisson d'âmes saintes qu'elles ont donnée au ciel. Ce que nous savons est bien peu dans la proportion de ce que nous pouvons présumer; mais ce serait trop encore pour la patience du lecteur.

Nous nommerons seulement, pour la singularité d'une vie conservée par un triple miracle, Félix, prêtre de Nole, qui dans une première persécution, prisonnier et dans les fers, est délivré miraculeusement pour aller soulager dans sa retraite son évêque fugitif et mourant de faim; qui, dans une seconde persécution (celle de Valérien sans doute) rencontre ceux qui le cherchent et n'est pas reconnu par eux, se cache dans une masure ouverte de tous les côtés, y est sauvé par une toile d'araignée subitement formée devant lui, y est nourri par une pauvre femme à qui Dieu inspire de porter là du pain sans savoir qui en profitera[1].—Nous nommerons encore, à cause de la précocité de son martyre, le jeune Cyrille de Césarée en Cappadoce, qui, tout enfant, se fait chrétien, est jeté hors du logis par son père, est caché par le juge qui lui promet la grâce paternelle, est ensuite menacé du feu, lié comme pour être mené au bucher, ne s'effraie pas et ne pleure pas; et, lorsque enfin le juge est réduit à l'envoyer à la mort, s'étonne de

1 Sur saint Félix (14 janvier), v. surtout saint Paulin de Nole, *Ep.* 12. *ad Severum*. 28 *ad Victricium* et son poème (*Carmen Natalitium*).—Grég. Turon. *De gloria martyrum*, I, 104.—August., *Ep.* 78 *ad Clerum Hippon.*; *Quæstiones ad Sulcitium*. 2; *De cura pro mortuis* I, 16.

Martyrs en Italie sous Valérien : saints Félinius et Gratianus à Pérouse, 1er juin. Secundianus, Marcellianus et Verianus en Toscane, 9 août — Miniatus, soldat, à Florence. 25 octobre. — Plusieurs des martyrs de Valérien sont attribués au règne de Dèce, resté beaucoup plus célèbre chez les chrétiens. — On peut encore ajouter à cette liste saint Marinius, diacre, confesseur au Mont-Titan , près de Rimini, et patron de la république actuelle de Saint-Marin (4 septembre). Mais ses actes sont douteux et son époque incertaine.

voir les spectateurs verser des larmes : « Riez plutôt ; réjouissez-vous, dit-il, menez moi en chantant au lieu du supplice. Vous ne savez donc pas quelle cité je vais habiter ; vous ne savez pas quelle est mon espérance. Laissez-moi la joie de donner ainsi ma vie [1]. » — Citons encore, à cause de cette oblation spontanée que l'Église interdisait d'ordinaire, mais que Dieu inspirait parfois, les trois chrétiens de Césarée en Palestine, Priscus, Malchus et Alexandre, qui se disent un jour pendant qu'ils travaillaient dans les champs : « Que faisons-nous ? pourquoi demeurons-nous ici, oisifs et timides, quand nous pouvons gagner le ciel ? » ; qui partent pour Césarée, se présentent au juge, sont livrés aux bêtes et donnés à Dieu [2].

Mais qui peut lire sans consolation et en même temps sans effroi l'histoire des deux prêtres Saprice et Nicéphore ? Ils avaient été amis, puis l'aigreur s'était mise entre eux et ils évitaient même de se rencontrer. Nicéphore finit par se repentir de ce dissentiment, envoya des amis parler à Saprice, lui demanda pardon, se jeta à ses pieds, mais fut repoussé. Cependant la persécution éclate, Saprice est conduit devant le gouverneur, confesse courageusement sa foi, souffre courageusement la prison et la torture, est mené au supplice. Nicéphore se place tout exprès sur son chemin et se jette aux pieds du confesseur : « Martyr du Christ, j'ai péché

1 Saint Cyrille, enfant, et ses compagnons, 29 mai. — Autres dans l'Asie Mineure : à Tarse (22 août), Athanase, évêque ; Anthusa, néophyte et ses serviteurs. Charisius et Neophytus, — En Bithynie (9 mai), Quadratus, Saturninus et d'autres avec eux.

2 28 mars. Martyrs en Phénicie : 17 août, saints Paul, Julienne, sa sœur, et leurs bourreaux convertis par eux — 4 mars, Quadratus, Acacius et Stratonicus.

contre toi, pardonne moi ». Saprice ne répond pas. Nicéphore fait un détour, se retrouve encore sur le chemin du condamné : « Martyr du Christ, pardonne moi ; car, à cela près, la couronne du Christ est entre tes mains, puisque tu as confessé le Seigneur devant de nombreux témoins. » Même silence ; les licteurs disent à Nicéphore : « Tu es insensé. Cet homme va mourir, qu'as-tu à faire de son pardon ? » Et le chrétien, plein de foi, leur répond : « Vous ne savez pas ce que je demande à un confesseur de Jésus-Christ ; Dieu le sait. » Et, arrivé au lieu du supplice, il répète encore : « Il est écrit: Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et il vous sera ouvert. » La porte du cœur ne s'ouvre pas et le pardon qu'il demande ne lui est pas accordé.

Mais, tout à coup, Dieu voulant montrer que le martyre n'est rien sans la charité ; quand le licteur dit à Saprice : « Plie les genoux pour qu'on te coupe la tête, » le confesseur répond : « Pourquoi ? » — « Parce que tu n'as pas voulu sacrifier aux dieux et que tu as méprisé les édits des empereurs. » — Et lui alors : « Ne me frappez pas, je suis prêt à sacrifier. » Sa haine pour son frère lui avait ôté la grâce de Dieu.

Le généreux Nicéphore n'a qu'un sentiment de pitié pour cette âme qui va périr : « Frère, ne renie pas le Christ Notre-Seigneur. Ne perds pas courage ; ne renonce pas à la céleste couronne qui t'a déjà coûté tant de tortures et d'afflictions. » Mais, comme Saprice s'obstinait dans sa perte, Nicéphore dit au licteur : « Je suis chrétien et je crois au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, que celui-ci vient de renier. Frap-

pez-moi. » Le peuple s'étonne, les licteurs en réfèrent au juge ; mais Nicéphore répète : « Je suis chrétien et ne sacrifie pas à vos dieux ; » et, le juge ayant répondu à la demande du licteur par un nouvel arrêt de mort, Nicéphore prend la place du malheureux Saprice sous la hache du bourreau et dans le ciel [1].

Voilà ce qui se passait et dans l'Orient, et en Italie, et en Afrique ; mais à leur tour, les contrées occidentales de l'Empire romain où la prédication chrétienne avait été plus lente avaient, elles aussi, leurs martyrs. A cette époque on doit rapporter indubitablement la mort glorieuse de Fructuosus évêque de Tarragone et de ses deux diacres [2]. Au même temps se réfère aussi le martyre de Pontius, le premier évêque ou l'un des premiers évêques des Alpes maritimes [3]; au même temps probablement, celui de Saturnin l'apôtre de Toulouse, dont les Actes nous montrent le christianisme naissant dans l'Aquitaine, ignoré, méconnu, poursuivi par la colère fanatique du peuple païen, tandis qu'à Tarragone le peuple païen lui-même admire les vertus de Fructuosus et regrette sa mort [4].

1 S. Nicéphore. à Antioche, 9 février.

2 16 et 21 janvier. V. Prudence, *Peristeph.*, 6. Saint Augustin, *Sermo* 273.

3 S. Pontius de Rome, martyr à Cimellæ (Cimiez), dans les Alpes maritimes, 14 mai.

4 Saint Saturnin, premier évêque de Toulouse (29 novembre). La date de sa venue à Toulouse est indiquée par ses actes (v. Ruinart. *Acta sincera*) et par saint Grégoire de Tours (*Hist. Fr* I., 30 (28)), au consulat de Dèce et de Gratus (en 250) ; son martyre est donc de la seconde moitié du troisième siècle. V. sur ce saint très vénéré dès les premiers siècles en Gaule et en Espagne, Sidonius Apollinaris (*Ep.* IX, 16); Fortunat (II, 8, 9) qui établit qu'il venait de Rome; le Missel gothique usité dans le midi de la France, qui le fait originaire de l'Orient; le Missel mozarabique des Espagnols; Grégor. Turon. *loco citato* et *De Gloria martyrum*. I. 48.

C'est ainsi que sous Valérien comme sous Dèce, le monde tout entier paie son tribut, et au pouvoir qui lui demande des apostats répond par des martyrs.

Mais ce pouvoir que devenait-il ? Ces misérables Césars qui par leurs bourreaux guerroyaient contre une moitié de l'Empire, n'avaient plus assez de soldats pour défendre l'Empire contre les barbares. Le flot de l'invasion avait été menaçant sous Dèce ; il l'était plus encore sous Valérien. Et comment en eut-il été autrement ? Emilien, marchant vers l'Italie pour renverser Gallien, avait laissé sans défenseur la frontière du Danube. Valérien, à son tour, marchant contre Emilien, avait laissé sans défense la frontière du Rhin. Comment les ennemis n'auraient-ils pas profité du départ des légions et franchi gaiement ces fleuves dont les aigles romaines s'éloignaient

Nous avons signalé plus d'une fois les quatre frontières les plus habituellement menacées : la Gaule par les Francs et les Alemans ; la Rhétie (et par suite l'Italie) par les Alemans ; la Mésie (et derrière elle la Thrace, la Macédoine et la Grèce) par les Goths ; la Syrie par les Perses. Sur tous ces points Valérien avait à se défendre.

Son fils Gallien fut chargé de la Gaule. Selon les monnaies qui sont comme le *Journal officiel* de l'Empire romain, Gallien chassa les Francs de la Gaule, et il fut proclamé, non pas une fois, mais jusqu'à cinq fois vainqueur suprême des Germains ; mais les Francs allaient bientôt revenir et Gallien finit par être réduit à payer tribut à un de leurs chefs, afin qu'il repoussât les autres [1].

1 Voyez les monnaies de Gallien en l'honneur de ses victoires de Germanie (du vivant de son père).

Son lieutenant s'illustrait aussi en défendant la Gaule ; mais il ne la sauvait pas.

Les Césars d'ailleurs ne pouvaient être partout. Sur le Danube, il fallait bien que la lutte fût soutenue par d'autres généraux que les empereurs ; et ces généraux d'aujourd'hui étaient pour la plupart les empereurs de demain. Ainsi les Goths et d'autres peuples leurs alliés ravageaient l'Illyrie et la Mésie ; le futur César Aurélien les repoussait, mais ne les repoussait qu'avec l'aide de chefs francs enrôlés dans les armées romaines. Successianus chargé de la garde des rives du Pont-Euxin, combattait d'abord avec bonheur les pirates de race gothique qui lui arrivaient du Bosphore Cimmérien, sur les vaisseaux qu'ils avaient enlevés aux alliés des Romains. Mais ces pirates bientôt revenaient à la charge, et parcouraient en pillant la côte orientale du Pont-Euxin. Trébizonde, avec de puissants remparts et une garnison nombreuse, aurait dû se défendre : cette sécurité même,

En 254, Mars avec la lance et le bouclier. — Gallien en manteau militaire, avec la lance et le sceptre, entre deux fleuves couchés (le Rhin et la Moselle ?).
En 255, VIRTVS GALLIENI AVG. Hercule avec sa massue. — Ailleurs Mars casqué et Rhéà.
En 256 titre de GERMANICUS.
En 257 titre de GERMANICUS donné aux deux Augustes.
En 259 Gallien vêtu du *paludamentum*, entre deux fleuves (le Rhin et la Moselle).
Dates incertaines :
Monnaies de Valérien GALLIENVS CVM EXERCITU SVO (Jupiter tenant la foudre) — GERMANICVS MAXIMVS TER.
Monnaies de Gallien. ADLOCVTIO AVG. (l'Empereur parlant aux soldats).
GERMANICVS MAXIM. (trophée).
GERMANICVS MAXIMVS TER (trophée).
GERM. V.
VICTORIA GERMANICA.
VICTORIAE AVGG(ustorum) IT(erum) GERM.
VIRTVS AVGG.
Inscriptions : MAGNO INVICTO GALLIENO.
V. aussi Zosime, I, 29 et s.

l'indolence, les habitudes de débauche de ses défenseurs la perdaient ; pendant la nuit, ces Goths, étrangers à toute tactique militaire, mais pleins d'audace, coupaient les arbres des forêts voisines et s'en servaient comme d'échelons pour escalader ces murailles, si fortes que personne ne prenait souci de les garder. Le pillage de cette cité leur donnait d'immenses richesses. — Un peu plus tard, après être allés déposer leur butin sur leur propre territoire, ils revenaient conquérir un nouveau butin, les uns par terre, passant le Danube sur la glace, les autres par mer, ayant grossi leur flotte de nouveaux navires qu'ils s'étaient fait construire par leurs prisonniers romains. Ils assiégeaient Byzance, franchissaient le Bosphore, et prenaient Chalcédoine après avoir vu les troupes romaines se disperser lâchement à leur approche. Ils gagnaient Nicomédie dont les habitants purent s'enfuir, mais qui n'en livra pas moins de riches trésors à ses dévastateurs. Ils pillaient Nicée, Pruse, Apamée, toute cette riche Bithynie, l'une des provinces de l'Empire les plus opulentes, les plus civilisées, les plus à l'abri jusque-là des barbares [1]. Il est vrai, pendant qu'ils s'en allaient, ramenant leurs chariots et leurs navires chargés des dépouilles de l'Asie romaine, Valérien venu d'Antioche s'avançait pour les combattre. Mais lorsqu'en

1 Zozime, I. 29 36. On peut rapporter à cette invasion des Goths et de leurs alliés les *Borani* dans l'Asie Mineure, les onze canons de saint Grégoire Thaumaturge, relatifs à la conduite à tenir pour les chrétiens dans cette invasion. Ils attestent et les nombreux pillages des barbares, et la multitude de captifs emmenés par eux, et la trahison de quelques sujets de l'empire qui leur servaient de guides, et la cupidité de quelques autres qui profitaient du trouble pour piller leurs compatriotes. *Epistola canonica S. Greg. Thaum.* publiée avec ses œuvres et celles de quelques autres Pères, avec les notes de Vossius. Paris, 1622.

Cappadoce il apprenait leur retraite volontaire et triomphante, il les laissait s'éloigner paisiblement, écrasait de nouveau par son passage les provinces que l'invasion venait d'écraser et repartait avec le titre menteur de restaurateur de l'Orient.

Il y eut plus encore, s'il faut en croire un écrivain des siècles postérieurs [1]. Le flot envahit même l'Italie; Gallien eut à vaincre près de Milan 300,000 Alemans ou Marcomans. Au milieu de cet empire qui s'ouvrait de toutes parts, on n'en proclamait pas moins, il est vrai, *l'éternité des Augustes,* leur *bonne fortune, Jupiter pacificateur du monde;* et ces empereurs, si inutilement victorieux quand ils étaient victorieux, ne se faisaient pas faute de s'appeler les restaurateurs, non-seulement de la Gaule, non-seulement de l'Orient, mais du genre humain [2]. Mais il en est des médailles et des inscriptions comme en général du langage officiel qu'il faut souvent interpréter par le contraire.

Là même n'était pas encore le danger le plus imminent pour l'Empire et pour Valérien. Il fallait qu'à toutes les portes de cette malheureuse monarchie romaine, la main de l'ennemi vint frapper, sans même réussir à interrompre le cours de la persécution antichrétienne. La révolution qui, une quinzaine d'années auparavant, s'était accomplie en Asie par le renversement de l'Empire parthique, avait donné à la puissance romaine, au lieu d'un rival vieilli, un rival jeune et plein

1 Zonaras.

2 Monnaies de Gallien : RESTITVTOR GALLIARVM.

de Valerien : AETERNITAS AVGG *ustorum*). — (le dieu soleil vêtu de la toge) — BONAE FORTVNAE — IOVI PACATORI ORBIS — RESTITVTOR ORIENTIS — RESTITVTOR GENERIS HVMANI.

de l'orgueil de ses triomphes. Le chef du nouvel Empire persique, Sapor, avait déjà guerroyé contre Gordien et contre Philippe. Il ne pouvait manquer de reprendre les armes à un instant où Rome avait déjà tant d'ennemis. L'Arménie, éternel sujet de guerre entre Rome et l'Orient, tomba bientôt entre ses mains. Puis il envahit la Mésopotamie, cette conquête de Septime Sévère, puis enfin la Syrie. On se réjouissait encore dans la capitale de cette contrée, la voluptueuse Antioche; on y vivait comme toujours au milieu des spectacles et des fêtes, et ce furent deux bouffons, s'il faut en croire Ammien Marcellin, qui, du haut de leurs tréteaux, voyant les collines voisines se couvrir de soldats s'écrièrent les premiers: Voici les Perses! Un transfuge romain, Mariadès (ou Cyriadès), qu'ils amenèrent avec eux, prit au sein d'Antioche dévastée le titre de César et fit tomber la Syrie sous sa tyrannie.

Valérien, qui en laissant à son fils la défense de l'Occident, s'était réservé celle de l'Orient, fardeau déjà bien lourd pour sa vieillesse, Valérien ne se préparait que lentement à combattre l'invasion de Sapor et l'usurpation de Mariadès. Il s'était affaibli, et la peste était dans les rangs de son armée. Il fallut la courageuse résistance de la ville d'Edesse devant laquelle les Perses furent vaincus pour donner l'éveil au prince et le faire enfin marcher contre Sapor qui envahissait déjà la Cappadoce. Par malheur, Valérien avait toujours avec lui son mauvais génie, ce Macrien instigateur de la persécution, devenu préfet du prétoire. On combattit dans les plaines de Mésopotamie, les Romains furent vaincus,

grâce à la trahison d'un des généraux, dit Trebellius Pollion, à la trahison de Macrien, dit en propres termes Denys d'Alexandrie. Valérien vaincu voulut traiter et offrit à Sapor des monceaux d'or. Le barbare, qui savait les légions romaines décimées par la peste, traîna en longueur et, quand il se vit de nouveau prêt à donner bataille, renvoya les députés romains. Valérien n'eut plus d'autre ressource que de proposer une conférence à son ennemi. Il y alla, à peine escorté et sans se défier de la perfidie de son ennemi. Il y fut saisi et demeura captif.

Sapor abusa indignement du honteux succès qu'il devait à sa perfidie. Il fit de Valérien vivant un trophée qu'il étala avec un cynisme barbare. Non content de l'injurier, il le mena avec lui, couvert de la pourpre impériale et chargé de chaînes; puis lorsqu'il voulait monter à cheval ou en char, son captif lui servait de marchepied et le vieux César pliait la tête sous le pied d'un barbare. Ceci, disait le roi de Perse, est un triomphe plus sérieux que les batailles dont les Romains étalent dans leurs temples des tableaux mensongers.

Ce ne fut pas encore assez; quelques années après, Valérien, égorgé par les Perses ou mort des souffrances de sa captivité, eut à essuyer des outrages posthumes. Ce pauvre cadavre fut écorché, sa peau teinte en rouge et suspendue dans un temple où bien des années plus tard on se plaisait encore à le montrer aux députés que Rome envoyait en Perse. Elle y était encore au temps de Constantin.

La Providence ne se révèle pas tous les jours sur la terre, et ce n'est pas en ce monde qu'il faut chercher

l'exacte mesure de châtiment et de récompense que doit aux actions humaines l'infaillible justice de Dieu. Mais de temps à autre, pour nous montrer qu'il est là et qu'il veille, Dieu frappe quelque coup éclatant, et exige du crime de si évidentes représailles qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître, en voyant le décret s'exécuter, la main qui l'a signé. Il y a de ces exemples dans tous les siècles, et il y en a dans le nôtre. Mais Valérien certes est un des plus éclatants. Sage, paisible, doux, heureux avant qu'il n'eût commencé à persécuter les chrétiens; puis, après trois ans de persécution, entouré de périls et de désastres, et tombant enfin dans une série de malheurs et d'ignominies que nul César n'avait éprouvés avant lui et que nulle imagination n'eût rêvés. Non pas seulement vaincu, mais captif, captif des barbares, captif pendant des années, captif avili, captif outragé jusqu'après sa mort et dans sa misérable dépouille, il est sans contredit une des grandes misères de l'histoire et un des grands témoignages de la justice de Dieu.

Dix ans s'étaient écoulés, depuis que Dèce, après avoir renversé l'empereur chrétien Philippe, avait fait rentrer l'Empire plus solennellement que jamais dans la voie des persécutions antichrétiennes. Et ces dix années avaient été signalées par une série de calamités telle que jamais l'Empire n'en avait connu une pareille : quatre révolutions militaires et tous les crimes qu'elles entraînaient, par suite le monde romain entamé de tous côtés par les barbares, la famine inévitable après tant de guerres et tant de ravages, la peste inévitable après la famine et devenue permanente ; et pour mettre le comble

à ces maux, le grand désastre de la Perse, un empereur captif et outragé.

Nous avons signalé les causes diverses qui étaient venues successivement hâter la décadence de l'Empire et amener à ce triste état les affaires de Rome, ou comme on disait les affaires du monde:

Une cause morale d'abord qui était le résultat de la constitution même de l'Empire romain, résultat d'autant plus complet que les empereurs étaient plus absolus.—Je veux dire l'effacement de tout esprit public dans les nations absorbées par la suprématie romaine, dans Rome elle-même grâce à cette participation forcée des nations à sa vie et à ce mélange des peuples qui faisait un empire plus cosmopolite que romain. Ce mal, nous l'avions déjà reconnu sous les empereurs du premier siècle. Septime Sévère, par le caractère plus absolu de sa puissance, l'a aggravé; Caracalla, par l'édit qui a prétendu assimiler toutes les races de l'Empire, l'a rendu plus grave encore.

Une cause politique ensuite: cette prépondérance militaire que Septime Sévère a officiellement constituée et qui s'est accrue par chacune des catastrophes qu'elle a produites. En cinquante ans, elle a amené quatorze révolutions et mis à mort vingt Césars; elle a anéanti la vie des cités, appauvri l'Empire, livré la frontière aux barbares.

Mais la grande cause cependant, la cause providentielle de la situation où était réduit l'Empire romain, c'était la persécution antichrétienne, persécution qui, à chaque reprise, était et plus inique et plus insensée.—Sous les précédents empereurs, on peut le dire, la persécu-

tion était plutôt encore permise qu'ordonnée. Le fanatisme populaire se la faisait concéder ici, tandis qu'ailleurs il consentait à se taire ; tel proconsul sévissait avec violence tandis que tel autre laissait reposer le glaive du bourreau. Dèce le premier, Gallus et Valérien après lui, prirent l'initiative de la persécution universelle, implacable, partout uniformément violente. Ils firent l'Empire, plus que jamais, légalement et constitutionnellement persécuteur ; ils le firent plus que jamais condamnable et condamné au tribunal de Dieu.

Il y eut cependant, à la suite de ces calamités du monde romain, un moment plus douloureux encore, mais où l'on put espérer que le mal à force de s'aggraver allait produire le bien. C'est cette époque que nous allons maintenant raconter.

APPENDICE

SUR LA CONTROVERSE RELATIVE AU BAPTÊME DES HÉRÉTIQUES

Dans le récit de cette controverse sur le baptême des hérétiques, je suis la version qui a été adoptée sans hésitation par tous les annalistes de l'Église, depuis Bède jusqu'au cardinal Baronius, Tillemont, Fleury. Mais je dois ajouter qu'au dernier siècle le P. Raymond Missori (1733) l'a contesté, ainsi que le P. Jean Népomucène Albéri (1820); et de nos jours, Mgr Tizzani, archevêque de Nisibe, a repris cette thèse dans un écrit remarquable sous tous les rapports (*La celebre contesa fra S. Stefano et S. Cypriano*, Rome 1862). Selon lui, il n'y a pas eu de controverse entre saint Cyprien et le pape saint Étienne, encore moins y a-t-il eu révolte, rupture, excommunication. Pour établir cette thèse, il combat l'authenticité des sept lettres relatives à ce sujet que contient la collection des lettres de saint Cyprien (69 ou 76, et 70-75) et des actes du Concile de Carthage de 256. Parmi ces pièces est une lettre de saint Firmilianus à saint Cyprien, dont le P. Thomassin avait déjà mis l'authenticité en doute,

pour des motifs particuliers : l'absence d'hellénismes dans un morceau qui est censé traduit du grec, et de plus des difficultés chronologiques que Mgr Tizzani fait valoir très en détail. Mais, quant aux autres pièces, les critiques de Mgr Tizzani reposent, non sur des preuves positives, mais seulement sur le silence des écrivains ecclésiastiques anciens au sujet de ces pièces ou des faits qui y sont relatés. Nous trouvons cependant: 1° dans Eusèbe un passage où il parle de saint Cyprien comme ayant soulevé dans l'Église la question du baptême des hérétiques (*H. E.* VII, 7), passage que Mgr Tizzani, par des raisons peu décisives, à ce qu'il me semble, déclare interpolé ; 2° dans saint Jérôme, la mention de lettres relatives au baptême des hérétiques, écrites et par saint Cyprien et par saint Denys d'Alexandrie (*De viris illustribus* 69); et ailleurs (*Advers. Lucifer.* 23, 25, 26), la mention du blâme adressé à saint Cyprien par le pape saint Étienne au sujet de ce baptême, la mention des lettres de saint Cyprien au pape et à Jubaianus ou Baianus; 3° dans saint Augustin une discussion contre les Donatistes où ie soutient la même doctrine que le Pape avait établie contre Cyprien: on lui oppose l'opinion et les lettres de Cyprien; et il émet tout au plus un doute sur l'authenticité de quelques-unes de ces pièces, mais sans s'y arrêter, il les discute au fond et finit même par déclarer que, d'après leur style et d'autres circonstances, il les admet comme appartenant à saint Cyprien (*V. De baptismo contra Donat.*, I, 11, II, 1, 3, III, 3, V, 18, 19, 23, VI, 7, *contra Cresconium* I, 32, II, 31, 32. *Ad Vincent. Rogatist. Ep.* 93). Ce seraient cependant ces mêmes Donatistes qui, selon Mgr Tizzani,

auraient fabriqué les lettres en question, sans que saint Augustin, voisin de Carthage, et aidé de tous les souvenirs des églises d'Afrique, pût les convaincre ou même les accuser de faux. Il ne me semble donc pas qu'il y ait dans cette dissertation, très savante du reste et à l'autorité de laquelle j'eusse aimé me rendre, des raisons suffisantes pour abandonner la version suivie jusqu'ici par les historiens de l'Église. Je le regrette pour l'honneur de saint Cyprien, mais non pour l'honneur de l'Église romaine dont l'autorité n'en est que plus manifeste par son triomphe sur un si saint et si éloquent docteur.

On peut voir les *Prælectiones historicæ eccl. auctore J. B. Palma* (Rome 1838), *Pars* I, *cap*. 23.

TABLE

LIVRE IV

UN EMPEREUR HOMME DE BIEN — ALEXANDRE SÉVÈRE

222-235

CHAPITRE PREMIER

SA PERSONNE

CHAPITRE II

FINANCES

CHAPITRE III

GOUVERNEMENT ET LÉGISLATION

CHAPITRE IV

LES CHRÉTIENS

CHAPITRE V

LA GUERRE

CHAPITRE VI

FIN D'ALEXANDRE

LIVRE V

LE RÈGNE DE L'ARMÉE

235-249

CHAPITRE PREMIER

IDÉE GÉNÉRALE DES TEMPS QUI VONT SUIVRE

CHAPITRE II

MAXIMIN ET LES DEUX GORDIENS

235-238

CHAPITRE III

BALBINUS, PUPIÉNUS ET LE JEUNE GORDIEN

238-244

CHAPITRE IV

PHILIPPE

CHAPITRE V

L'ÉGLISE ET LA PHILOSOPHIE A CETTE ÉPOQUE

§ I. — La philosophie alexandrine, Ammonius et Plotin.

§ II — Origène.

§ III. — Saint Grégoire Thaumaturge et les autres disciples d'Origène.

LIVRE VI

PERSÉCUTIONS ET DÉSASTRES DE L'EMPIRE

249-260

CHAPITRE PREMIER

DÈCE ET SA PERSÉCUTION

249-251

CHAPITRE II

L'ÉGLISE APRÈS LA PERSÉCUTION

251

CHAPITRE III

GALLUS ET EMILIEN

251-253

CHAPITRE IV

VALÉRIEN AVANT LA PERSÉCUTION

253-256

CHAPITRE V

PERSÉCUTION DE VALÉRIEN

256-260

APPENDICE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

389 — Abbeville, Imp Briez. C. Paillart et Retaux.

